Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/seaetudedhistoir01rena

W. J.
27/4/2

LA
POLITIQUE DE PROPAGANDE
DES AMÉRICAINS
DURANT LA GUERRE D'INDÉPENDANCE
(1776-1783)

3966e
Études d'histoire américaine
Ser. A. Vol. 1

LA POLITIQUE DE PROPAGANDE DES AMÉRICAINS

DURANT LA GUERRE D'INDÉPENDANCE

(1776-1783)

PAR

FRANCIS P. RENAUT
Pe D'OULTRE-SEILLE
Dr. Jur., Dr. Phil., M. Sc. Polit., M. Sc. Comm.
FELLOW OF THE ROYAL HISTORICAL SOCIETY

★

FRANCIS DANA A SAINT-PÉTERSBOURG

(194995
25.3.25

ÉDITIONS DU GRAOULI
LE PAPIER
16, Rue du Rocher, Paris
1922

Tous droits réservés pour tous pays
de traduction, adaptation et reproduction totale et partielle
Copyright
by FRANCIS P. RENAULT, Pe D'OULTRE-SEILLE
1922

TABLE DES MATIÈRES

Pages

INTRODUCTION. — *Les Treize Etats* 9

PREMIÈRE PARTIE

LES AMÉRICAINS A LA RECHERCHE D'ALLIANCES

CHAPITRE PREMIER. — *Nécessité d'une alliance européenne pour les Insurgents* 17
Forces comparées des Colonies et de la Métropole 17

CHAPITRE II. — *La Politique de Propagande et le Congrès* . . 27
1. Opinion publique et Partis américains 27
2. Les organismes diplomatiques 35
3. La *Propaganda Policy* 42

CHAPITRE III. — *L'Europe et la cause insurgente : Opinion publique et Cabinets* 46
France, Espagne, Puissances continentales et maritimes . 46

CHAPITRE IV. — *La Politique russe et le Problème maritime* . 66
1. La Diplomatie russe au XVIIIe siècle 66
2. Commerce et Navigation russes 69
3. La Déclaration de Neutralité Armée (9 mars 1780) . . . 76

DEUXIÈME PARTIE

LA MISSION DANA

CHAPITRE V. — *La Désignation de Dana (décembre 1780)* . . 87
1. Possibilité de démarches auprès de la Russie 87
2. Les Velléités de 1776 94
3. La Nomination et les Instructions de Dana 97
4. Dana : sa personnalité politique 100

CHAPITRE VI. — *Initiation avant le départ : Vergennes, Franklin, Adams et Dana* 104
1. La Délégation américaine en France 104
2. Dana, Franklin et Vergennes 111
3. Dana à Amsterdam 122
4. Organisation de la Mission. Randonnée à travers l'Europe 125

CHAPITRE VII. — *Les Diplomaties belligérantes à la Cour de Catherine II.* 130
1. Politiques anglo-russe et franco-russe. 130
2. L'Action des belligérants à Saint-Pétersbourg de 1776 à 1781. 143
CHAPITRE VIII. — *L'Arrivée à Saint-Pétersbourg (août 1781).* 157
1. Impressions de Saint-Pétersbourg. 157
2. Première visite au marquis de Vérac. 160
3. La Cour russe. 165
CHAPITRE IX. — *Les Rapports de Dana avec le marquis de Vérac.* 175
1. Echange de vues entre Dana et le marquis de Vérac. . 175
2. Les Impressions de Vérac et de Vergennes. 180
3. Dana et la Politique du Congrès 185
4. Isolement de Dana. Le Corps diplomatique. 200
CHAPITRE X. — *La Situation diplomatique à Saint-Pétersbourg au début de 1782.* 212
CHAPITRE XI. — *Pourparlers de Dana avec les Russes. Déboires et départ* 223
1. Dana et les Préliminaires de Paix. 223
2. Intimes relations avec la France. 235
3. Illusions et déboires avec la Chancellerie russe 241
4. Le Départ : août 1783 252
CHAPITRE XII. — *Les Résultats de la Mission Dana.* 265

TROISIÈME PARTIE

LES CAUSES DE L'ÉCHEC DE LA MISSION DANA

CHAPITRE XIII. — *Les Responsabilités américaines.* 277
1. Ignorance, Inexpérience et Illusions des Américains. 278
2. Harris et la propagande britannique. 287
3. La Personnalité de Dana et de Vérac. 294
4. Les Aventuriers : Stephen Sayre 298
CHAPITRE XIV. — *Les Facteurs russes.* . . . . . 30[illegible]
1. Catherine II et Patiomkine. . . . . 30[illegible]
2. Le Jeu de la diplomatie russe. . . . . 30[illegible]
CONCLUSION. — *L'Opposition entre les Politiques et les Peuples.* 31[illegible]

DOCUMENTS :
1. Instructions de Dana . . . . . 32[illegible]
2. Correspondance de Dana et de Vergennes. . . . . 32[illegible]
3. Correspondance de La Luzerne et de Vérac. . . . . 32[illegible]
4. Lettres de congé de Dana à Ostermann. . . . . 32[illegible]
5. Lettre de Dana à John Adams (juillet 1783). . . . . 32[illegible]

TABLEAUX ET STATISTIQUES :
1. Russie . . . . . 33[illegible]
2. Etats-Unis . . . . . 33[illegible]

3. Commerce anglo-américain. 335
4. Angleterre 336
5. Tableau synoptique des ministres et ambassadeurs de 1778 à 1783. 339
Bibliographie. 341
Index :
A. Noms de personnages. 343
B. Actes diplomatiques. 344
C. Evénements politiques et militaires. 344

ABRÉVIATIONS

A. E. Russie, IV, 130 : Archives du Ministère des Affaires Étrangères de France, Fonds Russie, volume IV, folio 130.

W. IV. 93, ss. : *Wharton*, Diplomatic Correspondence of the Revolution 1776-1783, volume IV, page 93 et suivantes.

LA MISSION DE DANA
A SAINT-PÉTERSBOURG

INTRODUCTION

LES TREIZE ÉTATS

Les treize colonies, que l'Angleterre possédait sur le Nouveau Continent et qui s'étendaient en bordure de l'Atlantique, de la péninsule acadienne aux confins floridiens, présentaient une singulière dualité de caractère, formant, quoique très disparates, un ensemble fort compact. Des nombreuses causes de diversité, les unes s'étaient atténuées tandis que d'autres s'étaient renforcées. Les différences ethniques avaient été les premières à disparaître : les établissements hollandais, suédois ou allemands ne subsistaient plus que comme des souvenirs rappelés par les traditions, par des noms de lieux ou de famille pieusement conservés. Les communautés anciennes n'avaient pu conserver leurs cadres étroits sous l'inexorable pression des conditions de vie propres aux colonies américaines et une fusion assez rapide s'était opérée, fusion qui ne laissait plus alors que des citoyens d'une province et, demain, d'un Etat.

Par contre, les causes qui avaient provoqué la naissance de chaque colonie, étaient fort différentes. Telle possession était la conséquence d'un mouvement d'exode politique ou religieux (par exemple, d'une persécution en Angleterre), telle autre était une concession accordée à une famille ou à une compagnie à charte, telle autre était due à une initiative philanthro-

pique, d'autres enfin résultaient d'émigrations successives. De cette variété de mode de création résultait une véritable marquetterie de régime administratif, car les fondateurs de la colonie avaient fatalement édicté un système de gouvernement approprié à leurs vues, système que l'esprit conservateur anglais transmettait avec le minimum d'altérations d'une génération à l'autre. C'est ainsi qu'au milieu du XVIIIe siècle, on voyait encore des colonies à charte comme le Connecticut et le Rhode Island voisiner avec des colonies purement privées comme le Maryland (appartenant à la famille des Baltimore) ou la Pennsylvanie (apanage des Penn), tandis qu'ailleurs les institutions en vigueur étaient modelées sur celles de la mère-patrie avec une tendance démocratique au Massachussets, aristocratique dans les Carolines.

Chacune de ces colonies était née indépendamment de ses voisines ; elle vivait son existence propre avec son administration, ses lois. Aussi un patriotisme local avait éclos en chacun de ces groupements, particularisme renforcé par les conditions géographiques qui prévenaient tous rapports étroits entre ces diverses possessions. Leur expansion mutuelle provoqua des contacts, des rivalités d'intérêt et des conflits de frontières plutôt qu'elle ne fit naître le sentiment d'une communauté de pensée et d'intérêts.

Pourtant cette double communauté existait à l'état latent, préparant lentement la voie à une unité. C'est que ces minuscules nations sœurs extrêmement vivaces, très conscientes de leur vitalité, présentaient un trait de caractère commun ; qu'elles fussent en majorité protestantes ou catholiques, qu'elles fusseut de sentiments démocratiques, oligarchiques ou royalistes fervents, elles avaient ce trait commun de n'être plus susceptibles d'une assimilation avec la population métropolitaine. Sans doute leur origine était pour la plupart bien anglaise, leur évolution était bien anglo-saxonne et cependant un habitant du Massachussets,

un Virginien était immédiatement reconnu comme tel par les purs Anglais. L'évolution de la Grande-Bretagne et celle des colonies continentales d'Amérique s'étaient produites sur des voies parallèles mais à des vitesses différentes, elle avait été plus rapide dans le Nouveau Monde que dans l'Ancien. Là-bas, la vie sociale était différente de celle menée dans le métropole : point de cour, point de Parlement ou de ministère, point de *gentry* (sauf dans le Sud), point de lords détenant d'immenses domaines et commandant à des armées de fermiers ou de tenanciers, point de ces fonctions désuètes et vides maintenues par conservatisme, surtout point de distinction profonde de classe. Evidemment sur le sol américain, à côté de petits artisans et de hardis pionniers, il y a une forte bourgeoisie consciente de sa puissance, influente dans les assemblées locales, mais la terre par son abondance n'est plus comme en Angleterre le signe absolu de la richesse et de la domination politique. De plus, l'activité du négoce n'est pas étroitement réservée à une caste et sa réglementation est par l'usage rendue peu sévère : les opérations commerciales se font partout dans les colonies et elles se font parfois sur une grande échelle. Aussi de même qu'il n'y a pas une aristocratie terrienne odieuse par ses privilèges vieillis, il n'y a pas non plus la suprématie des Grandes Compagnies de Commerce ou des firmes de la *City*.

Les conditions d'existence dans un pays neuf, ouvert au défrichement, dans des régions mal connues où la lutte contre la nature et contre l'indigène est de tous les instants, ces conditions de vie devaient tremper les volontés, altérer les caractères et laisser au cours des générations une forte et uniforme empreinte. Aussi n'y a-t-il point lieu de s'étonner si l'opinion publique coloniale ne bat plus à l'unisson avec l'opinion publique métropolitaine. La discordance fut peu sensible tant que ces opinions publiques à peine éveillées restaient localisées dans chaque colonie ou dans les principales

villes d'Amérique. Elle ne tarda pas à se manifester dès que se firent sentir les premiers symptômes d'aggrégation parmi les colons du Nouveau Monde.

La communauté de sentiments — née de l'évolution en un milieu identique — pouvait produire cette fusion au bout d'un long temps ; la communauté d'intérêts devait la produire en une brève période et cette communauté d'intérêts apparaissait sur le domaine tant politique qu'économique.

Les Treize Colonies anglaises étaient encastrées entre les colonies françaises du Canada au nord et de la Louisiane à l'est, et la colonie espagnole de la Floride au sud. Elles couraient donc le risque d'être écrasées par un mouvement enveloppant et jetées à la mer, ce qui eut assuré aux monarchies bourbon la domination du continent nord-américain. Contre ce danger d'encerclement, elles luttèrent tenacement et un embryon de ligue naquit. La paix de Paris de 1763 qui anéantissait la puissance coloniale du Cabinet de Versailles, qui donnait à la Grande-Bretagne le Canada, la Louisiane Orientale et les Florides, semblait bien écarter à tout jamais ce danger d'encerclement et, par voie de contre-coup, semblait renforcer le particularisme ardent des colonies, ce particularisme qui paraissait condamner toute tentative d'union intercoloniale après l'échec du Congrès d'Albany en 1754.

Il restait toutefois, pour favoriser le centralisme, la communauté des intérêts économiques. La véritable unité de régime colonial était d'ordre économique. Le fameux système du monopole s'appliquait aussi bien à l'Amérique Continentale qu'aux Antilles et aux autres établissements britanniques ; c'était le système uniformément pratiqué par les puissances coloniales, ce système qui accouplait inexorablement colonies et métropole pour le plus grand profit de celle-ci, ce système inspiré des théories mercantilistes et bullionnistes. La colonie était le marché exclusif de l'industrie métropolitaine, ravitaillant cette dernière et absorbant ses

produits : de plus, tout le trafic devait se faire par navire réputé anglais ou colonial.

Les Treize Colonies, fortement peuplées pour l'époque, pourvues d'abondantes ressources naturelles, devaient fatalement tendre à prendre un brillant essor commercial en dépit des restrictions du système colonial. L'Acte de Navigation de 1660 ouvrit aux colons les opérations de transport et leur permit d'utiliser leurs forêts pour la construction de navires si bien que l'Angleterre faisait régulièrement construire en Amérique des vaisseaux qui recevaient dans les chantiers métropolitains un complément de mâture et de gréement. La puissance économique des Treize Colonies menaçait de faire éclater le cadre trop rigide du régime colonial ; aussi le Cabinet de Saint-James dut-il autoriser le commerce entre l'Amérique Continentale anglaise et les Antilles, autoriser l'exportation du riz (1730) et du sucre (1735) dans toutes les contrées situées au sud du cap Finisterre. De plus, à ces exutoires officiels et licites s'ajoutait celui de la contrebande activement pratiquée avec les possessions françaises et hispaniques.

Grâce à ces débouchés, le commerce américain grandissait et la marine marchande américaine croissait. La prospérité des Treize Colonies s'accusait fortement, prospérité limitée cependant à quelques branches : agriculture, pêche et armements ; l'industrie n'était guère représentée sur le Nouveau Continent en vertu des règlements de monopole, mais elle commençait à apparaître et aux chantiers de construction, aux scieries, aux fabriques de rhum et aux raffineries venaient se joindre des manufactures de textile. Après la paix de 1763, la concurrence française s'évanouissait comme avait disparu le danger d'encerclement.

La métropole se ressentait fort au point de vue commercial et financier de la Guerre de Sept Ans et constatait que les succès remportés profitaient surtout aux Américains qui, déjà prospères, allaient voir s'accroître leurs richesses. Pour les Chanceliers de l'Echi-

quier, soucieux de remplir le Trésor Royal vide, il apparaissait nécessaire de faire contribuer les Treize Colonies, à la liquidation des dettes de guerre. Le Parlement métropolitain de Westminster accepta ces idées et vota la mise en vigueur d'impôts indirects en Amérique (*Stamp Act*, 1765). Par malheur, les Treize Colonies étaient fort jalouses de leur autonomie financière et par un excès de fatalité, l'innovation fiscale fut introduite en un temps où se manifestait avec netteté les intentions du nouveau roi Georges III d'uniformiser le régime administratif des colonies sur la base d'un renforcement du pouvoir royal et d'une réduction des droits provinciaux. Par une ultime coïncidence, cette double série de mesures se produisait au moment où la population coloniale prenait conscience de sa force, où elle n'avait plus à craindre la menace française et où elle était soumise à l'influence de certains théoriciens politiques qui contestaient les droits législatifs de la mère-patrie sur les colonies.

Alors naquit et se développa en Amérique un mouvement d'opposition contre les prétentions royales mais ce mouvement, parallèle à celui qui se produisait en Angleterre même contre les tendances absolutistes de Georges III, prenait un caractère anti-métropolitain. Après des fluctuations diverses, dues aux changements ministériels de Londres, après des tentatives de conciliation (Rappel du *Stamp Act*), le conflit devint inévitable et la rupture survint rapidement. Alors que la Déclaration des Droits du 26 décembre 1774 conservait une allure loyaliste, tout en annonçant la résistance aux prérogatives fiscales de la métropole, la Déclaration d'Indépendance du 4 juillet 1776 ouvrait une ère nouvelle, une ère de sécession et de lutte, une ère de collaboration entre les Treize Colonies. Celles-ci se liaient l'année suivante (1777) par un Pacte de Confédération, formaient une union défensive pour le maintien de leurs droits, créaient une sorte de Ligue avec une armée, un gouvernement central for-

mé d'une Assemblée à caractère mi-parlementaire, mi-diplomatique, le Congrès Continental.

Si, à cette occasion, les particularismes s'effaçaient, ils ne disparaissaient nullement et si le mouvement de résistance était commun aux Treize Colonies, l'unanimité n'était point acquise soit à la lutte contre la mère-patrie, soit à la fusion des organismes souverains locaux. Dans chaque région, il y avait des loyalistes et parmi les partisans de l'opposition aux impôts indirects, il y avait des coloniaux impénitents qui s'effrayaient des conséquences d'une sécession, il y avait des particularistes étroits qui mettaient le patriotisme local au-dessus de la cause commune, il y avait des timides et des modérés qui se laissaient entraîner à regret par des chefs reconnus ou par la contagion de l'exemple, il y avait des hommes qui, comme citoyens, approuvaient l'insurrection et, comme commerçants, craignaient de perdre les marchés intercoloniaux. Ainsi la population américaine ne formait point dans sa résistance à l'autorité royale et métropolitaine un bloc compact et la majorité des Insurgents n'était qu'un composé bigarré d'opinions très diverses.

Néanmoins, après l'échaffourée de Lexington (19 avril 1775) eurent lieu des opérations autour de Boston occupée, puis évacuée par les Anglais ; ensuite ce fut une expédition des Insurgents contre le Canada avec Montgommery et Arnold. La guerre s'ouvrait terrible et inexorable car Georges III entendait faire respecter les prérogatives royales et la majorité des Anglais était résolue à maintenir les droits de la métropole, tandis que les Américains, placés entre le despotisme et l'indépendance, combattaient pour leur existence. De part et d'autre, une égale ténacité allait être déployée et, dans ce conflit entre Anglo-Saxons, la lutte menaçait de s'éterniser si les forces en présence n'étaient point trop disproportionnées.

PREMIÈRE PARTIE

LES AMÉRICAINS A LA RECHERCHE D'ALLIANCES

CHAPITRE PREMIER

NÉCESSITÉ D'UNE ALLIANCE EUROPÉENNE POUR LES INSURGENTS

Forces comparées des Colonies et de la Métropole

La lutte qui s'engageait entre la Cour de Londres et ses colonies américaines, pouvait paraître étrangement disproportionnée et semblait devoir tourner à l'échec complet et presque immédiat des audacieux rebelles. En effet, l'Angleterre ne se trouvait-elle pas alors en une période de splendeur incomparable ; n'avait-elle pas eu depuis le traité de Paris l'honneur de rayer presque complètement la France du nombre des puissances coloniales et ne s'était-elle pas enrichie des dépouilles de celle-ci. N'avait-elle pas vaincu l'Espagne, menacé l'empire de l'Ultramar de démembrement et n'avait-elle pas fait preuve de mansuétude en se contentant des Florides, relâchant ses riches prises de Cuba et des Philippines. N'apparaissait-elle pas depuis la paix de 1763 comme la maîtresse des mers grâce à ses escadres — comme le roulier des Océans grâce à sa flotte marchande, à ses nombreux ports exotiques et à ses innombrables comptoirs répartis sur toutes les côtes. Cette supériorité n'était-elle pas tacitement reconnue par les états maritimes qui toléraient de la part des capitaines anglais les plus audacieuses violations du Droit des Gens ou du Consulat de la Mer. Enfin, le Cabinet de Saint-James n'était-il pas au point de vue diplomatique l'un des dirigeants de la politique mondiale par son alliance avec la Prusse vic-

torieuse de la coalition de 1756, par l'influence de ses agents accrédités à Lisbonne, à La Haye, à Copenhague, à Saint-Pétersbourg. Il semblait donc follement imprudent aux colons américains d'oser attaquer une métropole maîtresse des mers et arbitre de l'Europe.

Pourtant quand on dresse le bilan des forces en présence, quand on pèse tous les facteurs d'une guerre, on est amené à reviser ce jugement et à réserver la sentence finale. Certes, la Grande-Bretagne était sortie triomphalement de ses duels avec la France, mais les conséquences de la politique belliqueuse inaugurée en 1740 et poursuivie vingt années durant n'étaient pas sans peser lourdement dans la balance du débat engagé entre la métropole et ses possessions du Nouveau-Monde. Embarras financiers, perturbation commerciale et industrielle, démoralisation générale, difficultés politiques n'étaient point de nature à renforcer la puissance anglaise si formidable en apparence, si ébranlée dans ses fondements sociaux et diplomatiques en réalité. Par une singulière ironie du sort, ce fardeau écrasant d'un passé encore récent résultait d'un excès de succès et de prospérité, d'une orgueilleuse poussée d'expansion coloniale voulue par les milieux de la *City*, réclamée par les colons d'Amérique.

La détresse financière qui avait poussé les ministres britanniques à s'obstiner dans la dangereuse voie de la taxation des colonies du Nouveau-Monde paralysait impitoyablement le gouvernement de Londres dans son œuvre de répression. Pour réprimer promptement le soulèvement, il fallait de larges crédits et une puissante force armée. L'Angleterre n'avait ni l'un, ni l'autre ; de là, ses tentatives de temporisation. Elle disposait bien d'escadres, fleuron splendide mais onéreux de sa couronne ; mais de quelle utilité lui pouvaient être ces escadres contre des insurgés continentaux. Un blocus s'étendant de l'Hudson à la Baie de Savannah était une mesure bien vaine qui amènerait les rebelles à vivre exclusivement sur eux-mêmes tan-

dis que la destruction de navires américains ou la saisie des ports de Boston, de New-York ou de Charleston — au cas où ces mesures fussent réalisables — ne réduiraient point sur-le-champ à merci les insurgents qui se replieraient vers l'intérieur et pratiqueraient une active contrebande terrestre qui profiteraient aux intermédiaires français et espagnols des Antilles ou de la Louisiane Occidentale. Ainsi donc l'instrument principal de la puissance anglaise était d'un usage plutôt apparent qu'efficace.

Il fallait constituer une armée pour occuper la Nouvelle Angleterre et les colonies du Sud. Les troupes cantonnées sur place étaient notoirement insuffisantes pour cette tâche; renforcées par des corps expédiés du royaume ou empruntés au Canada, elles pouvaient tout au plus faire œuvre de police sur le littoral mais non faire campagne dans l'hinterland (les premières opérations autour de Boston en étaient une preuve). Lever des forces en Angleterre ou en Irlande ne permettait pas d'obtenir beaucoup de volontaires. Aussi le roi Georges dut, grâce à sa qualité d'Electeur de Hanovre, recruter en Allemagne, acheter en Hesse et au Brunswick des compagnies, voire même des régiments avec leurs officiers et leurs généraux (Donop, Riedesel) (1). On alla même jusqu'à caresser l'idée d'enrôler des milliers d'hommes à l'étranger, d'acquérir ou de louer des corps entiers. La Prusse, la Russie, le Danemark furent pressentis à ce sujet mais déclinèrent ce rôle d'auxiliaire au second degré.

A ces conditions militaires et financières défavorables s'ajoutait un malaise moral autant que politique, né à la fois du caractère particulier du conflit et du désaxement de l'esprit public anglais. D'une part, le triomphe éclatant remporté aux points de vue commercial, colonial et maritime sur les monarchies bourbon avait eu pour conséquence de créer presque

1. Voir *in fine* tableaux et statistiques, Angleterre.

partout dans les Iles britanniques une atmosphère de Capoue. Les riches cargaisons exotiques, les prises de guerre, les butins faits dans les colonies avaient fait affluer dans le royaume une richesse facilement acquise et non moins facilement dissipée. Le goût du travail, l'esprit de sacrifice, la résignation aux privations avaient commencé à disparaître en un tourbillon des plaisirs dans les grands centres, tandis que la population maritime était à peu près pervertie, renonçant aux honnêtes profits du transport pour la course lucrative et les opérations de prise qui ressemblaient à un brigandage naval. La prospérité toute factice d'une économie publique de guerre dissimulait mal la paralysie croissante de l'activité agricole et commerciale, l'inflation du mouvement industriel, le cours forcé des monnaies, les prix artificiels.

Les mœurs publiques se relâchaient plus encore que par le passé sous l'afflux des richesses ; les mœurs politiques, si corrompues qu'elles parussent sous Walpole, achevaient de perdre toute décence en une période de réaction où l'absolutisme royal s'essayait à violer la constitution et les lois fondamentales de l'Etat (arrestations et poursuites arbitraires, etc.). Les ministres étaient choisis moins pour leurs talents que pour leur docilité aux vues du roi ou au programme d'un parti. Les coteries dominaient le cabinet en même temps que le Parlement et, par la surenchère des *leaders* de parti, par les combinaisons occultes et le système des dépouilles, il était toujours possible de s'assurer une majorité factice. Cependant aux affaires émergeaient des figures comme celles des lords North et Bute qui mettaient au service d'une cause compromise plus de dévouement que de génie.

Le gouvernement royal pratiquait une politique où la faiblesse alternait avec la violence parce qu'il ne se sentait point sûr de sa force. Il s'obstinait en une intransigeante attitude envers l'Amérique pour défendre la prérogative souveraine autant que par souci

de trouver de l'argent, pour détourner aussi, en réveillant le patriotisme insulaire, l'attention du public anglais vers une question susceptible de réunir l'unanimité de sentiment dans la métropole.

Toutefois le tempérament britannique essentiellement procédurier, conservateur et respectueux des lois ne permettait guère un aveuglement intégral et collectif. D'autre part, l'usage de la presse ne laissait-il pas aux représentants et aux amis des colonies la possibilité d'en appeler aux classes éclairées et l'existence d'une tribune parlementaire ne rendait-elle point possible — au moins, en principe — de défendre les droits des colonies en dépit de journaux stipendiés et d'orateurs acquis aux vues gouvernementales. Aussi bon nombre de loyaux sujets doutaient fortement de la légitimité des prétentions royales et voyaient, non sans raison, dans les mesures prises contre la Nouvelle-Angleterre l'annonce d'un régime restrictif des libertés publiques pour le Royaume-Uni.

Or les colonies d'Amérique offraient un tableau un peu plus réconfortant. Certes les finances locales étaient obérées depuis 1750 mais le patriotisme fiscal des colons était facilité par la belle prospérité commerciale des diverses provinces. Les milices étaient nombreuses, bien aguerries par la guerre indienne et par les opérations contre les Français; surtout elles étaient admirablement adaptées à une tactique redoutable qu'imposaient les conditions géographiques. L'armement, quelque peu défectueux, pour une guerre européenne, convenait aux opérations de détail des campagnes d'Amérique. Le ravitaillement en munitions, tout déficitaire qu'il fût, pouvait être assuré par une active contrebande (qu'encourageaient de forts bénéfices) et par des captures faites sur l'ennemi ; l'approvisionnement en vivres était rendu aisé par le fait que les colons combattaient sur leur propre terrain alors que les Anglais devaient compter à ce sujet sur la bonne volonté des loyalistes, les réquisitions de vive

force et l'apport des convois protégés par la flotte.

L'état d'esprit colonial était meilleur que celui de la métropole, conséquence de cette évolution différente de part et d'autre de l'Atlantique. La population se mêlait plus à la vie politique que dans la mère-patrie ; elle avait une éducation publique qui permettait de faire appel à son dévouement et de lui demander des sacrifices. Sans doute, l'unanimité en faveur de l'indépendance était loin d'être réalisée en 1776, même dans la Nouvelle-Angleterre. Des loyalistes abondaient dans le New-York comme dans les colonies du Sud, représentés partout sans cependant qu'ils formassent en une région une majorité compacte. D'autre part, la nature du conflit avec la métropole, tout autant que l'attitude des représentants de la couronne, attiédissait la ferveur du zèle loyaliste. L'exonération de taxes était un but séduisant et l'atteinte portée aux vénérables chartes coloniales constituait pour les esprits traditionnalistes et conservateurs une violation des devoirs du souverain. Aussi faut-il compter dans la balance des forces respectives l'ardeur des coloniaux à résister à la politique personnelle de Georges III, ardeur qui ne se retrouvait guère dans le camp opposé, puisque le roi était réduit à acheter à beaux deniers des mercenaires.

Entre ces forces qui s'affrontaient, l'équilibre pouvait être réalisé durant les premiers chocs. La mère-patrie, minée financièrement, était contrainte de supporter de nouvelles dépenses, de pratiquer une guerre d'un genre nouveau à des milliers de kilomètres de toute base d'opération. Il ne s'agissaient plus de batailles rangées ou de sièges méthodiques comme dans la guerre d'Allemagne, il fallait mener à bien des opérations difficiles non contre une armée mais contre une nation avec des troupes levées à prix d'or et péniblement amenées à pied d'œuvre. Ce n'était même plus une campagne du Canada ; au lieu de l'étroite zone du Canada maritime défendu par une poignée de Français livrés à leurs seules ressources, s'étendait un territoire

immense, mal connu, où combattaient des milliers d'insurgents qui, pour la protection de leurs foyers, étaient animés d'un esprit belliqueux extrême et qui étaient capables de se retirer dans l'hinterland inaccessible. Mais la guerre en se prolongeant ne rompraitelle pas cet équilibre?

Si les colonies pouvaient sans peine résister à un premier assaut, seraient-elles en mesure d'affronter la redoutable patience des Anglais, décidés à mener s'il le fallait une guerre d'usure pour réduire sûrement les rebelles? Des années d'escarmouches et de blocus risqueraient d'amener les Américains à composition. Leurs armées composées de volontaires se dissoudraient rapidement devant la nécessité de se plier indéfiniment à la vie des camps; le commerce et la navigation suspendus ou entravés, l'agriculture réduite par l'occupation ou les défections des loyalistes produiraient la misère, la famine ou des dettes extérieures. Enfin la prolongation des hostilités accuserait encore la différence entre les belligérants : d'une part, une puissance forte encore, reconnue et redoutée, susceptible de trouver des alliés, capable de subvenir à ses dépenses de guerre tant par l'impôt ou l'emprunt intérieur que par les emprunts contractés à l'étranger: de l'autre, des rebelles à l'autorité de leur souverain, par suite tenus en suspicion par la plupart, sinon par tous les gouvernements et les opinions publiques, par suite isolés, non reconnus comme citoyens d'un Etat indépendant, peut-être même non admis au bénéfice de la belligérance, par suite incapables de poursuivre la guerre hors de leur domaine restreint, incapables de porter à leur adversaire des coups décisifs et mortels. Si les Américains voulaient se servir de leur meilleure arme qu'était une importante marine marchande en l'équipant en course, en l'envoyant poursuivre les navires britanniques en Europe, comment se ravitailler, que faire des prises si les ports du continent se fermaient devant elles.

C'est surtout au point de vue financier que la différence était grande. Les colons disposaient bien de ressources fiscales mais ces ressources devaient être rapidement épuisées par la nécessité de former administration, armée, marine de guerre. Comment renouveler les fonds de guerre? Qui songerait à prêter à des rebelles dépourvus de tout crédit? des particuliers ne se hasarderaient point à une telle spéculation ; quant aux gouvernements, ils n'oseraient en faisant des avances pécuniaires faire brèche à la neutralité et risquer un conflit avec l'Angleterre.

Cependant les secours de l'extérieur apparaissaient nécessaires, indispensables aux dirigeants de cette confédération américaine qui, s'ils faisaient preuve d'une confiance extrême en l'issue de la lutte, ne s'illusionnaient pas outre-mesure sur la longueur de cette lutte et qui sentaient l'urgente nécessité d'obtenir du dehors secours matériels (militaires et financiers) et appuis moraux (reconnaissance de l'indépendance).

Ces dirigeants, quelle que fut leur audace en défiant les forces de la métropole, n'étaient point sans comprendre combien hasardeuse était l'entreprise qui devait les conduire à l'indépendance. S'ils se flattaient de tirer parti de leur marine marchande et d'équiper en course de nombreux vaisseaux, ils ne pouvaient tous se leurrer à cet égard sur l'efficacité de cette mesure et croire de bonne foi que des corsaires aux équipages mal entraînés à la guerre et à l'armement médiocre pussent rivaliser avec les vaisseaux de ligne britanniques. Bien plus, ces corsaires seraient manifestement incapables de se plier à des manœuvres navales, à l'exécution de plans d'ensemble. Ils pourraient s'attaquer au commerce anglais par des raids audacieux, harceler flottes et convois britanniques; ils seraient incapables de prévenir les opérations maritimes du gouvernement de Londres.

C'est pourquoi cette flotte dont le Congrès et ses délégués vantaient l'existence et la force, constituait

dans le thème général de la Guerre d'Amérique un élément d'appoint et non un facteur essentiel. A marine de guerre, il fallait opposer une marine de guerre et à cet égard, les Insurgents ne pouvaient disposer que de flottes alliés et non d'escadres nationales.

Sur terre il en était encore de même. Une armée improvisée à l'aide de miliciens, fut-elle soutenue par une ardeur patriotique, était incapable de supporter les longueurs d'une guerre d'usure. Là encore rien ne venait suppléer à l'inexpérience, au manque d'entraînement, à l'absence de cohésion, caractéristiques de ces milices recrutées dans les diverses provinces américaines.

En outre, le matériel de guerre manquait et ce n'était point les treize colonies qui avec leur industrie très limitée, leurs médiocres ressources naturelles mises en exploitation, leur main-d'œuvre technique déficitaire pouvaient improviser des arsenaux, des fonderies, des manufactures d'étoffe et de denrées alimentaires.

Il fallait donc à tout prix trouver sur le continent ces éléments qui faisaient défaut : une flotte, une armée, des centres de ravitaillement.

En outre, une question non moins vitale se posait pour la continuation de la guerre : c'était la question d'argent. Les Insurgents avaient besoin aussi de banquiers qui leur fissent parvenir régulièrement des avances destinées à couvrir les dépenses de guerre et les frais d'administration, la propagande à l'étranger et les achats de munitions ou de matériel en Europe.

Enfin une alliance quelle qu'elle fût était plus indispensable encore au point de vue moral. La Proclamation de l'Indépendance Américaine en face de l'opposition de la métropole et de l'indifférence des cours risquait de n'être qu'un geste sans portée ; or n'importait-il pas que les Insurgents cessassent d'être mis au rang des rebelles et devinsent des belligérants, que les Etats-Unis fussent reconnus comme puissance

de droit public. Tant qu'une première reconnaissance officielle ne serait pas obtenue la Déclaration d'Indépendance était de nulle valeur, mais cette reconnaissance impliquerait *ipso facto* pour la puissance étrangère le danger d'une rupture avec l'Angleterre. Il apparaissait dès lors probable que reconnaissance et alliance ne feraient qu'un et que la première reconnaissance viendrait d'une nation ennemie de l'Angleterre.

Or, à cet égard, un facteur était fort encourageant pour les Américains. La Cour de Londres, en effet, n'avait pu élever sa domination coloniale et maritime sans faire des victimes, sans provoquer des jalousies. Ne serait-il pas dès lors possible aux Américains de s'adresser à ces puissances européennes lésées par la Grande-Bretagne ou inquiètes de la prépondérance anglaise et d'obtenir ainsi des alliances?

Le besoin d'un point d'appui extérieur poussait donc fatalement le nouveau et fragile gouvernement commun aux Treize Colonies à s'occuper activement de politique étrangère, de diplomatie en vue de nouer des liens d'alliance avec les cours de l'Ancien Monde. Alliance destinée à prévenir une guerre d'usure qui compromettrait l'indépendance américaine, alliance destinée à frapper dans le plus bref délai des coups décisifs et à obliger la métropole à capituler, alliance destinée aussi à faire reconnaître les Etats-Unis comme un Etat indépendant. La thèse d'une limitation de la lutte aux proportions d'un duel entre Anglo-Saxons était dès le lendemain de la Déclaration d'Indépendance impitoyablement sacrifiée bien qu'elle comptât de nombreux et de chauds partisans; son application, étant donné les circonstances, aurait signifié l'anéantissement des Insurgents après quelques campagnes et n'avait plus grande raison d'être après la proclamation de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique. L'existence d'une diplomatie américaine était donc imposée par les conditions mêmes de la lutte contre la métropole.

CHAPITRE II

LA POLITIQUE DE PROPAGANDE ET LE CONGRÈS

1. — Opinion publique et Partis américains.
2. — Les organismes diplomatiques.
3. — La « Propaganda Diplomacy ».

I. — Opinion publique et partis américains

Les nécessités mêmes de la lutte engagée contre la métropole obligeaient les colons à entretenir des relations diplomatiques à l'étranger; or les colons étaient fortement handicapés à cet égard par le fait qu'ils n'avaient eu aucun contact politique ou économique avec l'Europe et qu'ils n'avaient jamais pratiqué la science de la diplomatie même par l'intermédiaire de la mère-patrie.

Les Américains n'avaient eu aucun rapport avec les puissances de l'Ancien Continent; à quel titre en auraient-ils noués? Politiquement, ils étaient les sujets de l'Angleterre et s'ils jouissaient d'une autonomie, en voie de régression d'ailleurs, ils n'avaient jamais joui des privilèges attachés au régime de l'indépendance ou de la semi-souveraineté. Au point de vue économique, ils ne disposaient que d'une liberté restreinte dans les limites du système de monopole, système qui excluait presque entièrement les échanges libres avec l'étranger. Les relations publiques n'existaient pas mais les relations privées et non commerciales n'existaient guère plus. Dans les colonies britanniques du continent, l'ignorance de l'Europe était presque générale. Les Anglo-Américains, considérés dans leur ensemble,

n'aimaient guère à sortir de leur *home* ou de leur province, conséquence d'un état de chose né du milieu et de l'époque. Les voyages étaient peu rapides et difficiles au XVIIIe siècle même dans les régions les plus civilisées ; qu'était-ce donc dans une contrée à peine défrichée et médiocrement peuplée. Pratiquement les routes dans ces possessions continentales se réduisaient à une unique voie longeant la côte et unissant le Massachussets à la Virginie ; partout ailleurs il n'y avait que sentiers et chemins locaux à peine tracés et créés sans plan d'ensemble. Le cabotage permettait bien de se rendre de Boston à Savannah mais au prix de combien de journées et de quels risques ! Aussi peu nombreux étaient les Américains qui eussent visité une portion de leur domaine entre l'Acadie et les confins floridiens ; plus rares encore étaient ceux qui se hasardaient à franchir l'Océan. Si, d'aventure, des coloniaux se risquaient à gagner l'Ancien Monde, c'était pour visiter la mère-patrie où ils étaient tenus en piètre estime, ce qui ne les incitait guère à sortir de leurs comtés ou bourgades familiales. Seules les familles de l'aristocratie ou de la haute bourgeoisie urbaine tenaient à honneur d'envoyer leurs fils étudier dans les collèges de la métropole ou paraître à la cour ; il y avait aussi pour les négociants hardis l'attrait des milieux commerçants de la *City*. L'éducation cosmopolite n'était guère le trait dominant des Américains chez lesquels demeurait puissamment ancré le sentiment du particularisme double (colonial au second degré, provincial au premier degré) à l'égard de l'étranger et même de la mère-patrie.

D'autre part, les colons n'avaient point à participer à la vie diplomatique mais étaient-ils initiés à la politique générale soit comme sujets coloniaux, soit comme sujets anglais. Il n'est guère de cas où des Américains aient pu parvenir à de hauts postes administratifs dans les royaumes ; la Couronne réservait ces fonctions, de même que les postes diplomatiques, aux membres du

Parlement ou aux assidus de la Cour. Aussi aucun apprentissage diplomatique à l'étranger. De plus, les provinces du Nouveau Monde, si elles possèdent un système administratif très bariolé, parfois démocratique, ne bénéficient pas de l'avantage d'être représentées à Londres, soit par des députés siégeant à Westminster, soit par des délégations régulièrement accréditées auprès des Secrétaires d'Etat. Par ce moyen encore, les populations des colonies d'Amérique eussent pu avoir accès à la politique générale mais cet accès leur est fermé.

Il est vrai qu'en fait, certaines colonies envoyaient des agents dans la métropole pour suivre certaines questions les intéressant, notamment les règlements de concessions de terres ou l'octroi de dérogations au régime colonial. C'étaient de véritables missions économiques à titre temporaire qui mettaient des Américains en contact avec la Trésorerie, les Lords du Commerce et des Plantations, les milieux parlementaires. Toutefois cette éducation politique ne pouvait profiter qu'à quelques individus et elle se bornait aux affaires anglaises.

Restait la participation à la vie publique par la voie des corps électifs. Les colons pouvaient s'entraîner aux problèmes publics dans les conseils locaux, conseils dont l'importance était plus ou moins grande selon la charte coloniale. Même ils pouvaient, s'ils appartenaient à des familles puissantes dans la mère-patrie (ce qui n'était point rare), accéder à des charges locales en Angleterre même, mais là encore cette expérience n'était acquise que par une étroite élite et elle se limitait à des questions administratives et locales.

L'horizon politique de l'Intelligence coloniale n'était pas fatalement borné au comté ou la province. Les populations d'Amérique n'étaient pas sans influence sur les destinées coloniales de l'Empire, sur les décisions de la Couronne à leur égard ; elles agissaient par des moyens détournés : action parlementaire, campagne de pam-

phlets et d'articles, moyens tous d'ailleurs limités en leurs effets par la souveraineté du Parlement et la Prérogative Royale. Mais l'horizon politique des colons ne dépassait pas le cadre national, tandis que l'activité politique déployée dans les colonies les plus démocratiques de Nouvelle Angleterre préparait à une carrière parlementaire et non à une action diplomatique ou à une participation à la politique extérieure.

Dans ces conditions, une politique étrangère devait difficilement se constituer; elle ne pouvait se former naturellement. Opinion publique coloniale et milieux dirigeants de l'insurrection étaient, principalement en ces matières, pénétrés de conceptions théoriques et de notions plus ou moins fausses. Les colons d'Amérique n'avaient eu, en somme, contact qu'avec deux peuples. Avec les Espagnols, en Floride autant que des relations fussent nombreuses avant 1763 entre la Virginie, les Carolines ou la naissante Géorgie et cette possession espagnole à la vie chrysalidienne; en Louisiane depuis 1766, autant que le permettaient, d'une part, le régime officiel hispanique de l'exclusive et la pratique de la contrebande, de l'autre, la barrière des Alleghanys et l'interdiction prononcée par la couronne britannique de coloniser la zone s'étendant entre Mississipi et Alleghanys. Quant au trafic avec La Nouvelle-Orléans, Mobile ou Pensacola, il était alors pratiquement insignifiant, les produits américains et louisianais ne se prêtant pas à des échanges mutuels.

Avec les Français, il n'en était plus de même. Les rapports dataient de loin et avaient été fâcheusement étroits. La Nouvelle-Angleterre, encastrée entre des territoires français : Acadie, Canada et postes de l'Ohio, menacée dans son existence et surtout son expansion par ce voisinage, devait fatalement entrer en lutte avec les populations françaises des régions limitrophes, même au cas où France et Angleterre eussent nourri des sentiments d'amitié réciproque. Par suite, la guerre

était à l'état endémique entre les deux nations dans ce coin du globe depuis le début du XVIIIe siècle, guerre déclarée et ouverte, guerre déguisée, pratiquée par l'intermédiaire des tribus indiennes. Cette rivalité, ce conflit héréditaire avaient constitué l'ossature de la politique locale depuis plusieurs générations; aussi, même après la paix de Paris qui chassait définitivement, semblait-il, le pavillon aux fleurs de lys du Nouveau Continent, la haine de la France avait persisté comme une tradition sans objet immédiat à Boston, à Philadelphie. Haine qu'entretenaient le souvenir des succès canadiens, le souvenir du péril couru à certaines heures d'être jeté à la mer, souvenir aussi de l'opposition religieuse entre le protestantisme anglo-saxon et le catholicisme français, oppresseur des huguenots.

Les préventions américaines contre la Cour de Versailles étaient telles que, même après le traité de 1763, il y avait tout un clan de politiques novangleterriens qui constataient avec amertume combien cette cour avait été traitée doucement par Pitt et ses successeurs. Ne fallait-il pas que les dernières Antilles françaises, que Saint-Domingue passassent sous la domination britannique, que les pêcheries de Terre-Neuve ne fussent plus soumis à aucune servitude. Sans doute, l'opinion publique n'endossait point intégralement ces vues excessives mais elle continuait, n'ayant nulle occasion d'être éclairée, à professer la plus vive antipathie envers la France. Elle semblait redouter, non sans apparence de raison, que le Cabinet de Versailles ne nourrit l'espoir d'une revanche légitime, jugeant elle-même que le Canada, la Louisiane et les Antilles perdues valaient mieux que de platoniques regrets.

Pourtant cette paix de 1763 devait être l'instrument essentiel de la naissance et de la vitalité des Etats-Unis. Sans elle, le gouvernement de Louis XVI n'eût point ressenti un éloignement profond pour la Grande-Bretagne, n'eût pas été enclin à soutenir les insurgents. Choiseul n'eût pu préparer cette offensive mari

time qui allait aboutir sous Vergennes. D'ailleurs les circonstances déterminaient chez les Américains un revirement d'opinion. L'intransigeance de Georges III et de ses ministres favoris, l'aveuglement du Parlement de Westminster, l'enthousiasme des marchands de la *City* à défendre les monopoles et le principe de taxation des colonies poussaient les populations de Nouvelle-Angleterre et des provinces voisines à considérer la lutte entre métropole et colonies comme inévitable, à rejeter cette résistance légale tant préconisée au début du conflit. Pour la lutte à main armée, il fallait à tout prix les alliances étrangères et où chercher cette alliance sinon parmi des puissances lésées par la Grande-Bretagne, parmi les puissances prêtes à entrer en lice. La France n'était-elle pas au premier rang de ces puissances.

Des autres puissances maritimes du continent européen, il en était peu qui pussent à l'égal de la France constituer des alliés éventuels, des partisans de la cause insurgente. Le Portugal était faible et, même sous le régime autocratique de Pombal, était bien inféodé à l'Angleterre. Les Provinces-Unies offraient une perspective plus satisfaisante, les Américains ignorant le délicat mécanisme de cette République de Conseils et les démêlés mettant aux prises patriotes et stathoudériens, démêlés grâce auxquels l'influence britannique s'exerçait largement dans les villes des Sept Provinces. Celles-ci du reste ne nourrissaient nulle animosité particulièrement vive contre la Grande-Bretagne et un vieux traité d'alliance anglo-hollandais de 1674 était toujours en vigueur.

L'Espagne, par contre, était un facteur naval plus redoutable ; lésée par le traité de 1763, elle ne pouvait que désirer une revanche éclatante. Les dirigeants américains ne négligeaient pas ce fait, mais ils devaient tenir compte aussi de l'impopularité dont jouissait la monarchie hispanique dans les Treize Etats, impopularité due au régime commercial de l'Ultramar, impo-

pularité plus tenace que celle visant la France en raison des intérêts mis en jeu. Sans doute on ne négligerait point de demander l'appui de la Cour de Madrid, mais il semblait préférable de demander en premier l'aide du Cabinet de Versailles.

Ce revirement de l'opinion américaine ne se produisit pas immédiatement ; il se fit graduellement, plus rapide en certaines régions, en certains milieux qu'ailleurs. Au Congrès Continental, les délégués avaient les opinions les plus bigarrées tant sur les questions intérieures que sur le problème de l'alliance. Cependant à la suite d'entretiens et de débats, des groupements se firent et bientôt deux théories de gouvernement se révélèrent comme étant aux prises l'une avec l'autre, deux théories qui apparaissaient fort peu conciliables entre elles. Elles groupaient deux noyaux de partisans convaincus et recevaient l'appui plus ou moins éphémère de ces partis du juste milieu qui balançant d'une théorie à l'autre assuraient tour à tour à chacune d'elles le succès suivant les événements.

La théorie *expulsive* et *libérative* était caractérisée par le fait que la haine de l'Angleterre poussée jusqu'à l'extrême se déformait et se muait en une haine du système métropolitain de monopole et d'administration, en une haine de la Tyrannie, qui avait pour corollaire une crainte irraisonnée de la dictature. Pour les membres de ce parti, point de pouvoir exécutif distinct, car confier ce pouvoir même à plusieurs titulaires serait s'acheminer inexorablement vers la monarchie, la tyrannie. Dès lors, dans le système rêvé de gouvernement, abus des précautions dirigées contre l'ascendant possible d'un homme, abus du régime collégial, abus des mesures de contrôle et d'espionnage politique, limitation constante du droit d'initiative. Bientôt même c'est la tendance à la démocratie intégrale qui se montre, l'inclination à la démagogie sous l'influence de ces idées livresques condensées en France dans la doctrine de Rousseau. On voit exprimer une confiance

semi-naïve, semi-mystique en l'infaillibilité de la volonté populaire, en la bonté native du peuple, en la sagesse de l'homme primitif. On voit préconiser l'exercice de la souveraineté par le peuple et on voit dénoncer la constitution d'une armée comme un préliminaire de dictature si bien qu'en un temps où la lutte contre la métropole revêt un caractère formidable, la prétention d'opposer aux armées de métier anglaises et allemandes de Georges III les milices locales et seulement des milices est sérieusement présentée et soutenue : cette motion ne pouvait manquer d'impressionner les esprits, de là le nom de *Militia Policy* donné à l'ensemble de la théorie expulsive.

La thèse opposée, *constructive* et *remédiale*, s'appuyait sur la notion d'un pouvoir central fort, d'une administration solidement organisée, sur la notion d'un système gouvernemental analogue à celui des Etats européens avec un élément parlementaire et électif. Les *constructeurs* demandaient qu'on fît confiance aux chefs des administrations et des armées; répugnant aux mesures révolutionnaires et démagogiques, ils étaient accusés de tiédeur, de mollesse, d'hésitation à soutenir la cause nationale. Le terme de *fabianisme* fut forgé pour leur être appliqué avec mépris. Pourtant ces deux grands partis et tous les autres auxquels par voie de combinaison ils donnaient naissance, présentaient le trait commun d'avoir pour chefs et pour principaux adhérents des patriotes sincères autant que convaincus, qui, par inexpérience, concevaient des modes de gouvernement absolument différents les uns des autres, parfois incompatibles avec la notion d'état, parfois absolument impraticables.

Le parti des expulseurs parut l'emporter nettement au début de la phase insurrectionnelle. Il était composé par les opposants traditionnels, par les « Pères », les « Précurseurs » du mouvement d'indépendance, par ces hommes qui, dès l'ouverture du conflit, s'étaient placés sur le terrain de l'opposition à la Couronne. Ces

hommes jouissaient d'un grand prestige sur les masses, voire même les assemblées locales; toutefois ils payaient cette popularité d'une absence complète d'expérience politique, d'une absence de sens pratique. En effet, confinés dans une opposition de nature plus passive qu'active, caractérisée plus par l'éloquence et la propagande que par la gestion, ils avaient été tenus à l'écart des affaires publiques et n'en connaissaient plus le maniement particulier à l'heure même où l'organisme politique des treize provinces évoluant rapidement, leur action eut été plus efficace, plus décisive. Leurs principes tous théoriques, leur science toute livresque n'allaient pas résister à l'expérience; après plusieurs années d'essais, de résistance, d'échec, il leur faudrait revenir, désillusionnés et dépopularisés, vers des conceptions plus saines et plus banales, moins idéales et moins grandioses.

II. — Les Organismes diplomatiques

Les débuts du Congrès Continental furent donc en fait une époque de succès pour les vétérans (jeunes et vieux) de l'opposition à Georges III, pour les tenants de ce parti expulseur qui comptait à sa tête des personnalités fameuses comme les frères Lee, Samuel Adams, John Adams. Aussi fut-il institué un régime constitutionnel et administratif qui s'inspirait largement des vœux de ce parti, régime qui ne réalisait certes point l'idéal de ces théoriciens convaincus, car leur programme intégral présentait des impossibilités d'exécution ou des dangers de réalisation tels que le bon sens public ne le pouvait admettre *in globo* (spécialement en matières financières et militaires).

C'est ainsi que le Congrès Continental s'attacha à concentrer entre ses mains pouvoir exécutif et pouvoir législatif, conservant jusqu'aux attributions les plus minimes de l'Exécutif. Il laissa également s'organiser

toute une violente campagne d'opposition contre Washington, en qui les esprits craintifs et soupçonneux voulaient voir un futur dictateur, un Cromwell, en raison principalement du fait que Washington entendait mener la guerre sans être inspiré ou asservi par la Politique, les politiciens. C'est ainsi que des Commissaires furent délégués aux quartiers généraux pour enquêter sur les opérations passées ou présentes (anticipation des délégués aux Armées de la Convention ou des députés français envoyés au front en mission de contrôle durant la guerre mondiale).

Le Congrès était le gouvernement. Or qu'était-ce que le Congrès sinon la réunion de délégations envoyées par chacune des treize colonies, délégations à caractère mi-diplomatique, mi parlementaire. Corps hétérogène, puisque les traditions de fédéralisme étaient toutes récentes et peu vivaces encore; qu'en revanche les traditions de particularisme provincial étaient fortement ancrées dans l'éducation publique américaine. Corps étrangement bigarré par suite de son origine : les représentants des planteurs du Sud à demi loyalistes siégeaient à côté des envoyés de la démocratique Nouvelle Angleterre. Corps dépourvu de stabilité en fait autant qu'en droit : les délégués n'avaient point de mandat à durée fixe et l'Acte de Confédération ne prévoyait-il pas que ces délégués ne pouvaient occuper plus de trois ans leur siège et devaient être renouvelés automatiquement par crainte qu'un député n'exerçât sur l'Assemblée un ascendant trop grand. Enfin de majorité stable il ne pouvait être question puisque les votes étaient comptés par Etat, c'est-à-dire par délégation et qu'au sein de chaque délégation la majorité pouvait varier d'un jour à l'autre selon la présence ou l'absence des députés. A ce facteur d'ordre numérique s'en joignait un autre d'ordre psychologique : c'était l'impressionnabilité si caractéristique des Assemblées et surtout l'inexpérience de bon nombre des délégués qui sur des affaires graves se déjugeaient aisé-

ment, si bien qu'à quelques jours d'intervalle des votes contraires étaient obtenus sur la même question. De là, une impossibilité de prévoir les décisions et les actes du Congrès, c'est-à-dire du gouvernement américain.

Les habitudes politiques des colonies ajoutaient de nouveaux éléments d'incertitude. En effet, les délégués assistaient aux séances, s'absentaient, se retiraient : en un mot, ils ne se croyaient nullement tenus de sacrifier outre mesure leur temps à la chose publique et de s'astreindre à une présence continue. En outre, ils étaient souvent chargés de missions à l'intérieur ou à l'extérieur. Aussi peu de délégations étaient complètes et des intrigues se formaient autour des délégués absents ou malades afin que le quorum fût atteint ou non, afin qu'un des Etats votât *oui* ou *non*. Les remaniements étaient presque continuels et la physionomie de l'Assemblée ne pouvait manquer de s'altérer. Les nouveaux venus apportaient parfois plus d'esprit pratique mais moins de zèle, moins de ferveur ; à la place des leaders de province, des purs de la première heure se glissaient des convertis à la foi chancelante, des ambitieux ou même des aventuriers. L'absolutisme de l'Assemblée inspiré au début par la haine de la tyrannie devint bientôt un instrument de domination et les mesures prises pour sauvegarder les droits du peuple se retournèrent contre cette intention. Les séances secrètes se multiplièrent en même temps que l'intrigue régissait les comités et les commissions d'enquête. Enfin, fait fâcheux, l'existence du Congrès était soumis aux vicissitudes de la guerre, ses sessions étaient parfois irrégulières, son siège se déplaçait et le désordre s'accusait plus encore sous l'influence de ces causes multiples.

Au point de vue organisation diplomatique, la solution la plus simple prévalut en premier lieu, solution inspirée par le parti des Adams et des Lee : le Congrès se réserva la gestion tout entière des services exté-

rieurs, à lui incomba le soin de nommer des envoyés, de rédiger leurs instructions, de décider des réponses à faire aux cours étrangères ou des initiatives à prendre. Toutefois, comme il ne pouvait matériellement procéder à l'exécution de tous les détails de l'administration diplomatique, il eut recours au procédé cher aux Anglo-Saxons, il délégua ses pouvoirs d'étude à des comités, se réservant le pouvoir de décision définitive.

Ainsi le Comité de Correspondance secrète (1) où siégeaient Harrison, Franklin, Johnson, Dickinson et Jay, eut dans ses attributions les affaires extérieures mais la tâche de ce comité embrassant toutes les branches du service public civil, il fallut créer en avril 1777 un comité plus spécialement affecté à la direction de la politique étrangère. Création due au clan des expulseurs, au parti des Adams et des Lee, création destinée à prévenir l'apparition d'un ministère analogue à celui des Etats européens. Cette multiplication de comités était d'ailleurs un moyen efficace d'assurer la mainmise de l'assemblée sur l'administration et d'empêcher toute dictature naissante.

Le Comité des Affaires Étrangères, petit collège de trois membres, était chargé de suppléer et d'éclairer le Congrès. Il avait donc un rôle important à jouer mais dans son fonctionnement se retrouvaient tous les défauts qui caractérisaient le Congrès. Ses membres ne se piquaient point d'une grande assiduité et pourquoi eussent-ils fait preuve de zèle en raison des habitudes politiques américaines, en raison aussi des bouleversements fréquents qui transformaient ce comité de fond en comble. Les députés continuaient à s'occuper assidûment de leurs affaires privées, fait qui, les obligeant à s'absenter, perturbait singulièrement le

1. Ce système de comité de correspondance était traditionnel dans les colonies d'Amérique ; il y avait de véritables commissions permanentes investies de pouvoirs par les assemblées locales entre les sessions de celles-ci. Ces comités jouèrent un rôle actif dans la préparation de l'insurrection et ils servirent de modèles aux organismes analogues qui virent le jour en France une vingtaine d'années plus tard sous la Révolution.

travail d'un corps aussi restreint. D'autre part, les remaniements provoqués par des intrigues de couloir rendaient ce même travail souvent incohérent et toujours lent. Enfin l'inexpérience des questions diplomatiques, l'indifférence pour ces problèmes contribuaient à ralentir la marche des études ou à éterniser les décisions. Un secrétaire actif, habile à ménager les partis, pouvait se maintenir indéfiniment à ce poste du comité, jouer des suffrages de ses collègues, par suite incliner à son gré la politique étrangère en tel ou tel sens, influer indirectement sur les votes de l'Assemblée, bref réaliser ainsi cette dictature tant redoutée. Par une curieuse coïncidence, ce fut l'un des membres du parti expulseur, Lovell, ami d'Adams et de Lee, qui joua ce rôle aux Affaires Etrangères et qui, durant de longs mois, tint en ses mains la politique extérieure des Etats-Unis.

Du reste, à certains moments, le comité cessait de se réunir, soit que ses membres fussent dispersés, soit qu'il y eut lieu à de nouvelles élections. En ce cas, le Président du Congrès prenait en main la politique extérieure. Cas assez fréquent car les dépêches adressées au président de l'Assemblée par les agents envoyés à l'étranger sont nombreuses et montrent que cette correspondance était régulière autant que légitime.

Pour compléter la liste des organes parlementaires chargés de la gestion des Affaires Etrangères, il faut encore signaler un comité spécial institué après l'alliance avec la France, comité investi de la charge de communiquer avec le ministre de Louis XVI en Amérique, comité qui pratiquement se fondait parfois avec les comités voisins.

Ce système ne présentait donc en fait que de médiocres garanties contre les ambitieux et offrait par contre de sûrs inconvénients dont la gravité s'accroissait à mesure que grandissait en importance la politique extérieure de la république. Aussi la pression des événements, non moins que le déclin de la théorie expulsive intégrale

déterminèrent le Congrès à admettre la création de services ministériels. Cette innovation considérable eut lieu le 10 janvier 1781 par le vote qui instituait un secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères (1), mais bien des résistances sourdes ou ouvertes s'exercèrent pour empêcher la mise en application de ce principe nouveau. Plusieurs mois s'écoulèrent avant que fussent détrônés définitivement de leur rôle administratif les comités diplomatiques : le poste de Secrétaire d'Etat fut confié en octobre 1781, à Robert R. Livingston, l'un des commissaires qui rédigèrent la Déclaration d'Indépendance et membre de la députation new-yorkaise.

La nécessité de cette création apparut sur-le-champ puisque Livingston dut se faire assister de deux sous-secrétaires et d'un nombreux personnel subalterne. On était loin des trois commissaires siégeant avec intermittence ! C'est que la tâche à accomplir au point de vue diplomatique était en 1780 et 1781 littéralement écrasante. Si le Congrès avait eu à improviser vers 1776 toute une diplomatie (personnel extérieur et organisation centrale), il restait encore, cinq années plus tard, à improviser un ministère de l'Extérieur. Le désordre des comités avait été inimaginable. De l'aveu de Lovell, les documents oubliés ou négligés traînaient sur les tables, des pièces s'égaraient, aucun registre d'ordre n'était tenu et bien souvent on omettait de dresser procès-verbal de séances. Il fallait, avant tout, mettre de l'ordre dans les nouveaux services. Or le Secrétaire d'Etat n'avait guère qu'un pouvoir de gestion, un pouvoir réglementaire ; toute décision lui échappait et demeurait jalousement l'apanage du Congrès qui tranchait souverainement par vote toutes les questions. Ces votes pouvaient être ajournés faute du quorum nécessaire à l'intérieur d'une délégation ou de l'Assemblée tout entière.

D'autre part, bien qu'il n'y eut pas de multiples ambassades ou négociations engagées, bien que les

1. Un département des Finances fut peu après créé et confié à J. Hamilton.

instructions données par le Congrès fussent rares et que les Commissaires à l'étranger jouissassent d'une grande liberté d'action, l'œuvre de rédaction était considérable. Ne fallait-il pas envoyer en cinq exemplaires chaque dépêche, chaque pièce afin d'éviter tout risque de perte par naufrage ou de capture par les croisières ennemies (1). Ne fallait-il pas que le Secrétaire d'Etat se partageât entre les travaux du Congrès et ceux du ministère. Ne fallait-il pas faire sortir du néant tous les instruments de travail diplomatique : composer des chiffres, classer l'embryon d'archives existantes, constituer une bibliothèque. A cet égard, la pauvreté du ministère américain était telle que Livingston mendiait partout des ouvrages d'histoire, de géographie, etc., susceptibles de fournir quelques renseignements sur les pays étrangers. Dès qu'un ministre fut envoyé à Saint-Pétersbourg, il songea à créer un noyau de section russe, demandant à son agent vers la fin de 1781 de lui en procurer les éléments essentiels : grammaire russe, dictionnaire anglo-russe ou franco-russe et surtout un almanach de la cour.

L'autorité du ministre restait minime puisqu'elle ne s'exerçait ni par des nominations, ni par des directives de politique étrangère ; ces deux facteurs relevaient de la compétence congressionnelle. Néanmoins par la simple existence d'un Secrétaire d'Etat il y avait une tentative de centralisation qui marquait l'abandon des théories expulsives et peut-être une orientation nouvelle de la diplomatie américaine.

C'est que l'organisation de la représentation à l'étranger, les nominations avaient été en grande partie l'œuvre du clan des Adams et des Lee. On retrouvait à cet égard la même inspiration qui avait présidé à l'érection des comités, ce même esprit de défiance, cette crainte de l'ascendant et de la prédominance d'un

1. Les représentants français en Amérique agissaient de même et la précaution n'était nullement superflue car rarement plusieurs copies arrivaient à destination et souvent il n'en parvenait aucune.

génie. La délégation envoyée en France, la première mission de la République avait un caractère collégial et était soumise à un contrôle du Congrès. A la pratique ce système s'effrita et tomba. Il était difficile de maintenir quelque cohésion entre des co-ambassadeurs : s'ils différaient d'opinion, il y avait conflit (ce qui était le cas) ; sinon il y avait subordination. En outre, les Cours européennes ne pouvaient se plier à cette dangereuse innovation de négocier simultanément et pour le même objet avec plusieurs plénipotentiaires. Enfin le contrôle de l'Assemblée souveraine ne pouvait s'exercer efficacement à distance, surtout en raison de la lenteur et de la difficulté des communications transocéaniques en pleine période de guerre. A l'interruption des relations, à l'interception de dépêches, se joignait aussi l'émission de fausses nouvelles forgées par le gouvernement anglais, nouvelles adroitement camouflées sous des apparences neutres, calquées sur des événements réels et, par suite, malaisées à percer à jour. Les conditions matérielles venaient donc s'ajouter à l'inexpérience des missionnaires pour rendre la tâche de ceux-ci particulièrement lourde.

III. — La Propaganda Policy

L'influence de l'école expulsive qui se faisait sentir dans la conduite de la guerre, dans l'organisation des services publics ne pouvait manquer de s'exercer sur l'orientation de la diplomatie, sur l'activité politique à l'étranger. Certes tous les partis, fractions ou groupes politiques américains étaient unanimes à préconiser une énergique action auprès des gouvernements européens mais la mise en application de cette propagande était comprise de façon différente dans les deux grands clans politiques. La thèse des Adamsiens était essentiellement novatrice : battant en brèche les règles formalistes et étriquées des chancelleries, instruments du despotisme, elle voulait le retour aux mœurs pures,

à l'état social proche de la nature ; bref, elle entendait introduire dans le domaine diplomatique la notion de l'homme bon en soi, le système des sociétés simples et parfaites.

De là à la conception pratique d'envoyer par le monde des délégués vantant l'excellence de la cause nationale, ralliant peuples et gouvernements à cette cause, il n'y avait qu'un pas et il fut franchi sans peine par ces hommes imbus d'idées livresques, de systèmes et de théories, par ces hommes à l'esprit simple et à l'âme pure qui composaient pour une bonne part au début le Congrès Continental. Mais il arriva que ces théoriciens un peu ingénus et très sincères furent bientôt secondés par des politiciens plus réalistes, plus conscients des avantages immédiats d'un tel système. Ainsi se forma un puissant courant d'opinion en faveur de la multiplication des ambassades. Il fallait, disaient ces partisans, porter devant les nations européennes, devant les hommes d'Etat du Vieux-Monde le débat anglo-américain, réfuter les arguments de la propagande britannique, obtenir la collaboration militaire et surtout l'appui pécuniaire (plus facile à accorder) des gouvernements européens contre la métropole britannique. Notion juste que de répondre à une propagande par une contre-propagande mais notion singulièrement déformée par ses ardents promoteurs qui, repoussant les conseils de prudence et de temporisation des Washington, Jefferson, Livingston, se lançaient avec un un zèle imprudent dans une voie nouvelle et révolutionnaire où le manque d'expérience devait bientôt se faire sentir et provoquer des échecs.

Les *constructeurs*, poursuivant le même but, témoignaient de plus de méthode. Ils faisaient valoir que se présenter auprès des cours étrangères sans en avoir reçu permission, sans avoir acquis au moins la certitude de jouir de sympathies plus ou moins avouées, c'était courir à des désastres peut-être retentissants, à des désastres qui préviendraient toute reprise d'offensive

morale là où ils seraient subis et qui nuiraient en tous cas au prestige américain en Europe. Gouverneur Morris s'exprimait pittoresquement à ce sujet : « Il faut que les Etats-Unis aillent leur bonhomme de chemin avant de s'adresser à l'étranger. » Cette tactique, taxée de fabianisme et de semi-trahison, présentait le grave inconvénient de n'apparaître point séduisante aux masses, ni même à des assemblées restreintes. La *propaganda policy*, la *militia diplomacy*, dérivée de la *militia policy* des Adams et des Lee, se présentait sous des dehors plus agréables ; elle avait aussi pour elle le fait que gagner des alliances était une inéluctable nécessité de la politique insurgente, le fait qu'il était indispensable de faire reconnaître par l'Europe au plus tôt la belligérance des Treize Etats afin d'enlever au conflit avec l'Angleterre tout caractère interne et de donner à la Déclaration d'Indépendance de 1776 sa pleine valeur.

Cette politique d'empressement fébrile n'avait certes point l'adhésion des hommes modérés et perspicaces, des hommes avertis en matière diplomatique (combien rares, d'ailleurs, au Congrès et dans les assemblées locales), mais elle n'avait pas non plus l'adhésion de ces petits partis, les uns hostiles à l'étranger et les autres imbus d'esprit colonial, de ces partis qui voulaient laisser au débat entre métropole et colonie un caractère purement anglais et qui répugnaient à y introduire, y mêler l'étranger.

Malgré cette coalition de sentiments et d'intérêts, l'opposition contre les *expulseurs* ne pouvait venir à bout de détruire ces attrayantes perspectives qu'offrait aux yeux du Congrès le clan des Adams et des Lee ; ces perspectives de puissances monarchiques versant leur or, fournissant des munitions et des vivres, envoyant des armées et des flottes pour la défense de principes républicains, pour la protection, le triomphe de la cause américaine. Combien parmi les Novangleterriens (1), les Virgi-

1. Habitants de la Nouvelle-Angleterre (terme du XVIIIe siècle).

niens ou les Caroliniens ne sentaient pas leur amour-propre délicieusement chatouillé à cette pensée et combien pensaient qu'essayer cette politique ne coûtait rien et pouvait présenter mille avantages. C'est pourquoi, au sein de l'Assemblée dirigeante comme dans le pays, la propagande à outrance était bien accueillie, soutenue par une forte majorité et triomphait sans peine des modérés, des prudents, des pessimistes et des économes.

*
* *

Pour la commodité du langage et la facilité de l'exposé, nous opposons assez artificiellement Franklin et Adams comme chefs de parti, nous parlons même de parti. Qu'on ne s'y trompe pas, les partis américains n'avaient point cette cohésion qui subsistait en Angleterre entre les fractions whigs et tories. De plus, il n'y avait point de chefs de parti, de leaders. Si Franklin occupait sans conteste une position hors de pair qui équivalait dans une certaine mesure à un *leadership* (en tenant compte du fait qu'il résidait surtout en France alors), Adams n'exerçait, par contre, qu'un ascendant plus modeste, n'était point un chef reconnu par ses coreligionnaires politiques et ne se posait nullement comme tel à cette époque, partageant avec maints de ses collègues la direction du parti des expulseurs : Arthur et William Lee, Samuel Adams, Izard, etc.

CHAPITRE III

L'EUROPE ET LA CAUSE INSURGENTE : OPINION PUBLIQUE ET CABINETS

France. — Espagne. — Puissances continentales et maritimes

Les colons de l'Amérique anglaise ressentaient en général une profonde aversion pour la France et ce n'était que la nécessité de se procurer une alliance au dehors qui avait préparé un revirement d'opinion à ce sujet, revirement surtout manifeste dans les milieux politiques. En France, au contraire, on n'éprouvait point cette haine, cette défiance qui eut été plus naturelle chez le vaincu de 1760 que chez les vainqueurs. Sans vouloir faire intervenir le thème quasi-légendaire d'une nation française anti-coloniale, on peut constater combien l'Intelligence française s'intéressait peu aux affaires coloniales, combien peu les cercles directeurs de l'opinion publique étaient avertis de ces questions. Certes il n'en était plus de même dans les groupes créoles, parmi les négociants et les armateurs, mais ceux-ci, résidant principalement dans les ports du royaume, n'essaimaient guère à Paris et moins encore à la cour. C'est pourquoi la guerre coloniale et maritime était peu populaire, pourquoi le traité désastreux de 1763 ne soulevait que peu l'opinion publique contre la Grande-Bretagne, contre les Américains. Cependant c'étaient bien ces derniers les auteurs immédiats des désastres subis dans le Nouveau-Monde, les

responsables directs de cette dernière guerre, les véritables coupables de l'exclusion du pavillon français des diverses parties du Continent américain.

C'est assurément à l'abri de ce phénomène psychologique que les Insurgents se glissèrent à Paris et se mirent à l'œuvre pour préparer cette alliance indispensable à l'existence et la sécurité de leur pays. Ils jugeaient, non sans raison, d'une haute importance de s'assurer d'une base d'opérations économique et diplomatique en Europe, d'une plus haute importance encore le fait d'être reconnu pour la première fois par une grande puissance. Or la France semblait offrir à cet égard un terrain favorable.

Deux éléments à gagner l'un par l'autre, l'un après l'autre, voilà les perspectives que présentait la grande monarchie bourbon. Le gouvernement et les salons, deux éléments distincts en apparence, deux facteurs qui exerçaient une mutuelle réaction. Les salons constituaient le lieu par excellence où se formait et se déformait l'opinion publique ; conséquence naturelle d'un régime d'absolutisme, d'un régime qui excluait toute assemblée politique et tout organe de consultation nationale. Des salons émanaient gazettes, revues et pamphlets, bruits et nouvelles qui, transmis aux provinces et à l'étranger, représentaient ce que décidait l'élément intellectuel et mondain de la France.

Le gouvernement de Louis XVI était partagé quant aux affaires d'Amérique entre la sympathie et l'antipathie. Le roi restait neutre, placide, indifférent, en dehors de la politique active. Les secrétaires d'Etat formaient deux clans : les belliqueux en groupe compact ; les pacifiques constituant une gamme d'opinion. Vergennes, le ministre des Affaires Etrangères, inclinait au maintien de la paix — au moins pour un certain temps. Homme consciencieux, peu ami des systèmes inaugurés ou pratiqués par Choiseul (systèmes continental autrichien et maritime espagnol) il était dominé par un esprit de prudence qui tournait à la timidité et à la

circonspection la plus fâcheuse. Il savait fort bien que la France, entraînée dans deux cercles d'alliance l'une continentale avec l'Autriche, l'autre maritime avec l'Espagne, risquait pratiquement d'être mêlée à tout instant aux conflits résultant de l'équilibre continental instable et de l'ambition de Joseph II : règlement de la succession bavaroise, rivalité austro-prussienne, statut polonais consécutif au partage de 1772, éventualité d'un démembrement de l'empire ottoman. Or, toute guerre avec l'Angleterre supposait une paix stable sur le continent. Vergennes, bien que tiède ami de l'alliance autrichienne, estimait impossible de rompre cette alliance et impolitique de s'abstenir de toute participation à un remaniement européen. De plus, son caractère de prudence et de timidité l'incitait à ne se prononcer à l'égard des Américains qu'en toute assurance de la sincérité de leurs sentiments d'indépendance et en toute connaissance de l'étendue de leurs ressources. Mais aussi ce même caractère le poussait à se rallier à l'opinion de la majorité de ses collègues, dès qu'une telle majorité se formait. Surtout son tempérament d'ambitieux à froid, d'ambitieux circonspect lui faisait accepter la perspective d'une guerre facile qui lui assurerait sur le roi et les autres ministres l'ascendant le plus permanent.

Turgot, qui était à la tête du Département des Finances, au contraire, était résolument hostile à tout secours fourni à la cause insurgente. Il connaissait l'état lamentable des finances royales, qui ne permettait nullement une politique d'aventures et de dépenses et qui contraignait à une politique de stricte économie ininterrompue. Le budget s'équilibrait à grand'peine sans que les déficits antérieurs fussent amortis même légèrement ; toute dépense extraordinaire était sûre de ne trouver aucune contre-partie en recettes ordinaires ou extraordinaires. D'avances, peu ou point si bien que trouver des subsides ou obtenir des crédits pour faire face à une guerre de longue haleine était demander à

un pays épuisé fiscalement un sacrifice impossible ou tout au moins dangereux pour le régime.

Les hommes d'Etat français peu partisans de la rupture avec la Cour de Londres n'étaient point sans avoir pour les soutenir une partie de l'opinion publique. Ils pouvaient compter sur les esprits timides ou sages qui s'effrayaient d'une politique d'aventures et qui songeaient avant tout à la prospérité économique, plus encore sur les coteries anglophiles qui existaient à Versailles et à Paris. De ces amis de l'Angleterre, les uns l'étaient par conviction mais d'autres l'étaient par intérêt et l'insinuante propagande britannique pouvait s'appuyer sur maints agents secrets que même l'ambassadeur lord Stormont ne soupçonnait pas. L'influence de ces coteries n'était pas nulle et l'un des frères du roi n'affichait-il pas une sympathie marquée pour les constitutions ou les mœurs d'Outre-Manche.

Si les ministres pacifiques disposaient d'excellents arguments et de puissants appuis, leurs collègues belliqueux en manquaient moins encore. Ils invoquaient la favorable opportunité de pratiquer une politique de revanche contre une Angleterre affaiblie et divisée, avec le secours des colons britanniques révoltés et celui de l'Espagne, liée à la France par le Pacte de Famille. D'ailleurs, ils pouvaient compter sur certains éléments de l'opinion publique faciles à rallier au nom de la grandeur nationale et, bien plus, ils avaient deux alliés dans les sphères officielles : les bureaux et le parti de l'argent.

Les bureaux étaient puissants ; or ils étaient acquis aux idées de guerre. Les commis du Roi, tant à la Guerre qu'aux Affaires Etrangères, avaient été dressés à l'école de Choiseul à élaborer des plans de campagne contre la Grande-Bretagne, plans en lesquels non seulement l'Espagne intervenait au premier plan mais les Américains eux-mêmes étaient appelés aussi à jouer un rôle plus effacé que celui que les circonstances leur attribuaient en 1777. Le respect des traditions, la véné-

ration des combinaisons laborieusement échafaudées, concouraient à faire des bureaux administratifs des partisans singulièrement actifs et efficaces de la politique de revanche anti-britannique. Ils étaient secondés dans cette voie par un groupe d'hommes à l'influence grandissante parmi la cour : le parti des traitants, des financiers, voyait dans une guerre maritime une ère de spéculation et de profits. Sans doute, il y avait des timides, prêts à se contenter des bénéfices obtenus en ravitaillant les insurgents mais la plupart préféraient à la neutralité prudente une belligérance franco-espagnole qui permit de fructueux marchés, des emprunts à beaux intérêts et des opérations de contrebande à splendide rendement.

L'action directe des Américains sur les bureaux et les ministres ne pouvait qu'être nulle en raison du tempérament froid et circonspect de Vergennes mais, grâce à des liaisons de salon, il n'était pas impossible d'entrer en contact avec les hauts commis et de les attirer, tout comme les gens de Parlement, dans le clan des amis des Bostoniens. Aborder les traitants et les gagner aux vues insurgentes était plus aisé. Quant à gagner l'opinion publique, il suffisait d'adresse et de doigté ; la conserver était chose plus difficile. Mais pour parvenir au premier de ces buts, il fallait jouer avec habileté de certains facteurs psychologiques.

Tout d'abord la curiosité, le goût pour l'exotisme qui dominait la société raffinée du XVIIIe siècle. Ce goût était alors ravivé par les théories de Rousseau sur la nature, par les écrits de Voltaire et de maints écrivains ; toutefois il trouvait difficilement matière à s'exercer. Les ambassades persanes et turques étaient rares, les récits sur la Chine ou la Laponie lassaient les lecteurs. Le Nouveau-Monde offrait un domaine neuf, encore peu exploité depuis les temps de Law et de la Compagnie de Louisiane. Aussi la population française devait-elle accueillir avec curiosité et sympathie ces insurgents, ces Bostoniens qui, aux yeux du

public, n'étaient guère plus que des Iroquois ou des Hurons blancs ou à tout le moins des trappeurs, très proches du bienheureux état de nature. Le costume de Franklin, qu'il fut élaboré ou qu'il fut le résultat d'habitudes, obtint un vif succès et provoqua une considérable sensation à Versailles. Le fait de lancer dans les milieux élégants une mode était un symptôme de triomphe et un gage de popularité, voire même de succès.

D'autre part, les salons étaient en général caractérisés par l'esprit frondeur qui s'y donnait libre carrière, par cet esprit où se mélangeaient la tradition et le modernisme (tradition représentée par les privilèges parlementaires, le modernisme par les principes et systèmes des philosophes, encyclopédistes et physiocrates). L'esprit de critique et d'opposition était souvent poussé si loin qu'être mal vu du gouvernement officiel était un passeport efficace auprès des petites coteries mi-politiques, mi-mondaines qui exerçaient une influence souvent grande quoique occulte.

Les premiers délégués du Congrès Continental, Silas Deane arrivé à Paris en mars 1776, Franklin en novembre 1776, John Adams plus tard en 1777, se voient l'objet d'une vogue qu'ils surent entretenir et développer. Aussi cette vogue ne fut pas un engouement passager durant un hiver ; conservée habilement pendant deux années, elle fut après 1778 avivée du fait de la guerre contre l'Angleterre, de cette guerre qui faisait des Américains les alliés de la France et maintenait à l'ordre du jour les affaires du Nouveau-Monde. Cette vogue d'ailleurs fut due en une large mesure à des éléments très personnels.

Franklin fut le grand metteur en scène de cette propagande qui finalement devait aboutir à l'alliance de 1778. Il sut faire jouer tous les ressorts d'un esprit habile et défié : s'il ne fut pas toujours l'auteur de brillantes initiatives, il sut en tirer parti pour le plus grand profit de la cause nationale équipée de La-

fayette, etc.) Il eut le talent de tenir la scène sans défaillance, renouvelant son rôle et l'adaptant sans cesse, réalisant ce tour de force de ne point lasser le public le plus difficile à satisfaire et le plus changeant du monde. Franklin arrivait précédé d'une certaine réputation ; il parvint non seulement à ne point décevoir ses admirateurs mais encore à réchauffer leur enthousiasme. Pour les uns, il était l'homme de science capteur de la foudre, pour les autres le philosophe bonhomme, pour d'autres l'ennemi de la tyrannie et le fanatique défenseur des libertés publiques; pour tous, il était l'homme simple, l'homme de la nature, le patriarche, homme de famille montrant sans orgueil des vertus paisibles, l'apôtre du foyer. En un temps où les paroles de Rousseau imprégnent les esprits, où les âmes sensibles s'épanchent en toute occasion, comment ne pas être attendri par la vue d'un vénérable vieillard venant défendre son pays, appuyé sur le bras d'un de ses petits-enfants (William Temple Franklin)(1), tableau déjà reproduit par Greuze. L'homme politique ne transparaît guère dans cette vie dont les moindres détails séduisent les Parisiens : la résidence à Passy d'un accès facile, les visites à la cour sans cérémonial, les entretiens philosophiques, les rapports avec Voltaire et les physiocrates.

Propagande insinuante, lente mais sûre, qui réveille l'animosité contre la Grande-Bretagne, qui suscite la sympathie pour les Etats-Unis, qui ébranle sans merci l'anglomanie introduite à la cour par le propre frère du roi, par le comte d'Artois. Cette mode qui gagnait l'aristocratie et atteignait la haute bourgeoisie, s'atténue progressivement. Le courant favorable aux insurgents appuyé par les salons, la littérature, la presse clandestine rompt sans bruit les barrières si bien que la reine est amenée naturellement à négliger les avis de son frère Joseph II qui la mettait en garde contre

1. Fils du fils naturel de Franklin qui avait été gouverneur royal du New-Jersey

les conséquences d'une alliance franco-américaine tandis que les frères du roi et leurs entours doivent par opportunisme mettre quelque sourdine à leur anglophilie.

Du reste, Franklin, tout en entretenant sa popularité, ne néglige pas les côtés plus pratiques de sa mission : il parle politique avec les entours de Vergennes, finance et commerce avec les traitants et les négociants. Il travaille activement à convaincre les gouvernants de la nécessité de soutenir par des subsides et une alliance la cause américaine ; tout en négociant, il conclut des affaires privées et assure le ravitaillement en contrebande de guerre des armées de Washington (Beaumarchais). S'adaptant à la mentalité de Vergennes, il ne brusque rien, graduant savamment ses demandes et utilisant pour ses desseins les maladresses du Cabinet de Saint-James et les succès militaires de Washington. C'est ainsi qu'il obtient successivement des avances en argent, des complaisances pour l'envoi de munitions et de matériel de guerre. Enfin l'annonce de la capture d'une armée anglaise à Saratoga (17 octobre 1777) brise les derniers obstacles, lève les ultimes hésitations et décide la Cour de Versailles à signer un traité d'alliance et une convention commerciale (février 1778) avec les Insurgents.

Ce résultat est dû principalement aux efforts et à la personnalité de Franklin, cette personnalité que ne remplaçaient ni les pamphlets les plus éloquents, ni les manœuvres les plus subtiles. Un incident caractéristique souligne ce fait et montre la nature de la popularité dont jouissaient les Américains. John Adams, chef de parti influent au Congrès, un des leaders du Massachussets, fut, en arrivant à Paris comme Commissaire aux Négociations, agréablement surpris d'être l'objet de maintes attentions délicates. Quelle fut sa stupeur, son dépit lorsqu'il constata que ces compliments flatteurs, ces invitations cordiales s'adressaient à un homonyme, non point même à Samuel Adams

mais à un Adams assez obscur qui avait contribué avec quelques volontaires à chasser les Anglais de Boston en 1770 et qui avait publiquement défié le roi Georges. John Adams dut avouer n'être que parent de ce héros et cette révélation lui coûta une bonne part de sa popularité. De lion recherché par la société, il tomba au rang de simple Américain au rôle politique totalement ignoré. Eclipsé par Franklin, il souffrit en son amour-propre de cette méprise et cette aventure dut contribuer à lui faire prendre en dégoût l'alliance française.

Avec l'année 1777 Vergennes sentait à la fois son crédit s'affermir au sein du cabinet et son goût belliqueux s'accentuer. Turgot, pacifiste de par le déficit du Trésor, n'avait-il pas été renvoyé et le Génevois Necker sous le couvert d'un contrôleur général ne venait-il pas offrir de recourir aux ressources infinies de l'emprunt. Intrigues de politique intérieure et propagande américaine agissaient dans le même sens si bien que l'éventualité d'une guerre maritime était approuvée par le gouvernement français. N'était-ce pas aussi une occasion de faire diversion aux embarras de la monarchie.

Pourtant si le désastre anglais de Saratoga était un encouragement, des difficultés diplomatiques apparaissaient en Europe et semblaient ne plus laisser à la Cour de Versailles toute liberté d'action. La question de la succession bavaroise s'ouvrait, mettant en jeu l'équilibre des forces dans le corps d'Empire et mettant à l'épreuve l'alliance austro-française. Par ailleurs, l'Espagne venait de régler l'affaire du Saint-Sacrement avec le Cabinet de Lisbonne et, terminant une guerre coloniale, se montrait peu empressée, même au nom du Pacte de Famille à rouvrir une guerre à la fois européenne et coloniale contre l'Angleterre. Vergennes, du reste, s'était attaché à énerver l'alliance espagnole à laquelle il était aussi peu favorable qu'à l'alliance autrichienne. Malgré la fragilité de ses appuis diploma-

tiques, il allait se risquer en un conflit redoutable confiant dans les forces insurgentes et dans l'affaiblissement de l'Angleterre.

Le gouvernement de Louis XVI s'étant peu à peu rallié à l'unanimité au parti de la guerre en dépit de la détresse financière, il y eut bientôt communion entre la France officielle et la France privée après une période de deux années, période d'attente pour les dirigeants, période d'enthousiasme pour la nation.

*
* *

Dans la monarchie hispanique, il en allait tout autrement : absence complète de sympathie pour les insurgents quoique ceux-ci fussent prêts à déployer leurs talents de séduction dans la péninsule et eussent tenté de les exercer. Au sud des Pyrénées, point de Parlements turbulents, point d'opinion publique passionnée des affaires diplomatiques ; ce n'est point qu'il n'y ait pas de mouvement libéral et intellectuel mais ce mouvement procède d'emprunts faits à l'étranger et ne revêt guère, hormis dans un domaine mi-administratif et mi-religieux, de caractère national. La grande politique, la diplomatie constituent en Espagne un terrain clos où évoluent de rares initiés, un terrain qui échappe à l'action des réformateurs philosophiques.

En outre, la situation internationale du royaume diffère de celle de la France. Charles III a bien pris part à la guerre maritime de 1761 à 1763 mais il a fait figure d'auxiliaire; il a été battu sur mer, il a perdu des colonies, il a été humilié par le traité de Paris. La nation espagnole cependant a ressenti infiniment plus que la nation française les conséquences de cette paix malheureuse mais le mal est de nature plus morale que matérielle. Les pertes territoriales se résument en la cession de l'incolonisable péninsule de la Floride ; la somme qui complète la rançon de Manille n'est point près d'être versée dans les coffrés anglais. Ce qui anime

le peuple espagnol contre la Grande-Bretagne, c'est la pensée d'avoir été vaincu, d'avoir vu Cuba et les Philippines aux mains de l'ennemi, c'est aussi l'espoir de la revanche. Au sud des Pyrénées on est plus belliqueux qu'au Nord et cependant le Cabinet de l'Escurial refuse obstinément de conclure une alliance avec les insurgents et même de recevoir leurs délégués.

Paradoxe de pure apparence. Charles III comme ses ministres ont compris l'avantage d'affaiblir l'Angleterre grâce au soulèvement des Treize Colonies ; ils témoignent clairement de cette opinion en acceptant de contribuer pour une part au paiement des subsides qu'a promis la Cour de Versailles. Ils versent dans ce but quelques millions de réaux mais est-ce à dire qu'ils encouragent la cause américaine ? Ils encouragent une insurrection et non un mouvement d'indépendance. Bien au contraire, ils redoutent la formation dans le Nouveau Monde d'un état indépendant et leurs vœux seraient comblés si le gouvernement de Londres triomphait en dix ans de ses sujets rebelles.

A Madrid, on redoute fort l'apparition d'une république américaine pour deux raisons. L'une de celles-ci est immédiate : le nouvel état sera fatalement limitrophe des possessions espagnoles, que ce soit sur le versant des Alleghanys ou dans la plaine mississipienne ; il fera naître d'inévitables conflits qui, dans le passé, étaient peu graves et rares car l'Angleterre regardait avec une certaine indifférence la Louisiane Orientale soustraite par elle-même à la colonisation — conflits qui deviendront aigus, constants et vitaux pour un gouvernement installé sur le sol américain et peu enclin à se laisser détourner de ces problèmes territoriaux. Déjà les colonies transgressaient l'ordonnance métropolitaine interdisant tout établissement entre Appalaches et Mississipi ; inévitablement les Etats-Unis, poussés par l'ambition, allaient tenter de déborder leur frontière montagneuse et de s'étendre d'un seul coup jusqu'au Mississipi. Dans ces conditions que ferait le

Cabinet de l'Escurial si jaloux de conserver intacte sa Louisiane, si empressé à établir un régime de monopole sur la grande artère fluviale s'étendant des Grands Lacs au Golfe du Mexique !

L'autre mobile était d'ordre moral : si les rebelles triomphaient, ne serait-ce pas d'un déplorable exemple pour la cause des souverains, la cause des métropoles ; le système du monopole colonial ne tombait-il pas à bas en même temps que le *Stamp Act* du fait de cette insurrection de la Nouvelle Angleterre et des régions voisines. Précédent désastreux ! L'Espagne, plus que les autres nations coloniales, pouvait craindre la contagion de ces principes révolutionnaire. Ne pouvait-elle craindre que dans ses vice-royautés et capitaineries générales, les événements des Etats-Unis n'eussent un éclatant retentissement en dépit des mesures préventives prises. Ce serait un encouragement aux idées subversives qui gagnaient cette élite créole assez comparable sous certains rapports à la bourgeoisie de Nouvelle Angleterre ; l'Intelligence hispano-américaine ressentait un malaise vague qui pouvait se traduire par quelqu'agitation politique tandis que les indigènes turbulents des vice-royautés mexicaine et liméenne seraient prêts à profiter des troubles. A ce sujet, le Cabinet de l'Escurial s'effrayait à juste titre de la propagation d'idées républicaines, anti-monarchistes, anti-métropolitaines, anti-monopolistes, de ces idées que le succès des Insurgents ne manquerait pas de répandre dans toute l'Amérique hispanique. Des incidents significatifs n'étaient-ils pas survenus en maintes Audiencias du Mexique et de Terre Ferme ; le souvenir d'une tentative de République Louisianaise en 1767 restait présent à l'esprit des dirigeants espagnols.

L'avantage de vaincre l'Angleterre, de venger l'honneur national, de recouvrer les Florides et de gagner quelques îles ou lambeaux de territoire, présentait une contre-partie grosse de conséquences. C'est pourquoi le gouvernement madrilène souhaitait avant tout l'éter-

nisation de la Guerre d'Amérique et le succès final mais péniblement acquis de la mère-patrie. Peut-être à l'heure où se jouerait entre métropole et colonies le dernier acte de la tragédie, alors une intervention de l'Espagne permettrait d'effacer la honte du traité de 1763 et de récupérer les Florides, voire même d'obtenir la Louisiane Orientale.

La vague d'enthousiasme qui souleva la nation française et qui détermina Vergennes à signer au printemps de 1778 traité d'alliance et traité de commerce avec les Insurgents vint détruire ce programme caressé par les hommes d'état espagnol (Galvez, Florida-Blanca) et fut, par suite, fort mal apprécié au Sud des Pyrénées. Le Pacte de Famille devait jouer et la monarchie ibérique ne pouvait se soustraire aux obligations naissant de cet accord. Elle résista d'ailleurs aussi longtemps que possible à l'entraînement de la Cour de Versailles. Vainement prévenait-elle toute infiltration de la propagande insurgente, vainement avait-elle recours à la médiation entre France et Angleterre (négociation du marquis d'Almodovar à Londres, 1778-1779). Il lui fallut signer un traité d'alliance avec la France le 12 avril 1779, signer à contre cœur alors qu'elle désirait si ardemment la revanche contre l'Angleterre : étrange revirement dû à l'interposition de la république américaine dans le conflit et à un choix malheureux de l'heure de la rupture. Par une étrange conséquence de la situation, elle souhaitait son propre succès en même temps que la défaite de l'allié de son allié mais elle ne considéra jamais comme son allié les États-Unis. Son programme militaire : reprise de Gibraltar et des Florides, occupation de la rive gauche du Mississipi, trahissait ses préoccupations diplomatiques, se révélait égoïstement national.

Le gouvernement espagnol était donc hostile aux insurgents. La nation était plutôt indifférente envers ceux-ci, suivant la voie tracée par les dirigeants. Elle n'avait point d'attrait pour l'exotisme, étant saturée de

colonies : elle ne connaissait point l'opposition systématique au souverain ou à la politique officielle. Sur quelques questions de religion ou d'administration, il y avait des opposants mais ceux-ci jugeaient prudents de ne point mener trop ouvertement la lutte. En outre, il n'y avait point une organisation de salons, une domination de l'Intelligence adonnée aux problèmes philosophiques ou économiques. Toutefois, sur un point, la nation témoignait de ses sentiments, sentiments conformes à ceux du gouvernement. Elle ne désirait point en 1778 faire la guerre, surtout contre un adversaire aussi redoutable que l'Angleterre. Les campagnes contre le Portugal à propos du Saint-Sacrement et du Rio San Pedro avaient en 1777 absorbé toutes les ardeurs belliqueuses. Peuple et gouvernants jugeaient nécessaire de vivre en paix quelque temps.

Ce n'est pas toutefois qu'il n'y eut point d'Espagnols favorablement disposés envers la cause américaine, mais ces hommes ne formaient pas un parti solidement groupé et puissant à la cour. Il en était certes qui tenaient des fonctions importantes ; l'un d'entre eux était un ancien ministre, chef avoué de l'opposition, le comte d'Aranda, exilé à l'ambassade de Paris. Fût-ce disposition naturelle de son esprit ou fut-ce le résultat du contact avec Franklin, le comte se montra chaud partisan de la guerre et avocat discret de la cause insurgente. Il fréquentait ostensiblement la délégation du Congrès mais il ne put vaincre la répugnance de son maître ou du ministre Florida Blanca à nouer des rapports étroits et amicaux avec ces Etats-Unis en lesquels les gouvernants d'Espagne voyaient un brûlot attaché au flanc de l'empire d'Ultramar.

*
* *

Sur le reste du continent, la situation est plus tranchée encore. Quels que soient les pays, qu'il y ait liberté de presse et régime démocratique ou oligarchique comme aux Provinces-Unies et en Suisse, qu'il

y ait despotisme voilé ou autocratisme absolu comme en Russie, en Prusse ou dans l'Empire, les peuples ignorent la cause américaine, ne s'intéressent à la Guerre d'Indépendance qu'en fonction des cours de fret ou des fluctuations de valeur des marchandises. Les nouvelles transmises par les gazettes soulèvent quelque curiosité mais ne suscitent ni commentaires, ni débats entre deux camps d'opinion opposée. Restent les gouvernements. Là se trouve toute une gamme d'appréciations mais une gamme qui demeure en la tonalité de grisaille car nul cabinet ne fait montre officiellement d'inclination pour les insurgents, la neutralité étant pour les uns mol oreiller, pour les autres bon bouclier.

En Prusse, Frédéric II éprouvait par rancune quelque plaisir à voir son ancien allié l'Angleterre se débattre dans les embarras coloniaux mais il n'éprouvait par contre-coup aucune sympathie pour les Américains. Il tenait, au contraire à retirer le maximum d'avantage d'une neutralité profitable aux points de vue commerce et navigation. N'avait-il pas besoin de favoriser l'expansion économique de son royaume ruiné par vingt ans de guerre, envahi au cours de la lutte contre une coalition européenne. La marine prussienne pouvait prendre quelque développement dans la Baltique et suppléer dans une certaine mesure les bâtiments anglais menacés de capture au delà des détroits danois ; l'occasion était bonne d'entrer en concurrence avec le commerce et la navigation britanniques. Aussi le roi tenait-il à rester en dehors du conflit et à ce sujet répondait au vœu de son peuple. Il refusa au Cabinet de Saint-James de lui louer des soldats pour les campagnes du Nouveau Monde et, d'autre part, interdit aux corsaires insurgents de violer la neutralité prussienne en se servant du port d'Emden en Frise à l'ouverture de l'Ems, comme d'une base de ravitaillement et d'un siège de cour des prises. Au reste, s'il toléra quelque temps la présence dans sa capitale d'un envoyé américain, Arthur Lee, il ne donna à ce dernier aucun sujet de satisfaction et

l'invita indirectement à s'éloigner promptement, traitant cet incident comme un fait sans portée dans ses entretiens avec le ministre du roi Georges.

Dans les autres cours germaniques, il y avait encore moins d'intérêts suscités par le conflit mettant aux prises les puissances maritimes. La neutralité était de rigueur. A Vienne, l'Empereur Joseph II témoignait d'un esprit d'opposition envers les insurgents, refusant de recevoir leurs délégués et prodiguant à sa sœur Marie-Antoinette par l'intermédiaire de l'ambassadeur Mercy-Argenteau des conseils d'abstention, dénués d'effet d'ailleurs. C'est qu'il voyait avec dépit le Cabinet de Versailles, son allié, se détourner vers les entreprises maritimes et épuiser ses forces dans une lutte qu'il jugeait vaine ; il n'avait certes pas à se louer de l'alliance française dans le règlement de la succession bavaroise mais il eut désiré néanmoins pouvoir disposer de cette aide et exercer par le moyen de la reine une influence sur la politique française. Quant aux états de la péninsule italienne, ils se tenaient, autant que les membres de l'Empire, à l'écart de cette conflagration dont les effets ne se faisaient guère sentir en Méditerranée Centrale et Orientale.

Les Provinces-Unies, puissance à la fois maritime, commerçante et coloniale, ne pouvaient faire preuve d'indifférence pour une guerre qui embrasait tous les océans, gênait les transports par mer et se déroulait à proximité des eaux territoriales de la république. Toutefois le système de gouvernement contribuait avec le bariolage et la diversité des partis à imposer une attitude de neutralité, attitude qui convenait fort au tempérament national. D'un côté, il y avait le parti stathoudéral très anglophile auquel s'opposait un parti français recruté parmi l'aristocratie et la bourgeoisie mais il y avait aussi les clans germaniques, les libéraux et toutes les formes de neutralité étaient préconisées depuis la neutralité stricte et passive jusqu'à la neutralité de défiance envers tous les belligérants caractérisée par

un programme de ligue internationale pour la protection du commerce neutre, jusqu'à la neutralité bienveillante pour l'une de ses nations en guerre. Toutefois aucun parti ne semblait marquer une sympathie même lointaine pour la cause américaine ; les Etats-Unis étaient ignorés, mal appréciés par les placides et pratiques Néerlandais, soucieux avant tout de maintenir leur intégrité métropolitaine et coloniale, jaloux aussi de préserver leur commerce et leur marine. Par suite, aucun esprit d'aventure, aucun goût pour le risque ne se manifestait aux Etats-Généraux ou dans les assemblées provinciales. Aussi toute proposition américaine d'alliance ou de subsides n'avait chance d'être agréé par l'ensemble de ce pays commercial, même au cas où les stathoudériens n'eussent point fait une opposition acharnée à un tel projet.

Au Danemark, la politique de neutralité triomphait également bien qu'au sein du cabinet il y eut des éléments très favorables à la Cour de Londres. Le ministre des Affaires Etrangères, Bernstorff le jeune, moins ardent que son père à pratiquer une neutralité de protection conjointement avec la Suède, entendait rester à l'abri de tout conflit mais ses sympathies n'allaient nullement aux Américains. Il ne cachait point ces sentiments et ainsi le ministre de France à Copenhague, le marquis de Vérac, pouvait mander au comte de Vergennes le 7 janvier 1777 : « Sur les démêlés de l'Angle-« terre avec ses colonies... il [Bernstorff] est entièrement « quant au fond contraire aux Américains et m'a dit « plusieurs fois qu'ils n'avaient pu sans infraction aux « droits les plus sacrés briser les liens qui les unissaient « à leur métropole ; on ne peut embrasser la cause du « ministre anglais avec plus de chaleur et d'une manière « plus soutenue. Il a la plus grande idée du lord North, « de ses talents et même de son génie et ne paraît pas « effrayé de la dette énorme qu'il fait contracter à la « nation, persuadé que son esprit fertile en ressources « lui fournira l'expédient pour sortir de ce labyrinthe.

« Quant au succès de la guerre, quoiqu'en général il « pense que l'avantage en restera aux Anglais, il voit « encore toutes les difficultés qu'ils auront à surmon- « ter et renferme sa façon de penser dans ces deux mots : « Savoir que les Anglais s'y sont pris trop tard pour « faire rentrer leurs colonies dans le devoir et que les « Américains s'y sont pris trop tôt pour afficher leurs « prétentions à l'indépendance... (1) »

L'extension de la guerre à des puissances européennes, les succès des insurgents n'altèrent point l'opinion du ministre danois. Pourtant le libre passage des détroits constituait une question internationale, question d'une haute importance pour les Anglais dont tout le commerce baltique pouvait être ruiné par une fermeture des Belt ou cueilli par des corsaires ennemis embusqués dans le Skager Rak. Aussi l'envoyé britannique à Copenhague, M. de Laval, veillait-il avec un soin jaloux à ce qu'aucun bâtiment ennemi ne vint interrompre ce trafic. « Les relations des insurgents « avec le Danemark, écrivait M. de Vérac en juillet « 1777, sont on ne peut moins étendues et je ne sache « pas qu'il ait paru dans le port de Copenhague un « seul de leurs vaisseaux dans le courant de cette « année... M. de Bernstorff n'est point partisan de la « cause des Américains ; si cependant les circons- « tances déterminaient ceux-ci à fréquenter les ports « de Danemark et à y établir un commerce, j'ai lieu « de croire que ce ministre ne s'y opposerait point ou « que son opposition serait inutile... » (2).

En fait, Bernstorff ne devait avoir aucun rapport politique avec le Congrès américain, ce gouvernement n'appliquant point à la monarchie danoise sa politique de propagande, les commerçants ne songeant point

1. *Vérac à Vergennes*, 7 janvier 1777. A. E. Danemark, vol. 161, f. 8-9.
2. *Vérac à Vergennes*, 29 juillet 1777. A. E. Danemark, vol. 161, f° 149. Après 1778, le chargé d'affaires de France Caillard signalait l'esprit anti-américain de Bernstorff et rapportait le propos significatif du ministre de Christian VII : « Nous sommes neutres, nous le sommes dans toute la force du terme. »

à créer un courant d'échanges avec ce pays et les corsaires insurgents n'osant s'aventurer dans les Détroits baltiques. Tout au plus eut-il à s'occuper du séjour à Copenhague d'un aventurier américain, agent suspect, Stephen Sayre, et, en cette occurrence, s il ne déférât pas servilement aux vœux de M. de Laval, du moins observa-t-il la neutralité et invita-t-il par mesure de police l'Américain à quitter le royaume.

La Suède n'avait guère de façade maritime que sur une mer intérieure ; elle était donc moins exposée à la visite de navires américains et avait moins de raison que le Danemark de sortir de la neutralité ou de se préoccuper des Etats-Unis. N'était-elle pas absorbée par ses combinaisons baltiques. De plus, Gustave III, quoique libéral de réputation, se montrait fidèle à la cause des rois et blâmait sévèrement l'insurrection des colonies. Telle était l'impression que l'ambassadeur de Louis XVI, le comte d'Usson transmettait à sa cour, avouant qu'il n'y avait nulle chance de ramener le roi de ses antipathies quoique la France, alliée et banquier de la Suède, put exercer à Stockholm une légitime influence (1).

Quant au Portugal, son attitude était dictée à la fois par son alliance traditionnelle avec la Grande-Bretagne et par sa crainte séculaire d'une agression espagnole. Dans ses conditions, il était peu probable que cette cour se hasardât à reconnaître les insurgents. Le représentant danois à Lisbonne pouvait signaler en juin 1778 la présence d'un commissaire américain et conclure en ces termes : « Cette démarche de la part « des insurgents paraît toute naturelle et je crois bien « que le Portugal pour ses propres intérêts ne saurait « se dispenser de prendre ce parti avec le temps mais, « comme il a bien plus des ménagements à garder là-« dessus que les autres puissances, il ne se déclarera « selon les apparences pas si vite et voudra pour plus

1. *D'Usson à Vergennes*, 20 avril 1779. A. E. Suède, vol. 270, f° 154.

« de sûreté attendre la résolution finale des Anglais « mêmes, avant que de déclarer la sienne... » (1).

Ces pronostics ne devaient être nullement vérifiés par les événements. Au successeur de Pombal, la prudence était dictée par la faiblesse du pays, par la nécessité de préserver le Brésil des attaques espagnoles et des funestes effets d'une rupture de communications avec la mère-patrie, par l'obligation de trouver des débouchés aux vins, seul produit d'exportation. Aussi le gouvernement portugais pouvait-il moins encore se hasarder à mécontenter son puissant protecteur et allié par une reconnaissance des Etats-Unis aussi intempestive qu'inutile. S'il se permit d'entrer dans la Ligue des Neutres, ce fut en 1782 à la veille de l'armistice général, c'est-à-dire à un moment où cette Ligue devenait sans objet pratique.

En définitive, l'opinion publique européenne se montrait partout, sauf en France, indifférente ou hostile envers la cause de l'Indépendance Américaine. Les gouvernements pour la plupart observaient une attitude de désintéressement ou parfois d'animosité. Les Cours de Madrid et de Berlin éprouvaient à l'égard des Insurgents une sympathie négative, considérant ceux-ci avec faveur en tant qu'agent destructeur de la puissance britannique, avec méfiance en tant qu'agent créateur d'une république indépendante. Seul le Cabinet de Versailles avait, dès le début du conflit, manifesté quelqu'amitié pour les Américains et, après quelque temps d'attente, avait fini par témoigner de sa confiance en l'avenir des Etats-Unis, concluant avec eux traité d'alliance et convention commerciale.

1. *Johnn à Bernstorff*, 2 juin 1778. A. E. Danemark, vol. 161, fol. 362.

CHAPITRE IV

LA POLITIQUE RUSSE ET LE PROBLÈME MARITIME

1. — La Diplomatie russe au XVIIIe siècle.
2. — Commerce et Navigation russes.
3. — La Déclaration de la Neutralité Armée (9 mars 1780).

I. — La Diplomatie russe au XVIIIe siècle

Cependant parmi l'élite intellectuelle des Treize Etats on envisagea à plusieurs reprises l'entrée dans le conflit de la grande puissance slave aux côtés de la France et de l'Espagne. Ce projet était-il uniquement fondé sur des illusions, la méconnaissance des conditions politique et psychologique de la Russie, sur des bruits vagues, sur des raisons sentimentales ou reposait-il au contraire sur des données précises? Il n'était certes pas sans être le résultat indirect de l'attitude adoptée par le gouvernement de Saint-Pétersbourg depuis une quarantaine d'années.

La Russie, depuis Pierre le Grand, avait hésité entre plusieurs grandes tendances de politique extérieure. Sortir des limites tracées par la géographie et la race, devenir une puissance essentiellement européenne et se mêler aux affaires du monde occidental, ou bien se cantonner dans le rôle traditionnel de puissance slave, ennemie du musulman et héritière de Byzance, ou bien encore revenir vers la conception toute asiatique de l'état mi-laïc, mi-théocratique et s'absorber dans une auto-contemplation (1). Chacune de ces tendances

1. A noter que le panslavisme après 1880 fait fusionner l'idée de destruction de la Turquie avec celle de l'apothéose de la culture slave.

était représentée au sein de ce qui formait alors l'Intelligence russe (courtisans et dvoranes). Si Pierre le Grand engagea résolument son pays dans la voie de l'européanisation la plus indiscrète, il y eut sous ses successeurs immédiats une inévitable réaction vers une claustration quasi asiatique.

Néanmoins l'instabilité du régime amenant sur le trône des souverains d'origine et d'aspirations très différentes, il en résulta une instabilité de directives en matière de politique étrangère jusqu'au moment où la tsarine Elisabeth imprima à la diplomatie moscovite à peine existante une impulsion décisive qui devait définitivement ranger l'empire parmi les puissances européennes. Sous cette impératrice, on vit les troupes russes participer à la Guerre de Sept Ans qui embrasait le continent et les mers ; on vit le gouvernement de Saint-Pétersbourg entrer dans la coalition dirigée contre la Prusse et avoir pour alliés la France, l'Autriche, la Pologne, la Suède. Ainsi il entrait en relations, sinon étroites, du moins suivies avec les cabinets occidentaux. Le tsar Pierre III ne fit que passer sur le trône mais, durant son bref règne, ne contraria en rien cette politique de participation aux problèmes européens ; il se contenta d'esquisser un renversement d'alliance qui ne tarda pas à être paralysé. Catherine II, cédant à son tempérament orgueilleux et à son intelligence acérée, put donner libre carrière à l'européanisation de l'empire et reprendre sous une forme moins brutale et plus moderne l'œuvre du grand tsar réformateur.

Sous la tsarine, on voit se fondre en un seul deux courants d'expansion : l'un dirigé vers l'Ouest, vers la Pologne, vers l'intervention dans les affaires d'Europe Centrale ; l'autre dirigé vers le Sud, vers la Turquie et aboutissant au démembrement de cette puissance. Le parti vieux-russe, défenseur du principe d'isolement, est derechef écarté de la vie publique tandis qu'une atmosphère de libéralisme artificiel s'établissait

à la cour. La diplomatie catherinienne rompt avec les traditions de Pierre III et d'Elisabeth, avec les notions d'alliance plus ou moins intangible. Elle s'oppose à toute aggrégation trop prolongée avec un cabinet étranger, évite d'entrer en l'un des grands groupes d'alliance qui se sont formés et ont évolués de 1740 à 1770 : continentale contre maritime; prussienne contre autrichienne. Elle préfère le jeu délicat de la balance, entend réserver ses chances d'agrandissement au hasard des coups et compte vendre au plus offrant son appui au détriment des territoires de ses voisins.

Cette politique aboutissait — conséquence fatale — à permettre au Cabinet de Saint-Pétersbourg de pratiquer l'intervention en toute affaire, de paraître en arbitre dégagé de toute amitié ou de tout ressentiment, en arbitre inspiré par le Droit. Arbitre, c'est là la grande idée qui, de concert avec l'agrandissement de l'empire, domine l'esprit de Catherine II ; celle-ci sait se poser en arbitre des princes tant par satisfaction d'amour-propre que par considération très utilitaire. De là l'empressement de la Tsarine, tout en surveillant ses voisins suédois, polonais et turc, à intervenir dans les conflits mettant en danger l'équilibre de l'Europe Occidentale et Centrale. C'est ainsi que dans l'affaire de la succession bavaroise, la souveraine russe offre sa médiation entre Prusse et Autriche, qu'elle participe à ce titre aux côtés de la France à ce règlement obtenu par le Congrès de Teschen (1779).

Pourtant la Russie possède en 1776 officiellement deux alliances qui n'ont rien d'exclusif, rien de déterminant. L'une tend à devenir traditionnelle, elle est du reste inoffensive, même profitable, par suite durable. C'est l'alliance avec le Danemark conclue par le traité du 11 mars 1765, renouvelée le 12 août 1773. L'autre est toute de circonstance : c'est une entente avec la Prusse, presque un marché intervenu le 11 avril 1764. C'est d'elle qu'est né le premier partage de la Pologne mais, à peine les dépouilles adjugées à chaque

complice en 1772, les deux principaux bénéficiaires tendent à reprendre leur liberté ou plutôt c'est à Saint-Pétersbourg qu'on ressent le besoin de se détourner vers d'autres amitiés, notamment l'amitié autrichienne. L'alliance russo-prussienne s'étiole, se délie insensiblement. Aussi en 1776 la Russie est pratiquement libre de toute entrave, prête à favoriser un Etat quelconque pour le plus grand avantage de ses intérêts propres.

II. — Commerce et Navigation Russes

Si le gouvernement russe devenait au XVIIIe siècle de plus en plus partie intégrante du système européen, le pays et la nation russes restaient encore en dehors du monde connu, et pour les peuples d'Occident demeuraient un objet de curiosité. Même au point de vue géographique, on ne savait que peu de choses sur ce vaste empire et les rares notions obtenues à ce sujet étaient souvent entachées d'erreurs. L'ouverture des relations diplomatiques avec cette cour transportée sur les bords de la Néva, n'avait guère permis d'explorer cet empire ou de révéler ce qu'étaient en réalité ces Slaves. Les côtes de la Mer Blanche connues depuis le XVe siècle, celles de la Baltique peuplées de colons suédois et allemands, les confins polonais de la Russie Blanche, la route menant de Varsovie à Moscou et de Moscou à Saint-Pétersbourg, tel était l'unique domaine facilement accessible sur lequel des renseignements précis étaient fournis. Le splendide décor civilisé de Saint-Pétersbourg, celui plus barbare de Moscou étaient les seules fenêtres par lesquelles les diplomates étrangers pussent avoir des révélations sur le fonctionnement intérieur de l'empire, sur la vie de la nation. Les provinces étaient pratiquement soustraites aux regards de l'étranger par la politique des tsars autant que par les obstacles naturels au même titre que les états d'Asie.

Les colonies étrangères y étaient en nombre infime, généralement concentrées dans les capitales, les ports et les villes jalonnant les routes qui aboutissaient au double cœur de l'empire ; partout ailleurs il y avait fusion avec la population. D'ailleurs, l'émigration hors des lieux où se trouvait la cour, hors des centres d'activité commerciale, n'était guère possible, étant donné la profonde et irrémédiable différence de mœurs, de religion, de langue qui séparait les Russes des autres peuples, étant donné aussi les tendances xénophobes qui se maintenaient sous l'influence de facteurs politique et religieux dans presque toutes les classes. La nation russe n'avait guère évolué depuis plusieurs siècles, ses habitudes et ses institutions étaient demeurées figées en dépit des perturbations en sens contraire d'Ivan IV, de Boris Godounof et de Pierre le Grand.

Le fait était particulièrement frappant au point de vue économique. En matière commerciale, la Russie restait en marge de la civilisation, était en retard sur les Etats contemporains. Certes les rapports économiques n'étaient pas inexistants : à l'intérieur, ils se faisaient à une échelle modeste, chaque groupement social tendant à se suffire à lui-même en raison des rares voies de communication. En ce qui concerne le trafic extérieur, non seulement les marchands moscovites ne s'étaient point répandus sur les marchés frontières mais encore tout ce trafic était tombé aux mains des étrangers. L'activité industrielle et agricole du pays était limitée, on ne travaillait point pour l'exportation et les échanges se faisaient localement, souvent sous forme de troc. Il fallut que les négociants étrangers organisassent toute une série d'achats de récoltes ou de matières premières pour vaincre ce programme intensément national et local. La nation ne dépassait pas le stade agricole : les manufactures étaient une exception, due presque entièrement à l'initiative étrangère et elles trouvaient sur place les débouchés nécessaires. Du reste, les transports constituaient un véritable problème dont la

solution difficile prévenait l'essor même de l'agriculture et du déboisement (1).

La navigation fluviale était médiocre, celle de mer l'était plus encore car l'acquisition des côtes baltiques dégagées de glaces pendant la majeure partie de l'année était de date récente. Cette situation paralysait évidemment le commerce. Toutes les transactions importantes s'opéraient à Saint-Pétersbourg, à Arkhangel, à Riga. C'est là que se faisaient les chargements de bois, de lin, de chanvre, de goudron, principaux articles d'exportation, tandis qu'à l'intérieur, à Moscou, à Smolensk, à Toula, à Novogorod, il y avait des commissionnaires chargés de préparer les convois, de négocier les achats et de remettre les traites. Ces conditions toutes particulières expliquaient la persistance en plein XVIIIe siècle de ces associations marchandes ou ghildes si florissantes au moyen âge. Dans la masse du monde slave, le négociant, parfois russe mais le plus souvent étranger, se trouvait tout naturellement faire partie d'une caste spéciale (1).

L'importance du trafic extérieur, si elle était, après 1770, notable en certains ports, restait manifestement en disproportion avec les ressources du pays et sa population. Catherine II à l'esprit novateur devait chercher à rompre avec ces traditions vétustes et à dégager le commerce, l'industrie moscovites de cette gangue de préjugés et des méthodes périmées dues à l'action combinée d'une civilisation immobilisée et d'une politique séculaire d'isolement. Le pivot de ce genre de réforme était constituée par la réorganisation d'une marine car la tsarine, joignant vues politiques et vues économiques, voyait en la marine un instrument d'action précieux pour l'expansion en Orient et pour l'écrasement de l'empire ottoman.

L'idée d'une flotte russe était née dans le cerveau de Pierre le Grand après le conquête des provinces

1 Cf. tableaux *in fine* ; cf. METTIG, *Geschichte Russlands*.

baltiques (Ingrie, Esthonie, Livonie) sur les Suédois. Sous ses efforts énergiques un embryon de marine de guerre s'était constitué ; mais avec ses successeurs était venue la réaction en faveur de la claustration et malgré les résistances du grand amiral Ostermann, l'œuvre du tsar réformateur avait décliné, si bien que Catherine II montant sur le trône avait trouvé une marine militaire en décadence. Elle s'était attachée à lui redonner quelque éclat et quelque essor, comprenant le rôle décisif d'une escadre dans ses plans contre la Turquie. Ces chiffres montrent la fluctuation des forces navales moscovites dans la Baltique au cours du XVIIIe siècle :

1710. — 40 vaisseaux de ligne, 10 frégates, 100 petits navires, une flottille à Azov.

1734. — 14 vaisseaux de ligne, 5 frégates, 2 bombardes, rien à Azov, 4.000 marins à peine.

1762. — 15 navires de tous rangs dans la Baltique.

1775. — 20 vaisseaux de ligne, trois frégates dans les trois ports baltiques, flottille à Azov, 18.000 marins.

1790. — 50 vaisseaux de ligne, 12 frégates ; cinq bases navales et une escadre en Mer Noire (1).

Dès 1769, c'est-à-dire après six années de règne, la tsarine envoyait de Baltique en Méditerranée trois petites escadres qui paraissaient redoutables dans l'Hellespont et qui, sous la direction ostensible d'Orlof, effective de Greigh, remportaient sur les Turcs la victoire décisive de Tchesmé (8 juillet 1770). Elle entendait bien acquérir la maîtrise de la Mer Noire, profiter de l'effacement croissant du commerce vénitien dans ces parages afin de s'assurer l'hégémonie terrestre et maritime sur cette mer close et peut-être aussi sur la Méditerranée Orientale. Sous son aspect militaire ce plan se réalise progressivement. Le traité de Koutchouk Kaïnardji (1774), la convention complémentaire

1. Mettig, *Geschichte Russlands* et *Documents et Rapports* des A. E., Fonds Russie. Les chiffres donnés dans l'ouvrage de Kirchhoff : *Seemacht im Ostsee* diffèrent pour l'année 1734.

d'Aïn Ehli Quavaq donnent une façade maritime à la Russie de l'Ukraine au Kouban. L'impératrice imprime alors une rigoureuse impulsion aux armements navals sur ces côtes. Chantiers et arsenaux commencent à s'élever ; à ceux d'Arkhangel et de Cronstadt se joignent ceux de Kherson sur le Dniepr (1780), puis ceux de Taganrog, ceux de Sébastopol au lendemain de l'annexion de la Crimée (1783) et finalement ceux de Nicolaïef sur le Bug en 1789.

Toutefois cette flotte impériale n'est guère russe avant 1790. Composée de navires achetés à l'étranger ou construits dans les chantiers nationaux sous la direction d'ingénieurs étrangers, elle est montée par des étrangers : des officiers anglais et italiens pour la conduire, des matelots recrutés dans le monde entier pour la manœuvrer. Parmi les équipages de nationalité russe, il n'y a guère de Slaves, ce sont des marins baltes, germaniques, suédois ou finlandais qui les forment. Néanmoins c'est une arme que Catherine II sait employer, sait forger, sait perfectionner.

En revanche, moins de progrès sont réalisés dans le domaine de la marine marchande : c'est que là les oukases ne peuvent créer des courants d'échanges ou faire vivre des entreprises de navigation. La façade arctique offre peu de facilités à la navigation et au commerce national en raison tant du blocus des glaces pendant de longs mois que de la main-mise des Hollandais et des Anglais sur ces relations depuis le XVIe siècle. En Baltique, les conditions climatériques sont plus favorables mais les conditions commerciales le sont moins. En effet, la concurrence est âpre entre ressortissants aux puissances maritimes : Prussiens, Suédois, Danois, Hanséates sans compter derechef Anglais et Hollandais, sans compter les *outsiders* : Français, Espagnols, Portugais et Italiens. Lubeck, Hambourg, Brême, Dantzig, Rostock surtout drainent à leur profit le trafic des petits ports baltes.

La tsarine cherchait à ouvrir à ses peuples de nou-

veaux débouchés vers l'Orient. Elle élargit l'étroite fenêtre obtenue par Pierre le Grand sur la Mer d'Azov en faisant des conquêtes sur les Turcs, mais dès 1763 elle acquérait des Vénitiens le droit de navigation sur la Mer Noire, droit affermi et renforcé par le traité de Koutchouk Kaïnardji en 1774 ; la mer Noire cessait d'être un lac ottoman soumis à la domination exclusive des Ottomans. Ce n'était d'ailleurs, pour les Russes, qu'un droit assez illusoire dont le bénéfice ne pouvait être immédiat. En effet, tout était à créer en ces parages. Etre maître de la terre n'était point être maître des eaux car il fallait établir des ports, élever des chantiers, amener surtout la population à travailler, à armer les bâtiments et cette population était formée de peuplades à demi nomades et musulmanes, peu laborieuses, peu dociles, hostiles à leur vainqueur orthodoxe. Quant à amener de la Baltique des vaisseaux, c'était une œuvre chimérique étant donné l'absence de bases russes sur la route du périple de l'Europe et l'absence d'aménagements navals sur le littoral de Crimée et du Kouban. Il était plus aisé de construire une escadre de guerre qu'une marine marchande, plus aisé de discipliner des équipages que de faire naître des courants commerciaux.

C'était donc dans la Baltique que se trouvait concentrée la puissance navale russe : là se trouvait l'arsenal de Cronstadt et le port de Revel avec leurs stations, là s'exerçait l'embryon de flotte commerciale, avec de temps à autre des tentatives de grande navigation, mais même le cabotage et la navigation restreinte des Russes ne représentaient qu'une faible fraction du trafic baltique.

Cependant Catherine II multipliait les encouragements de toute nature. Elle soutenait pécuniairement une Compagnie par actions pour le commerce du Levant, modelée sur les Compagnies des Indes (1763) ; elle accordait des oukases de privilège pour la pêche et la chasse dans l'Océan Arctique, le Kamtchatka et

les régions alaskiennes. Elle recourait à toutes les mesures de protection, à tous les stimulants pour favoriser la construction de navires marchands. A Arkhangel, on comptait en 1780 cinq chantiers. L'année suivante, un oukase décidait la création de chantiers dans toutes les villes maritimes. Une Compagnie d'assurances maritimes se fondait à Riga en 1781. En même temps, paraissait une ordonnance réglementant la navigation intérieure et extérieure. Enfin, des exonérations fiscales étaient prévues pour les marchandises apportées ou emportées à bord de bâtiments russes ; les tarifs ultra-protectionnistes de la tsarine Elisabeth (tarif de 1757) s'atténuaient peu à peu, marquant une évolution vers les doctrines physiocratiques, vers le libre échange, attestant une plus juste compréhension des causes de la prospérité nationale (tarifs de 1766 et de 1782). Ces derniers prévoyaient que les produits chargés à bord de navires nationaux seraient à l'importation exonérés d'un quart des droits d'entrée, à l'exportation des trois quarts des droits de sortie. C'était là un sacrifice considérable pour un Etat qui vivait financièrement d'emprunts forcés intérieurs et d'émission de papier-monnaie (20 millions de roubles en 1774, 100 millions en 1786, 186 millions et demi en 1796 et 200 millions de dette).

On voit par là combien Catherine II voulait que son empire prît place parmi les puissances maritimes et combien elle s'attachait, pour le trafic extérieur, à doubler la voie de terre par la voie de mer (caravanes l'Extrême-Orient). C'est qu'elle comprenait l'importance de la marine de commerce pour la formation d'une marine de guerre réelle et non plus artificielle, l'importance de la marine de guerre dans la lutte contre la Turquie et l'importance du commerce extérieur dans la richesse d'un pays.

III. — La Déclaration de Neutralité Armée

Le 9 mars 1780, la chancellerie de Saint-Pétersbourg adressait à toutes les cours européennes une circulaire par laquelle elle annonçait son intention de pratiquer en matière de navigation cinq principes relatifs aux rapports entre neutres et belligérants, mieux encore de faire respecter, fût-ce par la force, ces principes à l'égard des bâtiments battant pavillon russe. Elle demandait aux cours étrangères de reconnaître et approuver ces règles, aux belligérants de les appliquer. Ces cinq principes qui formaient la Déclaration de Neutralité Armée étaient :

« 1° Que les vaisseaux neutres puissent naviguer « librement de port en port et sur les côtes des nations « en guerre ;

« 2° Que les effets appartenant aux sujets desdites « puissances en guerre soient libres sur les vaisseaux « neutres à l'exclusion des marchandises de contre- « bande ;

« 3° Que l'Impératrice se tient, quant à la fixation de « celles-ci, à ce qui est énoncé dans les articles 10 et 11 « de son traité de commerce avec la Grande-Bre- « tagne (1) en étendant ces obligations à toutes les « puissances en guerre ;

« 4° Que pour déterminer ce qui caractérise un port « bloqué, on n'accorde cette dénomination qu'à celui « où il y a, par la disposition de la puissance qui l'at- « taque avec des vaisseaux arrêtés et suffisamment « proches, un danger évident d'entrer ;

« 5° Que ces principes servent de règles dans les pro- « cédures et jugements sur la légalité des prises... (2). »

1. Ce traité commercial anglo-russe de juin 1766 s'inspirait à cet égard des Traités d'Utrecht ; étaient réputés contrebande de guerre : les canons, mortiers, armes à feu, pistolets, bombes, grenades, boulets, balles, fusils, pierres à feu, mèches, poudre, salpêtre, soufre, cuirasses, piques, épées, ceinturons, poches à cartouches, selles et brides (Traité Panine-Macartney).

2. A. E. Russie, Supplément, volume 16, f° 9.

Connaissant le vif intérêt que portait la tsarine aux questions maritimes, on eut pu s'étonner qu'elle eut attendu quatre années pour prendre une telle initiative. Depuis quatre années déjà, la guerre navale avait éclaté, gagnant peu à peu en ampleur, ne se bornant plus à un simple conflit anglo-américain et embrasant le monde entier. Le grand nombre de belligérants, la vaste étendue de côtes et d'eaux ouvertes aux opérations navales, la multiplication des croisières et des corsaires affectaient tout le trafic maritime du globe et il n'était guère d'Etat qui n'en souffrît à quelque degré que ce fût. Si les marines marchandes neutres étaient exposées à la visite ou à la capture par les belligérants, elles avaient, en revanche, l'avantage de suppléer les bâtiments de commerce de ces mêmes belligérants, bâtiments soustraits au trafic national et général ; de là une prime en faveur du transport neutre et un empressement des neutres à armer fiévreusement.

Pourtant les dangers de prise étaient singulièrement nombreux car chacune des puissances en guerre avait édicté toute une série de règlements dont la sévérité constituait une véritable surenchère. La Grande-Bretagne avait naturellement débuté en cette voie, reprenant sa législation de guerre ; elle avait interdit tout commerce avec les colonies révoltées sous peine de confiscation des marchandises et du navire transporteur (*Acts* du 2 mai 1776 et du 20 février 1777 ; Instructions du 2 mai 1776 et du 27 mai 1777) ; après l'ouverture des hostilités avec la France, elle avait rendu des instructions spéciales en date du 5 août et du 15 décembre 1778, renforçant ses prescriptions antérieures. La France n'était pas demeurée en reste de rigueur : une déclaration royale du 24 juin 1778 renouvelait une ordonnance d'août 1681 par laquelle tout transport de denrées ennemies par les neutres était prohibé et la sanction était la capture des marchandises et du navire. Il est vrai qu'une législation de dérogation intervenait le 26 juillet 1778 en faveur des Provinces

Unies et des royaumes scandinaves pourvu que ceux-ci obtinsent de l'Angleterre un régime analogue, ce qui d'ailleurs n'eut point lieu et ces dérogations ne furent mises en vigueur que par provision en attendant la réponse du Cabinet de Saint-James (1) De son côté, l'Espagne se montrait non moins impitoyable que son adversaire britannique (Instructions nautiques du 1er juillet 1779) ; pour le blocus de Gibraltar, tout navire présentant un cap qui paraissait se diriger vers ce port, était présumé vouloir forcer le blocus et comme tel réputé de bonne prise, quelle que fût sa cargaison (2).

Dans ces conditions les malheureux navires neutres étaient exposés de toutes parts à des lois également draconiennes ; exposés à la rencontre de croisières ou de corsaires peu scrupuleux, ils risquaient de ne point arriver à destination. La question de la fixation de l'origine ou de la destination des marchandises était fort délicate à régler et la liste des articles de contrebande de guerre variait singulièrement d'un pays à l'autre. La hausse des frets et plus encore des assurances était un témoignage de l'insécurité des routes maritimes en temps de guerre. Comment n'y eût-il pas en 1776 et plus naturellement encore après 1778 un concert de protestations contre les agissements britanniques qui instituaient ou justifiaient mesures de rétorsion et représailles de la part des monarchies bourbon et des Etats-Unis ?

Que les petites cours, redoutant la menace d'une agression britannique se fussent tues en gémissant ou eussent attendu avec patience une initiative hardie d'une grande puissance, rien de mieux, car l'absence de cohésion, la difficulté d'une entente entre ces victimes de la Cour de Saint-James étaient l'obstacle à une résistance efficace. Ce n'est pas qu'il n'y eût aucune velléité de s'opposer aux doctrines anglaises. Le Danemark, à cet égard, se montrait nettement

1. P. Fauchille, *La Diplomatie Française et la Ligue des Neutres de 1780.*
2. A. E. Espagne, volume 594, f° 408 (circulaire espagnole).

réfractaire à l'hégémonie de la Grande-Bretagne, étant depuis vingt ans atteint dans son commerce par les guerres maritimes. Déjà en octobre 1754, le premier ministre, Bernstorff l'Ancien, écrivait à son envoyé à Londres, Cay von Rantzau : « L'Angleterre aime fort « généreusement ses amis et pour obtenir ce titre, il « faut n'aimer que ce qu'elle aime et haïr tout ce qu'elle « hait. Son avidité à saisir le commerce et ses vio- « lences pour l'arracher où elle le peut à toutes les « nations sont intolérables (1). » Cette opinion n'avait point changé aux temps de Bernstorff le jeune et la constatation que la neutralité, au point de vue du commerce maritime, était illusoire et dommageable, se vérifiait chaque jour. Le Danemark proposait bien à son voisin le plus immédiat, la Suède, en 1778, comme en 1756, une coalition destinée à faire respecter le droit des neutres, mais défiance, crainte, hésitation faisaient que les ouvertures venues de Copenhague restaient sans effet. Au reste, il eut fallu l'intervention d'une grande puissance pour appuyer et rendre efficace la résistance des petits Etats.

Que la tsarine si engouée de navigation, si soucieuse de sa dignité, tolérât les pratiques anglaise, cela s'explique moins. Sans doute Catherine II était distraite des affaires publiques par Patiomkine, puis par le beau Lanskoï, ses favoris ; elle était soumise dans une certaine mesure à l'influence du gouvernement de Londres dont les représentants à sa cour, Oakes et Harris, étaient habiles en l'art de la propagande. Etait-ce donc que la marine russe n'apparût pas sur les grandes routes commerciales de l'Atlantique ? oui et non car s'il y avait peu de navires rigoureusement russes dans ces parages, bon nombre de navires appartenant à des Russes, à des entreprises domiciliées en Russie, en tous cas battant pavillon russe, parcouraient ces mers. Etait-ce alors que les belligérants, particulièrement l'Angleterre,

1. Thorvald Boije, *De vaebnede Neutralitetsforbund.*

par un accord tacite, évitaient de molester ces bâtiments ? Nullement, car à diverses reprises ces bâtiments étaient arrêtés ou déroutés, parfois vendus comme prises. C'est ainsi qu'en août 1778, un corsaire insurgent surgit dans l'Atlantique Nord, tombant sur un convoi de huit vaisseaux qui se rendaient d'Arkhangel à Londres ; il en capture trois, disperse quatre autres et laissa le dernier errer désemparé jusqu'à l'île Kildin. La tsarine ignorait-elle ces incidents ou n'y attachait nulle importance ? Non, car dans sa correspondance avec Grimm, elle exhale son mécontement de l'audace que montrent ces rebelles en s'attaquant à son commerce avec la Grande-Bretagne.

« Savez-vous, disait-elle, quel tort ces armateurs « américains me font? Ils me prennent des vaisseaux « marchands qui partent d'Arkhangel, ils ont fait ce « bon métier aux mois de juillet et d'août ; mais je « vous promets bien que le premier qui se frottera au « commerce d'Arkhangel l'année qui vient, il me le « paiera cher, car je suis pas frère G [ustave III de « Suède] : on ne me joue impunément sur le nez ; ou « ils feront au frère G tout ce qu'ils voudront mais pas « à moi sans s'en mordre les doigts ; je suis fâchée « mais très fâchée... » (1) Cette fâcherie fut sans grand effet durable, elle laissa chez la souveraine surtout une impression défavorable aux insurgents. L'impératrice chercha surtout à faire protéger son trafic entre l'Angleterre et Arkhangel au moindre prix ; dans ce but, elle proposa en septembre 1778, au Danemark, de faire croiser une escadre combinée au large de la Norvège mais la Cour de Copenhague qui entendait rester neutre et n'avait nulle raison de préférer la Grande-Bretagne à la France, qui, de plus, se doutait que l'escadre combinée serait pour les trois quarts fournie par elle-même, déclina cette proposition et y substitua un plan plus large de protection contre tous les belli-

1. *Catherine II à Grimm*, 22 août 1778. *Correspondance de Catherine II avec Grimm*, p. 95.

gérants. Ce fut alors la Russie qui n'accepta plus l'idée d'imposer aux Etats en guerre des règles de navigation.

Cependant, deux ans plus tard, Catherine II reprenait pour son propre compte l'initiative danoise en la démarquant à peine lorsqu'elle lançait la Déclaration de Neutralité Armée en mars 1780. Il avait fallu un incident, bien mince d'ailleurs, pour provoquer cette intervention inattendue. Deux navires « russes » furent victimes à la fin de 1779 des règlements espagnols relatifs au blocus de Gibraltar, ces règlements qui prévoyaient que tout navire neutre présumé se diriger vers ce port serait arrêté et la cargaison vendue à l'encan. Le *Concordia* et le *Saint-Nicolas*, l'un bâtiment russe chargé de blé pour Malaga, l'autre, navire hollandais battant pavillon russe et allant d'Arkhangel à Barcelone avec un chargement de céréales furent, au passage du détroit de Gibraltar, déroutés sur Cadix et leur contenu livré au plus offrant, selon la législation de guerre espagnole.

En janvier 1780, on apprit à Saint-Pétersbourg, coup sur coup, ces nouvelles transmises par le ministre impérial à Madrid, Zinovief (1). Catherine II s'indigne aussitôt de cette atteinte portée à l'honneur russe et son courroux est encouragé, stimulé par les intrigues anglaises. Elle fait faire d'amères représentations au gouvernement hispanique qui réplique avec d'autant plus de hauteur que l'insulte faite au pavillon moscovite est minime. Chaque puissance neutre a reçu notification des pratiques espagnoles et les prises opérées sur les Russes sont insignifiantes en comparaison de celles subies par d'autres nations. Les croisières du Roi Catholique, en effet, ont amené à Cadix et autres ports voisins, du 17 au 22 novembre 1779, quatorze vaisseaux hollandais; à la fin du même mois elles conduisaient à

1. En même temps arrivait la nouvelle de l'attaque et de la capture d'une escadre hollandaise que commandait l'amiral Bylaud par la flotte anglaise du commodore Fiedling.

Cadix un convoi de dix-neuf prises tant hollandaises que danoises et suédoises !

Catherine II décide alors de faire protéger sa marine marchande, elle donne des instructions à son Amirauté en ce sens. Elle est prête, en sa colère, à faire respecter son pavillon contre n'importe quel belligérant. L'ambassadeur de Georges III croit, de son côté, travailler contre les monarchies bourbon, tandis que le ministre Panine, laissé en dehors de ces combinaisons, s'en venge en donnant un caractère général et quelque peu anti-anglais à la manifestation officielle de la décision impériale.

Ainsi s'établit cette Déclaration du 9 mars 1780 qui surprenait la Grande-Bretagne alors que la France, faisant preuve d'esprit d'opportunisme, s'y ralliait et décidait l'Espagne à faire de même. Dès le 27 avril 1780, le ministre Vergennes annonçait à l'envoyé russe Kotinski son intention d'accepter les principes formulés dans la Déclaration. Quelques mois plus tard, les Etats-Unis suivaient cet exemple (octobre 1780).

L'empressement des Alliés à adopter les vues de Catherine II fut souligné par la maladresse du Cabinet de Saint-James qui se refusait obstinément à altérer ses méthodes maritimes. Le secrétaire d'Etat lord Stormont, par une note du 11 avril 1780, soutint que la Déclaration était une fausse interprétation du Droit des Gens et maintint la légitimité du droit de capture des marchandises ennemies à bord de navires neutres. C'était, par l'emploi d'un tel ton, blesser l'amour-propre de l'impératrice ; l'assurance du ministre anglais à Saint-Pétersbourg qu'un régime de faveur serait appliqué aux navires russes n'était pas de nature à amener un apaisement.

Le programme contenu dans la fameuse Déclaration n'était pas à vrai dire une innovation. C'était, en somme, la reprise des idées formulées en 1778 par les Danois, appliquées isolément par la Suède au commencement de 1779, considérées avec beaucoup d'hé-

sitation par la Russie en 1778-1779 ; c'était la reprise de ce plan conçu en une forme volontairement vague afin de mieux convenir aux participants présumés d'une ligue danoise, de ce programme dont Vergennes disait au marquis d'Usson, son envoyé à Stockholm : « C'est « trop ou trop peu. Il y a tout lieu de croire que cette « tentative tombera d'elle-même (1). » C'était surtout la reprise d'idées déjà mises en œuvre dans une sphère plus restreinte par les deux royaumes scandinaves durant la Guerre de Sept ans. Le ministre danois Bernstorff l'Ancien avait en effet songé un des premiers à protéger les neutres contre les empiètements des belligérants et il avait conclu assez péniblement avec la Suède la convention du 12 juillet 1756 qui, bien accueillie en France, avait soulevé des protestations anglaises.

La réelle innovation consistait en ce qu'une grande cour prit la direction du mouvement d'opposition contre le gouvernement de Londres et tenta, grâce à son ascendant, de constituer une coalition de neutres ; c'était développer l'embryon de ligue formée par le Danemark en 1756 et faire aboutir les pourparlers de 1778. La Suède, qui avait dédaigné les ouvertures de son voisin de l'Ouest et qui avait paru vouloir agir seul, ne pouvait vis-à-vis de la Russie adopter une attitude aussi indépendante et aussi cavalière. C'est pourquoi le Danemark par conviction, la Suède par nécessité plutôt que conviction, adhérèrent les premiers aux principes de navigation : l'un par traité du 9 juillet, l'autre par accord du 4 août 1780 et constituèrent ainsi la Ligue qui, du reste, restait ouverte à tous les neutres.

Les Provinces-Unies, excédées des entraves mises par les Anglais à leur trafic maritime, soucieuses de prévenir la perte effective ou dissimulée de leurs colonies, cherchèrent une garantie contre ces maux dans la protection de la Ligue (4 janvier 1781). Des

1. A. E. Suède, vol. 270, F 147 ; *Lettre de Vergennes à Usson*, 18 avril 1779.

puissances continentales plutôt que maritimes devaient à leur tour solliciter l'honneur d'entrer dans l'union, tel fut le cas de l'Autriche, de la Prusse en 1781, des Deux-Siciles en février 1783 et même du Portugal, ami de la Grande-Bretagne (24 juillet 1782), si bien qu'à la fin de la guerre la Ligue des Neutres comptait la majeure partie des Etats maritimes non belligérants et les Alliés reconnaissaient les principes de navigation neutre posés par Catherine II; seule l'Angleterre s'isolait dans un irréductible refus. Toutefois, dès l'été de 1780, la Ligue, quoique limitée aux cours du Nord, apparaissait comme un élément politique important, susceptible d'exercer une influence décisive sur l'issue de la guerre.

Catherine II retira de cette initiative le profit d'une immense popularité dans le monde entier, popularité que ne lui procura assurément point une autre mesure concomitante : l'offre de médiation faite aux belligérants d'Europe. Cette démarche survenant en 1779 fut accueillie froidement par les cabinets intéressés. L'Angleterre espérait encore, malgré le désastre de Saratoga, venir à l'aide de ses adversaires tandis que les monarchies bourbon étaient trop loin d'avoir réalisé leur programme de conquête coloniale pour prêter une oreille attentive à des propos pacifiques émanant de tiers. Aucun belligérant n'était encore suffisamment épuisé pour saisir le rameau d'olivier tendu par la tsarine.

A Versailles comme à Madrid, comme peut-être à Londres, mais surtout à Versailles, on voyait d'un œil peu favorable la souveraine russe se mêler ainsi aux affaires occidentales et adopter une attitude d'arbitre. Le souvenir du règlement de Teschen était trop récent à l'esprit de Vergennes et soulevait une certaine animosité pour l'éclipse qu'avait subie en l'occurrence l'influence française dans la question de départition des ambitions germaniques. L'intervention moscovite dans la rivalité anglo-franco-hispanique était de nature

à accuser encore la prépondérance de l'action européenne de Catherine le Grand.

D'ailleurs, celle-ci avait-elle une arrière-pensée en agissant de la sorte ? Etait-ce chez elle désir de hausser encore son prestige aux yeux des nations et des cours? N'était-ce pas une intervention capable de prolonger le duel franco-britannique, ce duel si avantageux à ses intérêts propres puisqu'il détournait de l'Orient deux puissances mêlées aux destinées de l'empire turc et hostiles à toute dissolution de cet empire, puisqu'il lui laissait le champ libre du côté de la mer Noire ?

En tout cas, la médiation russe, bientôt transformée en une médiation austro-russe à la requête de la France, traîna en longueur, ni acceptée, ni rejetée par aucun des belligérants.

Néanmoins par ces deux initiatives de caractère si différent : médiation et déclaration de neutralité armée, la Russie, chef de la Ligue des Neutres, s'immisçait dans le conflit maritime sans cependant prendre position et devenait par là un facteur essentiel de toute politique de guerre. A ce titre, les Etats-Unis devaient avoir, en 1780, leur attention tournée vers la grande Cour du Nord, plus fortement qu'auparavant lorsque le nom de la tsarine était seulement entouré de cette auréole de libéralisme et de grandeur que procuraient à bon compte les écrits des philosophes, correspondants de la Sémiramis du Nord.

DEUXIÈME PARTIE

LA MISSION DANA

CHAPITRE V

LA DÉSIGNATION DE DANA

DÉCEMBRE 1780

1. — Possibilité de démarches auprès de la Russie.
2. — Les velléités de 1776.
3. — La nomination et les instructions de Dana.
4. — Dana, sa personnalité politique.

I. — POSSIBILITÉ DE DÉMARCHES AUPRÈS DE LA RUSSIE

L'attitude adoptée par la Russie vis-à-vis des puissances belligérantes : Déclaration de Neutralité Armée et Offre de Médiation, ne pouvait manquer d'avoir une répercussion parmi les Colonies-Unies. Là-bas, maints esprits politiques songeaient à étendre le cercle des adversaires de l'ancienne métropole ou au moins à gagner de nouvelles sympathies. La prolongation de la guerre, les péripéties variées des campagnes militaires et navales, les efforts constants de la France et de l'Espagne concourraient autant que l'expérience des temps coloniaux à démontrer que la Grande-Bretagne n'abdiquerait pas, même sous la plus rude pression, sa domination dans l'Amérique du Nord et lutterait jusqu'à la dernière extrémité pour reconquérir ses anciennes possessions continentales et pour sauvegarder sa maîtrise des Océans. Les hostilités ne paraissaient point devoir prendre fin prochainement et il fallait s'attendre à une guerre d'usure.

La médiation russe offrait certes un moyen de sortir honorablement du conflit à la puissance déjà lasse de la lutte ou désespérant du succès. L'Angleterre ne se jugeait nullement en pareille posture et ne renonçait

point encore à l'espoir de venir à bout avec le temps de la coalition qui l'assaillait de toutes parts. La ténacité britannique qui, dans les rencontres précédentes, lui avait permis de sortir victorieusement de crises momentanées, se retrouvait tout entière, en dépit du fait que, parmi les ennemis de l'heure, se trouvaient des Anglo-Saxons, auxiliaires et sujets d'hier. A l'armée insurgente comme au Congrès Continental, on ne se faisait guère d'illusions à ce sujet. Un désastre comme celui subi par Burgoyne à Saratoga (17 octobre 1777) mettait un terme à une offensive mais non aux hostilités, et ne suffisait pas à semer le découragement ni dans le cabinet, ni dans la nation anglaise. Les campagnes menées par l'opposition au Parlement de Westminster n'ébranlaient point la confiance publique, n'impressionnaient pas la cour fidèle à la politique de lord North ou la haute bourgeoisie toute imprégnée de vues mercantiles.

L'alliance française, toute précieuse qu'elle fût, se révélait peu à peu insuffisante pour amener la métropole à composition. Au point de vue militaire les forces combinées franco-américaines n'avaient point encore l'initiative des opérations. Quelque prépondérantes que fussent les vues américaines à Versailles, la monarchie de Louis XVI ne pouvait jeter dans le Nouveau Monde toutes ses escadres et ses armées. Elle était obligée de compter avec son alliée l'Espagne et de tenir compte des plans hispaniques. Même au point de vue financier, elle ne pouvait fournir aux insurgents toutes les avances que neutre elle eut pu accorder. Enfin, en ce qui concerne les affaires purement politiques, le traité de 1778 avait été une désillusion car il n'avait point décidé les cours continentales à se montrer favorables à la cause américaine, moins encore à reconnaître les Etats-Unis.

Ceux-ci devaient redoubler d'ardeur dans leur propagande. A dire vrai, maints délégués du Congrès n'étaient point enclins à s'endormir sur les lauriers de

l'alliance française, tant par ambition personnelle que par crainte de voir le Cabinet de Versailles prétendre à un protectorat moral sur le nouvel état américain. Les partisans de la politique de propagande n'entendaient pas suspendre leurs efforts et, avant toute faillite de l'alliance française ils travaillaient à recruter de nouveaux auxiliaires, soit militaires, soit moraux. L'entrée en lice des monarchies bourbon avait épuisé la catégorie des alliés naturels. Il y avait lieu de chercher ailleurs. Or les Provinces-Unies demeuraient à l'abri d'une prudente et timide neutralité; sur la Prusse et l'Empire, Etats continentaux, on ne pouvait guère compter; les royaumes scandinaves étaient dominés par l'Angleterre ou la Russie. Restait cette dernière qui, par ses initiatives diplomatiques, s'offrait aux espoirs des Américains.

Le projet de médiation n'intéressait les Américains qu'autant que leur indépendance fut reconnue ; en cette année 1780, la perspective de sortir de la lutte eut été accueillie avec joie pourvu que l'Angleterre se décidât — même à la sollicitation de la Russie — à leur concéder l'indépendance. Les insurgents n'étaient que peu au fait de la diplomatie et la question de médiation leur était peu familière, suscitant à la fois malentendus et espérances. Par contre, ils comprenaient mieux la Déclaration de Neutralité Armée; que ce fut l'élite ou la classe moyenne, tous se mêlaient aux affaires commerciales et maritimes, tous avaient des intérêts directs ou lointains dans le commerce d'exportation ou d'importation. Aussi témoignèrent-ils la plus grande faveur à la Déclaration impériale de 1780 dont l'avantage leur apparaissait manifeste, tangible.

En effet, les Colonies-Unies, si elles disposaient d'une marine marchande importante, étaient dépourvues d'une véritable marine de guerre; par suite elles étaient incapables de protéger par elles-mêmes leur trafic extérieur. Sans doute elles comptaient à leur service et sous leur pavillon des corsaires, hâtivement armée,

montés par des équipages de nationalité variée et de médiocre entraînement à la pratique du temps de guerre. Sans doute de hardis marins comme Wickes, Conyngham, Nicholson et surtout Paul Jones, tentaient des raids audacieux sur les routes commerciales britanniques et détroussaient les neutres dans la mer du Nord ou l'Atlantique ; ils pouvaient harceler le commerce anglais mais non l'intercepter et moins encore le détruire : c'étaient là des atteintes plus sensibles à l'orgueil national anglais qu'à la bourse des négociants de la *City*.

N'était-il pas plus profitable de mettre en application la règle « le pavillon couvre la marchandise » et de respecter les bâtiments neutres, car par là on assurerait sous pavillon neutre l'expédition des produits américains vers l'Europe ou, par contrebande, vers l'Ultramar et les Antilles en même temps que le ravitaillement des Treize Colonies Unies en denrées de toutes sortes, surtout manufacturées. Qu'était en face de la reprise du commerce maritime, de la prospérité rendue aux ports de Nouvelle-Angleterre ou de Virginie (1) le maigre produit des prises américaines toujours menacées de recapture ou de rescousse, péniblement amenées en des ports français ou neutres et vendues tant bien que mal. Par contre, la supériorité des croisières britanniques allait être singulièrement atténuée, les blocus fictifs annulés par la mise en vigueur des principes qu'édictait la tsarine.

Aussi la population américaine était toute transportée de joie à l'annonce des règles de navigation protégeant le commerce neutre : leur isolement maritime ne serait plus aussi grand. Le courant de l'opinion publique portait dans un sens unique quoique les considérations variassent d'un district à l'autre. Les uns étaient satisfaits professionnellement par la perspective d'une reprise éventuelle des communications et des relations

1. Le New-York et les Etats du Sud étaient fortement tenus par les Anglais, aussi les ports de New-York, Savannah, Charleston échappaient aux insurgents.

économiques sous pavillon neutre ; les autres escomptaient la fin du régime de restrictions et de privations ; d'autres envisageaient le point de vue militaire, soit que, la contrebande de guerre s'exerçant plus librement, l'armée s'approvisionnât en munitions, équipements et vivres, soit que l'Amirauté britannique dut détacher une partie de ses forces actives pour accroître le dur service des croisières ou des blocus. Enfin dans les milieux politiques on se plaisait à considérer l'initiative impériale sous un aspect diplomatique. On y voyait l'indice flagrant d'un revirement de Catherine II et on se flattait que pour cette souveraine la transition de l'amitié envers la Grande-Bretagne à la bienveillance envers les Etats-Unis serait aisée sinon rapide. La création de la Ligue des Neutres survenant peu après, enlevait tout scepticisme même chez les esprits chagrins qui se complaisaient à ne voir dans la Déclaration de 1780 qu'une mesure platonique.

La conviction se faisait de plus en plus forte qu'à Saint-Pétersbourg, il y avait des sympathies qui ne demandaient qu'à s'affirmer en faveur de la cause insurgente, peut-être même à se traduire en alliance. Chez les politiques du Congrès, certaines idées germaient. Cette question de médiation et de réglementation de la navigation neutre non seulement montrait l'évolution qui se faisait dans l'entourage de la tsarine, mais encore pouvait permettre l'accès de cette cour aux insurgents. En effet, quels que fussent les sentiments de l'impératrice, il apparaissait difficile que les Etats-Unis se hasardassent *proprio motu* à solliciter directement l'appui de la grande puissance du Nord. L'audace qui caractérisait les plans des partisans de la *militia policy*, avait un peu décru à la suite des échecs subis à Vienne, à Berlin, à Madrid. Désormais à Saint-Pétersbourg un véritable pont-levis s'abaissait entre cette capitale et Philadelphie, double voie même mettant en relation les deux pays : la Médiation et la Neutralité Armée.

De larges perspectives pouvaient s'ouvrir aux yeux

des Américains : ne pouvait-on aborder le gouvernement moscovite sous le prétexte raisonnable d'adhérer à la Neutralité Armée et de discuter de la médiation, obtenir ensuite la reconnaissance *de facto* ou *de jure* et glisser insensiblement vers le problème délicat soit d'une alliance, soit de subsides. Cette dernière partie paraissait moins difficile à réaliser étant donné la réputation mondiale de libéralisme de Catherine II, les richesses qu'on attribuait à l'empire moscovite.

Enfin un aspect moral n'était pas à dédaigner en ces affaires. Par la Ligue des Neutres, les Colonies-Unies prenaient contact non seulement avec la Russie, mais aussi avec les royaumes scandinaves et les autres adhérents à la Ligue. Ainsi d'un seul coup, le cercle des Etats entrant en relation avec les insurgents allait s'élargir singulièrement. Quoi de mieux que de faire échec aux menées britanniques en se faisant reconnaître de la plupart des Etats continentaux ! Quoi de plus splendide que de briser le blocus moral que l'Angleterre établissait autour de ses colonies révoltées ! Quoi de mieux que de venir à bout, grâce aux initiatives russes, de la froide et stricte attitude d'expectative observée par les cabinets neutres !

Assurément, certains membres du Congrès, notamment ceux du parti adamsien caressaient l'espérance en acquérant l'alliance russe de neutraliser l'influence française à laquelle ils étaient hostiles. L'action de la Cour de Saint-Pétersbourg dépourvue de tous mobiles coloniaux dans le Nouveau Monde serait plus avantageuse, étant moins dangereuse et moins immédiate. Non seulement, on pourrait obtenir cette reconnaissance tant attendue, des subsides singulièrement précieux, mais encore on pourrait vis-à-vis du cabinet de Versailles établir une sorte d'enchères d'influence.

Il est vrai qu'en revanche les partisans d'une politique de prudence et d'attachement à la France craignaient qu'une initiative indiscrète auprès de Catherine II n'ébranla la confiance de Vergennes envers les

Etats-Unis et le crédit de Franklin à Paris. Le ministre de Louis XVI ne pratiquait-il pas, lui aussi, une politique de propagande et ne cherchait-il pas des alliances ; ne verrait-il pas d'un œil peu favorable ces propagandes plus ou moins parallèles et susceptibles de contrarier la sienne propre. Ces réflexions, si elles pouvaient modérer l'ardeur des Adamsiens, ne pouvaient altérer les vues de la majorité du Congrès secrètement favorable aux plans d'expansion diplomatique.

Que des succès américains se trouvassent contenus en germe dans les démarches de Catherine II : succès économiques comme la reprise du trafic maritime et le ravitaillement des Treize Etats, succès politiques comme la reconnaissance de l'indépendance par les cours du Nord, rien de plus opportun en cet automne de 1780. La cause insurgente passait alors par une crise redoutable tant militaire que politique. Y avait-il même encore Treize Etats en lutte contre leur métropole, on en pouvait douter. La Géorgie était solidement tenue par l'armée anglaise du sud, la Caroline du Sud venait d'être occupée également et une tentative des insurgents sous la direction de Gates pour reconquérir ces provinces méridionales, avaient été rendue vaine par la défaite de Camden (16 août 1780) où le général américain avait témoigné de son incapacité. La Caroline du Nord était menacée à son tour et il fallut un échec des loyalistes à King's Mountain le 7 octobre 1780 pour empêcher cet Etat de passer sous la domination métropolitaine. D'autre part, dans le Nord, l'armée de Washington était tenue en échec, immobilisée. Les escadres françaises faisaient des apparitions le long des côtes et n'osaient entreprendre de décisives opérations, n'ayant point la maîtrise des mers.

Le dénuement était grand tant aux armées que parmi la population civile; la discipline fléchissait. Le moral national était en plein reflux par suite des récentes et répétées défaites, de la trahison d'Arnold, de la confiance des loyalistes qui relevaient la tête en dépit des

fâcheuses expériences par eux subies au cours des précédentes années. Le trésor confédéré était plus qu'à moitié vide. Sans les emprunts locaux qui inspiraient encore quelque confiance, sans les réquisitions, surtout sans les subsides des monarchies bourbon, la détresse eut été complète et le désastre prochain. L'excès de papier-monnaie en circulation faisait peser sur le pays la menace d'une banqueroute ; le Congrès n'avait-il pas voté en mars 1780 le *Forty to One Act* qui décidait que les *Continental Bills* seraient payés au quarantième de leur valeur primitive. Dans ces conditions, le crédit de la république était mourant et on conçoit que la Hollande et les riches villes d'Empire fermassent leurs coffres à d'aussi insolvables solliciteurs, que seuls des co-belligérants comme la France et l'Espagne acceptassent de verser des millions pour l'entretien d'une guerre commune, la France avec dévouement, l'Espagne avec une défiante réserve.

Les initiatives russes pouvaient apparaître comme un réconfort, une branche de salut contre le désarroi moral, le pessimisme envahissant. John Adams, le fougueux avocat de la politique de propagande, pouvait d'Europe avec pleine chance de succès reprendre ses arguments en faveur de l'envoi d'une ambassade à Saint-Pétersbourg et triompher de la prudence de ses adversaires. L'état d'esprit du Congrès était tel que les dépêches d'Adams, les discours des portes-paroles de celui-ci exerçaient alors leur plein effet et amenaient l'Assemblée souveraine au point de conviction nécessaire pour enlever un vote favorable, pour décider de tenter cette expérience qui, si elle n'était point profitable, ne serait point dommageable à la cause nationale.

II. — Les Velléités de 1776

L'influence déprimante des précédents échecs à Madrid, à Vienne ou en d'autres capitales n'était pas à

craindre car les apologistes de la *militia policy* savaient user de leur éloquence. Il n'en était plus à ce moment comme du temps où l'on se lançait sans l'ombre d'un prétexte à la recherche d'une alliance ou d'une reconnaissance à Berlin, à Madrid ou à Vienne. Même en ce qui concernait la Russie et ses dispositions politiques, la situation était infiniment plus favorable qu'elle n'était quatre années plus tôt quand le Congrès avait voté une motion décidant l'envoi d'un représentant à la Cour de Saint-Pétersbourg. C'était alors la première période d'enthousiasme, la phase où l'on pratiquait avec fièvre et sans discernement la propagande : on venait de prendre contact avec le gouvernement de Louis XVI et malgré la prudente réserve de Vergennes, les imaginations s'étaient enflammées à l'annonce de l'accueil enthousiaste fait par les Parisiens à Franklin et à ses collègues. Ceux-ci, dans le rapport au Comité de Correspondance secrète de mars 1776, exprimaient l'idée qu'il serait bon de sonder maintes puissances et notamment la Russie ; la présence d'un délégué des Colonies-Unies près de la libérale tsarine serait avantageuse si la question de dépense ne semblait pas excessive (1).

Un tel avis devait émaner moins de Franklin porté à la modération que de John Adams qui, autant dans un but d'ambition personnelle que par sa propre inclination à voir grand, recommandait sans cesse l'extension du naissant service diplomatique américain sans souci des impairs inévitables des envoyés improvisés, sans souci de la stérilité de ces missions et du gaspillage des deniers publics si chèrement amassés. C'est John Adams qui, le 4 août 1776, revenait à la charge en faveur de cette idée et l'insistance de ce commissaire, populaire parmi les délégués au Congrès du Massachussets et des Etats voisins, ne fut pas étrangère assurément à la décision que prit, à la fin de décembre 1776

1. W. II, 288.

le Congrès (2), décision relative à l'envoi d'un plénipotentiaire à Saint-Pétersbourg.

Décision qui d'ailleurs n'eut aucune suite pour maintes raisons. Les succès de l'heure, l'absence de ressources financières empêchant d'entretenir simultanément plusieurs missions à l'étranger ainsi que la difficulté de prendre contact avec l'empire des tsars retardèrent l'exécution de la motion; entre-temps survinrent des avis sur les tendances anglophiles de l'impératrice (rapports de A. Lee au Congrès). Aussi en 1777 et 1778 s'affermissait la conviction que tout envoyé auprès de Catherine II ferait un inutile voyage.

Cette tentative avait avortée dans l'œuf, fort heureusement pour le prestige américain et pour le trésor américain. En effet, si l'on pense que les délégués des colonies avaient grand peine à décider le Cabinet de Versailles à leur fournir appui, puis à conclure une alliance, à plus forte raison eussent-ils échoué auprès de la Cour de Saint-Pétersbourg qui n'avait point comme la France de motifs de revanche contre l'Angleterre.

Depuis lors, les circonstances avaient changé. Aussi ne manquaient point d'en tirer avantage pour leur thèse ces Américains partisans d'une action extérieure, enclins à affirmer à l'étranger la naissante puissance de leur patrie, prompts à solliciter des secours et des alliances. La physionomie diplomatique de l'Europe, disaient-ils, s'est bien modifiée depuis 1776; si, à cette date, nous eûmes raison de nous abstenir; il n'en est plus de même actuellement. Nous faisions alors nos premiers pas dans la voie de la politique internationale, nous recherchions nos alliances au hasard, nous nous présentions devant les cabinets de l'Ancien Monde en quémandeurs importuns. Désormais, nous sommes une puissance reconnue par la monarchie française, en relations indirectes avec l'Espagne, nous sommes une

1. W, II, 241. Comité de Correspondance secrète aux Commissaires à Paris, 30 décembre 1776.

puissance qui résiste heureusement aux assauts de la Grande-Bretagne. Au début de la guerre nous pouvions tour à tour nous forger des illusions sur l'amitié de la Russie à notre égard ou nous dresser l'épouvantail d'une entente anglo-russe. Nous sommes avertis maintenant, nous savons que Catherine II a rejeté les propositions de Georges III en vue d'enrôler des soldats moscovites pour nous combattre, bien mieux nous sommes sûrs des dispositions de la tsarine depuis l'offre de médiation et surtout depuis la Déclaration de Neutralité Armée, témoignage probant et nullement équivoque de ses dispositions peu favorables à l'Angleterre. L'impératrice n'est-elle pas philosophe, ne dirige t-elle pas cette Ligue des Neutres, menace directe contre l'Angleterre; n'est-elle donc point aisée à gagner à cette cause si idéale de l'indépendance américaine. Quel succès que de se concilier la puissance russe ! L'occasion d'entrer en rapports diplomatiques avec elle, d'obtenir d'elle cette reconnaissance si chichement disputée par un quasi-allié comme l'Espagne, s'offre d'elle-même sans le recours à aucun artifice. Tout ne concourt-il pas à créer un invincible courant pour l'envoi d'une mission à Saint-Pétersbourg et l'ouverture de rapports officiels entre deux pays qui ne connaissent aucun antagonisme et qui ont des intérêts moraux et matériels communs.

III. — Nomination et Instructions de Dana

Le Congrès, soumis aux assauts répétés de John Adams qui insistait pour l'envoi d'un plénipotentiaire à Saint-Pétersbourg en chacune de ses dépêches — et Dieu sait si le verbeux commissaire laissait passer un jour sans expédier de dépêches ! — soumis aux attaques des amis et coreligionnaires politiques d'Adams, ne pouvait manquer d'être impressionné à la longue par ce monotone refrain. Aussi dès le début d'octobre 1780,

il prenait en considération une proposition d'Adams au sujet de la Déclaration russe et, après examen de la question par une commission, décidait d'adopter les règles de navigation préconisées par la tsarine. Tandis qu'il notifiait à la France son intention de faire respecter le pavillon des neutres par ses corsaires il chargeait le *Board of Admiralty* d'élaborer des instructions conformes à ces principes. En même temps, ne négligeant point le côté politique de cette affaire, il autorisait ses envoyés en Europe — s'ils étaient pressentis à ce sujet — à signer toute convention d'accession aux règles de la Neutralité Armée (1).

C'était là un début qui laissait prévoir qu'Adams était parvenu à amener l'Assemblée à se prononcer dans un sens favorable à ses vues. Le Congrès, le 15 décembre 1780, votait presque sans débats le principe de l'envoi d'un ministre à Saint-Pétersbourg et investissait une commission de trois membres du soin de rédiger les instructions à donner au futur plénipotentiaire. La commission travailla avec célérité et, quatre jours plus tard, eut lieu l'approbation en séance de ces instructions ; en même temps, le Congrès procédait à la désignation du titulaire de ce nouveau poste diplomatique. Le choix porta sur Francis Dana, élu ministre des Etats-Unis en Russie en raison de ses qualités personnelles et aussi du fait qu'il appartenait au parti d'Adams.

Les instructions se ressentaient quelque peu de la timidité des délégués des Etats à aborder le domaine diplomatique ; les délégués, conscients de leur médiocre expérience en ces questions, avertis aussi des fluctuations de la politique européenne, se contentèrent de tracer de grandes lignes et ne posèrent de conditions impératives que pour recommander la prudence. Au fond, ils n'étaient assurément point fâchés, tout en sauvegardant leur autorité, de confier le soin de donner

1. W. IV, 81.

des précisions à des experts tels que Franklin et Adams sans compter les diplomates français.

Le texte de la commission, approuvé par le Congrès, comportait un préambule et huit points. Le préambule contenait de sages conseils : « Le grand objet de « votre négociation est d'engager S. M. I. à favoriser et « à appuyer la souveraineté et l'indépendance de ces « Etats-Unis et d'établir les bases d'une bonne entente, « de rapports amicaux entre les sujets de S. M. I. « et les citoyens de ces Etats-Unis pour le mutuel « avantage des deux nations... Vous concevez facile- « ment qu'il serait un point capital si ces Etats-Unis « étaient formellement admis comme membre à la « Convention des puissances neutres maritimes pour « le maintien de la liberté du commerce... Votre suc- « cès dépendra cependant d'une variété de causes et de « contingences : d'une meilleure connaissance de « l'état de l'Europe qu'il n'en peut être obtenu à cette « distance, des dernières vues de S. M. I., de la ten- « dance de son cabinet, des avenues conduisant à sa « confiance, des dispositions des puissances mari- « times avec lesquelles Elle est en rapport et des évé- « nements de la guerre. En de telles conditions, des « instructions précises ne vous peuvent être données ; « au contraire, la plus grande latitude doit vous être « laissée pour l'exercice de votre pénétration (1)... »

Quant aux huit différents points relatifs aux mesures à prendre par l'envoyé insurgent au cours de sa mission, ils étaient les suivants :

1° Entrer en rapports avec les Commissaires américains de Paris et obtenir leur avis sur le but de la mission ;

2° Pressentir l'opinion du Cabinet de Versailles ;

3° Communiquer l'objet de la mission au ministre de France à Saint-Pétersbourg et obtenir la « médiation » de celui-ci ;

1. W. IV, 201. Cf. *Documents*, le texte in-extenso de ces instructions.

4° Délivrer, s'il résulte de vos enquêtes qu'une honorable réception vous est réservée, vos lettres de créance en la forme ordinaire ;

5° Manifester en toute occasion le profond respect des Etats-Unis pour S. M. I. ; témoigner l'approbation du Congrès pour les principes de droit maritime ; présenter l'*Act* du Congrès du 5 octobre en ce sens. En cas d'ouvertures russes, autorisation est donnée pour l'élaboration d'un traité ou convention pour la protection du commerce ;

6° Pénétrer la tsarine et ses ministres de la justice de la cause américaine et soutenir la règle de la reconnaissance de l'indépendance ;

7° Préparer un traité de commerce et d'amitié sur la base de la réciprocité et en des termes analogues à celui conclu avec la France (1).

IV. — Dana ; sa personnalité politique

Francis Dana, qui venait d'être élu le 19 décembre 1780 par le Congrès, pour ouvrir les premières relations de son pays avec la Russie, était un membre de l'Assemblée, détaché en service extérieur. Comme la grande majorité de ses collègues parlementaires, il était un homme de loi ; de plus, habitant du Massachussets, un vrai Bostonien, étant né à Charlestown le 13 juin 1743.

Par son origine, il était un insurgent de la première heure. En effet, son père, Richard Dana, homme de loi également, s'était distingué dans l'agitation bostonienne contre le *Stamp Act* et avait, en qualité de Fils de la Liberté, préparé le mouvement insurrectionnel tout en évitant de se mêler à l'administration des affaires publiques. Francis ne pouvait manquer de suivre les traces paternelles. A peine gradué à Harvard en 1762, il se consacre au barreau mais donne à l'exer-

1. W. IV, 201.

cice de sa profession un caractère nettement politique. Affilié lui aussi aux Fils de la Liberté, il se lance dans l'opposition la plus violente envers la métropole et, en dépit de sa jeunesse, prend bientôt place parmi les figures marquantes du barreau de Boston où il fut admis en 1767. C'est ainsi qu'il se lie avec John Adams, son co-défenseur dans l'affaire des patriotes de Rhode Island.

Mais à l'inverse de son père, il ne se cantonne pas dans une activité purement intellectuelle, il prend part aux manifestations anti-métropolitaines et entre dans l'arène de la politique. En septembre 1774, il est choisi par Cambridge pour être son représentant au premier Congrès du Massachussets. Quelques mois plus tard, il est délégué en mission secrète pour aller sonder l'opinion publique anglaise (avril 1775), mission qui lui est confiée en raison de ses relations de famille. En effet, son frère Edmond réside dans la mère-patrie, exerçant les fonctions de ministre du culte à Worcester et étant allié à maintes familles du royaume, les Pulteney, les Kinnaird.

Après une année d'absence, il reparaît en Amérique, rapportant de son séjour dans la métropole l'opinion que toute conciliation est impossible entre la Couronne et les colonies. Il se signale déjà comme un des Intransigeants dont le mot d'ordre est « Pas de compromis ». Il est élu en 1776 membre du Conseil exécutif du Massachussets, poste qu'il conservera jusqu'en 1780, puis ses compatriotes l'envoient siéger au Congrès Continental. Là, il se fait remarquer par ses qualités juridiques dans une assemblée presque inclusivement composée de légistes. Il participe activement à la formation d'organes confédérés et devient président du Comité de réorganisation militaire. Sa ferveur patriotique le fait désigner comme membre du Comité chargé d'examiner les *bills* d'accommodement présentés par lord North en 1778, ses collègues étant Morris et Drayton. Il repousse naturellement les offres venues de Londres.

A la fin de 1779, son activité parlementaire est suspendue. John Adams n'a pas oublié les liens d'amitié qui l'unissent à Dana et il réclame ce dernier comme secrétaire (29 septembre). Dana part le 13 novembre, rejoint les commissaires à Paris, remplit un rôle platonique puisqu'Adams est tenu à l'écart des pourparlers franco-américains ; puis il suit son ami à Amsterdam de septembre à décembre 1780, revient à Paris et c'est là qu'il apprend en mars 1781 la décision du Congrès qui le fait ministre plénipotentiaire à Saint-Pétersbourg, nomination qui assurément fut facilitée par l'influence qu'exerçait sur l'Assemblée J. Adams et son parti.

Dana n'appartient pas en vain au Massachussets, il porte les traces de l'éducation bostonienne, assez rigide et assez austère au point de vue public et privé. Il joint à ce caractère particulier un esprit emprunté à la corporation des gens de loi parmi lesquels il a vécu depuis son enfance. Homme de conscience et de devoir, patriote ardent autant que convaincu, il est dominé par un tempérament ardent et impétueux, tempérament qui n'est point sans avantage à la barre ou à la tribune mais qui n'est guère une qualité dans la carrière diplomatique, surtout en un siècle d'étiquette et de formalisme.

Au point de vue politique, il s'est fait remarquer comme l'un des chauds partisans d'Adams, comme un adversaire de la politique de compromis, comme un avocat de la politique d'expansion. A cet égard, l'amitié se joint aux convictions et il est un des lieutenants du chef du parti adamsien. Fort au courant de la vie publique anglaise, il émerge rapidement parmi la cohorte de politiciens locaux et, aidé par l'appui de John Adams, prend place dans l'entourage des commissaires envoyés en Europe. Ce n'est pas que ses talents se révèlent en diplomatie, sur le terrain économique ou financier, car les circonstances ne se prêtent guère à mettre en relief le secrétaire d'Adams, mais le prestige du Massachussets est grand au Congrès, c'est à ce fait autant qu'à sa présence à Paris et qu'à l'aide de la faction des

Adams et des Lee qu'il doit sa désignation au poste de Saint-Pétersbourg.

Dana n'est point une figure marquante hors d'un cercle étroit de compatriotes de la Nouvelle-Angleterre, hors du Massachussets et de l'Assemblée Continentale. Il est inconnu à l'étranger et comment ne le serait-il pas puisque l'orgueilleux John Adams a le chagrin de se voir confondu avec un obscur homonyme ! Il est tellement ignoré en Europe que sa nomination, dès qu'elle fut divulguée, donna lieu à une plaisante méprise. On crut dans les milieux diplomatiques britanniques qu'il s'agissait de Silas Deane, l'un des commissaires envoyés à Paris en même temps que Franklin, l'un des hommes les plus en vue de la diplomatie américaine. On estima — non sans apparence de raison — que si le Congrès jugeait utile d'étendre sa propagande jusqu'en Russie, il ne pouvait mieux faire que d'envoyer un personnage considérable et habile à la Cour de Catherine II. (Il est vrai qu'à cette date Deane sous maintes influences commençait à subir un revirement d'opinion et inclinait vers le pessimisme, bientôt vers le défaitisme.) Par suite Sir James Harris à Saint-Pétersbourg se fit l'écho de ce bruit, soulevant auprès du ministère russe la question de l'admission officielle de Silas Deane. Bezboredko, l'un des conseillers des Affaires Etrangères russes, rassura l'ambassadeur de Georges III, lui disant que « jamais Silas Deane n'em-« ploierait plus inutilement son temps que dans les « domaines de S. M. I., que celle-ci n'écouterait aucune « proposition émanant de rebelles (1)... »

L'arrivée de Dana sur les bords de la Néva ne devait pas mettre fin à ce quiproquo et pendant longtemps encore, on déforma et mutila le nom de l'envoyé américain en Russie, appelé tantôt Deane, tantôt Dane, Dina, etc. (à noter l'orthographe française de ce nom d'Æna, basée à la fois sur la prononciation anglaise et le goût de la particule).

1. Sir James Harris à lord Stormont, 1er novembre 1781. *Malmesbury's Diaries and Papers*, I.

CHAPITRE VI

INITIATION AVANT LE DÉPART
VERGENNES, FRANKLIN, ADAMS ET DANA

1. — La délégation américaine en France.
2. — Dana, Franklin et Vergennes.
3. — Dana à Amsterdam.
4. — Organisation de la mission. Randonnée à travers l'Europe.

I. — La Délégation américaine a Paris

Francis Dana avait accompagné en France John Adams à titre d'ami et de secrétaire. Il se figurait jouer un rôle important et faire œuvre de propagande mais, à son grand désappointement, il trouva la scène politique occupée par B. Franklin et il n'eut pas à prendre une part active à la diplomatie insurgente. Il avait donc troqué son siège de délégué du Massachussets au Congrès Continental pour un emploi de pure parade, ne présentant d'autre avantage que celui de voir la France et de pénétrer ces curieux milieux gravitant autour de la Cour de Versailles et des salons de Paris.

Le public français avait fait preuve d'un grand engouement à l'égard des insurgents ; ses sympathies avaient persisté bien que le mouvement de curiosité se fût atténué depuis 1777 et eût fait place à un autre sentiment en raison de la guerre contre l'Angleterre. Les péripéties de la lutte maritime contribuaient chaque jour à rappeler l'existence des Américains qui, fêtés dans les salons, bien accueillis à la cour depuis l'alliance, tenaient une certaine place dans la vie parisienne.

Cependant ce tableau avait des ombres qui, légères

tout d'abord, s'étaient accumulées et finissaient par assombrir l'ensemble, des ombres qui tenaient aux vices d'organisation de la délégation insurgente. Celle-ci constituait à certains moments un véritable pandemonium dont le spectacle, eût-il été révélé à des étrangers, eût affaibli la confiance en les missionnaires de la cause américaine et eût fait concevoir des doutes sur l'avenir de cette cause, sur la solidité des Colonies-Unies et surtout sur leur cohésion. Cette délégation était trop nombreuse ; aussi appelait-elle la division et facilitait-elle la naissance de coterie. Les divergences de vues existant au sein du Congrès reparaissaient parmi les envoyés. Rivalité de province, rivalité d'opinions, jalousies personnelles prévenaient toute unité d'action. Dana, s'il n'eût pas à jouer un rôle diplomatique, eût à jouer un rôle politique en prenant parti entre ces clans. Il s'agrégea tout naturellement au groupe adamsien.

Paris avait constitué la base d'opération, le quartier général de la diplomatie insurgente avant même qu'une entente, une alliance formelle eut été conclue entre Vergennes et Franklin ; ce quartier général devait essaimer en Europe légations et missions extraordinaires selon le plan cher à J. Adams. Par malheur ce plan ne s'était pas réalisé et les envoyés vers les capitales étrangères essuyant rebuffades et échecs avaient reflué vers Paris tandis que d'autres de leurs collègues plus prudents ou plus timorés n'avaient même point tentés de franchir les frontières et préféraient aux tracas d'une mission les plaisirs du Palais Royal, ou les charmes plus intellectuels des sociétés littéraires. Si quelque délégué, secrétaire ou agent secret, las de l'Europe, regagnait le sol natal, il était sur-le champ remplacé, suppléé par maints compatriotes soucieux de profiter des avantages multiples attachés au séjour en France. Ainsi donc la délégation présentait souvent l'aspect d'un groupe peu homogène, aux éléments fréquemment renouvelés, délégation où, à côté de véri-

tables diplomates bien et dûment accrédités, se dressaient des volontaires pleins de zèle et parmi ces volontaires se glissaient souvent des aventuriers de tout degré.

Même dans le cercle restreint des chefs, il y avait trop de têtes. Le Congrès à la fois, fidèle aux traditions anglo-saxonnes et imprégné des théories expulsives, avait cru nécessaire de maintenir pour la représentation extérieure de la république le système collégial. Or, parmi ce triumvirat (Franklin, J. Adams et S. Deane, au début), il y avait une personnalité qui se plaçait hors de pair, c'était Franklin, le patriarche du Nouveau-Monde, l'auteur de l'alliance. Rouage essentiel et rouage moteur à puissance efficace, il ne pouvait manquer de susciter la jalousie de ses collègues et il réussit sans peine à grouper contre lui les députés du Congrès en mission (Adams, les Lee, Izard). Le clan des Adams et des Lee était tout naturellement hostile à des vues pondérées, à la réalisation progressive d'un programme ambitieux et vaste ; il préférait malgré les chances presque certaines d'insuccès faire grand et viser haut. John Adams, cédant à son tempérament, devait fatalement se mettre à la tête de l'opposition. Habile légiste et orateur brillant dont l'intelligence était fâcheusement embrumée par la fatuité, l'intolérance et le parti pris, patriote ardent quoique peu éclairé parfois, travailleur zélé à l'esprit austère, il se laissait guider par les idées préconçues et par une vanité débordante mais, selon le propre des grands orgueilleux, il ressentait une invincible défiance contre son entourage du moment et redoutait avec une ferveur risible de se laisser influencer. Tant qu'il fut en contact avec des Anglais ou des loyalistes, il professa la haine de la métropole. Arrivé à Paris, il transposa ses sentiments et vit dans l'alliance française un succédané du régime colonial, succédané français pire encore que le système anglo-saxon. Pour lui, Vergennes fut un autre lord North, qui, sous des dehors ami-

caux, cherchait à capter à son profit l'indépendance américaine, à façonner à sa guise les Colonies-Unies pour faire de l'Amérique du Nord, un domaine français administré directement ou par voie de protectorat. Penchant fâcheux qui, s'il ne naquit, fut encouragé du moins du fait des discours imprudents de politiques de salons et des pamphlets de diplomates de chambre. Ainsi Adams était porté à se dresser par jalousie, par conviction contre Franklin et il était suivi *at home* comme à Paris par une horde d'amis, de clients et de collaborateurs.

Il en résulta une campagne ardente contre Franklin, campagne sourde, puis ouvertement menée au sein du Congrès en 1780. Adams dirigeait la délégation du Massachussets ; il était secondé par les frères Lee qui guidaient les députés virginiens et par Izard qui entraînait une partie des Caroliniens du Sud. Aussi un réquisitoire violent fut-il dressé contre Franklin accusé de se livrer en dépit de son âge aux plaisirs de Paris, accusé de pratiquer les affaires financières et commerciales, accusé de se laisser détourner de ses devoirs et de donner sa confiance à des individus suspects : M. de Chaumont, S. Wharton, Bancroft, son petit-fils naturel William Temple Franklin (dont le père avait été gouverneur royal du New-Jersey !). La jalousie, la lassitude de voir Franklin dominer, la crainte plus ou moins sincère des dangers de cette popularité faisaient accueillir volontiers ces accusations. Toutefois la majorité de l'Assemblée fit preuve de sagesse et refusa de sacrifier l'un de ses meilleurs diplomates malgré « l'énormité » des charges accumulées contre lui, consciente des services rendus par l'inculpé. Elle approuva le principe d'une enquête confiée à John Laurens, enquête qui se termina à la confusion des accusateurs, mais ceux-ci, restant impunis, ne désarmèrent point et ne renoncèrent point à leur opposition.

Néanmoins Franklin n'en soulevait pas moins contre lui des inimitiés tenaces. Inimitiés dues à la jalousie

et jalousie provoquée par maintes raisons : la modeste origine de Franklin, ses succès politiques et son ascendant en Nouvelle-Angleterre et au New-York, puis plus récemment ses succès diplomatiques auprès de la France qui contrastaient étrangement avec les échecs de ses collègues. Enfin le fait amèrement relevé d'être le grand trésorier de l'Amérique et des délégations d'Europe ; c'était par les mains de Franklin que passait l'argent de la France et de l'Espagne, cet argent qui alimentait les coffres des Treize Etats et qui défrayait de toutes dépenses les missions extérieures. Sans cet argent et sans les efforts de Franklin pour obtenir ces millions, la guerre eût été paralysé du côté insurgent et la propagande diplomatique eut rapidement pris fin. Ce n'en était pas moins un motif de ressentiment pour les aristocrates bourgeois de Nouvelle-Angleterre de se trouver dans l'entière dépendance financière de Franklin qui désapprouvait les excessives dépenses de ces zélés mais imprudents missionnaires du système Adams.

Si Adams était en de peu amicales dispositions envers Franklin, il était moins encore ami de Vergennes. Très vite, il avait conçu les plus vives suspicions à l'égard de cet homme d'Etat, suspicions qui, dans son esprit jaloux et défiant, avaient été renforcés par l'entente régnant entre Vergennes et Franklin ainsi que par la prudence extrême du ministre de Louis XVI. Envers celui-ci, il avait adopté une attitude tranchante, bientôt même cassante et ouvertement hostile si bien que son séjour à Paris, ses visites à Versailles avaient fini par paraître plus nuisibles qu'utiles aux intérêts de son pays. Qu'on joigne à cela une animosité personnelle et vivace contre Franklin et on comprendra que la discorde régna parmi la délégation, chacun des sous-ordres prenant parti dans le conflit. Adams, sans renoncer à être commissaire à pouvoirs généraux, avait accepté de quitter Paris et avait obtenu son indépendance — relative d'ailleurs — sous forme d'une mis-

sion particulière mais à caractère permanent en Hollande. Solution qui avait satisfait le ministre français lequel avait demandé sinon le rappel, du moins l'éloignement d'un plénipotentiaire dont les sentiments étaient néfastes au bon accord des deux nations, dont la présence était peu justifiable du fait de la résidence de Franklin à Passy (1).

Adams avait donc échangé en juillet 1780 les splendeurs de Paris et de Versailles pour les agréments plus agrestes d'Amsterdam et de La Haye. Officiellement il était chargé de sonder les Provinces-Unies aux points de vue emprunt et reconnaissance des Etats-Unis. Dana qui devait l'accompagner et qui, par décision du Congrès en date du 20 juin 1780, devait suppléer son chef en cas d'empêchement jusqu'à l'arrivée d'Henry Laurens, resta à Paris en l'Hôtel de Valois, rue de Richelieu jusqu'au 11 septembre : il attendait l'arrivée d'un courrier diplomatique apporté par Searle. Muni des documents relatifs à la mission de Hollande, il se mit en route, passant le 12 septembre à Bruxelles et arrivant à Amsterdam le 16.

Les Provinces-Unies n'avaient point reconnu les Etats-Unis et ne manifestaient guère de velléités de se compromettre, ce faisant, vis-à-vis de l'Angleterre et des cours continentales. Toutefois si les gouvernements provinciaux et la masse de l'opinion étaient partisans d'une prudente réserve à cet égard, il y avait en certaines villes, notamment à Amsterdam, des groupements mi-politiques, mi-commerçants qui se montraient favorables aux insurgents et affichaient parfois leur sympathie, mais cette sympathie pour les Américains était plutôt le corollaire d'un attachement pour la France et la conséquence de la propagande de l'ambassadeur de Louis XVI à La Haye, le Duc de la Vau-

1. Vergennes faisait, en outre, valoir le fait que Franklin seul avait présenté des lettres de créance et que l'usage en Europe n'était pas aux missions conjointes ou aux ambassades collégiales. Il réclamait auprès du Congrès l'éloignement des Lee, d'Izard, tous hostiles à Franklin et à la France.

guyon. En tout cas, même si certains bourgmestres et conseils locaux de Hollande étaient fort bien disposés envers la cause insurgente, les autorités centrales et provinciales entendaient ne point se départir d'une attitude de stricte neutralité. Aussi Adams ne pouvait paraître officiellement et devait prendre mille précautions pour dépister la vigilance des espions britanniques et pour prévenir les représentations de Sir Joseph Yorke aux autorités centrales. Dans ces conditions, l'action diplomatique américaine était minime et même dans le domaine purement financier ne pouvait guère aboutir ; les banquiers et les négociants hollandais n'étaient pas enclins à hasarder des capitaux en une aventure qui n'offrait en 1780 aucune brillante perspective.

Aussi Dana, n'ayant pas à déployer grande activité, revint à Paris le 23 décembre 1780 en vue de participer aux travaux et conférences franco-américaines, en vue peut-être d'établir une liaison entre Adams et le quartier général insurgent en Europe. Ce fut vers la mi-mars qu'il reçut notification des motions du Congrès le concernant. Il ressentit une vive joie à la pensée de remplir une mission en Russie, car il se rendait compte que la suppléance d'Adams en Hollande était absolument illusoire (1), son ami étant empressé à éviter Paris et soucieux de conserver sa liberté d'action. Dana était donc heureux de servir utilement sa patrie, heureux d'inaugurer un poste diplomatique et de présider à l'ouverture de relations officielles avec la grande Cour du Nord. Néanmoins, il ne pouvait s'empêcher d'être embarrassé. En dépit de sa confiance, il se rendait compte que, parti d'Amérique pour remplir des fonctions secondaires, il n'était guère préparé à jouer le rôle qu'on attendait de lui. Il ignorait la Russie, il ignorait presque autant le jeu de la diplomatie,

1. Henry Laurens avait été capturé par les Anglais, ce qui l'empêcha de remplir sa mission de Hollande et ce qui provoqua indirectement la rupture anglo-hollandaise (v. tome II).

en particulier celui de la France. Ces doutes étaient à certains moments neutralisés par un vif empressement à témoigner de son patriotisme, par une assurance en ses capacités, par la voix de l'ambition. Ainsi que nombre de ses compatriotes, ainsi que les hommes de l'entourage d'Adams, il était véritablement intoxiqué par un optimisme absolu en l'excellence de la cause nationale et en leur supériorité manifeste sur les hommes d'Etat européens. Il avait besoin de conseils mais en accepterait-il ou en solliciterait-il ?

II. — Dana, Franklin et Vergennes

A cela, le Congrès avait pourvu. Aux termes des instructions votées en décembre 1780, le nouvel envoyé devait entrer en communication non seulement avec les commissaires de Paris, mais aussi avec le gouvernement français. Dana n'éprouvait qu'une médiocre sympathie à l'égard du Cabinet de Versailles, conséquence de ses opinions personnelles et de son amitié pour Adams (1) ; de plus, il n'était pas séduit par Franklin. Laissé libre de choisir sa voie, il se fût volontiers dispensé de toute démarche auprès de Franklin et de Vergennes et il eut seulement fait appel à l'expérience d'Adams en le jugement duquel il avait grande confiance. Mais comme certains de ses collègues, il avait conscience des devoirs de sa charge et devant les injonctions du Congrès, il se soumit à ces obligations à contre-cœur, obligations qu'il considéra comme de pénibles formalités.

Vis-à-vis de Franklin, Dana observa une attitude de déférence, en raison de l'influence qu'exerçait le

1. Dana, dans la dernière phase du séjour d'Adams à Paris, à propos de la correspondance échangée entre Vergennes et Adams, aurait, aux dires de celui-ci, déclaré « le comte n'écrit pas en gentleman, et ne me traite pas en gentleman. Il est indispensablement nécessaire que nous lui montrions que nous avons quelqu'éducation et quelque sentiment ». D'après l'étude de M. Richard H. Dana sur son grand-père Francis Dana, publiée dans la *Penn. Mag. of Amer. Hist.*, I. 86.

patriarche du Nouveau Monde *at home* et à l'étranger, et d'ailleurs ce dernier n'était-il pas le grand dispensateur des crédits pour les missions extérieures (1). Eût-il voulu faire une opposition résolue à Franklin qu'il se fut couvert de ridicule, qu'il se fut exposé au danger d'être rappelé ou écarté. Les Adams et les Lee coalisés ne parvenaient, en dépit de leurs efforts combinés qu'à ébranler et non à ruiner le crédit du chef de la mission de Paris et J. Adams avait dû s'éloigner de Versailles, à la requête à peine déguisée de Vergennes. Au reste, Dana, s'il n'était pas plus favorable au ministre de Louis XVI qu'à Franklin, s'il nourrissait des préventions à leur égard, jugeait utile, suivant les prescriptions du Congrès, de les consulter, cela d'autant plus facilement qu'il estimait que les conseils obtenus ne liaient point son libre arbitre et ne compromettaient point sa mission.

A la mi-mars, Dana se rendit donc auprès de Franklin auquel il communiqua les dépêches relatives à la mission de Saint-Pétersbourg. Franklin avait été avisé de la décision du Congrès et sa réponse à son jeune collègue était prête. Il ne voulut pas exercer une influence déprimante sur l'ardeur que devait ressentir le nouveau diplomate, mais il lui exposa cependant ses idées avec son ordinaire prudence, reprenant son thème favori du danger de se hasarder, à l'aventure, somme toute, auprès de gouvernements étrangers, généralement hostiles à la cause insurgente. Il approuva fort le fait de demander avis à Vergennes et suggéra même qu'il serait nécessaire de sonder discrètement la Cour de Saint-Pétersbourg. Sans solliciter l'agrément de celle-ci ne pouvait-on cependant s'adresser au prince Bariatinsky ou au prince Galitzin, ministres de Catherine II à Paris et à La Haye, personnages au fait des

1. Le Congrès avait accordé à Dana par vote du 20 décembre 1780 une somme de 1.500 livres sterling à verser de Paris en cas de départ réel. Cette réserve montrait que le Congrès n'était sûr ni de l'assentiment de la France, ni du consentement de Dana lui-même.

tendances de la politique impériale, personnages qui, par leurs postes officiels, étaient à l'abri de tout soupçon d'anglophilie marquée. Franklin insista tout particulièrement sur cette consultation des diplomates russes et rappela les fâcheux précédents des frères Lee, Arthur reconduit de Burgos à la frontière pyrénéenne et William éconduit de Vienne, enseignements qui devaient permettre d'éviter de tomber en l'erreur d'agir sans le consentement au moins tacite des cabinets intéressés.

Dana ne goûta guère ces avis empreints de sagesse et dictés par l'expérience. Il voulait faire connaître à Vergennes sa mission puisque le Congrès en avait ainsi décidé mais il se refusait à discuter de l'opportunité de sa mission avec les princes Bariatinsky ou Galitzin qui, prévoyait-il, soulèveraient maintes objections à son départ. Il se borna à invoquer ses instructions, ajoutant que prévenir ces diplomates russes de sa présence à Saint-Pétersbourg serait ruiner son incognito et par là permettre aux Anglais d'intervenir ce qui, en définitive, aurait plus d'inconvénients que d'avantages.

Restait à avertir Vergennes. Dana s'empressa de remplir cette formalité (c'est ainsi qu'il considérait cette démarche) car il avait hâte d'en finir avec ces préliminaires obligatoires. Il pensait en être quitte avec une simple lettre et escomptait que le secrétaire d'Etat français lui répondrait approbativement; il serait alors libre de gagner son poste. Ce serait, en somme, un retard d'une semaine. En conséquence, il avisa Vergennes le 31 mars 1781 en une forme froide et officielle de l'intention du Congrès de se faire représenter diplomatiquement auprès de la tsarine. C'était une notification et non une demande de conseil; c'est à peine si discrètement il était fait allusion à l'opinion de la France quant à l'opportunité d'une telle mission (1).

1. Comme tel était le cas, dans une certaine mesure, de la part des diplomates espagnols et parfois napolitains depuis la conclusion du Pacte de Famille (1761).

Vergennes dut être surpris par le contenu et surtout le ton de cette lettre. S'il avait été prévenu par le Chevalier de la Luzerne de la décision prise par le Congrès, il savait aussi que l'envoi d'un plénipotentiaire américain en Russie était en quelque sorte subordonné à l'approbation de la France et que ce plénipotentiaire serait sous la tutelle, assez lâche d'ailleurs, du ministre de Louis XVI à Saint-Pétersbourg (1). L'indépendance de Dana qui se montrait peu soucieux de marcher d'accord et en collaboration avec les diplomates français, pouvait paraître un élément dangereux et perturbateur dans la diplomatie des Alliés.

Le principe de l'alliance entre les gouvernements de Philadelphie et de Versailles n'était nullement compromis mais pour assurer le plein rendement de cette alliance, il fallait éviter toute divergence tant dans la conception que dans l'exécution des campagnes militaires et diplomatiques. Or les délégués américains étaient en général enclins à repousser toute collaboration avec la France, collaboration en laquelle ils voyaient un gênant contrôle ; agissant de leur propre chef, ils contrariaient *volens nolens* les projets du Cabinet de Versailles, nuisaient à la politique nationale, compromettaient le prestige de leur pays et mettaient en péril l'alliance. Les expériences multiples d'Adams, des Lee, d'Izard étaient là pour démontrer que ces dangers n'avaient rien de fictif. C'est pourquoi Vergennes était peu disposé à favoriser l'éclosion de nouvelles légations américaines et tenait à prendre toute garantie s'il ne pouvait prévenir cette floraison.

Du reste, la présence d'un plénipotentiaire insurgent à Saint-Pétersbourg lui devait paraître bien inutile. Ou ce plénipotentiaire se bornerait à doubler le ministre de France et alors il serait un personnage superflu, voire même nuisible en raison de l'aversion des cours continentales envers les Américains, en raison

1. W. IV, 343. Cf. aux *Documents*, II A, p. 324.

aussi des attaques britanniques que susciterait cette apparition. Ou bien il agirait comme ses collègues et compatriotes en pleine indépendance et alors il contrecarrerait les plans français et sèmerait le désordre dans le camp des Alliés. De plus, le ministre de France à Saint-Pétersbourg tenait lieu de représentant américain, faisant et recevant, au nom de l'alliance, des communications intéressant les Etats-Unis. C'est ainsi que le Marquis de Vérac avait fait connaître au printemps de 1781 aux ministres de Catherine II l'adhésion du Congrès aux principes de la Déclaration de Neutralité Armée, en date du 5 octobre 1780 (John Adams, de son côté, en avait avisé le Prince Galitzin à La Haye le 8 mars 1781).

Toutefois Vergennes, en présence du vote du Congrès sur l'envoi d'un délégué à Saint-Pétersbourg, ne pouvait que s'incliner tout en blâmant cette imprudente décision, destinée selon lui à ajouter une inutile ambassade à celles qui déjà avaient eu lieu de 1777 à 1780 en diverses cours du continent. Il ignorait si le veto de la France eût suffi à faire rentrer dans le néant cette mission. Timide et prudent, il n'osait rendre un arrêt definitif ; il se sentait d'autant plus embarrassé pour s'opposer au départ de Dana qu'au lendemain du traité d'alliance de 1778 il avait fait savoir à la Russie que le traité du 6 février 1778 laissait aux Etats-Unis la liberté d'action dont devait jouir tout Etat indépendant.

Le Chevalier de Corberon, qui était alors chargé d'affaires près de Catherine II, avait remis au Prince Panine le 11 avril 1778 la note suivante :

« Les Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale qui « sont en pleine possession de l'indépendance prononcée par leur Acte du 4 juillet 1776, ayant fait proposer au Roy de consolider par une convention formelle les liaisons qui ont commencé à s'établir entre « les deux nations, les plénipotentiaires respectifs ont « signé un traité d'amitié, de commerce destiné à servir de base à la bonne correspondance mutuelle. Les

« deux parties contractantes ont eu l'attention de ne « stipuler aucun avantage exclusif en faveur de la nation « française et les Etats-Unis ont conservé la liberté de « traiter avec toutes les nations quelconques sur le « même pied d'égalité et de réciprocité (1). »

Si Vergennes ne pouvait s'opposer à l'apparition de Dana sur la scène politique russe, il pouvait en revanche s'attacher à démontrer à l'envoyé américain la nécessité d'une intime collaboration avec l'ambassadeur français, le Marquis de Vérac. Aussi dans le but de faire pénétrer cette conviction à l'aide d'une conversation, peut-être aussi dans le but de jauger l'Américain, invita-t-il ce dernier par retour du courrier à le venir voir (1er avril 1781).

A cette nouvelle, Dana fut stupéfié et déçu. Il voyait son départ retardé de plusieurs jours par cette visite et peut-être craignait-il que le ministre français ne désapprouvât formellement sa mission. Son désappointement était si intense que dans une dépêche au Président du Congrès en date du 2 avril, il exprimait le regret que l'Assemblée l'eût par des instructions formelles contraint d'entrer en communication avec le ministre de Louis XVI ; sans cette fâcheuse obligation, il serait déjà loin sur la route de Russie. « Ce sont, concluait-il, des difficultés bien inutiles que de parler de ces questions à M. de Vergennes (2). »

Néanmoins aucun échappatoire n'étant possible, l'entrevue eut bien le 4 avril. Franklin servait d'introducteur autant que d'interprète à son compatriote et surveillait discrètement la conversation. Le comte s'enquit presque aussitôt du but de la mission donnée à Dana ; le Congrès envisageait-il des négociations précises avec la cour russe, sinon pourquoi cette mission? Dana se dérobe à tout interrogatoire et se retranche derrière sa note du 31 mars qui, dit-il, contient tout sur ce sujet. Il affirme que le Congrès ne

1. A. E. Russie, vol. 101, f° 94 et 107.
2. *Dana au Président du Congrès*, 2 avril 1781. W. IV, 349.

prévoit aucun pourparler déterminé et désire seulement avoir un agent à Saint-Pétersbourg à la suite du vœu exprimé par certains personnages de la cour de voir un représentant américain auprès de la Sémiramis du Nord.

Vergennes tira parti de ces vues passives attribuées au Congrès pour démontrer les dangers de cette mission. Non seulement la Russie n'a pas encore reconnu les Etats-Unis (et, par suite, aucune action diplomatique ne peut être engagée par eux à Saint-Pétersbourg) mais encore elle ne paraît guère disposée à les reconnaître. L'influence britannique domine les conseils de la Tsarine. Dans ces conditions, l'arrivée d'un Américain fera naître des rumeurs variées et sera interprétée en des sens divers, déterminant des conséquences désagréables pour Dana. Peut-être même l'ambassadeur de Georges III usera-t-il de son ascendant pour obtenir l'expulsion de Dana ou au moins pour maintenir celui-ci en une posture d'infériorité persistante.

Dana accueille ces perspectives avec calme, laissant voir qu'il n'est point convaincu de la réalité d'un tel tableau. Il se contente de répliquer que se présentant en simple citoyen, le gouvernement impérial pourra toujours nier auprès de la Grande-Bretagne avoir intention de négocier avec lui. Puis, prenant l'offensive, il demande brusquement si le Cabinet de Versailles juge son séjour à Saint-Pétersbourg nuisible aux intérêts communs des deux alliés. A cette attaque directe, Vergennes, fidèle à sa tactique de prudence, ne riposte pas ; bien que ce fut le cas de lancer un veto courtois, il esquive toute réponse et se contente de laisser entendre que son opinion serait affirmative. Il se borne à renvoyer à l'avis de Franklin et d'Adams (1).

Pourquoi Dana et même Franklin furent-ils muets sur les intentions du Congrès ? Ils ne pouvaient craindre de donner ombrage à la France en annonçant l'adhé-

1. *Dana au Président du Congrès*, 4 avril 1781. W. IV, 349.

sion de leur pays à la Neutralité Armée ; Vergennes ne connaissait-il pas la résolution du 5 octobre puisqu'il l'avait notifiée à la Russie. Ou bien craignaient-ils que Vergennes s'étonna de la nécessité pour le Congrès de renouveler par ambassadeur cette notification et alors ils se sentaient sûrs de l'opposition de la France pour cacher le but assez simple de la mission. Pourquoi, en outre, ne point parler du légitime désir d'ouvrir des relations commerciales et d'obtenir un traité de commerce à l'abri des principes de navigation maritime ? Un tel silence pouvait paraître suspect, de telles réticences grossières car les Etats-Unis songeaient bien subitement à nouer des rapports avec la Russie au lendemain de la Déclaration de 1780 alors qu'auparavant ils se souciaient assez peu de la puissance du Nord. D'autre part, Dana ne signalait pas expressément le fait qu'il avait un correspondant à la cour moscovite, que ce correspondant invitait les insurgents à se faire représenter en cette cour.

L'entrevue se terminait de façon négative. Aucun des deux interlocuteurs n'avait retiré le moindre gain de cette conversation. Vergennes n'avait pas réussi à persuader Dana d'ajourner au moins sa mission et n'avait pas osé réclamer ouvertement un délai pendant lequel il aurait agi auprès du Congrès. De cette timidité il retira tous les inconvénients sans nul avantage car Dana sortit de cet entretien nullement éclairé sur les dangers ou l'inutilité de sa mission, nullement calmé en son ardeur à partir. Seulement sa défiance envers la diplomatie française s'était accrue, reposant désormais sur une base tangible : l'opposition des ministre du Roi Très Chrétien à *sa* mission. C'était une impression qu'il devait conserver vivace. Cette défiance née de l'amitié d'Adams se développait grâce à mille incidents insignifiants quoiqu'elle fut en fait injustifiée. En effet, Vergennes, quoique désapprouvant formellement l'initiative du Congrès, voulait laisser à celui-ci toute liberté d'action. S'il s'attacha à faire démontrer par le

Chevalier de la Luzerne aux membres de l'Assemblée Continentale combien prématuré était l'envoi de Dana à Saint-Pétersbourg (dépêche du 9 mars), il ne voulut pas, en parfait gentilhomme, contrarier la liberté d'un gouvernement indépendant ou entraver l'activité d'un plénipotentiaire, cette activité fût-elle à ses yeux ou inutile ou dangereuse. Il avisa donc le 7 avril son représentant auprès de Catherine II, le Marquis de Vérac, de la prochaine arrivée d'un délégué américain et lui donna à ce sujet des instructions d'un caractère plutôt passif, instructions destinées à ne paralyser en rien le plan d'action des dirigeants de Philadelphie :

« J'ai l'honneur de vous prévenir que M. d'Æna, « Américain, se propose de se rendre à Saint-Pétersbourg. Il a une commission du Congrès mais il la « tiendra secrète à moins que des circonstances qui ne « semblent pas prochaines, l'invitent à la développer. « Jusque-là, il sera sous l'incognito d'un voyageur qui « cherche à satisfaire sa curiosité. Vous voudrez bien à « ce dernier titre lui faire accueil et lui procurer les « agréments de société qui dépendent de vous ; mais « si l'envie de se faire reconnaître dans sa capacité « ministérielle le prenait ou s'il cherchait à introduire « des négociations, vous voudrez bien vous tenir à « l'écart et n'y prendre aucune part à moins que le « gouvernement russe ne vous témoignât le désirer. « C'est un égard que nous lui devons de ne faire aucune « démarche qui pourrait annoncer le dessein de le com- « promettre vis-à-vis de la Grande-Bretagne.

« M. d'Æna paraissant d'un caractère doux et mo- « deste, j'ai lieu de croire qu'il se conduira sagement « à Saint-Pétersbourg et qu'il évitera de se mettre trop « à découvert. Si la médiation prend forme et que les « Américains soient compris dans la négociation, ce qui « doit être de notre part une condition *sine qua non*, « M. d'Æna sera utile à Saint-Pétersbourg pour la cor-

« respondance nécessaire qui s'établira avec les cours « médiatrices (1)... »

Dana, en sortant du Ministère des Affaires Etrangères de France, sentit-il le doute l'envahir au sujet de l'exécution de sa mission ; sa conviction sur l'opportunité de son apparition à Saint-Pétersbourg était-elle ébranlée par les arguments de Vergennes ? Jugeait-il la question de la navigation neutre, la question de la médiation des moyens d'introduction bien secondaires ? Il semble que non. L'homme de loi bostonien était trop satisfait par le rôle qu'il entrevoyait en Russie, il était trop imbu de la justice de la cause nationale pour douter un instant de son habileté à triompher des pièges britanniques et de la réserve russe. Toutefois et à la veille de partir pour Amsterdam il demanda à Franklin de vouloir bien lui donner son opinion par écrit sur l'utilité de la mission auprès de Catherine II ; s'il invoqua à ce sujet la nécessité de comparer cette opinion avec celle d'Adams, c'est assurément qu'il tenait à mettre sa responsabilité à couvert contre l'accusation d'avoir cédé à des vues personnelles et ambitieuses en n'écoutant pas l'avis dissuasif de Vergennes (2).

La réponse que fit Franklin le 7 avril aux questions très précises qui lui étaient posées est trop curieuse, trop caractéristique de l'homme et de ses méthodes, trop probante aussi quant aux rapports entre délégués américains pour ne pas mériter d'être reproduite :

Vous me demandez « 1° si dans l'ensemble j'ai jugé « que le Comte avait quelque objection contre la mis- « sion en elle-même ? Il ne fit point de telles objections, « ni ne laissa tomber aucune expression par laquelle on « pût supposer que telle fût son intention.

« 2° Si je considère sa réflexion sur ce sujet comme « impliquant de la prudence et un avis à vous au sujet « de la condition qu'il désirait vous voir adopter ? Son « Excellence exprima ses appréhensions que si vous

1. A. . Russie, volume 106, fol. 233.
2. *Dana à Franklin*, 6 avril 1781. W. IV, 352.

« apparaissiez en caractère public avant que les dispo-
« sitions de la cour soient connues et son consente-
« ment obtenu cette démarche put être jugée peu con-
« venable et être suivie d'inconvénients et si je m'en
« souviens bien, il vous indiqua qu'il serait bon de
« consulter le Prince Galitzin à La Haye.

« 3° Si je jugeai qu'il ait fait quelque objection fonda-
« mentale à votre départ pour Saint-Pétersbourg en
« tant que citoyen américain et à votre attente d'une
« circonstance favorable pour révéler votre caractère
« public ? » Vergennes montra moins de déplaisir au séjour de Dana en qualité de marchand ou de voyageur curieux qu'à l'égard de toute autre proposition.

« Quant à mon opinion personnelle que vous me
« demandez, quoique j'aie de longtemps pensé que nous
« nous abaissions en offrant notre alliance avant
« qu'elle soit demandée et qu'il aurait été préférable
« de ne pas envoyer de lettres de créance pour les
« Cours d'Espagne, de Vienne, de Prusse, de Toscane et
« de Hollande jusqu'à ce que nous ayons auparavant
« appris si nous devions être reçus, puisqu'un refus
« est un actuel mépris (pour nous) qui diminue notre
« réputation et rend les autres [puissances] moins
« promptes à ouvrir des rapports avec nous ; cepen-
« dant comme votre commission est donnée, comme
« le Congrès semble s'attendre, *bien qu'il ne l'exige*
« *pas absolument*, à ce que vous vous rendiez à Saint-
« Pétersbourg immédiatement, je conçois qu'en assu-
« mant un caractère privé ainsi que vous le proposez,
« il serait bon pour vous de partir, à moins que, con-
« sultant M. Adams et le prince Galitzin, vous ne jugiez
« convenable en raison des circonstances présentes,
« de la médiation offerte, d'ajourner votre départ (1) ».

Franklin soutenait donc Vergennes sur tous les points : nécessité de prendre avis du prince Galitzin, mission aussi inopportune qu'inutile. N'ayant nulle auto-

1. *Franklin à Dana*, 7 avril 1781. W. IV, 353.

rité à déployer pour interpréter les pouvoirs donnés par le Congrès et moins encore pour prévenir le départ de Dana ; il se renfermait dans l'affirmation répétée de sa thèse : point d'ambassade sans l'agrément du gouvernement étranger intéressé. Il n'était assurément pas sans soupçonner combien peu ses arguments avaient de portée sur un collègue imbu des idées d'Adams. Il remplit donc sa tâche, laissant les destins s'accomplir et ce fut sans grand étonnement qu'il apprit quelques jours plus tard que le nouveau ministre des Etats-Unis en Russie avait quitté Paris se dirigeant vers Saint-Pétersbourg tout en faisant un crochet vers les Provinces-Unies.

III. — Dana a Amsterdam

Ce fut à la mi-avril que Dana arriva pour la seconde fois à Amsterdam. Là, il eut une désillusion : l'absence d'Adams qui se trouvait à Leyde auprès de son fils John Quincy. Pour réparer ce contre-temps, il s'empressa d'aviser son ami de sa présence et des motifs de celle-ci, ne célant rien des récents événements de Versailles, de ses entretiens avec Vergennes et Franklin. Adams ne pouvait que rayonner d'une noble joie à la pensée de revoir son disciple et de le guider dans la voie pleine d'embûches de la diplomatie européenne. Double joie même, car cette mission en Russie, n'était-elle pas le résultat de ses efforts répétés, de ses plaidoyers en faveur de la multiplication des ambassades américaines, n'était-elle pas une manifestation d'un redoublement d'activité pour cette politique de propagande chère à son cœur, n'était-elle pas plus directement même la réponse du Congrès à sa dépêche du 16 septembre précédent, dépêche préconisant l'envoi d'un représentant auprès de Catherine II. Il n'est certes pas sans se plaindre encore de l'apathie de ce Congrès trop silencieux à son gré mais il veut bien faire crédit

à l'Assemblée Continentale après cette initiative de décembre 1780.

Si Vergennes et Franklin ont opposé un front peu riant à l'annonce de cette mission, Adams lui se déride, exalte, ne tarit pas en encouragements. Il va même jusqu'à écrire avec confiance : « Aucune mesure n'a « été prise à un moment plus opportun ou avec plus « de sagesse à mon avis que la désignation d'un « ministre à La Haye et à Saint-Pétersbourg. Les effets « n'en apparaîtront point par des succès immédiats « et brillants, mais le moment a été exactement choisi « et les heureux fruits de ces mesures apparaîtront en « leur temps (1)... »

A de tels discours, Dana offrait une complaisante oreille. S'il eut jamais au début d'avril sur l'utilité de sa mission quelques doutes nés des conversations de Franklin et de Vergennes, ces doutes se dissipaient au contact d'Adams comme brumes au soleil. Adams trace aussitôt à son ami et élève un plan d'action. Il veut bien approuver l'idée d'entrer en communication avec le marquis de Vérac mais, de collaboration, il ne veut point entendre parler, car tenir à distance les Français lui paraît une politique sage autant que nécessaire. Prendre avis de Galitzin lui semble, par contre, aussi peu judicieux que possible. Le prince ne s'étonnerait-il pas qu'un simple particulier lui demandât conseil et protection pour se rendre à Saint-Pétersbourg, ville accessible aux étrangers. Si, au contraire, il était discrètement averti du but réel du voyage de Dana, ne s'empresserait-il pas d'en référer immédiatement à sa chancellerie et s'il transmettait un avis favorable ce ne serait qu'au bout d'un long temps nécessité par les transmissions et la décision d'un gouvernement réputé pour sa lenteur dans les négociations les plus simples. Du reste, cet avis venant du gouvernement impérial serait vraisemblablement négatif,

1. *J. Adams à Dana*, 18 avril 1781. W. IV, 368.

inspiré qu'il serait par une coterie anglophile ou par des esprits soucieux de sauvegarder la neutralité. Il était donc dangereux de prévenir le ministre russe à La Haye de la mission projetée par le Congrès; mieux valait agir directement sur la tsarine et mener contre la propagande anglaise une campagne de contre-mines à la la cour même de l'impératrice.

Dana, une fois arrivé, devrait prendre contact avec son correspondant ou à défaut le ministre des Affaires Etrangères, lui remettre un mémoire concluant à la nécessité d'ouvrir des relations commerciales entre les deux pays. Au cas où le mystérieux X proposerait de regagner la France ou de patienter quelque temps en voyageant dans les royaumes scandinaves, mieux vaudrait suivre ce conseil que de rester spectateur inactif de la vie de cour.

Ainsi Adams traçait le programme à suivre avec une assurance et une confiance qui pouvaient prêter à sourire quand on jugeait ses connaissances du monde politique russe et plus encore les résultats quelque peu négatifs de sa propre ambassade de La Haye. N'était-il pas lui-même en termes assez peu amicaux avec le duc de la Vauguyon, ambassadeur de France près les Etats-Généraux, n'avait-il pas fait des progrès invisibles même dans les cercles les plus hostiles à la Grande-Bretagne et ne conservait-il point toujours inutilisés ses fameux pouvoirs pour conclure un emprunt. Il constatait avec dépit que les coffres hollandais ne s'ouvraient point à ses éloquentes requêtes et que les dirigeants néerlandais, pensionnaires ou membres des Etats, ne songeaient nullement à s'inspirer de lui dans leurs débats avec la Cour de Saint-James.

Dana put à loisir se pénétrer de l'enseignement diplomatique d'Adams car, durant plusieurs mois, il séjourna dans les Provinces-Unies. Son empressement à gagner la Russie ne s'était pas atténué; avait-il repris temporairement ses fonctions de secrétaire d'Adams ou ses préparatifs pour la constitution de la mission

absorbaient-ils plus de temps qu'il n'en avait prévu? En tout cas, il se rallia sans peine à l'idée de ne point rende visite au prince Galitzin et il se décida à partir ne s'inspirant que des conseils d'Adams. C'est ce qu'il déclara dans une dépêche envoyée à Philadelphie le 13 mai 1781 (1). Il saisit cette occasion de démentir le bruit d'après lequel son correspondant russe était en relations suivies avec des personnes politiques d'Amérique et il affirma être seulement en rapports privés avec lui.

En somme, il n'était, quant à la justification de sa mission et aux méthodes à employer pour son exécution, guère plus éclairé qu'au moment où il avait reçu les instructions du Congrès. Il avait entendu Franklin et Vergennes s'élever contre son départ et déconseiller toute initiative envers la Russie mais, par contre, il avait entendu les encouragements chaleureux d'Adams. Son inclination personnelle stimulée par l'ambition n'avait nullement été ébranlée par les conversations de Paris et de Versailles, elle avait été renforcée par les entretiens de Hollande. En France, le départ pour Saint-Pétersbourg avait été décidé en principe ; à Amsterdam, il était irrévocablement fixé à une date prochaine.

IV. — Organisation de la Mission Randonnée a travers l'Europe

Francis Dana, quel que fut le plaisir d'être aux côtés d'Adams, ne tenait point à prolonger son séjour aux Provinces-Unies. Il avait le plus grand empressement à gagner la capitale de la Sémiramis du Nord et à y prendre rang dans le corps diplomatique. Cependant les détails matériels relatifs à l'organisation de la mission restèrent quelque temps en suspens. Le nouveau ministre

1. *Dana au Président du Congrès*, 13 mai 1781. W, IV, 407.

avait à obtenir de Franklin les fonds nécessaires à son voyage et à son installation, ce crédit de 1.500 livres sterling voté par le Congrès. D'autre part, il tenait à s'adjoindre un personnel sinon nombreux, du moins capable de le seconder efficacement.

Dana qui, lui-même, avait rempli auprès d'Adams les fonctions de secrétaire, n'était point fâché de paraître dignement au premier plan, entouré de secrétaires. Aussi avait-il jeté les yeux sur un homme qu'Adams prisait fort, Edmond Jennings, qui résidait en Angleterre. Ce personnage, assez blafard au point de vue politique, professait peut-être des opinions américaines, mais autorisé à vivre dans la métropole non molesté, ni inquiété, il se trouvait dans une position singulière que ne justifiait pas suffisamment une parenté avec les Bee. La plupart des hommes d'Etat insurgents le considéraient avec la plus entière suspicion, non seulement Franklin mais John Jay, Henry Laurens, Arthur Lee et William Lee. John Adams ne put parvenir à l'imposer à ses collègues et à en faire le secrétaire de la délégation de paix. Dana, sans doute à la suggestion d'Adams, lui proposa de venir à Saint-Pétersbourg (26 avril 1781). Il reçut de Bruxelles une réponse affirmative datée du 3 mai, mais n'entendit plus parler de Jennings. Déçu de ce côté, il songea à s'attacher l'un des fils d'Adams qui, accompagnant son père depuis plusieurs années, s'était en dépit de sa jeunesse « frotté » au monde diplomatique et aux milieux européens.

John Quincy Adams était alors âgé de quatorze ans, étant né au Massachussets le 11 juillet 1767. Il avait eu une enfance agitée dès que son père fut entré dans le service extérieur de la république. Le 13 février 1778, il quittait pour la première fois l'Amérique, s'embarquant à bord de la frégate *Boston* pour suivre son père à Paris. Arrivé à Bordeaux le 1er avril, il était placé le 4 à la pension de Le Cœur, maître ès académie à Passy. Là il avait rencontré comme condisciple Jesse

Deane et Benjamin Franklin Bache. Un an plus tard, il repartait pour les Etats-Unis et, suivant les fluctuations de la carrière paternelle, revint à Paris via le Ferrol en décembre 1779 pour rentrer à la pension Le Cœur. A partir de l'été 1780, il réside à Amsterdam poursuivant ses études et apprenant le hollandais. En janvier 1781, il se fait immatriculer à l'université de Leyde et c'est là que, quelques mois plus tard, Dana vient le chercher pour faire de lui un secrétaire de légation.

C'était un tout jeune homme d'une culture assez large et d'une intelligence vive, malheureusement déjà adulé en raison de la situation de son père et de ses propres succès d'école ; esprit mûri avant l'âge certes, mais quel secours attendre d'un adolescent de quatorze ans. Sa connaissance du français était moyenne, ne pouvant excéder ce que pouvait apprendre un enfant précoce, durant des séjours courts et précipités dans une pension. Ce choix de Dana était assurément dicté plus par l'amitié que par le jugement.

* * *

Dana quitta Amsterdam le 7 juillet 1781 pour se rendre à son poste, sept mois après que le Congrès l'eut nommé à Saint-Pétersbourg et quatre mois après avoir reçu notification de sa nomination. Deux routes s'offraient à lui pour gagner la Russie. La voie de terre longue et fatigante ; la voie de mer à peine plus rapide mais plus commode et plus confortable. Par malheur, ce dernier mode de communication était rendu impraticable du fait de la guerre de course qui se déchainait dans la mer du Nord et les abords de la Baltique. Dana ne se souciait guère en s'embarquant à bord d'un navire neutre de courir le risque d'être enlevé par un corsaire ou une croisière britannique nonobstant la

Ligue des Neutres ; il n'avait nul goût pour une réclusion à la Tour de Londres et ne tenait pas à renouveler l'aventure d'Henry Laurens, capturé avec tous ses papiers par les Anglais, aventure qui avait eu les plus graves répercussions sur les rapports anglo-hollandais.

Dana n'avait donc pas le choix s'il tenait à arriver à bon port. Il se décida à traverser l'Europe entière selon un itinéraire zigzaguant qui suivait d'abord la vallée du Rhin et aboutissait à Francfort. De là, il gagna par le Mein et la forêt de Thuringe l'électorat de Saxe, passa à Leipzig, puis à Berlin. Cet immense détour, qui allongeait singulièrement une route déjà longue et qui obligeait à emprunter entre Francfort et Leipzig des chemins médiocres, était dicté par la nécessité d'éviter les territoires hanovriens, qui, s'interposant entre les vallées du Rhin et de l'Elbe, coupaient pour les adversaires de l'Angleterre la voie directe vers le Brandebourg et les pays du Nord.

Près de Berlin les voyageurs eurent un contre-temps fâcheux. Leur chaise surmenée par le trajet effectué depuis la Hollande se rompit, accident sans conséquence autre qu'une immobilisation de quelques jours dans la capitale de Frédéric II afin de faire réparer le véhicule. Cet arrêt involontaire fut de neuf jours, Dana ayant été indisposé. Au début d'août, la route fut reprise, route directe au delà de Berlin, route jalonnée par les villes de Dantzig, de Kœnigsberg, de Memel, puis Riga et Narva. Les postes germaniques étaient certes d'un confort médiocre, mais celles des pays baltes étaient plus mauvaises encore.

Aussi quand, le 27 août 1781, le courrier d'Allemagne débarqua sur les bords de la Néva un petit groupe d'étrangers, ceux-ci étaient las d'un voyage de cinquante et un jours, rempli de péripéties et de fatigues. Ce n'était point d'ailleurs une mission officielle américaine se présentant dans la capitale russe ; ce n'étaient que de simples voyageurs attirés par le

renom de la tsarine et curieux d'étudier le gouvernement et les territoires de l'empire moscovite. Le souci de l'incognito était poussé si loin que toute la correspondance de Dana et de ses compagnons devait être adressée à la maison de banque Strahlborn et Wolff (1). Cette mission, secrète à ses débuts, allait-elle bientôt devenir publique ?

1. *Dana au Président du Congrès*. Berlin, 28 juillet 1781. W. IV, 610. — *Dana à John Adams*, Saint-Pétersbourg, 28 août 1781, W. IV, 679. — *Lettres de John Quincy Adams à son père de Berlin et de Saint-Pétersbourg*, août et septembre 1781, dans *Writings of J. Q. Adams*, I.

CHAPITRE VII

LES DIPLOMATIES BELLIGÉRANTES A SAINT-PÉTERSBOURG

1. — Politiques anglo-russe et franco-russe.
2. — L'Action des Belligérants à Saint-Pétersbourg de 1776 à 1781.

I. — Politiques anglo-russe et franco-russe

Ce n'était pas seulement du fait des initiatives de Catherine II que Saint-Pétersbourg était devenu après l'explosion de la Guerre d'Amérique le théâtre de combinaisons diplomatiques d'une haute importance, car ces manœuvres avaient débuté avant que la tsarine eut songé soit à une médiation, soit à une Ligue des Neutres. La réalité était que la politique russe servait de terrain de rencontre aux problèmes continentaux et aux problèmes maritimes. Le mélange plus ou moins inextricable de ces questions faisait du facteur russe un pion essentiel sur l'échiquier européen. Agents français et agents anglais ne pouvaient manquer d'exercer leur activité pour s'efforcer de gagner l'appui ostensible ou secret de cette cour du Nord et par leurs opérations déclenchaient inévitablement les ripostes de leurs adversaires et les agissements des neutres, tous également empressés à jouer un rôle important dans la perturbation générale. Car les contre-coups du conflit naval sur les affaires encore pendantes en Europe étaient certains à tous les yeux, quoique l'orientation et la portée de ces réactions demeurassent cachées et imprévisibles.

La Russie se lançait alors dans la voie de l'émancipation maritime, sinon économique ; aussi une telle initiative ne pouvait qu'intéresser au plus haut point

une puissance qui, par ses conditions de vie intérieure et extérieure, dépendait du commerce mondial et plus particulièrement du commerce maritime. L'Angleterre, en effet, paraît au XVIIIe siècle avoir basé sa grandeur sur la prépondérance de ses flottes tant militaires que marchandes. Pays insulaire, elle était portée par la loi de nature à diriger ses ambitions vers la conquête des mers proches mais, depuis une soixantaine d'années, elle a étendu son programme de domination à tous les océans et poursuit ce but avec une continuité de vues, une ténacité et une âpreté qui éveillent l'attention, la jalousie ou les haines. Elle tend à sacrifier ses visées continentales à la constitution d'un empire colonial et à la maîtrise des océans (le parti hanovrien fit la dure expérience de cette évolution durant la Guerre de Sept Ans) et dans les manifestations de sa politique, elle laisse percer des soucis mercantiles. Si elle intervient dans les affaires orientales, c'est surtout pour prendre pied dans les Echelles du Levant et concurrencer le trafic expirant de Gênes et de Venise, pour neutraliser le développement du commerce français, italien ou ragusain. Si elle se mêle aux événements du Nord, c'est pour introduire ses bâtiments dans la Baltique et drainer le fret de ces régions au détriment de la Prusse et des villes hanséatiques. Si elle lutte avec acharnement contre la France et l'Espagne, si elle surveille jalousement les Provinces-Unies, c'est pour garantir ses propres possessions d'outre-mer, ruiner des rivaux et s'assurer un quasi-monopole sur le transport des denrées exotiques. Si elle contrôle avec soin les destinées du Portugal, c'est qu'elle trouve en ce royaume le détenteur du Brésil, de factoreries d'Afrique et de comptoirs de l'Inde, c'est qu'elle craint de voir Lisbonne devenir un vaste entrepôt ouvert à tous, capable de porter atteinte au marché de Londres. De même, elle mène la lutte contre les visées coloniales des Flamands et contre le port d'Ostende.

Le cabinet britannique fait preuve parfois de sou-

plesse mais rarement de modération ou de conciliation. Poussé par la puissante caste des armateurs et des négociants que guident l'orgueil national autant que les intérêts privés, il mène sa politique avec une rigueur, une énergie et une dureté qui s'exercent contre l'étranger, mais qui souvent par un choc en retour atteignent les Anglais eux-mêmes, aussi bien dans la métropole que dans les colonies, témoin le soulèvement d'Amérique.

La Grande-Bretagne, par cette politique où se mêlent hauteur, égoïsme et cupidité, par ses procédés de violence maritime dictés par cette politique se trouve dans une position d'isolement ; elle a réussi à s'aliéner tous les Etats du continent, même ceux qui furent ses alliés et qui, dupés ou déçus, jurent de n'être plus repris à ses promesses. Elle inspire non la sympathie, mais l'hostilité ou la crainte. Au lendemain de la révolte de ses colonies, en présence de l'imminence d'un conflit avec les cours bourbon, elle a senti sa confiance en elle-même s'atténuer et a douté de l'excellence de ses méthodes. Elle a compris la gravité de la situation. Obligée de faire front dans l'Amérique du Nord contre tous ses adversaires, attaquée en Europe et aux Antilles par les Franco-Espagnols, harcelée aux Indes par les Français, elle estime nécessaire d'avoir un point d'appui sur le continent, d'avoir un allié capable de provoquer une diversion. Elle en vient même à craindre d'avoir à tenir tête à une coalition générale groupant toutes les nations qu'elle a offensées. Elle va donc se livrer à une campagne diplomatique intense, campagne préventive dans le but alternatif soit de récolter une alliance, soit de maintenir dans la neutralité les puissances du continent, soit même de ménager son crédit à l'étranger et de protéger son commerce, car les difficultés financières et économiques apparurent rapidement chez tous les belligérants, et les dirigeants britanniques conçurent bientôt la notion de guerre d'usure.

Il faut donc entretenir de bonnes relations avec les puissances continentales. Or, l'Autriche et la Prusse sont hors de cause pour une alliance ou un appui matériel. L'Empereur est uni par une entente déjà vieille avec son beau-frère de Versailles, tandis que Frédéric II est las de ses unions stériles avec les Georges d'Angleterre. Il reste donc à gagner aux vues britanniques la Russie. Gagner la Russie, c'est gagner d'un seul coup les Etats du Nord, car le Danemark, déjà ami du Cabinet de Saint-James, est aussi satellite de la Cour de Saint-Pétersbourg, alors que la Suède, alliée de la France, peut être intimidée, contenue ou entraînée par son formidable voisin de l'Est. Disposer de l'alliance ou même de la neutralité de la Russie, c'est soustraire à l'influence des Franco-Espagnols les flottes commerciales de la Baltique ou obtenir une main-mise sur ces marines marchandes.

Une autre puissance maritime de second ordre, les Provinces-Unies, semble être réfractaire à l'ascendant anglais. La faction orangiste a perdu du terrain dans les conseils de la République et les patriotes, non moins francophiles qu'anglophobes, s'ils ne parviennent pas à triompher toujours, forment une redoutable opposition qui contrebalance, principalement en Hollande et Zélande, les intrigues du parti stathoudérien. Celui-ci ne peut guère résister à la contre-propagande qu'ont fait dans toutes les provinces les nombreuses violations du Droit des Gens maritime accomplies par les Anglais au cours des guerres précédentes. Les Néerlandais, fâcheusement impressionnés par les dangers que couraient leurs comptoirs et colonies du fait des ambitions britanniques, alarmés par les prises et captures des croisières britanniques, étaient disposés à témoigner vis-à-vis de leurs voisins insulaires d'une stricte neutralité que seule leur faiblesse empêchait de transformer en une hostilité plus manifeste.

Dans ces conditions, un ascendant marqué de la diplomatie britannique sur la Cour de Saint-Pétersbourg

devenait presque une nécessité pour les dirigeants de Londres si ces derniers voulaient soutenir avantageusement la Guerre d'Amérique. Or les relations entre Angleterre et Russie n'avaient jamais été tendues et même avaient revêtu un caractère très marqué de cordialité durant le conflit russo-turc clos par le traité de Koutchouk-Kaïnardji. Il y avait eu à cette époque, sinon alliance formelle, du moins communion de vues et collaboration navale contre l'empire ottoman. Les flottes russes se rendant de la Baltique dans la Méditerranée Orientale avaient été ravitaillées et réparées à leur passage dans la Manche, à Gibraltar, à Minorque. On avait vu des officiers anglais diriger les manœuvres et évolutions des escadres sous le feu des Turcs. On voyait encore dans l'entourage de la tsarine les Dugdale, Greigh, Elphinston, chargés d'emplois et d'honneurs.

Tous ces faits n'étaient point sans éveiller, sans autoriser des espoirs au sein du cabinet britannique quoique le caractère ondoyant et changeant des Russes ne donna aucune certitude d'une entente à l'heure du péril. Mais l'isolement de la Grande-Bretagne en face d'un continent ouvertement et secrètement hostile ne permettait pas de dédaigner une chance de succès si mince fut-elle, d'autant plus que la propagande menée auprès des Etats secondaires serait singulièrement renforcée si la Russie se déclarait par des actes ou même par des paroles en faveur de la cause anglaise.

Toutefois le Cabinet de Saint-James, pour entraîner à sa suite le vaste et puissant empire moscovite ne disposait que de médiocres moyens de séduction. Certes il pouvait invoquer les services rendus tout récemment contre la Sublime Porte mais ne pouvait-il tout aussi bien évoquer le temps où la jeune grande duchesse Catherine était heureuse de toucher des mains de l'ambassadeur Sir Charles Hanbury Williams des subsides destinés à faire oublier les brutalités du grand duc Pierre. Souvenirs lointains et

bien estompés ! Le cabinet britannique avait vis-à-vis de la Russie les mains vides et ne pouvait promettre que des territoires d'autrui.

Il pouvait à meilleur titre — et il ne s'en fit point faute — trávailler à rendre suspecte la politique française, mais ce n'était qu'une œuvre négative qu'handicapait toujours le fait de l'entente des dynasties bourbon et lorraine. La propagande anglaise envers la Russie reposait tout entière sur l'évolution du problème oriental, seul point accessible à la diplomatie britannique parmi tous ceux qui intéressaient la tsarine. Ni le règlement baltique, ni la solution des affaires polonaises n'étaient dans la dépendance immédiate de la Cour de Londres qui, en revanche, pouvait intervenir contre la Turquie.

Favoriser les ambitions de l'impératrice sur Constantinople, encourager l'accomplissement du chimérique programme byzantin comprenant le remaniement des Balkans en faveur des aspirations russes, rien n'était plus facile pour le ministre de Georges III qui, par là, atteignait en un point sensible l'impératrice. L'Angleterre n'avait alors pas encore pris pied dans la Méditerranée Orientale et se bornait à y concurrencer les pavillons français ou italiens, elle pouvait donc à l'aise laisser les Russes déborder la mer Noire et gagner la mer Egée car, même en ce cas, ce ne serait là que des rivaux maritimes peu redoutables. Stimulant ainsi les appétits moscovites à un point de vue surtout territorial, elle réveillait le souvenir de sa collaboration aux campagnes de l'Archipel et nuisait en même temps à la France, champion traditionnel de la cause ottomane. Elle pouvait sans peine opposer au rôle de ses volontaires entrant dans la marine russe l'exemple de Bonneval pacha et des ministres du Roi Très Chrétien exhortant et aidant les Turcs à défendre les détroits.

Par malheur pour le plein succès de cette tactique, la France était l'alliée intime de l'Autriche ; or cette

puissance tendait à jouir auprès de la tsarine d'un crédit croissant ; la combinaison des questions polonaises et orientales rendait le rapprochement austro-russe inévitable quoique non exempt d'arrière-pensées. La cordialité la plus grande commençait à régner entre les Cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg, prélude de cette alliance qui devait aboutir à une nouvelle guerre turque. La France était susceptible de bénéficier indirectement de cette situation (1) si bien que l'alliance autrichienne tant honnie par Vergennes n'était pas dépourvue d'utilité pendant la guerre maritime.

Ainsi la grande monarchie bourbon par la dualité de sa position à la fois maritime et continentale était de ce fait mieux partagée que son adversaire pour tenir une grande place à la Cour de Russie. Puissance maritime plutôt que coloniale, elle occupait encore le second rang dans le monde et, à ce titre, était susceptible de recevoir d'une nation qui commençait à se lancer dans la voie de la grande navigation aide et encouragement pour lutter contre l'hégémonie militaire et le despotisme commercial de la marine britannique. De plus, elle professait des principes de droit maritime moins rigoureux que ceux de l'Angleterre et appliquait ses principes avec moins d'intransigeance et de hauteur que sa rivale navale. Il est vrai que les échecs constamment subis par le Cabinet de Versailles dans ses colonies comme sur mer pouvaient faire croire à une issue de la guerre funeste pour lui. L'alliance espagnole avait été impuissante à atténuer les dures conditions du traité de Paris de 1763. Ces faits n'étaient pas sans nuire au prestige maritime français mais pouvaient, par contre, déterminer une

1. En fait il y avait relâchement de l'entente entre Versailles et Vienne. L'affaire du Congrès de Teschen témoignait de l'hostilité de Vergennes envers les ambitions du co-régent Joseph, beau-frère de Louis XVI. Néanmoins à Saint-Pétersbourg le marquis de Vérac était en excellents termes avec son collègue autrichien Cobentzl qui ne se cachait pas d'une certaine intimité avec l'ambassadeur britannique.

puissance soucieuse d'équilibre naval à se joindre aux adversaires de la Grande-Bretagne.

En revanche, la France, puissance continentale, se heurtait à l'expansion moscovite en presque tous les points de l'Europe ; de la Baltique à la Méditerranée, elle rencontrait l'insinuante diplomatie russe qui faisait de l'empire asiatique des tsars un facteur européen et travaillait à faire de cet empire l'arbitre des litiges survenus entre les Cours de l'Ancien Monde. Le Cabinet de Versailles soutenait traditionnellement les voisins et ennemis de la Russie : Suède, Pologne et Turquie, ses clients fidèles. Il ne pouvait donc qu'être vu avec défiance à Saint-Pétersbourg d'autant plus qu'il luttait énergiquement contre ces progrès russes vers le Sud ou l'Ouest qui s'accentuaient d'inquiétante façon sous le règne de Catherine II. Certes, à diverses reprises, il y avait eu des rapprochements entre les deux gouvernements, rapprochements généralement sollicités par la puissance slave mais rapprochements éphémères en raison tant du but proposé que du tempérament des souverains russes changeant d'alliés selon le moment. En 1778, le temps où Louis XV et Elisabeth s'unissaient pour abattre la Prusse de Frédéric II étaient définitivement révolus. Le mirage oriental avait saisi les esprits et les imaginations russes, dominant l'entourage de l'impératrice et exerçant sur cette dernière une irrésistible fascination.

La France, protectrice de la Turquie, de la Suède, voire même de la Pologne, était l'obstacle auquel se heurtait l'expansion slave tandis que le gouvernement autrichien, favorable au partage de la république polonaise et au démembrement de l'empire ottoman, était un collaborateur à ce programme d'expansion. Sans doute Vergennes, moins que Choiseul, était l'homme d'un système et il refusait à son allié tout gage d'un dépècement de la Turquie mais, moins que Choiseul, il était l'homme de la hardiesse et de l'énergie si bien qu'il se laissait reléguer à l'arrière-plan. C'est pour-

quoi peu favorable à l'entente autrichienne qu'il jugeait onéreuse et dénuée de profits, il ne voyait point l'utilité — à l'heure où tous les efforts du pays devaient être tournés contre l'Angleterre — d'obtenir la neutralité bienveillante ou l'appui des cours impériales en approuvant un remaniement oriental qu'il avait toujours blâmé, et qu'il tenterait même de prévenir.

La France ne se bornait pas à lutter contre les ambitions territoriales russes ; elle s'opposait encore aux ambitions morales russes. Elle entendait rester le grand départiteur des litiges entre princes de l'Empire, tenir la balance entre les maisons de Prusse et d'Autriche. La Russie voulait intervenir en Allemagne et devenir l'arbitre des différents nés à l'intérieur de l'Empire, prétention nouvelle qui s'opposait étrangement au rôle séculaire des souverains français se mêlant depuis la Réforme aux disputes entre catholiques et protestants. L'affaire de la succession bavaroise avait accusé les intentions des tsars d'être médiateur dans les questions de l'Europe Centrale. La France était hostile à cette intrusion parce qu'elle tenait à être arbitre exclusive, sinon prééminente au sein du Saint-Empire mais elle pouvait tomber d'accord avec la Russie pour limiter la puissance autrichienne : l'une par réaction contre la politique continentale de Choiseul, l'autre par désir de trouver pour la solution à donner aux problèmes turc et polonais un complice moins redoutable, moins exigeant et plus docile.

Ainsi s'enchevêtraient politique russe et politique française. Toutefois les rapports entre les deux cours étaient dominés par la personnalité du souverain moscovite et par les coutumes politiques du monde slave. Si la fixité et la durée des systèmes politiques étaient étrangement subordonnées à des facteurs personnels dans les pays occidentaux, à plus forte raison l'étaient-elles quand l'esprit slave entrait en jeu. Le Cabinet de Versailles avait pu à maintes reprises depuis les temps de Pierre le Grand faire l'expérience de la fragilité

des combinaisons russes ; bien qu'il eut pu avec difficulté percer le génie slave, il s'était rendu compte de l'importance à la fois très grande et très médiocre du facteur russe dans le développement des affaires diplomatiques. Le gouvernement, l'armée, le commerce russe constituaient une force redoutable ou nulle selon celui qui en savait jouer mais quel que fut le cas, il était préférable de n'avoir pas cet immense empire comme adversaire. A dire vrai, l'adroite propagande menée par la tsarine à l'aide des philosophes, ses correspondants, permettait de décevoir dirigeants de Versailles ou d'ailleurs sur le néant ou la fragilité de la puissance moscovite. Une victoire de Tchesmé était un piètre étalon de grandeur navale tandis que les annexions d'Ukraine, de Crimée étaient un gage contestable d'expansion économique autant qu'un témoignage récusable d'accroissement de population.

Assurément nul homme d'Etat ne pouvait se flatter en 1780 d'apprécier l'empire russe à sa juste valeur comme mécanisme de gouvernement et ressources de toutes sortes. Même à Vienne, Varsovie ou Berlin avait-on une idée à peine moins fausse sur ces questions mais toutes les investigations locales se bornaient à un domaine restreint, en bordure de la frontière, ce qui, joint aux brillants tableaux déroulés à Moscou ou à Saint-Pétersbourg sous les yeux des diplomates étrangers, suffisait à induire en erreur les cabinets les mieux renseignés et les ministres les plus avertis. Le facteur russe restait donc dans la politique européenne une valeur indéterminée et mystérieuse.

Vergennes, au cours de la Guerre d'Indépendance, cherchait à maintenir, à consolider l'isolement dans lequel se trouvait l'Angleterre, isolement avantageux à tous les points de vue politique, militaire, maritime, commercial et financier. Il n'eut assurément jamais avec son esprit de prudence et de timidité l'espoir d'entraîner dans le conflit naval à ses côtés les puissances continentales peu intéressées à abattre l'hégémonie

britannique sur les mers et soucieuses de conserver à leur profit une juste balance des forces en Europe. Toutefois le ministre de Louis XVI n'était pas sans craindre qu'à la combinaison triangulaire anti-anglaise : France, Espagne, Etats-Unis ne s'opposât un autre groupement formé sous l'inspiration anglaise : Grande-Bretagne, Danemark et Russie, groupement qui, se joignant à l'entente anglo-portugaise, ne fut de nature à inquiéter sérieusement sur terre et sur mer les monarchies bourbon. Le Danemark n'était-il pas fortement influencé par la Cour de Londres et le roi Georges III n'était-il pas électeur de Hanovre. De plus, on craignit quelque temps à Versailles que les Provinces-Unies, entraînées par le parti stathoudérien, ne cédassent à la pression de leur voisine et ne missent à exécution le traité d'alliance de 1674. Si le Cabinet de Saint-James parvenait à obtenir l'appui de Catherine II, une telle décision devait presque fatalement déclancher dans les Etats du Nord toute une série de manœuvres de rapprochement ou de collaboration avec la puissance britannique. L'attitude du gouvernement russe semblait donc décider de l'issue de la guerre. C'était à Saint-Pétersbourg qu'il convenait de contre-miner la propagande britannique, Saint-Pétersbourg, point faible susceptible d'être capturé un moment par les habiletés britanniques, moment qui suffisait pour influer puissamment sur la partie disputée en Amérique et dans l'Atlantique.

Si l'ambassadeur de Grande-Bretagne était seul à défendre le point de vue de son pays, il pouvait se consoler de cette solitude en constatant que l'union de ses adversaires n'était pas très redoutable. Les Etats-Unis, en effet, ne comptaient pas à la Cour de Russie, et Vérac n'était guère secondé dans sa tâche. Le représentant de la belligérante Espagne ne pouvait jouer aucun rôle étant donné l'effacement traditionnel de ses fonctions et l'absence de relations politiques et économiques entre l'empire des tsars et la monar-

chic hispanique. De quels moyens d'action, de pression ou de séduction disposait le roi Charles III ? Arrêter ou protéger quelques bâtiments russes chargés de grains et navigant en Méditerranée, acheter quelques rouleaux de cordages ou quelques tonnes de poix, voilà toutes les occasions de manifester hostilité ou bienveillance russo-espagnole. La collaboration de l'ambassadeur autrichien eut été plus efficace, surtout en ce début de faveur dont jouissait à Saint-Pétersbourg le Cabinet de Vienne, mais le système oriental de la France différait sensiblement de celui de l'Autriche et, de plus, un refroidissement — soigneusement dissimulé d'ailleurs — existait entre les cours de Versailles et de Vienne depuis le départ de Choiseul. C'est pourquoi les diplomates français à Saint-Pétersbourg comme en d'autres capitales, ne pouvaient compter de la part de leurs collègues impériaux que sur l'affabilité et les prévenances qu'une alliance officielle, vieille de presque vingt ans rendait obligatoires. Quant aux agents des clients de la France, ministres de Suède, de Turquie ou de Pologne, leur action est plus secondaire encore et s'exerça-t-elle, elle serait plutôt nuisible que favorable aux monarchies bourbon en soulignant l'antagonisme franco-russe en Orient et en Allemagne.

En présence de ces jeux contradictoires quelle est l'opinion, l'attitude du gouvernement russe ? Au premier degré, ignorance et indifférence. Ignorance des causes profondes de la guerre anglo-américaine, anglo-hispano-française. Indifférence parce que les prétentions britanniques à l'hégémonie des océans n'affectent guère l'empire moscovite. C'est qu'en dépit des efforts accomplis, d'une ostentation continue, la marine marchande russe ne compte pas au point de vue international. L'attitude dictée par les intérêts immédiats était toute négative. S'abstenir de toute immixtion dans un conflit étranger, dans ses causes comme dans ses résultats, à l'existence de l'empire.

Tout au plus, le gouvernement moscovite, fidèle à l'orientation nouvelle qu'il entend donner à sa diplomatie, envisage-t-il au début l'éventualité d'un rôle de médiateur, d'arbitre, rôle qui ne se bornerait plus à de petites questions locales entre princes d'Empire mais qui s'exercerait envers les plus grandes puissances. Celles-ci jusqu'alors n'ont guère eu recours pour la solution de leurs conflits à l'office de tiers ainsi que le démontrent traité d'Aix-la-Chapelle et paix de Paris, elles ne songent guère à l'intervention pacificatrice d'un Etat aussi neuf que la Russie.

Cependant la tsarine et son entourage durent ressentir quelque surprise à constater l'empressement dont faisaient preuve les diplomaties belligérantes pour s'assurer soit leur neutralité (France), soit leur alliance (Grande-Bretagne). Surprise d'autant plus forte que la puissance en apparence la plus redoutable sur mer témoignait de son ardent désir de posséder un allié continental. Ces sollicitations flatteuses pouvaient renforcer l'opinion qu'avaient les dirigeants russes sur leur importance mondiale mais non les inciter à abandonner leurs programmes très précis et très personnels (sur Byzance notamment) pour se lancer dans des diversions d'ordre maritime. D'autre part, ce gouvernement était trop différent de celui des autres Etats, trop asiatique pour se laisser fort influencer ou subjuguer par la diplomatie européenne. La politique étrangère russe dépendait de Catherine II et dans une certaine mesure de Panine et de Patiomkine. Ce nombre limité de rouages, ce domaine d'action très restreint, loin de faciliter le jeu des cabinets belligérants, le rendait plus difficile et moins sûr, ne permettait pas d'asseoir une prépondérance morale sur des bases bien solides et aboutissait au résultat de faire des manœuvres de propagande à la cour impériale un véritable travail de Sisyphe.

II. — L'Action des Belligérants de 1776 a 1781

Le Cabinet de Saint-James eut l'honneur des premiers mouvements sur l'échiquier russe ce qui s'explique par la nécessité où il était, en belligérant de la première heure, de faire flèche de tout bois contre ses colonies révoltées et de se créer une base d'opérations diplomatiques dans le Nord. De plus, il avait plus que ses adversaires les coudées franches à Saint-Pétersbourg où il faisait figure d'ami, à son avis du moins. Il profita donc de sa situation privilégiée pour approcher la tsarine dès l'été de 1775 en vue d'un accord anglo-russe.

Il s'agissait, du moins en apparence, moins d'une alliance que d'un marché. La Grande-Bretagne demandait à la Russie la fourniture d'un corps de vingt mille hommes comme elle eut demandé livraison d'une cargaison de bois ou de chanvre. Elle manquait de troupes de terre pour mener campagne contre les Américains. Le gouvernement royal n'osait, ni ne pouvait procéder à des levées dans les trois royaumes ; il n'avait dans toutes ses possessions que des effectifs insuffisants pour faire la guerre contre ses colonies insurgées. Il devait donc chercher à recruter en Europe, une armée entière d'un seul coup si faire se pouvait. La Prusse s'était refusée, tant par politique que par épuisement à permettre sur son territoire les enrôlements pour le compte de Georges III. Le Danemark ne voulait point entendre parler de ces projets car s'il manquait d'argent, il manquait plus encore de soldats et de matelots ; les Hollandais de leur côté ne témoignaient nul goût pour le métier des armes. Restaient les petits princes allemands chez lesquels la pression de l'électeur de Hanovre et l'attrait de l'argent n'étaient pas sans influence mais ces contingents achetés à beaux deniers comptant en Hesse et pays voisins étaient relativement

minces ; de plus, ce réservoir d'hommes n'était pas inépuisable et l'Empereur pouvait intervenir et interrompre ou subordonner à certaines conditions l'existence de ce trafic. De là, l'utilité d'embrigader des Russes pour l'Amérique à titre de volontaires et non d'alliés.

Ces négociations engagées à Saint-Pétersbourg entre le ministre Oakes et Panine ne purent rester si secrètes, en dépit du petit nombre d'intéressés que le bruit n'en put parvenir par des canaux soudoyés aux cabinets étrangers. L'ambassadeur d'Espagne à Londres eut vent de cette nouvelle et la transmit aux cours bourbon. A Versailles, Vergennes s'alarma, non sans raison, de ces propositions britanniques qui ne tendaient à rien moins qu'à entraîner par voie détournée la Russie dans le sillage de l'Angleterre. Aussi manda-t-il à son représentant auprès de la tsarine, au marquis de Juigné, de suivre les progrès de cette affaire et de traverser les desseins de la Cour de Londres (septembre 1775). Le marquis, le mois suivant, confirmait la réalité de l'information mais il n'eut que peu d'activité à déployer (1).

Catherine II avait trop de prudence pour s'engager dans la voie téméraire où le cabinet anglais désirait l'entraîner. Elle entendait dans un but très personnel ne participer à d'autres guerres que ses guerres contre la Turquie et ne se souciait point de prêter ses soldats à une puissance étrangère, ce qui, en outre, risquait de provoquer un conflit ou de constituer un *casus belli* de la part, sinon des Américains, du moins des gouvernements favorable à la cause insurgente.

Néanmoins les ministres britanniques se refusèrent à croire que la tsarine avait dit en cette matière son dernier mot et pendant deux ans, ils agitèrent périodiquement cette question de recrutement. Des rumeurs persistantes couraient à ce sujet et, en mars 1777, le

1. *Corresp. de Vergennes à Juigné.* A. E. Russie, vol. 95, f° 484 et suiv.

bruit se répandit dans les chancelleries qu'un accord secret anglo-russe venait d'être conclu, accord par lequel la Russie promettait à l'Angleterre, au cas où cette dernière serait attaquée par les deux grandes monarchies bourbon, un secours de 18 vaisseaux et de 9.000 hommes de troupe. Cet accord n'existait que dans les imaginations bien qu'assurément des démarches nullement fictives d'Oakes aient pu donner lieu à la naissance de telles nouvelles. Sans doute la Cour de Londres n'était nullement fâchée de tenir par là ses adversaires en haleine et d'accuser fortement envers l'étranger sa position quasi privilégiée à Saint-Pétersbourg en dépit du résultat invariablement négatif de ses tentatives d'enrôlement forcé sur les domaines de l'impératrice.

Ainsi les Russes, plus heureux que les Hessois, ne laissèrent point leurs os dans les forêts du New-York ou des Carolines. Il parut aussi à la suite de ces coups de sonde britanniques que Catherine II entendait bien ne pas sortir de son indifférence à l'égard des affaires du Nouveau Monde et concentrer toute son attention vers les problèmes continentaux intéressant directement le territoire ou l'ascendant de l'empire. D'ailleurs, si cette solution négative ne fut intervenue du chef même de la tsarine, le marquis de Juigné eût été fort embarrassé pour contrecarrer officiellement ou officieusement les projets anglais tant que la guerre n'était point déclarée entre les Cabinets de Saint-James et de Versailles. Son influence auprès de la souveraine, son action personnelle sur l'entourage de celle-ci étaient trop minces pour pouvoir avec quelque chance de succès rendre stériles les initiatives venues de Londres.

Dans cette capitale, on s'illusionna, semble-t-il, au début du conflit de la Guerre d'Indépendance sur la facilité de séduire le gouvernement russe et de l'entraîner à la remorque de la cause britannique. On tenta avec une splendide assurance de conclure avec lui une

alliance offensive et défensive. Le nouveau ministre anglais envoyé à Saint-Pétersbourg à la fin de 1777 (Sir James Harris) trouvait dans les instructions que lui remettait le Secrétaire d'Etat Lord Suffolk le 9 janvier 1778, cette question mise au premier plan. Dès son arrivée en février suivant dans la capitale moscovite, il tâta le terrain auprès de Panine, puis de l'impératrice. Il n'obtint aucune réponse précise ou directe, un débat d'allure philosophique sur le caractère défensif des alliances russes étant engagé dans le but d'ajourner toute décision et d'éviter un refus catégorique. Il ne fut point dupe longtemps de ces finesses diplomatiques et, au cours de l'été 1778, après quatre mois de pseudo-conférences, dut avouer à sa cour que Catherine II répugnait formellement pour le moment à appuyer la politique britannique. A titre de baume, il ajoutait avoir acquis la conviction que cette attitude était dictée ni par la sympathie envers les cours bourbon, ni par l'antipathie envers l'Angleterre mais simplement par le désir de demeurer neutre et étrangère à la lutte engagée.

La rupture étant consommée entre l'Angleterre et la France comme conséquence de l'accord franco-américain du 6 février 1778 (1), l'ambassadeur de Georges III, toujours infatigable, crut l'occasion favorable de revenir à la charge et de proposer à nouveau une alliance (septembre 1778). Il se servit comme argument des ambitions de la Cour de Versailles qui s'affirmaient par une injustifiable immixtion dans un débat purement national entre métropole et colonies. Encore une fois, la chancellerie impériale ne déclina pas formellement la proposition mais se borna à l'écarter en subordonnant la conclusion d'un traité d'alliance à l'extension de ses clauses à l'Orient. L'appui russe contre la France devait être payé par des secours anglais contre la Tur-

1. La déclaration de guerre tarda quelque temps après la rupture des relations diplomatiques ; combat de l'*Aréthuse* et de la *Belle Poule*, 27 juillet 1778.

quie. L'exclusion des colonies insurgées du *casus fœderis* ne rassurait nullement la tsarine sur les conséquences d'un tel acte ; la liaison étroite des affaires orientales et de la lutte pour l'hégémonie maritime ne fut qu'une manœuvre dilatoire. Le Cabinet de Saint-James, convaincu que la guerre dans la Mer Noire ne tarderait pas à se rallumer, renonça à une entente dont le prix lui paraissait onéreux car il était peu désireux d'ajouter à ses graves difficultés de l'heure d'autres soucis nés d'un conflit où il était désintéressé et où il ne recueillerait aucun profit ; il était, en somme, vis-à-vis de l'Orient dans la même position que la Russie envers l'Amérique.

La question de la médiation, celle de la Neutralité Armée ne furent pas sans inquiéter le gouvernement de Londres qui ne se rassura qu'en voyant les démonstrations russes demeurer verbales. Vint une époque où la conclusion d'une alliance fut derechef discutée entre les deux cours : ce fut du côté russe que vinrent les avances à la fin de 1780. Dans l'intervalle, Panine était tombé en disgrâce et Patiomkine exerçait toute l'influence politique à Saint-Pétersbourg. Le tout puissant favori s'enthousiasmait alors pour les choses d'Orient. L'entrevue de Mohilev entre Catherine II et Joseph II venait d'avoir lieu ; l'enchantement avait été grand de part et d'autre et, en conséquence, on se donnait libre carrière dans la formation des plans les plus extravagants de partage de l'empire ottoman.

L'expansion maritime russe dans la Mer Noire et le Levant ne se faisait que lentement, si bien que, pour l'activer, une base navale en Méditerranée paraissait indispensable. Patiomkine, désireux de hâter le dépècement de la Turquie dans l'espoir d'en obtenir pour lui-même une bribe, jeta les yeux sur Minorque, possession anglaise admirablement située pour servir de trait d'union entre la Baltique et la Mer d'Azov. Au mois de novembre 1780, il laissa entendre à l'ambassadeur britannique que cette île constituerait un cadeau

agréable, capable d'assurer au donateur la bienveillance, l'amitié du gouvernement de Saint-Pétersbourg. Il revint à plusieurs reprises sur cette idée et, s'exaltant de conversation en conversation, évoqua bientôt la création d'une colonie russo-grecque en cette Baléare.

Sir James Harris, voyant le parti à tirer de cette ouverture, ne perdit point de temps à transmettre cette nouvelle à ses chefs. A Londres, on envisagea avec décision l'éventualité de cette cession et le 20 janvier 1781 le Secrétaire d'Etat Lord Stormont répondait en ces termes : « Il est vrai qu'il y a une grande diffé-
« rence matérielle entre céder une possession de valeur
« à un ennemi et la céder à un ami neutre et allié en
« retour de preuves grandes et essentielles de son ami-
« tié. Le sacrifice sera certainement grand même sous
« ce point de vue, mais tout sacrifice compatible avec
« l'honneur et la dignité peut avoir son prix... (1) »

La cession aurait lieu aux conditions suivantes : « Le
« traité de Paris de 1762 sera la base du traité [géné-
« ral] à conclure. Il sera rétabli avec telles modifications
« seulement au sujet des possessions des parties con-
« tractantes que les événements de la guerre ont déter-
« miné (2). *L'uti possidetis* actuel sera la règle à moins
« que les parties ne préfèrent la modifier à leur con-
« venance mutuelle.

« Ce sera une condition expresse que les Français
« évacuent immédiatement Rhode Island et tout autre
« portion des colonies de Sa Majesté dans l'Amérique
« du Nord. Aucune stipulation de quelque nature que
« ce soit ne sera faite en ce qui concerne les sujets
« rebelles de Sa Majesté qui ne peut souffrir de traiter
« avec eux par l'intermédiaire d'une puissance étran-
« gère.

1. *Malmesbury's Papers and Diaries.*

2. La rupture anglo-hollandaise était accomplie depuis la fin de décembre et le cabinet britannique escomptait la saisie des colonies néerlandaises : Saint-Eustache devait être pris au début de février.

« Si l'Impératrice de Russie veut effectuer une telle « paix, le Roi en ce cas cèdera l'île de Minorque, ce qui « aura lieu aussitôt que possible après la conclusion de « cette paix; un traité d'alliance défensive perpétuelle « entre la Grande-Bretagne et la Russie, traité dont la « cession et la garantie de Minorque seront une partie, « sera signé le même jour que les préliminaires sus- « mentionnés... Pour prévenir le danger d'une attaque « soudaine sur Minorque durant la présente guerre, la « flotte russe de la Méditerranée devra recevoir ordre « de veiller à sa protection... »

Catherine II avait été avisée par Patiomkine de ces pourparlers qu'elle ne croyait pas voir aboutir sérieusement. Lorsqu'elle sut que le roi Georges et ses ministres ne rejetaient pas l'idée d'un abandon de Minorque, elle ne put y croire et s'écria : « La mariée est trop belle, on veut me tromper! » Après communication des conditions anglaises, de ces conditions de paix exorbitantes pour un pays qui jouait alors sa destinée sur un coup de dé en Amérique, elle soupçonna le Cabinet de Saint-James de vouloir derechef l'entraîner par voie détournée dans la guerre: la participation des unités navales russes à des opérations militaires dans la Méditerranée, n'était-ce pas un *casus belli* caractérisé. Aussi répondit-elle évasivement à ces offres, comprenant à la fois le danger de cette combinaison et le peu de chances de succès d'amener France et Espagne à restaurer même le *statu quo ante bellum*. Elle repoussa les arguments de Harris en invoquant les devoirs d'impartialité et de neutralité que lui faisait la médiation.

La finesse de l'ambassadeur qui avait pris soin de couvrir ces menées du plus profond mystère et avait évité tout écrit compromettant, se retourna contre lui. La tsarine s'imagina qu'on lui voulait faire jouer un rôle de dupe et elle se déroba autant par prudence que par amour-propre. Elle oublia cet incident sauf pour en parler quelques mois plus tard à Joseph II et

alors la nouvelle courut tout le monde diplomatique au grand dépit de Sir James Harris. Quant à Patiomkine, le promoteur de cette affaire, il fit preuve avec l'inconstance slave du plus parfait oubli à ce sujet; les soucis de la vie de cour, les dangers que courut son influence, sa passion pour sa nièce et peu après le commandement supérieur des armées d'Ukraine et de Crimée concoururent autant que son tempérament à lui faire abandonner un projet pour lequel il s'était follement engoué quelques semaines durant.

Le gouvernement britannique eut donc pendant la Guerre d'Indépendance une politique invariable envers la Russie, une politique d'attraction qui, en dépit des efforts accomplis à Londres et à Saint-Pétersbourg par les Anglais les plus habiles, ne donna que des résultats négatifs. Il n'aboutit point cependant à un échec complet car si dans le domaine politique il eut quelques déboires, en revanche il obtint maints succès dans le domaine économique, domaine plus important que l'autre quant à l'issue de la lutte.

Est-ce à dire en effet que la Grande-Bretagne ne tirait nul profit de cette amitié russe si soigneusement entretenue. Nullement car si elle ne parvenait pas à obtenir au nom de cette amitié une alliance offensive et défensive, en revanche, elle réussissait à maintenir en vigueur le traité de commerce anglo-russe de juin 1766, conclu entre Panine et Macartney. Elle jouissait en vertu de ce traité d'une situation réellement privilégiée qui ne tendait à rien moins qu'à mettre le marché russe à la discrétion des négociants et des armateurs britanniques. Situation qui, en temps de guerre, présentait l'avantage de cueillir des frets abondants, de trouver de larges débouchés pour les produits manufacturés d'Angleterre et surtout de se ravitailler tout à l'aise en bois, chanvre, cordages, poix et autres articles susceptibles d'être inclus dans la contrebande de guerre. Les bâtiments battant pavillon de Saint-Georges fourmillaient dans la Baltique, y exerçant un véri-

table monopole de fait. Bien plus, Sir James Harris avait réussi au début de 1780 à faire autoriser par oukase spécial soustrait à l'approbation du Sénat la construction à Arkhangel de trois ou quatre corsaires britanniques avec des bois provenant des chantiers de l'Amirauté russe!

Une telle situation méritait d'être conservée d'autant plus qu'elle contrastait étrangement avec celle des autres pays (1). La Cour de Versailles n'avait pu réussir à vaincre cette emprise britannique, à triompher de la répugnance ou des hésitations des ministres russes à étendre le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée. Vainement s'était-elle attachée depuis des années à la conclusion d'un accord économique avec la Russie, vainement ses ambassadeurs Juigné, Durand, Corberon, Vérac renouvelèrent leurs efforts l'un après l'autre, il faudra attendre l'année 1787 pour que le comte de Ségur puisse signer ce traité si longtemps attendu.

La France ne restait pas inactive en face des agissements britanniques ; déjà, avant 1778, elle avait surveillé les menées de l'Angleterre en vue de prévenir l'incorporation de troupes russes aux armées chargées de réduire les colonies révoltées. Elle avait aussi fait de la propagande en faveur de celles-ci, invitant tour à tour le marquis de Juigné (instructions du 21 décembre 1776) et le chevalier de Corberon (31 mai 1778) à mettre clairement sous les yeux des ministres russes les conséquences avantageuses pour eux des incidents d'Amérique. Du fait de la révolte, les Anglais se trouvaient privés simultanément d'une partie de leur flotte, de débouchés commerciaux et de centres d'approvisionnement. Ils devaient dès lors chercher à s'approvisionner en Russie des bois qui leur manquaient et ils cessaient d'être sur le marché de la Baltique simples

1. Consulter *in fine* le tableau comparatif du commerce maritime et du commerce extérieur russe en 1781.

courtiers et transporteurs pour désormais acheter à leur propre compte. De leur côté, les Russes soucieux de développer leur marine pouvaient voir sans déplaisir la flotte marchande britannique amputée de tous les vaisseaux de Boston, de New-York, etc. Toutefois il ne faudrait point perdre de vue que le commerce moscovite était administratifié par le système des ghildes, que la marine commerciale était encore dans l'enfance tandis que les chantiers anglais travaillaient à plein rendement pour compenser les pertes subies par l'insurrection afin de ramener à leur juste valeur les arguments présentés à l'instigation de Vergennes par les représentants français, afin d'apprécier la portée de ces mêmes arguments sur l'esprit quelque peu anglophile de la tsarine et de ses conseillers. L'effet produit fut nul et Catherine II ressentit, au contraire, avec amertume les raids des corsaires insurgents dans la mer du Nord. Toutefois ce n'était là que des démonstrations préparatoires à un conflit éventuel, la rupture franco-anglaise ne survenant qu'à la fin de l'été de 1778.

Après la déclaration de guerre, la France intervint ouvertement. Là où sa rivale, disposant de moyens plus puissants, d'une expérience plus grande et d'une position de départ plus avancée, avait échoué, pouvait-elle espérer réussir et fixer, même pour un moment, la fugitive politique russe. Le pouvait-elle avec un ministre qui, comme Vergennes, représentait la prudence poussée jusqu'à ses limites, l'horreur du hasard et des procédés aventurés ou suspects.

Le gouvernement de Louis XVI s'employa à justifier son entrée en guerre aux côtés des Insurgents, dépeignant ceux-ci sous leurs vrais caractères et soulignant les progrès de l'Angleterre vers l'hégémonie maritime et le monopole du commerce colonial. Il entreprit de dissiper toute idée d'une main-mise, d'un protectorat moral ou économique sur la nouvelle république américaine, marqua en toute occasion la nature d'État indépendant qu'avait la Confédération et affirma que la

politique américaine avait pleine liberté de s'exercer en dehors de toute ingérence française.

C'était là une propagande, une manœuvre à effet passif, purement préventif. A un point de vue positif, il fallait se concilier les bonnes grâces de Catherine II et rien en dehors des affaires d'Orient ou de Baltique n'offrait de terrain propice. Déjà dans ses instructions au marquis de Juigné (20 mars 1775), Vergennes traçait la voie à suivre : dissiper les préventions de la tsarine envers la France tout en neutralisant l'expansion diplomatique russe en Europe Centrale et Orientale. Les nécessités de la Guerre d'Amérique l'obligèrent à se départir plus qu'il ne le désirait de cette politique traditionnelle. Pour l'affaire de la succession bavaroise, il admit au Congrés de Teschen la co-médiation russe. Pour l'application du traité de Koutchouk Kaïnardji, en Crimée (1) il s'employa à prévenir un conflit russo-turc menaçant dès 1777, prêcha la modération à Constantinople et s'il contribua à éviter un flagration continentale, il contribua aussi à la conclusion d'un accord défavorable à l'empire ottoman. La convention d'Aïn Ehli Quavaq du 21 mai 1779, dite convention explicative du traité de Koutchouk-Kaïnardji, couronna ces laborieux pourparlers donnant définitivement accès en Méditerranée aux Moscovites : liberté de navigation sur la mer Noire, droit de franchir les Dardanelles et d'entretenir une marine de guerre à Kherson, toutes mesures qui atteignaient autant la sécurité de la Porte que la situation privilégiée de la France dans le Levant.

Toutefois si Vergennes, par ces bons offices, avait cru tirer une traite de reconnaissance sur l'impératrice, il se fut trompé car de la Cour de Saint-Pétersbourg il n'obtint à la suite de ces interventions pas plus de marques de sympathie qu'auparavant. De même,

1. Il s'agit de l'application du droit vague de protectorat et d'intervention russe en Crimée, droit établi par le traité de Koutchouk-Kaïnardji de 1774 : dans la péninsule taurique se trouvaient en présence deux Khans, l'un russophile, l'autre turcophile qui se disputaient le pouvoir.

il fut déçu avec la question de la navigation marchande en temps de guerre, question dont il pensa se faire une arme contre l'Angleterre.

Une guerre maritime ne pouvait manquer d'inciter les puissances neutres à armer fiévreusement des bâtiments marchands en vue de profiter à la fois de la concurrence moindre sur certains marchés et des appels qui seraient faits par les belligérants aux pavillons neutres. Ce phénomène devait être d'autant plus marqué que le conflit mettait alors aux prises les marines de première importance. Toutefois le Droit des Gens maritime était loin d'être fixé : les pratiques de saisie variaient suivant la nationalité du capteur ou du capté. L'amirauté britannique, en tout état de cause, se distinguait par la rigueur de ses mesures, sévérité qui ne pouvait manquer d'être exploitée par ses adversaires, prêts à tirer parti des violences présentes comme passées.

Vergennes avait songé à user de cette ressource. Publiant un règlement rigide par rétorsion aux procédés anglais, il avait fait promulguer un règlement du 26 juillet 1778 qui était une invite très nette aux gouvernements neutres à protester moins en paroles qu'en actes contre le système tyrannique de la Grande-Bretagne (1). S'il fut déçu du côté des Provinces-Unies, il le fut plus encore du côté de la Russie qui ne s'émut pas et prêta une oreille indifférente — celle de Panine — tant aux objurgations du ministre de Louis XVI qu'aux doléances de Sir James Harris contre les prétentions françaises. Les affaires de Crimée primaient évidemment aux yeux du Cabinet de Saint-Pétersbourg la question de la jurisprudence des conseils de prise ou les instructions données aux croisières et corsaires des belligérants.

Si la tsarine en 1780 lança la Déclaration de Neutra-

1. Le texte original et bilingue des règlements français et anglais se trouvent aux archives des A. E. Danemark, vol 16:, fo 389 et 408. Ce qui concerne la politique maritime russe et la Déclaration de Neutralité, cf. plus haut, p. 76 et suiv.

lité Armée et mit sur pied la Ligue des Neutres, ce fut simple hasard, conjonction d'une crise d'engouement pour les affaires maritimes et d'un sursaut d'amour-propre à la pensée d'une capture faite par les vaisseaux espagnols au détriment de la marine russe. Deux années s'étaient écoulées depuis la mise en vigueur des règlements français et britannique sans soulever de protestation de principe, l'incident du *Concordia* et du *Saint-Nicolas* était la résultante d'un état de choses bien antérieur à la saisie de ces deux navires. Ce n'était point à la sollicitation, sous l'influence des belligérants qu'était née cette sonore déclaration. Vergennes n'y avait eu aucune part et il ne devait guère en tirer parti. La prompte adhésion de la France aux nouveaux principes maritines, moins de six mois après leur proclamation, ne produisit aucun effet sensible sur la chancellerie moscovite, ne suscita nul revirement, pas plus d'ailleurs que les refus courtois et déguisés qui accueillirent les offres de médiation simple ou conjointe.

Rien ne paraissait susceptible d'influer sur le cours de la politique russe. Les efforts de propagande des belligérants étaient restés vains moins parce qu'ils s'étaient neutralisés mutuellement que parce qu'ils s'appliquaient à une chose essentiellement variable déformable, insaisissable, à une chose incapable par suite de subir l'action d'une force. Les Anglais, en définitive, avaient pu obtenir des avantages économiques mais hors cela, ils ne pouvaient, plus que les Francais, se vanter d'avoir inspiré une note diplomatique en leur faveur. La politique russe échappait en fait à l'attraction de l'étranger, même des voisins les plus proches de l'empire, conséquence de l'état de despotisme qui faisait prévaloir la volonté — fut-elle la moins cohérente — du souverain et réduisait les hauts fonctionnaires de l'Etat à n'être que des instruments dociles ou des favoris sans puissance effective, les uns et les autres toujours changeants, toujours achetables, toujours tremblants devant le maître.

Telle était la politique de cette cour où Dana comptait exercer son activité en faveur de la cause insurgente, de cette cour où des diplomates habiles et avertis se bornaient après des années d'expérience à dissimuler de leur mieux le néant de leur influence et l'abaissement de leurs fonctions devant un Patiomkine, un Bezboredko ou le favori de l'heure, de cette cour que l'ambassadeur anglais caractérisait ainsi en 1779 pour l'édification de son ministre : « Les dirigeants d'ici sont trop riches pour être achetés, trop obstinés pour être convaincus, trop ignorants pour écouter la voix de la vérité (1)... »

1. Sir James Harris à lord Weymouth, 4 juin 1779. *Malmesbury's Papers and Diaries*, Vol. 1. De la trop grande richesse on peut douter mais non pas de l'ignorance, de l'obstination et de l'égoïsme politique qui se manifestaient dans le monde russe.

CHAPITRE VIII

L'ARRIVÉE A SAINT-PÉTERSBOURG
LA COUR RUSSE

1. — Impressions de Saint-Pétersbourg.
2. — Première visite au Marquis de Vérac.
3. — La Cour Russe.

I. — Impressions de Saint-Pétersbourg

Francis Dana et sa petite suite débarquèrent à Saint-Pétersbourg le 28 août 1781. Ils arrivaient la tête remplie de grands projets qui devaient s'accomplir dans le prestigieux décor de la Cour moscovite ; ils arrivaient prêts à une inlassable activité qui devait leur permettre de combattre victorieusement les intrigues britanniques et de décider la puissante tsarine, cette philosophe couronnée, à seconder la cause du Droit et des Libertés, cause des neutres et cause des insurgents.

Or la première impression que causa la vue de la Russie aux Américains fut toute de surprise, voire même de désillusion. Le tableau même qu'offrait à la vue Saint-Pétersbourg était si différent de celui des cités de Nouvelle-Angleterre ou même de celui des autres capitales européennes ! Sans doute, la Cour est le centre de la vie sur les bords de la Néva, mais aussi elle est la cause même de la vie ; sans la présence du gouvernement en ces lieux, il n'y aurait que solitude et marécages. Néanmoins la ville créée par la volonté de Pierre le Grand n'accuse guère son âge et ne se départit point d'un caractère encore tout asiatique. En France, il est des thuriféraires qui vantent la grande impératrice et tout ce qui l'entoure ; à les croire la capitale

de la Sémiramis du Nord vaut Paris si ce n'est Versailles. En réalité, Saint-Pétersbourg est un amas de maisons et de baraques qui laisse l'impression du provisoire et de l'inachevé. Ces grandes maisons de briques éparses çà et là, ce sont les palais impériaux, les palais des courtisans ou des seigneurs étrangers ; de petites maisons abritent les négociants et les émigrés d'Europe. Quant aux Russes du commun, ils se contentent d'isbas.

Saint-Pétersbourg n'a pas de port ; à peine quelques quais en bordure du fleuve. C'est là que débarquent les voyageurs, que sont déchargées les marchandises. Ces vastes hangars de bois sont les magasins et les docks.

Un seul luxe dans l'aménagement de la ville : de larges artères — pour l'époque — mais des artères bien mal entretenues où la neige s'entasse et où les détritus de toute nature s'accumulent fréquemment au grand dam des passants.

Pourtant sous le nouveau règne, il y eut des efforts pour policer la capitale, cette porte d'entrée de l'empire, cette scène de l'apothéose catherinienne. La tsarine aux temps de sa jeunesse a tenté d'européaniser la vie urbaine, de faire naître le confort. Evidemment depuis Pierre III, on enregistre quelques améliorations. La Cour ne se tient plus en des cahutes mal jointes, en des appartements à demi démeublés. Les nouvelles résidences impériales crées par Catherine II, évoquent de loin Versailles, surtout les petites cours germaniques, mais toutes sont en dehors de la ville et demeurent invisibles au voyageur. Quant à Moscou où se transporte de temps en temps le monde officiel, ce n'est qu'une agglomération de maisons en bois tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Kreml.

Les seuls monuments qui existent sont ceux qui attestent la dévotion et le mysticisme : églises, chapelles dédiées à un saint ou élevées en l'honneur d'une tradition. Le sculpteur français Falconnet vient à peine

d'inaugurer la statue équestre de Pierre-le-Grand, initiative qui suscite une vive sensation et provoque l'opposition des esprits traditionnalistes.

Même dans la capitale, point de ces boutiques achalandées comme il en fourmille ailleurs, point de ces cafés où se réunissent des nouvellistes ou des joueurs, point d'auberges à la mode française ou anglo-saxonne avec des landlords pérorant autour d'un cénacle de buveurs, point de bateleurs créant des attroupements, point de ces vendeurs en plein vent lançant le cri de la corporation. Les rues ne sont ni animées, ni encombrées et pour rencontrer une apparence de foule, il faut pénétrer dans les édifices du culte.

Assurément le tempérament national et les conditions climatériques interviennent pour déterminer cet état de choses mais il faut faire intervenir aussi la forme de la société et du gouvernement. L'absence de classe moyenne saute aux yeux ; pas d'intermédiaire réel entre la noblesse la plus dégradée et le serf, l'esclave. Le monde religieux tend depuis Pierre le Grand à ne plus jouer le rôle de lien entre les classes pour s'incorporer par le tchin à la caste des fonctionnaires, c'est-à-dire des nobles. Par là, il se scinde en deux groupes : les prélats — les popes et réguliers, chacun se dégradant dans sa sphère. Le bureaucratisme outrancier se combine à la corruption effrénée et au despotisme aveugle, se révélant dans les moindres manifestations de l'activité privée. L'influence de l'autocratie se fait voir au seul aspect des villes. La Russie de 1781, si elle n'est pas encore policée, se montre policière et autocratisée. Quelques promenades dans les rues de Saint-Pétersbourg valent à ce sujet plus que la lecture de maints volumes, fût-ce même de ce livre tant vanté et si mystérieux que Macartney, ambassadeur anglais auprès de Catherine II, avait fait dresser vers 1757 sur les ressources et l'organisation de l'empire, livre tiré à quelques exemplaires et remis solennellement par le cabinet britannique en don d'introni-

sation à chacun de ses envoyés près la grande Cour du Nord.

Saint-Pétersbourg n'en est pas moins de par la présence de la Cour un lieu mondain, voire même agité ; c'est aussi de par la même cause un centre commercial important. Mais la vie y est difficile, peu agréable, peu séduisante hormis pour les personnages officiels qui trouvent dans les festivités impériales un palliatif à l'ennui et un dérivatif à leur activité d'intrigues. La vie y est surtout fort chère ; c'est l'une des villes d'Europe où les prix soient élevés. On paie plus qu'à Vienne, beaucoup plus qu'à Paris les objets nécessaires ; c'est que l'industrie nationale fournit peu de chose et que les étrangers, comme la Cour d'ailleurs dans une certaine mesure, ne se plient pas aux usages nationaux. La plupart des marchandises manufacturées et même des denrées alimentaires vient de l'extérieur et il y a des droits de douane, des frais de transport à acquitter en sus du prix initial et des légitimes bénéfices des trafiquants appartenant aux ghildes semi-officielles.

II. — Première visite au marquis de Vérac

Dana, cet Américain déjà frotté à l'existence parisienne mais habitué à la vie austère du Massachussets, ne pouvait manquer de ressentir un étonnement indicible en prenant contact avec le monde russe si différent du monde occidental. Au sentiment de la surprise et de la nouveauté se mêlait aussi celui de l'isolement, du dépaysement, sentiment bien naturel de la part d'un homme ignorant des mœurs et de la langue locale. C'est pourquoi tant par zèle pour l'accomplissement de sa mission que par nécessité, l'envoyé du Congrès, à peine débarqué, s'en alla prendre conseil du seul homme auquel il put s'ouvrir sans danger de ses projets et qui d'ailleurs fut averti de son arrivée : l'ambassadeur de France.

Le marquis de Vérac, brigadier aux armées du Roy, représentait à Saint-Pétersbourg Louis XVI depuis fort peu de temps, depuis le début de juillet 1780. Il n'était pas absolument novice en le métier diplomatique ayant été, quoique militaire, ministre à Cassel de 1773 à 1775, puis à Copenhague de 1775 à 1777 ; mais il était et ne pouvait être que fort ignorant des conditions politiques de la Cour russe.

C'était un gentilhomme aux dehors brillants, généralement courtois, rompu à la vie de Cour, soucieux d'étiquette mais c'était un homme vain, assez ignorant, à l'intelligence modérée, à l'énergie vacillante, à l'esprit volontaire et jaloux et aux côtés mesquins. N'exploitait-il pas ses ambassades comme ses terres, amenant avec lui femme, fille, fils et gendre et entretenant sa famille aux frais de l'Etat ; défaut funeste dans un pays où la prodigalité était une vertu nécessaire et où les ministres étrangers étaient tenus de s'endetter selon leur rang.

Si l'ambition poussait ce noble besogneux et médiocre dans la Carrière, rien ne l'appelait à tenir l'un des postes les plus importants sur l'échiquier politique européen en pleine guerre d'Amérique. Sans grands talents comme sans génie d'intrigues, il n'avait dû qu'à l'appui quasi-familial de Maurepas et à la timidité de Vergennes (1) d'entrer dans la diplomatie et de s'y tailler sans heurts une place avantageuse, ce qui l'amenait à un âge peu avancé en l'une des ambassades les plus notables mais des moins lucratives, surtout en comparaison avec Cassel.

Vérac, en tant que diplomate, présentait un grave défaut de caractère : il manquait d'indépendance morale. Travailleur médiocre quoique consciencieux, observateur dépourvu de grande finesse, homme de

1. Vergennes accepta pour permettre la nomination de Vérac de déplacer le chevalier de Corberon, son propre cousin, alors chargé d'affaires à Saint-Pétersbourg, un homme jeune, actif, intelligent qui, en quatre années, s'était attaché à pénétrer l'âme russe et les milieux de la cour ; le Chevalier fut nommé ministre en Deux Ponts.

mince culture, il éprouvait le besoin d'avoir un guide, un cornac, tout en étant convaincu de sa propre supériorité. Accessible à la flatterie, il se laissait volontiers circonvenir par des gens adroits et sollicitait même indirectement cette emprise pourvu qu'elle vint de gens de qualité et resta discrète. C'est ainsi qu'il s'était engoué de son secrétaire de légation de Cassel, qu'il le traînait volontiers à sa suite dans ses ambassades et qu'il en avait son conseiller. M. Caillard, alors âgé de quarante-trois ans, originaire de Bourgogne, avait servi quelque temps sous l'Intendant de Limousin, Turgot, puis était entré dans la diplomatie en 1770 comme secrétaire de légation à Parme, passant de là à Cassel en 1773 et devenant le factotum du Marquis.

Aussi la société russe composée de censeurs rigoureux avait-elle rapidement reconnu quelques-unes des faiblesses de l'envoyé français et ne se faisait point faute de rire ou de profiter de ces travers. L'ambassadeur succédant à deux chargés d'affaires M. Durand et le chevalier de Corberon, trouvait de ce fait un élément en sa faveur, non seulement par son rang mais aussi par sa réputation et son caractère. En effet ses deux prédécesseurs avaient été pour la chancellerie impériale d'impitoyables Argus dont la perspicacité et la vigilance ne se relâchaient point; ils avaient été pour le ministre d'Angleterre de rudes adversaires dont l'activité à former un parti francophile ne s'était pas démentie. Le nouveau représentant de Louis XVI, par sa passivité et son insignifiance personnelle, par sa candeur en matière politique, gagnait d'être un peu *persona grata* auprès de la tsarine. D'ailleurs il arrivait au moment où une légère détente se produisait en faveur de la France grâce à la prompte accession du Cabinet de Versailles à la Déclaration de Neutralité Armée.

Le marquis par son tempérament s'accommodait fort des instructions à lui données par Vergennes en date du 6 mai 1780 — instructions très continentales

mais aussi très floues comme c'était la manière du successeur de Choiseul (1). Neutraliser les efforts d'expansion aux dépens de la Turquie, dissimuler, en ce qui concernait les affaires d'Allemagne, sous un accord ostensible avec la Russie toutes tentatives en vue de distancer cette puissance dans son rôle de médiateur. Vis-à-vis de l'Autriche, masquer toute altération dans l'alliance : il fallait veiller à maintenir l'apparence d'intimité entre les deux cours et s'opposer à toute démarche ou bruit contraires provenant de la Prusse. Quant à l'action du gouvernement de Saint-Pétersbourg sur la guerre maritime, il n'en était rien dit de net : lutter contre l'influence anglaise que Vergennes croyait en décroissance, aduler la tsarine pour son initiative de Ligue des Neutres et appuyer tout mouvement de diffusion de cette entreprise. Un tel programme de nature surtout passive ne pouvait manquer de convenir à un personnage qui n'avait nulle passion pour l'activité, qui préférait la vie de cour aux négociations ardues.

*
* *

Dès les premiers jours de septembre, Dana à peine débarqué se rendit auprès de M. de Vérac pour se présenter à lui mais principalement pour l'entretenir de la remise de ses lettres de créance car il brûlait du désir de se mettre à l'œuvre. Escomptait-il de brillants résultats de cette visite de bienvenue qui était plutôt une visite d'affaires ? c'est douteux s'il conservait en l'esprit ses préventions de Versailles et de La Haye mais il tenait avec raison à sonder le terrain, à juger quel appui il pouvait espérer du représentant de la France, unique allié des Etats-Unis.

L'ambassadeur ne ressentit que peu de surprise à l'apparition inopinée de l'envoyé des Colonies-Unies ; il avait en effet reçu au mois de mai précédent avis

1. *Archiv. du Min. des Aff. Etr.* Russie, Supp., vol. 15.

par M. de Vergennes de la décision du Congrès et de la désignation de Dana(1). Tout au plus aurait-il pu s'étonner que ce dernier eut mis cinq mois à rejoindre son poste. D'ailleurs, il n'eut point la liberté d'éclaircir à loisir ce point secondaire.

L'entrevue oscilla entre le fâcheux et le grotesque. Ni l'un, ni l'autre des interlocuteurs ne comprenait rien en dehors de sa langue maternelle et chacun d'eux ne disposait point d'un interprète. Le marquis, brillant gentilhomme, estimait superflu de se livrer à l'aride étude d'idiomes étrangers alors que sa propre langue servait aux communications entre chancelleries ; de son côté, l'Américain n'avait jamais songé à cultiver l'usage du français et n'avait guère profité à son point de vue de son séjour à Paris. John Quincy Adams, qui l'accompagnait, chercha à intervenir mais sa science fut bientôt mise en défaut par les difficultés d'une conversation politique. En désespoir de cause, on fit appel au gendre de l'ambassadeur, M. de La Coste qui, malgré sa bonne volonté, ne put non plus venir à bout de la traduction d'un dialogue. Ayant épuisé ainsi toutes les lumières mises à leur disposition, les deux diplomates en l'embarras convinrent de substituer à la conversation un échange de correspondance qui se prêterait mieux à l'œuvre de traduction.

Ce premier contact entre Vérac et Dana, contact où les gestes avaient suppléé la parole, laissait prévoir des relations peu faciles, alors que l'un et l'autre avaient le plus grand intérêt à collaborer étroitement, représentant des puissances alliées dont le but était commun dans la poursuite de la guerre. Le Français pouvait à la rigueur ne prêter que peu d'attention aux intentions de l'envoyé du Congrès puisqu'il était renseigné directement par Versailles, centre de la politique européenne des Etats-Unis et que d'autre part cet envoyé ne pouvait guère agir à son insu. L'Américain, par

1. Cf. *supra*, p. 119.

contre, avait le plus grand besoin d'un introducteur officiel qui lui permit d'entrer dans le cercle de la cour, non en inconnu, non en représentant d'une nation aux droits discutés mais bien en ministre d'une puissance alliée du Roi Très Chrétien. Il avait, en outre, grand besoin d'un guide qui l'initia au milieu en lequel il se trouvait brusquement transplanté et où il brûlait d'exercer son activité.

Le marquis, il est vrai, ignorait tout de la politique américaine et de la mentalité américaine; par suite, il était peu préparé à faciliter à son collègue incognito cette adaptation indispensable à la vie politique russe. D'ailleurs lui-même était un nouveau venu sur la scène moscovite. S'il avait par sa qualité de gentilhomme ayant vécu à Versailles, à Cassel et à Copenhague de grands avantages en ce qui concernait les mœurs de la cour, il était peu au fait des dessous et des ressorts de l'existence à Saint-Pétersbourg. Par une étrange conséquence de son caractère, il s'était défié du chevalier de Corberon, son ami, et n'avait pas voulu être initié par lui qui comptait quatre années de séjour ininterrompu sur les bords de la Néva, à ces mille détails intimes permettant à un diplomate de se guider dans le dédale des intrigues d'une cour, surtout d'une cour à demi-orientale. C'est pourquoi la science du marquis de Vérac en ce qui concernait le jeu des véritables rouages qui faisaient mouvoir la politique moscovite était assez mince mais quelques conseils opportunément donnés n'en eussent pas moins été d'un grand secours à un habitant de l'Amérique tombant en plein régime asiatique.

III. — La Cour russe

C'est que la Russie de 1780 restait soumise en fait à des pratiques gouvernementales de nature bien asiatique. La mise en œuvre des institutions nationales n'avait aucune répercussion sur la politique tant inté-

rieure qu'extérieure. Sur quinze millions de Russes, deux ou trois mille personnes participent à l'exercice du gouvernement, mais le tiers à peine de celles-ci fait preuve d'influence sur la politique et ce tiers se trouve concentré dans l'enceinte de Saint-Pétersbourg. Nombreux sont ceux qui prennent part au gouvernement, quoique rares sont ceux qui détiennent une parcelle du pouvoir. C'est que toutes ces institutions dues pour la plupart au génie inventif de Catherine II ne sont que des décors habilement disposés, destinés à tromper et décevoir l'étranger. Le Sénat dirigeant est une machine singulièrement compliquée, centralisant en apparence les affaires mais ne traitant en réalité que les questions à lui confiées par la volonté de l'autocrate et selon la volonté de celle-ci.

Ignorer ces institutions est donc chose commune parmi les représentants des cours étrangères ; par contre, ignorer les mœurs de Saint-Pétersbourg est fait plus répréhensible et ignorer les personnages autour desquels gravite le monde officiel russe est crime pour quiconque est chargé du rôle d'observateur. C'est là que gît la difficulté pour les diplomates. Il leur faut connaître les règles et les coutumes du jour, être avisé de la porte à laquelle on doit frapper pour faire passer au pied du trône tel avis, telle recommandation. Si la vie des cours est général faite de riens, d'impondérables, ceux-ci prennent sous un régime autocratique comme celui de Catherine II figure de facteurs prépondérants et essentiels.

Il est un point que maints ministres et ambassadeurs envoyés à Saint-Pétersbourg omettent d'étudier. C'est cette âme russe si complexe et si fuyante, cette âme où du moujick au boyard se mêlent en un contraste perpétuel et quasi simultané la simplicité et la complication, la ferveur religieuse et mystique avec l'immoralité la plus repoussante, la lâcheté avec le courage, la bonté avec la cruauté, la soumission passive en même temps que le goût de l'anarchie. Les di-

plomates étrangers ont presque toujours dédaigné de pénétrer cette mentalité particulière façonnée principalement par la religion orthodoxe et par le joug tatare. Ils ont eu certes pour excuse de croire que cette mentalité restait confinée parmi les classes inférieures, ces classes qui ne comptent pas dans la marche de l'Etat, que, par suite, il était superflu de s'attacher à une étude difficile autant qu'inutile. C'est que depuis le XVIIIe siècle, ils ont été séduits, instinctivement ou sciemment par le décor du monde officiel russe ; c'est qu'ils ont cru ou fait européens les dirigeants, le personnel gouvernemental, qu'ils ont plus ou moins involontairement assimilé aristocratie et intelligence russes à l'aristocratie et l'intelligence des pays occidentaux sans conserver présente à la mémoire la notion de recul des civilisations. Ce phénomène de transposition dans le temps toujours nécessaire en Russie complique encore l'apprentissage de la cour moscovite.

Cependant au moment où Dana débarque dans la capitale de l'empire, l'atmosphère politique de cette cour est relativement limpide. Les ressorts de la diplomatie impériale se restreignent de plus en plus. Ainsi qu'en toute autocratie c'est la personne du souverain qui est l'élément potentiel. Or, à ce moment, le souverain quoi qu'étranger d'origine, s'est russifié ; de plus il est femme et ces deux causes se répercutent fortement sur le gouvernement. En 1781, Catherine II est déjà vieillie ; elle a perdu de ses illusions, elle n'a plus ses élans de jeunesse. Par contre, elle est saisie de plus en plus par le milieu qui l'entoure, l'imprègne et la pénètre : elle fait réagir de moins en moins sa nature germanique.

Malgré l'âge grandissant, malgré les approches de la sénilité, l'influence du veuvage se fait toujours sentir sur le privé comme sur le public et il est une place qui ne reste jamais vide tant à la cour que dans les appartements particuliers de l'impératrice. A cette heure, c'est le beau Lanskoï qui règne sur le cœur de

la tsarine. Depuis une année déjà, il a succédé à une longue file de devanciers, il a pris la place de Korsak et de Strahof qui eux-mêmes furent les héritiers de Zoritch (1778), de Zavadovski (1776-1777), de Patiomkine (1774-1776), de Vassiltchikoff (1772-1775), d'Orlof (1762-1774), sans compter les amoureux de la jeune grande duchesse.

Le dernier venu est original, il rompt les traditions, il dédaigne le pouvoir, se montre élève peu docile et peu flatteur de sa maîtresse, réfractaire à toute étude de politique. Autant il montre d'éloignement pour les plaisirs du pouvoir, autant il s'adonne avec fougue à l'art sous toutes les formes et fait grand progrès en la carrière de Mécène, si bien que le trésor impérial jamais ne connut si coûteux favori : sept millions de roubles sont engloutis en quatre années pour l'achat de marbres, gravures, émaux, pierres taillées, etc., — dépenses moins inutiles que celles de crapuleuses débauches. Mais, en revanche, jamais l'administration ne connut favori si désintéressé, si indifférent, si peu soucieux d'exercer les charges de l'Etat mises à sa disposition.

L'attitude impériale s'est aussi modifiée quelque peu. Catherine II autrefois aimait ; aujourd'hui elle se passionne. Elle délaisse plus fréquemment qu'elle ne le fit les affaires de l'Etat pour se consacrer entièrement à sa nouvelle conquête qui d'ailleurs joint à d'incontestables avantages physiques, de l'esprit, de l'intelligence et des qualités morales. C'est tout au plus si dans le tourbillon de cette passion sénile, elle continue encore à entretenir avec soin la renommée qui, sous forme de cercles philosophiques, vante son libéralisme et ses innovations. Elle réserve quelques loisirs à sa correspondance avec ses porte-paroles étrangers mais elle abandonne sans remords ses projets de réforme intérieure et de codification. Même les questions internationales ne parviennent plus à retenir son attention longtemps ; elle ne s'en occupe qu'à bâtons rompus. Du reste, ses deux grands objectifs ne la stimulent

guère alors car des positions d'attente ont été occupées. La Crimée est pratiquement conquise et la marche sur Constantinople suspendue depuis la convention d'Aïn Ehli Quavaq (1779) ; d'autre part, le premier partage de la Pologne nécessite la lente digestion et assimilation de territoires blanc-russiens. La succession bavaroise, la guerre d'Indépendance Américaine ont permis en outre d'accuser le rôle de la chancellerie de Saint-Pétersbourg dans le règlement des litiges mondiaux.

L'apathie du souverain en matière de gouvernement a pour conséquence de renforcer les vices du régime, de ce régime de bon plaisir qui fait de l'amant d'un jour le dispensateur des faveurs, le régulateur de la politique extérieure. La fantaisie qui préside au choix du favori se retrouve dans la désignation des titulaires de postes ministériels ou importants. Le hasard tend à devenir facteur essentiel ; la force des sentiments, des impressions personnelles de l'autocrate explique l'existence de bien des carrières brillantes mais éphémères. La perspicacité, la psychologie, l'art d'apprécier et de placer les hommes prennent une place de plus en plus minime. Peut-être la jeune tsarine s'en préoccupa-t-elle mais l'expérience de vingt années de règne démontre l'inanité de ces précautions. L'influence de l'heure, l'action tortueuse d'une petite coterie, un événement insignifiant deviennent des agents déterminants. L'incohérence des choix, l'erreur d'appréciation peuvent être infinies, la machine n'en continue pas moins à se mouvoir avec des cahots traditionnels. Que des officiers inexpérimentés ou présomptueux remplacent par faveur de vieux généraux, rompus au métier, que des hommes sortis de rien parviennent par intrigue ou par l'effet du caprice impérial à de hautes fonctions diplomatiques ou administratives, il n'importe guère. L'étoile de la Russie n'en continue pas moins à briller en dépit des crises intérieures, des crises de personnes, des crises amoureuses de la tsarine.

Si l'instabilité toute asiatique des emplois officiels est presque une règle, cependant il existe quelques exceptions : deux hommes sont parvenus pendant de longues années non seulement à sauvegarder leur crédit, mais encore à remplir des fonctions politiques, Panine et Patiomkine qui, par leurs opinions inévitablement opposées, contribuent à maintenir l'équilibre neutraliste de la Russie. Autour d'eux s'agite tout un monde de clients, affamés de faveurs, coterie plutôt que parti dont les éléments sont interchangeables et permutent avec la plus grande désinvolture. Autour d'eux se dressent aussi de futurs rivaux et d'anciens favoris qui, à certains moments, sortent de l'ombre pour y rentrer bientôt après. C'est ainsi qu'on rencontre au palais les frères Orlov à l'influence politique nulle, employés toutefois fréquemment par la tsarine dans des affaires privées, Repnine, neveu de Panine qui vient d'être mis en relief par les négociations du Congrès de Teschen, la nombreuse lignée de neveux et nièces de Patiomkine, le comte Strogonof, la comtesse Bruce à certains jours confidente intime de l'impératrice...

Serge Panine, l'homme indispensable, qui, au lendemain du drame de 1762, guidait les pas du nouveau gouvernement, le représentant attitré des tendances prussiennes, anglophile à ses heures, a vu son prestige lentement miné par l'amour-propre blessé de la tsarine, toujours plus imbue de son infaillibilité. Vainement a-t-il tenté de résister à la tempête. Il cède malgré lui à l'ascendant grandissant de Joseph II sur Catherine II, au paroxysme d'orgueil de cette dernière. A partir d'octobre 1780, il est en état de disgrâce ; plusieurs mois encore il traînera une situation fausse qui naît de l'embarras de l'impératrice à congédier un vieux serviteur. L'intervention du ministre dans la question du voyage du grand-duc Paul à Paris est l'occasion de la chute.

Panine, depuis vingt ans bientôt aux affaires exté-

rieures de l'empire, succombe principalement au besoin d'effacer les derniers vestiges du passé, au besoin d'appeler aux premières charges de l'Etat des hommes nouveaux, instruments plus dociles encore des caprices souverains. Sa disparition coïncide avec l'effondrement de la politique prussienne, de cette alliance conclue au lendemain de 1763, tandis que s'affirment les progrès de la politique autrichienne, prélude d'une alliance bientôt formelle.

Panine conserve ses titres mais perd ses fonctions. Sa disgrâce qui dut accélérer sa fin survenue le 11 avril 1783, n'en est pas moins complète et irrémédiable, son ancienne souveraine ne lui ménage pas les camouflets les plus sanglants, et les brocards les plus amers.

Patiomkine voit maintenant son astre briller sans conteste. Le rude et énergique Patiomkine, s'il n'est plus l'amant, est resté le favori honoraire, l'ami qui détient la réalité du pouvoir, laissant l'usufruit à des amoureux de passage que fréquemment il choisit lui-même. Seul il a su se tailler cette place unique qui surplombe presque le trône et écrase le rang de favori en exercice. Lanskoï refusant de se mêler aux affaires, il exerce bien réellement la dictature politique après la chute de son rival Panine.

Auparavant la diplomatie russe ressemblait à un pendule attiré tour à tour par deux pôles d'attraction : Panine et Patiomkine représentant des tendances opposées : l'un l'affaire polonaise-baltique et l'alliance de la Prusse, l'autre l'affaire d'Orient et l'accord avec l'Autriche. Dès la fin de 1779, le délié ministre d'Angleterre, thuriféraire attitré de Panine, se détourne de celui-ci pour courir brûler l'encens aux pieds de Patiomkine qui bientôt dans les rapports adressés à Londres est désigné sous le pseudonyme « mon ami ». Les intrigues vont donc se concentrer autour de l'homme qui peut donner à la tsarine des amants, à l'empire une politique étrangère.

Patiomkine, par ailleurs, n'est pas un génie mais il possède des talents. Sorti de la petite noblesse, parti d'un grade subalterne, il a traversé la hiérarchie militaire avant de plaire à la souveraine. D'une vive intelligence quoique sans grande culture, il s'adapte aisément, trouve des idées qu'il ne veut guère appliquer, dédaigne tout travail assidu mais entend avoir la main sur tous les rouages de l'empire. Profondément slave, il se passionne mais manque de persévérance, souple, indolent, ondoyant, par hasard tenace, impulsif et calculateur, téméraire et lâche, le tout selon les heures et les circonstances. Au reste, ignorant de l'Europe, quoique d'esprit curieux. Tel est le Cyclope qui veille aux destinées de la Russie — en sous ordre — alors que Catherine II consacre le meilleur de son temps à son doux élève Lanskoï ce qui justifie le mot de Caraccioli : « En Russie, le trône n'est ni héréditaire, ni électif; il est occupatif. » En 1780, le trône est occupé en fait par Patiomkine de compte à demi avec Catherine II.

Ce maître de l'empire ne saurait suffire à lui seul à l'écrasante besogne qu'il s'est attribué d'autant plus que son tempérament indolent et sensuel lui interdit tout effort continu. Il doit donc s'entourer de personnages secondaires qui jouent le rôle de paravent diplomatique, couvrant et découvrant tour à tour les véritables acteurs de la politique. Ce sont d'anciens collaborateurs de Panine maintenus en place comme le Russe Bakounine ou le Danois d'Alopéus, également intriguants et indispensables. Mais il est deux hommes qui émergent malgré tout de ces bas-fonds d'ombre.

L'un est le Comte Ivan Andreevitch Ostermann, un Allemand d'origine devenu officiellement ministre des Affaires Etrangères lors de la disgrâce de Panine, chef du Collège des Affaires Etrangères au Sénat depuis 1775. La faveur commence à rayonner vers lui ; en juillet 1781, l'impératrice le nomme Conseiller privé. C'est un homme dépourvu de grandes ambitions et de

grandes connaissances, un fonctionnaire consciencieux et modeste, sans initiative comme sans personnalité, précieux toutefois par sa maîtrise du style des chancelleries et des petites roueries de la diplomatie, précieux aussi par son souci des formes, de l'extérieur, très décoratif, tout désigné pour remplir un emploi d'apparat, pour être en contact avec les diplomates étrangers, qualités qu'il possède grâce à son origine et qui le rendent indispensable aux Russes encore mal policés. Son arrivée au pouvoir détermine une altération de la procédure diplomatique de par la volonté impériale. Sous Panine, les négociations se poursuivaient par voie orale ou écrite ; désormais elles seront menées par notes, ce qui ralentit encore la marche des affaires livrées à l'indolence du tempérament slave.

L'autre est Bezboredko, l'*hahol*, le Petit Russien, humble fonctionnaire travailleur qu'un hasard heureux mit en présence de l'impératrice en une heure de bienveillance, devenu le secrétaire, le conseiller, le bras droit de Patiomkine, astre rapidement élevé au-dessus de l'horizon depuis 1776 et brillant en 1781 d'un éclat prometteur. Il vient dans le tchin immédiatement après Ostermann ; ne porte-t-il pas le titre de second membre du Collège des Affaires Etrangères, n'est-il pas surintendant général des Postes et Relations de l'empire. Au reste, taxé d'étranger par les vrais Russes de Moscovie, mal vu à cet égard par le clan xénophobe qui n'en subsiste pas moins en dépit du fait que la Cour de Saint-Pétersbourg regorge traditionnellement d'étrangers entrés au service impérial.

Même sous Catherine II cette règle ne se dément pas et on voit au premier plan de la cour toute une cohorte d'Européens : des Anglais et des Italiens à la Marine, des Allemands à l'Armée, des Scandinaves, des Polonais, des Baltes dans l'administration, plus tard des Français émigrés et à l'arrière-plan des aventuriers à la nationalité plus ou moins définie, des hobe-

reaux plus ou moins authentiques, des artistes au génie contestable, tous également besogneux et tous également alléchés par l'espérance de fonctions grassement rémunérées. La plupart des emplois importants ou techniques échappent aux Slaves et aux Russes incapables de les remplir et tombent en partage à des hommes au talent variable comme les Ostermann, Alopéus, Greigh, Elphinston, Ribas, Sievers, etc., caractéristique, et non des moindres, de cette cour, nouveau trait accusant la ressemblance avec les états asiatiques.

CHAPITRE IX

LES RAPPORTS DE DANA AVEC VÉRAC LE CORPS DIPLOMATIQUE

1. — Echange de vues entre Dana et Vérac.
2. — Les impressions de Vérac et de Vergennes.
3. — Dana et la politique du Congrès.
4. — Isolement de Dana. Le Corps Diplomatique.

I. — Echange de vues entre Dana et Vérac

Comment Francis Dana entendait-il exécuter ses instructions parmi le chaos de la politique russe? Comment, nouveau venu, entendait-il reconnaître le terrain diplomatique et ouvrir campagne en faveur de la cause insurgente? Il se trouvait en proie à la plus grande détresse morale sans que cependant il soupçonnât toute l'étendue de sa détresse. Tout lui apparaissait nouveau en ce Saint-Pétersbourg catherinien; il ne connaissait du gouvernement russe que ce qu'en disaient les Gazettes de Hollande ou de France et n'avait pu obtenir ni renseignements, ni avis de compatriotes et moins encore d'étrangers. Il débarquait donc en terre inconnue sans autre guide possible que l'ambassadeur du Roi Très Chrétien puisqu'il ne pouvait trouver de colonies américaines en Russie et puisqu'il ne parlait que sa langue maternelle, langue qui n'était employée en la capitale moscovite que par des Anglais c'est-à-dire des adversaires.

Il arrivait convaincu que sa présence à la Cour de Catherine II était indispensable, qu'elle allait *ipso facto* altérer la situation diplomatique générale, que l'approbation par le Congrès des règles de Neutralité

Armée constituait une garantie d'accueil chaleureux. Dana se représentait, ainsi qu'en une estampe, la libérale impératrice recevant avec joie l'envoyé des Etats-Unis accouru du Nouveau Monde pour apposer sa signature au bas de la convention de la Ligue des Neutres et il pensait qu'une telle mesure était susceptible de donner une énergique impulsion à la médiation, ce qui amènerait la Grande-Bretagne à confesser sa défaite. Il arrivait persuadé que si son admission auprès de la tsarine pouvait nécessiter quelque délai et quelques formes, elle ne faisait l'objet d'aucun doute et surviendrait après une attente de quelques mois au plus. Par contre, son opinion envers la politique française était moins rose, moins optimiste ; sans doute ne se flattait-il pas de trouver un ambassadeur professant des idées différentes ou opposées de celles du ministre Vergennes, sans doute ne comptait-il pas exercer une emprise sur le représentant de Louis XVI pour l'amener à ses propres vues mais il devait espérer pouvoir franchir rapidement le stade de collaboration et d'adaptation pour recouvrer pleine et entière liberté d'action.

La première visite faite à l'Hôtel de France n'avait pas été dénuée de tout caractère instructif : n'avait-elle pas démontré en effet l'impossibilité toute matérielle d'une collaboration intime. Une ignorance mutuelle des langues étrangères jointe à l'absence de tout interprète empêchait le marquis de Vérac de guider — autant qu'il lui était possible — son nouveau collègue dans le dédale de la vie politique russe, chose indispensable pour l'accomplissement d'une mission aussi délicate que celle de Dana.

Les conversations furent donc remplacées par un échange de lettres, moyen délicat quand il s'agit d'établir l'accord sur une politique à suivre entre deux personnes appartenant à des mondes aussi différents que l'étaient la France et les Etats-Unis. La correction et l'explication, si faciles et si immédiates par voie orale, font défaut en ce cas tandis que l'impression que cause

une déclaration écrite est moins fugitive que celle laissée par des affirmations verbales. D'autre part, ni le marquis de La Coste, ni John Quincy Adams n'étaient peut-être capables d'assumer la tâche embarrassante de comprendre et rendre avec minutie toutes les nuances de la langue diplomatique.

Le marquis de Vérac, en réponse à la visite qu'il avait reçu, crut devoir répondre sur-le-champ (2 septembre 1781) par une lettre signalant la situation actuelle de la politique russe. En conséquence, il fit un rapide historique de la médiation impériale, montra que cette intervention paraissait parvenue à un point mort et risquait de devenir platonique du fait de l'exclusion des insurgents tant par l'Angleterre que par les médiateurs. Il soulignait avec discrétion l'impossibilité qu'il y avait à solliciter quant à présent du gouvernement russe l'admission des Etats-Unis aux pourparlers en cours. Un post-scriptum, légèrement teinté d'ironie, faisait valoir que les dirigeants moscovites ne comprenaient pas l'anglais « ce qui rendra vos communications avec ces ministres difficiles (1) ».

Dana retrouvait sous une forme à peine nouvelle les objections que déjà à Versailles il avait entendu de la bouche de Vergennes. Aussi, le surlendemain 4 septembre, s'empressa-t-il de réfuter cette thèse française et trouva-t-il sans peine des arguments à opposer à ceux de Vérac. Il engageait une polémique qui risquait d'être aussi stérile que funeste en ses effets; le ton de la réponse américaine était aussi énergique que le permettait la courtoisie :

« Je dois prendre la liberté de différer d'opinion « avec Votre Excellence, disait Dana, quand vous dites « que dans les circonstances actuelles il est plus que « douteux que le cabinet de S. M. I. reconnaisse un « ministre des Etats-Unis d'Amérique et cela plus spé- « cialement quand je réfléchis aux raisons essentielles

1. *Vérac à Dana*, 2 septembre 1781. W. IV, 685.

« que vous présentez à l'appui de votre opinion. Je ne « puis me considérer plus longtemps comme « le « ministre d'une puissance qui n'a pas à ses yeux une « existence politique »... Un fait est indéniable et « toutes les perfidies de nos adversaires ne peuvent « l'invalider, c'est que depuis le 4 juin 1776 les Etats-« Unis d'Amérique ont toujours été un corps poli-« tique libre, souverain et indépendant. Votre illustre « souverain fit cette déclaration à la face du monde il « y a plus de trois ans et je me flatte que le temps est « maintenant venu où d'autres souverains sont prêts à « faire de même s'ils y sont invités convenablement. Je « ne peux non plus m'imaginer que S. M. I. se don-« nera beaucoup de soucis au sujet des plaintes sans « fondement que la Cour de Londres pourrait faire au « sujet d'une telle marque publique de respect pour « mon souverain que ma réception officielle en qualité « de son ministre... (1) »

Il concluait en louant les connaissances que devait posséder l'ambassadeur français, en promettant d'y avoir recours avant de révéler son caractère officiel. « D'un autre côté, comme je ne vois aucune difficulté « à adopter cette mesure, il devient de mon devoir « indispensable de l'exécuter car il m'apparaît que c'est « trahir l'honneur et la dignité des Etats-Unis d'Amé-« rique que de me renfermer dans un hôtel sans faire « le moindre effort pour pénétrer dans la vie politique. « De plus, je pense devoir cela aussi à S. M. I. qui, il « est possible, a mûri ses plans politiques pour la « complète réalisation de mes vœux... »

Vérac, après avoir mûrement réfléchi, répondit le 12 septembre en tentant de réfuter l'opinion tenacement soutenue par son collègue américain. Citant les textes, il montra que la médiation s'appliquait aux « puissances » en guerre et qu'elle excluait formellement les colonies révoltées de tout règlement interna-

1. *Dana à Vérac*, 4 septembre 1781. W. IV, 695-699.

tional. « Il y aura en même temps [que le traité de paix entre les cours] un traité entre la Grande-Bretagne et les Colonies Américaines pour le rétablissement de la paix en Amérique mais sans l'intervention de toute autre puissance belligérante, pas même celle des deux cours impériales à moins que leur médiation ne soit formellement demandée et accordée pour cet objet (1). » Cette dernière condition ne devait pas jouer puisque le Cabinet de Saint-James posait comme clause essentielle et préliminaire de la paix que les rapports entre lui et ses sujets insurgés demeurassent question de politique intérieure.

Le 13 septembre, Dana se résignait à annoncer qu'il attendrait une occasion favorable pour présenter ses lettres de créance mais il laissait clairement entendre qu'il n'était nullement convaincu par les arguments et les textes présentés, qu'il ne se ralliait point à la thèse française (2).

Ainsi première visite et premiers échanges de vues, prise de contract tant politique que mondaine faisaient prévoir des difficultés entre les représentants des deux Etats alliés. Les malentendus latents entre la diplomatie française de Vergennes et la diplomatie américaine telle qu'elle était conçue par le clan Adams étaient soulignés par le malaise naissant entre Vérac et Dana, malaise qui tuait le germe de toute collaboration intime mais malaise qui avait des causes profondes.

Il était difficile de démontrer clairement à des Américains la suspicion dont ils étaient l'objet de la part des cours européennes, suspicion qui se traduisait par des refus plus ou moins catégoriques de tolérer sur un territoire neutre des agents officiels ou non du Congrès. Difficile aussi de montrer que la médiation intéressait les Etats-Unis comme belligérants *de facto* mais qu'elle ne les visait pas puisqu'ils n'étaient pas puissance *de jure*, hormis pour la France. C'était une tâche d'autant plus

1. *Vérac à Dana*, 12 septembre 1781. W. IV, 706.
2. *Dana à Vérac*, 13 septembre 1781. W. IV, 707.

délicate et malaisée à accomplir qu'elle s'appliquait à une personne prévenue. Si Dana n'avait nulle sympathie pour le Cabinet de Versailles, il prétendait, d'autre part, interpréter les instructions surtout négatives du Congrès selon les vues d'Adams. Actif autant qu'impulsif, il était pressé de tenir son rang diplomatique ; il voulait communiquer immédiatement ses lettres de créance à la chancellerie impériale, négocier promptement la reconnaissance de sa patrie, finalement être accrédité auprès de la tsarine et jeter les bases d'une convention commerciale. Dans cet état d'esprit, il voyait la médiation impériale comme le pont-levis lui permettant l'accès à la cour, comme une ligne de communication diplomatique entre Etats-Unis et Russie. Bien que cette conception de l'intervention diplomatique de Catherine II fût une œuvre de pure imagination, il ne suffisait pas de laisser les faits seuls parler en faveur de la réalité et toute tentative d'interprétation ou d'explication devenait pour une intelligence prévenue comme celle de Dana un plaidoyer *pro domo*. Obtenir de Dana qu'il se conformât à ses instructions et qu'il patientât était déjà un grand point acquis quoique ce fut au prix d'un désaccord initial, fondamental et sans doute définitif.

II. — Les Impressions de Vérac et de Vergennes

Cette mésintelligence eut pu peut-être s'atténuer rapidement grâce à des relations personnelles et cordiales, mais de telles relations ne pouvaient naître entre personnes n'appartenant point au même monde, au même milieu et ne parlant pas la même langue. Elle eut pu aussi être dissipée par l'intervention des pouvoirs supérieurs de Versailles ou d'Amérique, soit que Vergennes laissât toute initiative au représentant insurgent à Saint-Pétersbourg, soit que le Congrès donnât à son envoyé l'ordre impératif de se conformer au

programme français. Cette dernière éventualité, dût-elle se réaliser, n'eut pu d'ailleurs produire effet immédiatement, étant donné que les relations entre la Russie et Boston étaient singulièrement difficiles et incertaines, qu'elles exigeaient dans chaque sens un délai de plusieurs mois, que, de plus, la machinerie du Congrès avec ses comités, sous-commissions, débats, votes avec quorum ne se prêtait pas à une procédure expéditive.

L'ambassadeur de France toutefois s'empressa de rendre compte à son ministre de la visite de Dana et de la correspondance échangée sur-le-champ avec ce dernier. Dans sa dépêche du 4 septembre 1781, il ne dissimule point son impression selon laquelle la mission américaine risquait d'être vouée à l'échec le plus complet et même de ne comporter aucun résultat tangible. Impression pessimiste que ne garantissait guère, du reste, la compétence assez médiocre du marquis dans les affaires russes, impression qu'entachait quelque peu de nullité un sentiment obscur de dédain et de suspicion. En effet, le représentant de la Cour de France ne pouvait manquer de ressentir le fait que, si Dana était reconnu officiellement, lui-même ne serait plus le porte-paroles quasi-exclusif des Alliés, lui qui avait le pas sur l'envoyé espagnol, simple chargé d'affaires n'agissant qu'après entente avec son collègue français.

« M. d'Æna que vous avez eu la bonté de m'annoncer « par votre lettre du 7 avril dernier (1), est arrivé depuis « trois jours. Je désire beaucoup lui être de quelque uti- « lité mais une circonstance arrête toute ma bonne vo- « lonté : c'est l'impossibilité où il est de s'expliquer en « une autre langue que l'anglaisee dans un pays où « les deux seules langues étrangères en usage sont la « française et l'allemande.

« A la manière dont sa lettre [du 2 septembre] était con- « cue, j'ai craint que M. d'Æna ne fût tenté de déployer

1. Cf. plus haut, page 119.

« sur-le-champ son caractère politique et je suis à peu « près sûr qu'une pareille démarche dans le moment « présent serait précipitée et lui ferait perdre le fruit « que les circonstances peuvent par la suite lui faire « retirer de son voyage. J'ai donc cru travailler au bien « de la chose publique de chercher dans ma réponse à « lui faire quitter cette idée, sans cependant l'en « détourner directement mais en l'instruisant en gros « des dispositions de la Cour de Russie relativement « aux Puissances en guerre, — insistant beaucoup sur « l'exacte impartialité dont l'Impératrice avait fait « profession depuis le commencement des hostilités « et sur l'attention qu'elle avait eue de ne donner « aucun sujet légitime de plainte contre Elle et de cher- « cher à ne mécontenter ni les Cours de France et « d'Espagne, ni celle de Londres et en concluant de « ces dispositions qu'il était fort à craindre que son « ministère, pour éviter de se compromettre avec « l'Angleterre, ne refusât de reconnaître un ministre « des Etats-Unis de l'Amérique, c'est-à-dire d'une « puissance qui n'a pas encore une existence politique « à l'égard de la Russie.

« Au surplus, j'ai ajouté que, s'il parvenait à fran- « chir les difficultés, s'il entamait ici quelque négocia- « tion, si le Ministère russe voulait bien m'en donner « connaissance, il pouvait être assuré que je la secon- « derais bien volontiers dans tout ce qui concernerait « les intérêts communs.

« Tel est le sens de ma réponse ; c'est, comme vous « le voyez, la substance de ce que je lui aurais dit de « vive voix si j'avais pu m'entretenir avec lui dans la « conversation. Au reste, pour vous dire ce que je « pense de la mission de M. D'Æna, je ne vois guère « qu'un seul cas où elle puisse nous être utile, c'est « celui où toutes les puissances belligérantes com- « menceraient à s'entendre sur les préliminaires de la « paix et surtout sur la manière d'admettre les députés « des Etats-Unis au Congrès ; alors, je conçois qu'il

« serait commode pour l'avancement des choses d'avoir « non seulement à Saint-Pétersbourg mais encore à « Vienne un ministre américain qui pût sur-le-champ « répondre aux difficultés qu'on pourrait proposer; « mais, tant que l'Angleterre montrera autant d'éloi- « gnement pour toute voie de conciliation, on ne doit « pas espérer que la Cour de Russie admette un « député des Etats-Unis de l'Amérique et, dans tous « les cas, il aurait été à désirer qu'on eût choisi pour « la place de Saint-Pétersbourg un homme qui, avec « les mêmes talents que M. D'Æna, eût une connais- « sance au moins passable de la langue française... (1). »

Le marquis eut la vive satisfaction de recevoir par retour du courrier avis de Versailles que sa conduite était approuvée et des instructions qui confirmaient les précédentes : il devait s'attacher à prévenir toute démarche intempestive ou hâtive de Dana en vue d'une reconnaissance fort improbable. Vergennes manifestait derechef son scepticisme quant à l'utilité pour le Congrès de faire la moindre propagande en Russie. Dans sa réponse du 18 octobre 1781, il disait en effet à son ambassadeur :

« Je sens, Monsieur, combien M. d'Æna s'expose- « rait à manquer l'objet de sa mission s'il se hâtait de « vouloir obtenir de la Cour de Saint-Pétersbourg « d'être reconnu pour avoir un caractère ministériel « et vous devez vous attacher à le détourner constam- « ment d'un pareil projet. Il est impossible que ses « instructions l'autorisent même à faire des tentatives « à cet égard. Sa manière d'être à Saint-Pétersbourg « dépendra nécessairement des événements de la « guerre et en voulant se donner trop tôt une existence « reconnue il risquera de se mettre hors d'état de ser- « vir sa nation. J'ai peine à croire que M. d'Æna ait « beaucoup d'occupation jusqu'aux approches de la

1. *Vérac à Vergennes*, 4 septembre 1781. A. E. Russie, vol. 107, f° 116 et 117.

« paix. Le meilleur usage qu'il puisse faire de son loi-
« sir est certainement de s'adonner à l'étude de la
« langue française sans laquelle il perdrait non seule-
« ment les agréments de la société, mais même presque
« tous les moyens de travailler utilement pour les
« Etats-Unis. La lenteur avec laquelle les affaires se
« traitent à Saint-Pétersbourg doit être beaucoup aug-
« mentée lorsqu'on est obligé de tout faire par écrit
« sans parler de la difficulté d'obtenir des solutions
« précises par cette forme... (1). »

Ce devait être là l'unique occasion de faire figurer l'incident de la mission Dana dans la correspondance ministérielle échangée entre Versailles et Saint-Pétersbourg, la seule occasion pour Vergennes de discuter la question du séjour d'un envoyé du Congrès à la Cour de Catherine II et de tracer à M. de Vérac la conduite à tenir à cet égard. Pour le Secrétaire d'Etat, cette affaire était de mince importance et ne devait pas retenir l'attention de son agent en Russie, attention qui déjà était détournée de la politique de médiation pour être absorbée par le développement des affaires turques.

De tels encouragements donnés par Vergennes correspondaient trop aux opinions personnelles comme au tempéramment de l'ambassadeur pour que ce dernier ne s'y conformât point scrupuleusement. Une attitude de courtoisie et d'amitié sagement mélangée à une réserve aussi absolue que possible en matière d'intervention, voici ce que ne pouvait manquer de trouver Dana auprès du représentant de Louis XVI. Ce fait n'était pas d'ailleurs de nature à rasséréner l'atmosphère des relations personnelles ou à faire naître quelque cordialité entre les deux ministres de puissances alliées qui combattaient côte à côte.

Si le marquis n'eut que des rapports officiels assez froids et des rapports parfaitement insignifiants avec

1. *Vergennes à Vérac*, 18 octobre 1781, A. E. Russie, vol. 107, f° 186-187

le chef de la délégation insurgente, il eut en revanche plus de succès avec le second de Dana, John Quincy Adams. Celui-ci, quoique tout jeune homme, était moins absolu, moins ardent que son chef ; il se lassa vite d'un rôle dont il pénétra toute la stérilité et dont il ne pouvait lui-même retirer nul avantage. Satisfait d'avoir visité une petite partie de l'empire moscovite, estimant impossible de poursuivre ses études de grec et de latin dans la capitale de la Sémiramis du Nord, il quitta cette ville en octobre 1782 afin de rejoindre son père en Hollande. Il laissa derrière lui souvenirs et regrets car l'ambassadeur de France avait pu recevoir et apprécier ce jeune secrétaire à l'intelligence vive et fort développée, parlant assez correctement le français ce qui permettait conversations et rapports cordiaux. M. de Vérac n'oublia pas les quatorze mois passés en compagnie avec le fils de l'homme d'Etat américain et, quelques années plus tard, rencontrant à Londres Madame Abigaïl Adams, il évoqua les souvenirs de Saint-Pétersbourg et lui rappela avoir connu en cette capitale l'un de ses fils qui alors faisait ses premières armes dans la carrière diplomatique sous Francis Dana (1).

III. — Dana et la Politique du Congrès

Dana, livré à lui-même à Saint-Pétersbourg, ne pouvait guère compter sur les conseils de son jeune compagnon J. Q. Adams pour adoucir l'amertume de ce début de mission ; tout au plus avait-il la consolation d'échanger avec lui quelques doléances sur l'accueil qui lui était fait tant à l'ambassade de France que dans les milieux russes. Il avait, en revanche, la ressource d'épancher son mécontentement par voie de correspondance et il ne se priva point de ce moyen qui lui permettait d'occuper agréablement les longs loisirs forcés

1. *J. Q. Adams' Papers*, vol. I.

que lui imposait son incognito. La rédaction de notes officielles n'absorbait guère son temps : avec Vérac, l'échange de vues était vite arrivé à son terme ; avec le Congrès, on ne pouvait correspondre que d'une manière platonique étant donné la longueur des délais et trajets (sans compter l'aléa d'une saisie de courrier) si bien que la réponse à toute question manquait d'actualité quand elle parvenait à son destinataire. S'occuper de poésie ou de littérature, composer des mémoires ne convenaient guère à l'homme de loi bostonien mué en diplomate. Aussi ce dernier, par distraction autant que par besoin d'épanchement, rouvrit dès son arrivée dans la capitale russe les relations épistolaires avec son ami et leader politique John Adams ; c'était assurément moins pour obtenir avis et conseils politiques que pour laisser déborder son irritation dans le sein d'un homme dont il savait être compris même à demi-mot.

Dana, au contact de la vie politique active, sentait grandir et s'affermir son éloignement, son *ditaste* envers la France ; avec les diplomates de cette nation, il avait peu de succès. Il se hâta donc dès le 28 août de transmettre à John Adams ses impressions sur la situation à Saint-Pétersbourg et son opinion sur le marquis de Vérac. Imperturbablement confiant en l'heureuse issue de sa mission, il déplore par contre de voir le sort de cette mission lié pour partie au bon plaisir d'un ministre étranger qui n'a nulle raison d'être favorable aux Insurgents. Il se plaint d'être accablé sous des protestations d'amitié non moins ardentes que fallacieuses, ne servant — à son avis — qu'à mieux dissimuler une opposition sournoise et un refus patent de coopérer efficacement à son introduction à la cour. « Il « est facile, dit-il, de deviner quel est le but poursuivi « par l'emploi de ces excuses frivoles et de ces compli- « ments ; conjecturer cette raison et nous ne pouvons « être loin de la vérité... » (1).

1. *Dana à John Adams*, 28 août 1781, W. IV, 680.

Ces préventions contre le Cabinet de Versailles, formées pendant son séjour à Paris, entretenues lors de son passage à La Haye, sont loin d'être détruites à Saint-Pétersbourg ; bien plus, elles y prospèrent et elles s'expriment en toutes lettres au lendemain même de l'arrivée sur les bords de la Néva dans les confidences échangées avec Adams. Ce sont ces entretiens écrits à caractère tout intime qui permettent d'apercevoir sous son véritable jour l'envoyé américain, car ce n'est pas la correspondance officielle qui révèle aussi aisément le personnage pris sur le vif. Malheureusement cette correspondance toute personnelle est loin de figurer tout entière dans les archives américaines non plus que dans les papiers de John Adams. Certaines lettres même furent capturées ou perdues, n'étant jamais parvenues entre les mains de leur destinataire.

Ce n'est pas d'ailleurs que dans ses dépêches peu nombreuses et peu copieuses adressées au Président du Congrès ou au Secrétaire d'Etat, Dana fasse profession d'admirer la politique de Vergennes ou de se plier aux propositions de son collègue de France. Point de telle hypocrisie ; il nuance seulement son attitude envers Vérac, attitude qui, tout en restant hostile au fond, apparaît sous des dehors plus déférents. Il n'abdique ni ses idées, ni sa personnalité. Il en prend à son aise avec les délégués du peuple américain et ne tient guère compte de leurs intentions. S'il relit et médite ses instructions, ce doit être pour en extraire une interprétation conforme à ses vues. Conséquence du régime semi-démocratique, semi-oligarchique qui règne dans l'Amérique anglo-saxonne.

Dana reste donc convaincu que la tactique préconisée par les ministres de Louis XVI, cette tactique d'opportunité et de temporisation, est néfaste à la cause insurgente ; il reste surtout persuadé que la médiation des cours impériales englobe, indirectement à la vérité, les Etats-Unis — que les conseils français de modération ne sont que basses manœuvres conçues pour le plus

grand dam de l'indépendance américaine. Si, avec Adams, il s'exprime sans fards à ce sujet, il fait preuve de moins d'énergie dans l'accusation avec le Comité des Affaires Etrangères et ce qu'il n'ose dire nettement, il le laisse entendre :

« Quoique je ne sois pas plus satisfait des raisons « données [par Vérac] en faveur de son opinion dans « sa deuxième lettre, que je ne le fus de celle figurant « dans sa première, cependant j'ai jugé plus prudent « de ne le pas presser plus avant dans mon oppo- « sition à ses vues et estimé suffisant de lui faire « entendre que j'étais toutefois d'avis d'adopter la « mesure mentionnée dans ma seconde lettre (1). Il « peut vraisemblablement avoir d'autres motifs pour « son opinion, motifs qu'ils préfère tenir pour lui- « même mais sûrement de telles raisons ne peuvent « servir de régulateur pour ma conduite tant que je « les ignore et, d'autre part, je ne peux m'imaginer « qu'il soit de mon devoir ou des intentions du Con- « grès que je doive aveuglément suivre les sentiments « d'un homme quelconque... (2). »

Il ne veut point mentionner la thèse soutenue par Vérac au sujet de la médiation sans la réfuter au passage. En juriste retors, il se livre à une interprétation habile des termes de la médiation tels que Vérac les lui transcrit le 12 septembre (3). Pour lui, les trois mots « en même temps » sont l'épine dorsale, la clé de voûte, le fondement du système de médiation et, selon ses propres termes, le reste n'est que phrases destinées à colorer, que spécimen de cette finesse diplomatique dont les politiques d'Europe ne parviennent pas à se débarrasser. Pour lui, les médiateurs ne veulent pas ignorer les Etats-Unis, les exclure de la pacification prochaine; ils ont voulu seulement par une

1. C'est-à-dire patienter quelque temps avant de remettre à la chancellerie impériale ses lettres de créance.
2. *Dana au Président du Congrès*, 15 septembre 1781, W. IV, 714.
3. Cf. *supra*, § 1, p. 178.

rédaction un peu captieuse ménager les susceptibilités britanniques pour mieux assurer la restauration de la paix sur tous les continents.

La conclusion de ces informations transmises après le premier contact à Saint-Pétersbourg était nettement pessimiste en ce qui concernait la collaboration avec le représentant de la France mais optimiste quant à l'issue de cette mission : « Il est évident par là, disait « Dana, que je n'aurais guère à recevoir de lui [Vérac] « la moindre assistance dans les affaires de ma mission. « Je dois à ce sujet procéder seul ou rester complète- « ment inactif. J'ai jugé bon d'assurer le ministre fran- « çais que j'attendrai quelque temps les réponses des « Cours de Versailles et de Madrid [aux propositions « conjointes des médiateurs] de crainte qu'il ne puisse « penser que je traite ses avis avec désinvolture (1)... « On m'a dit que le Comte Panine reviendrait bientôt « à la cour et qu'il a les sentiments les plus favorables « à l'égard des Etats-Unis de tous les ministres de Sa « Majesté Impériale... (1). »

Toutefois la majorité du Congrès ne partageait plus les enthousiasmes de Dana, d'Adams. On comptait dans l'Assemblée Continentale bon nombre de détracteurs obstinés de la politique mondiale, de la diplomatie militante qui mettait à tout prix en contact les Etats-Unis avec les vieilles cours de l'Ancien Continent. On y comptait aussi ces esprits timorés ou prudents qui craignent de s'engager en de périlleuses aventures diplomatiques, ces esprits soucieux de l'honneur national qui redoutent qu'un empressement excessif autant qu'injustifié n'attire d'humiliants camouflets et ne contribue à déconsidérer aux yeux de l'étranger nation et gouvernement. Il y avait aussi tout

1. Exemple caractéristique de la candeur de Dana qui de bonne foi s'imaginait un ministre russe au courant des affaires d'Amérique, sachant ce qu'étaient les Insurgents et favorable à leur cause. Sans compter qu'il ignorait l'histoire russe et les dessous de la politique russe pour croire que Panine, disgracié comme il l'avait été, put revenir en faveur sous un souverain qui ne fut pas le grand-duc Paul.

le clan dévoué à Franklin, clan qui, dans son admiration pour le patriarche du Nouveau-Monde, faisait bel et bien de l'opposition à la fraction adverse où brillait John Adams.

Enfin il y avait tous les partisans chaleureux ou tièdes, avoués ou secrets, de l'alliance française, partisans qui étaient représentés jusqu'au sein du Comité des Affaires Etrangères (1) et du nouveau département d'Etat, qui naturellement devaient souscrire de bonne grâce aux avis et aux conseils du Cabinet de Versailles. Ce dernier en effet fournissait aux Insurgents une aide toujours précieuse. Malgré l'heureux dénouement des opérations militaires menées autour de la péninsule de Yorktown et la capitulation de lord Cornwallis en octobre 1781, on pouvait craindre encore l'armée anglaise du Nord sous Clinton et surtout la continuation d'une guerre d'usure. C'est pourquoi des contingents français étaient les bienvenus, c'est pourquoi les escadres de Sa Majesté Très Chrétienne étaient considérées comme les protectrices des côtes américaines toujours menacées d'incursions ennemies, les protectrices du commerce américain harcelé par les croiseurs et corsaires britanniques. Enfin, facteur nullement secondaire, les subsides du gouvernement de Louis XVI constituaient le plus clair et le plus important des revenus insurgents et contribuaient à soutenir le crédit insurgent sur les places financières. Une certaine déférence envers la grande monarchie bourbon était donc de rigueur.

Tous ces groupes se coalisant volontairement ou non, fût-ce même par simple mesure de tactique personnelle, ne pouvaient manquer de l'emporter sur les fractions turbulentes, exaltées ou intransigeantes qui se montraient ennemies de la France ou apôtres d'une politique aventureuse qui, au lendemain de dures épreuves, risquait de ne rallier guère de suffrages.

1. Ce comité était alors composé de Duane, Randolph et Mathews.

En outre, les avis de prudence venus de l'extérieur ne faisaient pas défaut. Des précautions étaient prises pour prévenir les désillusions et tout empressement irréfléchi à ouvrir des relations officielles avec les Provinces Unies ou la Russie. Ces avis émanaient de personnages autorisés dont la parole avait encore plus de poids que celle de simples représentants : Franklin, Vergennes. Le chevalier de la Luzerne, ministre de Louis XVI auprès du Congrès, unique membre du corps diplomatique, ne cessait de transmettre des conseils de modération quant à la politique extérieure à suivre. Il allait même à l'encontre de tout encouragement qu'on eut pu supposer donné à des projets de relations officielles avec des puissances neutres, surtout avec la Russie médiatrice. Au cours de conférences tenues avec le Comité des Affaires Etrangères — notamment en mai 1781 — il insistait sur le fait que la tsarine serait peut-être flattée de voir les Etats-Unis adopter ses principes de navigation mais, en même temps, il mettait en garde ses interlocuteurs contre la pensée que cette satisfaction, toute personnelle à Catherine II, pourrait déterminer un revirement sensible de la politique russe. Celle-ci était invariablement fixée à l'observation de la plus stricte neutralité dans la guerre maritime et cette neutralité serait mise en péril le jour où, d'une manière même tacite, la Cour de Saint-Pétersbourg reconnaîtrait l'indépendance de la république américaine (1). C'était reprendre *ad usum Congresis*, les arguments présentés par Vergennes à Franklin et ses collègues, les arguments exposés par Vérac à Dana.

Le Congrès, par l'intermédiaire de son Comité des Affaires Etrangères, avait à tenir lieu d'arbitre plus ou moins impartial entre ses propres diplomates et ceux de la grande puissance alliée. Il était assailli par les doléances, les récriminations amères de certains de ses envoyés. Ceux-ci, lancés imprudemment dans la

1. W. IV, 453.

voie ardue de la propagande politique, étaient tenus à distance par les pouvoirs officiels étrangers; ils se plaignaient avec fréquence et véhémence de l'éloignement ou de la suspicion que leur marquaient les puissances chez lesquelles ils séjournaient. A titre d'explication d'un tel état de choses, ils accusaient volontiers les représentants de Louis XVI de provoquer cet accueil glacial. Le cas de Dana n'était pas isolé: de Madrid venaient des lettres plaintives ou irritées de Jay ou de Carmichael ; à La Haye, Adams tonnait et grondait, principalement contre le ministre de France, le duc de la Vauguyon. Les frères Lee avaient à cœur de venger leurs échecs de Berlin et de Madrid tandis qu'à Paris même la discorde régnait au camp insurgent.

Peu de temps avant la réception des rapports de Dana, le Comité des Affaires Etrangères avait reçu le 21 septembre 1781 notification par le Chevalier de la Luzerne d'une dépêche de Vergennes en date du 19 avril. Le ministre de Louis XVI donnait communication de son entrevue avec Dana et annonçait s'être mis d'accord avec ce dernier pour qu'aucune démarche officielle ne fût tentée à Saint-Pétersbourg. Il signalait en outre que Vérac avait communiqué au gouvernement russe l'adhésion des Etats-Unis aux principes de la Neutralité Armée et il transmettait l'expression de la satisfaction que la tsarine avait ressentie à ce sujet.

Le Comité ainsi se rendait compte que la France n'entendit point jouer double jeu et ne cherchait pas à annihiler l'action de la diplomatie américaine naissante, que, bien au contraire, elle travaillait à faciliter la reconnaissance de la république en présentant à l'impératrice les colonies insurgentes comme dévouées aux règles libérales de la navigation maritime.

De telles communications durent assurément exercer une influence sur l'esprit des membres du Comité comme les membres du Congrès. La fastidieuse répétition des plaintes d'Adams ou de Jay était de nature à lasser les meilleures bonnes volontés et

aux réquisitoires amers de ces agents s'opposaient les faits exposés par l'ambassadeur de France auprès du Congrès. Du sol américain, on pouvait alors discerner l'éclosion de cette école diplomatique schismatique dirigée contre la personnalité de Franklin, de cette école qui prêchait la défiance envers la Cour de Versailles. Mais pour les hommes qui se trouvent à la tête des affaires confédérales, qui avaient plus de soucis matériels et moins de cause de rivalité que les commissaires dispersés en Europe, l'alliance française était chose précieuse et dogme quasi-intangible — jusqu'à la paix, au moins. On ne pouvait de gaieté de cœur tarir l'unique source alimentant le trésor de guerre américain. Obtenir selon les vœux de Dana la reconnaissance russe en opposition avec la France ne valait certes pas la peine d'être achetée au prix des secours fournis par Louis XVI.

Ces considérations s'ajoutant les unes aux autres faisaient que Dana avait peu de chances de recevoir des encouragements pour l'exécution d'une politique d'isolement. Même les députés qui nourrissaient les mêmes idées qu'Adams ne pouvaient qu'engager Dana à la temporisation, à la déférence envers Vérac. Tous au sein du Congrès sentaient qu'on approchait de l'issue de l'aventure américaine. Militairement et moralement le désastre de Lord Cornwallis avait atteint gravement la nation et le gouvernement anglais qui politiquement venait accuser le coup reçu. Le cabinet North tombait et l'opposition où figurait au premier rang Fox, arrivait au pouvoir. La transformation était importante et on pouvait, sans se leurrer d'espoirs exagérés, se demander si l'heure de la pacification générale ne s'approchait pas. Pour mieux peser sur l'opinion britannique, il convenait de ne pas montrer à l'adversaire le bloc des Alliés se fissurant et, d'autre part, il ne fallait point par d'intempestives démarches mettre en péril l'œuvre de médiation au moment où celle-ci pouvait être de quelqu'utilité. Il y avait donc lieu d'éviter

plus que jamais de mécontenter l'unique allié des colonies, cet allié qui servait de porte-paroles et d'intermédiaire auprès des Etats neutres (1).

L'homme qui présidait aux destinées de la diplomatie américaine était bien fait pour accentuer une telle politique. En effet, Robert R. Livingston, promu secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères en août 1781 après la réorganisation de ce service administratif en janvier précédent, était, quoiqu'âgé de 35 ans seulement, un modéré, un adversaire de la politique d'expansion à outrance. Sa prudence naturelle le poussait à considérer les avantages de l'alliance française et il ne pouvait manquer de s'attirer la haine ou la suspicion de ces patriotes exaltés, adversaires de la Cour de Versailles (aussi Adams et ses partisans le désignaient comme un stipendié de Vergennes). De plus, il avait au point de vue général le sens assez net des nécessités diplomatiques ainsi qu'il le montrait dans ses instructions à Adams, instructions dans lesquelles il traçait la conduite à tenir par les diplomates américains envers les puissances étrangères.

De Dana, Livingston n'avait nulle nouvelle et jusqu'à la fin de mars 1782 il ignora même si cet envoyé était parvenu à Saint-Pétersbourg. De ce silence, il accusait, non son correspondant, mais les croisières anglaises. Néanmoins il envoya à Dana une première dépêche datée du 22 octobre 1781 pour lui signaler sa propre nomination ministérielle et lui annoncer la défaite de Cornwallis à Yorktown et la retraite anglaise des Etats du Sud. N'ayant point d'instructions spéciales à donner à son envoyé — conséquence de son ignorance et du voyage de Dana et des conditions de la politique russe — il se borna à rappeler la motion votée par le Congrès le 5 octobre 1780 sur l'application des principes de neutralité maritime.

1. Même au début de 1782, on ignorait en Amérique que les Etats Généraux des Provinces-Unies se préparaient à reconnaître les Etats-Unis et à signer avec eux un traité de commerce.

« Je ne puis que vous dire qu'ici on ressent le plus « profond respect pour la Cour où vous êtes. On con- « sidère le plan de la Neutralité Armée comme la meil- « leure preuve d'une politique générale et libérale ; on « considère son exécution comme la charte d'affran- « chissement des ambitions des princes, charte accordée « par la sagesse de l'impératrice au commerce du monde. « Quelle pitié ce serait si une politique plus étroite « devait réduire la gloire ou annihiler le but qu'elle « s'était si libéralement proposé...(1) ».

Par ces derniers mots le Secrétaire d'Etat qui n'était point venu en Europe et qui n'avait point pris contact avec le gouvernement russe, montrait plus de perspicacité et de finesse que son ambassadeur et tirait profit des habituelles mesures dilatoires de Catherine II en n'entretenant pas des espoirs trop chimériques sur l'efficacité de la Ligue des Neutres. Il faisait preuve encore de jugement dans la dépêche qu'il envoyait plusieurs mois après la précédente, le 2 mars 1782. D'une part, il invitait Dana à ne pas se départir d'un sage incognito « car, disait-il, le Congrès aurait grand chagrin de voir que vous assumez un caractère public sans avoir la certitude absolue que vous serez reconnu et reçu ». D'autre part, il montrait que les Etats-Unis ne pouvaient inspirer que défiance aux cours d'Europe à la fois par leur caractère révolutionnaire, par leur administration désordonnée et par les dissensions intestines qui régnaient entre les divers partis. Aussi, ajoutait-il, « tout ce que votre situation vous permet de faire, c'est de donner des idées exactes sur notre pays, ses ressources, son commerce futur, son désir sincère de paix, etc. » Il proposait dans cet ordre d'idées de piquer la curiosité de la tsarine afin de convier l'envoyé du Congrès à titre privé, à titre de voyageur exotique, à la visiter. Petit moyen, petite ruse qui ne paraissait pas négligeable au ministre des Affaires Etrangères

1. *Livingston à Dana*, 22 octobre 1781. W. IV, 802.

américain mais qui ne convenait guère à Dana. D'autres conseils étaient encore donnés au sujet de la propagande à mener: peindre les Anglais sous de sombres couleurs mais en évitant toute exagération afin de conserver une attitude digne et impartiale; parler avec une égale modération des succès militaires obtenus sur eux ; ne citer comme actes de violences ou d'illégalité que ceux patents et reconnus, etc. (1).

Dana ne pouvait guère apprécier ces injonctions qui correspondaient peu à son caractère. Il était trop agité, trop impétueux pour comprendre qu'à Philadelphie on admettait une politique de temporisation, pour comprendre que le parti constructeur adoptait la tactique des castors bâtissant lentement mais sûrement leurs digues. Il répugnait aux entreprises de longue haleine et voulait obtenir à tout prix des résultats immédiats. Patriote à sa manière comme beaucoup de ces diplomates improvisés de l'Amérique, il jugeait que de rester inconnu, ostensiblement oisif ou uniquement occupé à tenir en de rares salons des propos pro-insurgents, il ne remplissait point son devoir; il jugeait ainsi sans remarquer que l'empressement qu'il déployait et réfrénait à grand'peine allait juste à l'encontre du but poursuivi.

Il n'avait assurément point encore reçu ces dernières communications de Livingston que cédant à son impatience, il tentait à nouveau de paraître sur la scène diplomatique. A vrai dire, il n'était pas sans excuses. Il cherchait à profiter d'un fait nouveau: le changement de ministère survenu en Angleterre. Au cabinet North symbolisant à l'étranger l'intransigeance métropolitaine et le bon plaisir royal succédait dans les derniers jours de mars 1782 un cabinet Rockingham avec Fox aux Affaires Etrangères. L'envoyé américain à cette nouvelle estima l'occasion propice; puisque la Grande-Bretagne semblait incliner vers la paix, puisque Fox

1. *Livingston à Dana*, 2 mars 1782. W. V, 209.

paraissait prêt à travailler sincèrement à la restauration de la paix de concert avec les médiateurs, il devenait nécessaire que les Etats-Unis fussent officiellement reconnus par la Russie et participassent aux négociations préliminaires.

Toutefois, à ce moment encore, l'ambassadeur de France opposa à un tel projet sinon un veto formel, du moins des objections, les mêmes d'ailleurs qu'il avait déjà exprimées. Rien n'était changé, disait-il, dans la position respective des belligérants et des médiateurs ; la tsarine, pas plus maintenant qu'auparavant, n'est prête à reconnaître votre pays car ce serait faire un acte désagréable au Cabinet de Saint-James si ce n'est même risquer de soulever un *casus belli*. Nouvelle déception de Dana, nouvelles doléances à Adams (1). Comble de malchance, réception des premières dépêches de Livingston, précédant une lettre plus sévère encore datée du 10 mai 1782.

Le Secrétaire d'Etat répondait aux missives antérieures de Dana, ces missives qui critiquaient la politique française. Il y répondait sans indulgence, s'étonnant que Dana ait cru devoir transgresser ou discuter les avis identiques de Vergennes et de Franklin, qu'il ait cru pouvoir ne point suivre les instructions du Congrès. Il déclarait comprendre que la tsarine se refusât à reconnaître les Etats-Unis afin de conserver dans les affaires de médiation une attitude parfaitement impartiale et, par là, de donner plus de poids à son intervention. C'était approuver l'interprétation juridiquement fondée du Cabinet de Versailles. Si Livingston n'incriminait pas ouvertement son envoyé de mégalomanie et de zèle funeste, il laissait entendre en des paroles de blâme nuancées que lui Dana s'était laissé entraîner par une ardeur patriotique mais intempestive qui eût pu inquiéter les ministres russes, donner ombrage à la France et finalement compromettre la mission amé-

1. *Dana à Adams*, 23 avril 1782. W. V. 323.

ricaine en même temps que la campagne diplomatique des Alliés à la Cour de Catherine II (1).

« Votre ardent désir, disait-il, de rendre des services « essentiels à votre pays a en quelque mesure faussé « votre jugement et conduit à voir cette affaire sous un « jour différent de celui sous lequel elle vous fût appa- « rue si votre patriotisme vous eût permis de peser « froidement et de considérer les circonstances... Le « Congrès en vous désignant pour l'importante et déli- « cate mission en laquelle vous êtes engagé, reconnut « vos capacités alors qu'il entendait par ses instruc- « tions vous garder contre tout inconvénient qui eut « pu survenir brusquement en vous invitant, avant de « déclarer votre mission, à prendre l'avis d'un ministre « dont la résidence à la Cour de Saint-Pétersbourg « (indépendamment de toute autre circonstance) lui « donnait des avantages qu'un étranger ne pouvait « obtenir. Les lettres passées avec vous confirment la « justesse de cette restriction. Les vues de M. de Vérac « sur le plan de la médiation proposée sont justes et « saines ; si vous les avez dédaignées, il n'y a pas de « doute que les événements les ont avant ce moment-ci « justifiées à vos yeux...

« Je n'insiste pas sur ce sujet. Vos instructions « doivent vous servir de guide et elles montrent évi- « demment qu'au temps où elles furent données, le « Congrès entendait que vous traitiez le ministre de « France à la Cour de Saint-Pétersbourg avec la con- « fiance la plus exempte de réserve et que vous ne « deviez point avouer votre mission avant qu'il ne « jugeât le moment favorable. Il est encore mainte- « nant dans le même sentiment, chaque jour l'ayant « convaincu que la France n'a qu'un intérêt commun à « faire établir l'indépendance. Qu'elle fasse preuve de « délicatesse en vous recommandant de solliciter la « reconnaissance des autres cours ne doit pas nous

1. *Livingston à Dana*, 10 mai 1782. W. V, 411.

« étonner puisqu'elle doit partager, dans une certaine « mesure, les humiliations auxquelles nos sollicitations « hors de propos nous exposeraient. L'ensemble de nos « rapports avec le comte de Vergennes montre une « délicatesse de l'autre part [de sa part] sur les points « de recommander une mesure que les instructions de « votre souverain commandent. Il est aisé de voir son « opinion et ses appréhensions de paraître avoir « désapprouvé ce que le Congrès a jugé pouvoir être « avantageux pour nous. Je conclus ceci, Monsieur, en « vous recommandant, si vous n'avez pas encore donné « communication de vos pouvoirs, de retarder de le « faire jusqu'à ce que M. de Vérac soit d'accord avec « vous qu'il soit expédient de le faire ou jusqu'à ce que « vous ayez reçu de nouvelles instructions du Congrès. « Entre temps vous vous emploierez de la manière « que vos instructions et ma dernière lettre recom- « mandent. Je ne vois pas d'autre moyen de vous « rendre utile à votre poste actuel... »

Cette semonce ne devait pas aider à présenter le séjour de Saint-Pétersbourg sous des couleurs bien agréables à Dana. Celui-ci, dans une dépêche antérieure (5 mars 1782), semblait quelque peu désabusé sur la portée de la Ligue des Neutres et faisait remarquer que cet organisme était en réalité assez disloqué et ne tenait debout que grâce à la Russie (1). Il parlait également de quitter son poste; pourtant, même après la réception des appréciations sévères de Livingston il ne donna pas suite à cette résolution passagère et préféra attendre soit un ordre de rappel formel du Congrès, soit une manifestation d'hostilité caractérisée de la part de la chancellerie impériale. Etait-il convaincu par les arguments du Secrétaire d'Etat quant à la bienveillance française envers les Etats-Unis ou à la nécessité de demeurer incognito, on en peut douter (2). Il demeurait assurément toujours attaché au clan

1. *Dana à Livingston*, 5 mars 1782, W. V, 223.
2. *Dana à Livingston*, 28 juin 1782. W. V, 528.

d'Adams et devait tenir Livingston pour un homme gagné au parti de Franklin, pour un francophile. Opinion qui, du reste, ne devait point l'empêcher d'exécuter strictement son devoir, ce qu'il jugeait être son devoir.

IV. — Isolement de Dana — Le Corps diplomatique

Le séjour dans la capitale russe était jusqu'alors dénué de tout charme pour Dana. Celui-ci constatait ou prétendait constater le rôle subalterne de son pays non seulement dans la politique générale mais encore dans l'alliance. L'orgueil national se mêlait à l'amour-propre personnel pour ressentir vivement l'obligation d'être placé sous la tutelle d'un agent diplomatique étranger qui, à ses yeux, n'était que son égal. Conception inexacte *de jure* puisque l'Etat américain n'était pas reconnu par la Russie non plus que par les autres puissances, conception démentie plus cruellement encore par les faits. En effet, Vérac avait ses entrées à la cour, pouvait jouer un rôle politique, négocier avec Ostermann tandis que lui, Dana, obligé de conserver un gênant incognito, se morfondait tristement, abandonné à ses seules ressources, réduit à la société de son secrétaire, perdu dans une ville où nul ne le comprenait. Un tel contraste ne pouvait qu'ajouter au dépit éprouvé par les premières désillusions. Le sentiment de son impuissance, de l'inutilité de sa propre présence se joignait à l'ennui le plus complet et au spectacle de plaisirs dont il était sevré.

La vie officielle qu'il contemplait de loin n'était nullement morose. Saint-Pétersbourg, sous le règne de Catherine, tendait à s'européaniser sincèrement. La société russe s'ingéniait à copier Versailles ; si elle ne pouvait assimiler les qualités françaises de finesse et d'élégance, du moins parvenait-elle sans peine à adopter le côté extérieur d'apparat et de luxe. On sentait

un mélange de lourdeur germanique et d'exagération slave dans cette imitation servile de modes et d'habitudes qui parvenaient en Russie par l'intermédiaire de Sans Souci ou de Dresde.

Les courtisans avaient leur palais dans la capitale, donnaient des fêtes somptueuses, attiraient littérateurs et artistes de France ou d'Allemagne, rivalisaient entre eux de faste. La tsarine, avec ses favoris, donnait le branle à cette mode tout en s'attachant à maintenir dans sa vie privée une grande simplicité où se mêlaient en des proportions diverses, habitudes d'enfance, inclination de grand'mère et ostentation à la manière de Joseph II. Comme autocrate russe, elle devait se soumettre à des devoirs mondains, à des fêtes rituelles ; elle devait encourager le luxe et faire figure de souverain, de despote éclairé et civilisateur. A défaut de Versailles ou de Trianon, elle disposait, à Saint-Pétersbourg et dans les environs immédiats, de lieux de plaisirs ou de retraites où elle se transportait accompagnée d'un groupe de boiards et de ministres étrangers ou bien dans lesquelles elle venait résider sans apparat. C'était le Palais de Tauride, le Palais de Tchesmé, souvenir des premiers jalons posés sur la route de Byzance, la Grenouillère, comme le qualifiait la caustique Catherine ; c'était l'Hermitage, évocateur de de Jean-Jacques Rousseau, la villa de Gorbilevo, le Divan de l'Impératrice, cette isba en apparence insignifiante mais recouverte de glaces à l'intérieur ; c'était Tsarkoe Selo, cette résidence entourée de jardins que le public était admis à visiter ; c'était Péterhof, sans compter l'austère Gatchina dont on ne parlait guère, et Oranienbaum de sinistre mémoire, dont on parlait moins encore.

Dans ces cadres variés autant que somptueux se déroulaient cérémonies officielles et fêtes plus intimes, réunions fréquentées par des hordes de dignitaires ou des petits groupes d'invités choisis, mais toujours occasions de dépenses. Un luxe insolent s'étalait dans

la capitale, faisant illusion aux yeux non prévenus sur la prospérité de l'empire, les ressources des gens de cour et la culture générale du pays. En fait, matériellement et moralement, ce n'était que décor, vernis brillant dissimulant une hideuse réalité. Un déploiement de pompe couvrait tant bien que mal misère et sordidité tandis que, sous des apparences de civilisation raffinée, se cachait une barbarie tenace. A une réception impériale des diamants splendides sont offerts aux tables du jeu de macao mais le Trésor est souvent presque vide quand on doit exécuter des travaux urgents et nécessaires. Des grands seigneurs sortant de salons où ils ont cru briller et faire montre de leur esprit et de leur politesse française, infligent bastonnade et supplices à leurs serfs. Quant à la dépravation des mœurs, elle est telle que ministres et ambassadeurs, quoiqu'ils soient de leur siècle, n'osent coucher sur le papier maints détails trop scabreux.

Ainsi ce tourbillon de vie mondaine qui entraîne les personnages de la cour, les minuscules colonies étrangères et le corps diplomatique fait-il paraître aux représentants des Etats étrangers moins morose et moins triste le séjour sur les rives de la Néva. Mais de ces distractions Dana, non encore présenté, non admis en ces cénacles qui seuls comptent, Dana ne peut en jouir. Il se morfond dans un isolement imputable à la fois à sa qualité d'Américain et à son ignorance de la langue française, isolement qui le pousse à ressasser en son esprit les griefs qu'il nourrit contre la politique de Vergennes. S'il n'a pu réussir à éveiller la sympathie de l'ambassadeur de France, de qui pourrait-il espérer aide et assistance. Un homme moins vain et plus favorable aux insurgents, surtout plus influent que le marquis de Vérac, aurait été impuissant à conjurer le cours des événements et à modifier l'état de l'opinion à Saint-Pétersbourg.

Dans le corps diplomatique — qui, fait curieux, s'est renouvelé presque intégralement en 1779 — rien que

des adversaires ou des indifférents envers les Etats-Unis. Parmi les adversaires le principal, sinon le seul, avoué et ostensible, est le représentant de Grande-Bretagne, l'actif et industrieux Sir James Harris, qui, occupant ce poste depuis janvier 1778, est le doyen du corps diplomatique. Anglo-saxon qui contraste étrangement avec le Bostonien Dana, il appartient à la gentry, à une famille distinguée car son père, écrivain connu et homme politique, siégea au Parlement, fut lord de la Trésorerie en 1764 et depuis 1774 occupe les fonctions de secrétaire de la Maison de la Reine.

Sir James, ambassadeur de fait à trente et un ans (étant né à Salisbury le 21 avril 1746), doit cette rapide carrière moins à l'influence paternelle qu'à ses talents. Il est une intelligence. Il est gradué d'Oxford, a passé par l'université de Leyde et dès 1767 a visité tout le Nord de l'Europe : Hollande, Prusse, Pologne, France. Entré dans la diplomatie sous le patronage du Secrétaire d'Etat lord Shelburne, il obtient sur-le-champ le poste de secrétaire d'ambassade à Madrid (1767) et à vingt-quatre ans, devient chargé d'affaires en cette cour, par le départ de son chef Sir James Gray (1770). Ce n'est point une sinécure car les rapports anglo-espagnols sont tendus en raison de l'exécution de la paix de Paris de 1763. Des questions sont pendantes : affaire des millions de Manille et des incidents comme celui des Falkland surgissent tout à coup, menaçant de mettre le feu aux poudres. Le jeune chargé d'affaires se tire brillamment de ces situations difficiles ; il en est récompensé par la légation de Berlin où il demeure six années (1770-1776) et où il parvient à devenir *persona grata* auprès de Frédéric II.

L'année 1776 marque une trêve dans son activité diplomatique : c'est la période de son retour au sol natal, l'époque de son mariage avec la seconde fille de Sir Georges Cornewall. Puis en 1777, c'est la nomination au poste important de Saint-Pétersbourg, prémisse de nouvelles faveurs qui ne se font point attendre :

le 20 mars 1779, le titre de baronnet et l'année suivante le cordon de l'Ordre du Bain.

Ainsi Sir James ne peut se plaindre de la fortune ; tout jeune, il est distingué par le Cabinet North qui le charge d'une mission de confiance, d'une mission capitale étant donné l'importance que l'Angleterre attache à l'attitude de la Russie pendant la Guerre d'Amérique. Certes il n'a pas à rétablir une position gravement compromise mais il doit, profitant d'une situation acquise, faire mûrir sans bruit ni secousse une alliance impatiemment attendue avec la plus ombrageuse, la plus versatile, la plus élusive des puissances, alliance d'autant plus indispensable qu'elle risque d'être la seule dont la Grande-Bretagne puisse disposer depuis la défection des Provinces-Unies.

Brusquement transplanté des splendeurs de la péninsule ibérique et des austérités berlinoises aux bords de la Néva, Sir James eut pu avec raison se trouver dépaysé au contact d'une cour qui, par ses mœurs comme par ses habitudes politiques, ne rappelait en rien celles qu'il avait connues. Néanmoins, il s'adapte, se plie aux exigences de la vie russe. Bientôt, par son intelligence, par sa souplesse, par un charme personnel, par la variété des moyens employés, par sa langue acérée et sa plume barbelée, il se taille une place hors de pair dans l'entourage de la tsarine et son ascendant dépasse fort celui de son prédécesseur car nul n'a su mieux que lui rejeter comme un manteau gênant les scrupules vis-à-vis des Russes et nul n'a fait mieux manœuvrer la cavalerie de Saint-Georges à Saint-Pétersbourg (1). Sans doute, il n'a pu triompher de la mobi-

1. Sir James Harris, tout en employant des moyens inaccoutumés, ne se laissait pas de blâmer de telles pratiques chez ses adversaires. C'est ainsi que dans sa dépêche du 20 septembre 1779 à Lord Weymouth, il appréciait Vérac en ces termes : « Je ne le connais point mais j'estime qu'il est plus aimable en société « que redoutable en conférence et quoiqu'il puisse se rendre agréable à l'Im- « pératrice, il sera plus aisé à combattre que le chevalier de Corberon. Celui-ci, « bien qu'occupant des fonctions modestes, a, par suite de sa connaissance du « pays, obtenu accès auprès de tous les valets de chambre et domestiques des « maisons russes qui, étant généralement français et ayant, au moins quelques-

lité slave, il n'a pu parvenir à fixer en une attitude perpétuellement bienveillante ce gouvernement moscovite mais il a réussi à contrecarrer l'influence française, l'influence prussienne, à prévenir quelque temps l'influence autrichienne ; il a réussi à empêcher toute déclaration ou démonstration funeste à son pays. Survienne l'effondrement de ses espoirs avec Panine, il se tourne vers Patiomkine et tisse à nouveau la trame de ses intrigues ; viennent les fautes graves du Cabinet North au sujet des initiatives de Catherine II, il atténue la portée de ces maladresses et évite un conflit possible. Il est, demeure et restera jusqu'au bout *persona grata* auprès de la tsarine.

Dans presque toutes ses dépêches, il peut donner des exemples de cette situation personnelle qu'il occupe, il peut citer ou signaler des marques particulières de la bienveillance impériale à son endroit. Il a des entretiens fréquents avec la souveraine et à maintes reprises en 1780 il peut transmettre à son gouvernement l'aveu quasi-officiel recueilli des lèvres de l'impératrice que celle-ci « marque pour les Français un manque d'inclination et de confiance ». Lorsque l'Espagne déclare la guerre à l'Angleterre, le 18 juin 1779, il mande en juillet à son ministre, le vicomte Weymouth, ces encouragements de Catherine II : « J'ai « toujours été et serai toujours un ferme ami de l'An- « gleterre. L'Espagne vous charge de mille griefs et « n'en prouve pas un seul. Les mesures hostiles de « cette cour me préoccupent vivement mais vos res- « sources sont grandes. Soyez assuré que rien n'est « plus sincère que mon amitié envers l'Angleterre ». Paroles de cour certes, mais de combien de distinctions flatteuses Sir James Harris n'était-il pas l'objet, distinctions rarement obtenues par les ministres des cours bourbon.

La France était représentée par le Marquis de

« uns, de l'influence sur leurs maîtres, ont souvent conjuré de fâcheux des- « seins... » *Malmesbury's Papers*.

Vérac (1), l'Espagne par Don Pedro Normandez. Celui-ci ce trouvait, du fait de la Guerre d'Amérique et de la Déclaration de Neutralité Armée, subitement mis en relief, subitement sorti de cette ombre et de cette insignifiance qui étaient l'apanage des agents hispaniques à la cour russe. Son rôle politique restait secondaire et il était à la remorque de son collègue de France, surtout quand ce dernier se nommait le Chevalier de Corberon. Son action personnelle était nulle; comment s'en étonner? N'avait-il pas pris une lourde succession et n'était-il pas rangé dans la catégorie assez dédaignée des chargés d'affaires. Il avait succédé au Comte de Lacy, ambassadeur en titre, rappelé au mois de juillet 1778 qui avait été pour la Grande-Bretagne un terrible adversaire et un jouteur redoutable tant en raison de ses talents surtout mondains que par la haine impitoyable qu'en qualité d'Irlandais il portait à la Cour de Londres.

Don Pedro Normandez est un Espagnol peu souple, peu animé, qui, comme nombre de ses compatriotes, ne considère la guerre d'Amérique que sous son aspect colonial. Il tient, pour ce motif encore, à Saint-Pétersbourg une place effacée et la chancellerie russe réussit à éluder avec nonchalance toutes les difficultés qui peuvent se présenter avec l'Espagne. Vis-à-vis d'un Américain, il ne peut adopter d'autre attitude que celle de son gouvernement, une attitude de réserve, de suspicion et par-dessus tout d'indifférence. Charles III veut bien, conformément au Pacte de Famille et à ses intérêts propres, faire la guerre à l'Angleterre, il veut bien fournir quelques millions de réaux au Congrès par l'intermédiaire du Cabinet de Versailles mais il refuse de reconnaître les Etats-Unis, craignant, non sans raison, les effets de la création d'une république américaine pour ses possessions du Nouveau-Monde : effets politiques, moraux et économiques qui risquent de

1. Le portrait de l'ambassadeur français figure plus haut, p. 161.

saper les fondements de l'Ultramar. Ce n'est donc point de la monarchie hispanique que viendront des encouragements donnés aux Insurgents, un appui en vue de leur reconnaissance ou de leur admission aux pourparlers de paix puisque les envoyés américains qui se sont hasardés à franchir les Pyrénées se sont vus exposés soit à une expulsion décente (les frères Lee), soit à un traitement humiliant comme Jay et Carmichaël.

Il est encore d'autres diplomates qui, à la Cour de Russie, tiennent une place importante, ce sont les représentants de Prusse, d'Autriche et de Suède. Le Comte de Solms, ministre de Frédéric II, a été remplacé en 1779 par le Comte de Gœrtz. Celui-ci, âgé, froid, honnête, peu au fait de la grande politique, arrive des petites cours allemandes pour assister au déclin de l'ascendant de son pays en Russie. Si son prédécesseur a pu pendant plusieurs années, avant et après le premier partage de la Pologne, passer pour l'un des inspirateurs de la diplomatie moscovite, lui-même n'aura pas la survivance de ce rôle.

La tsarine, en effet, s'éloigne manifestement de la Prusse. Satisfaite dans ses ambitions dirigées vers l'Ouest, elle ne l'est pas encore du côté de l'Orient ; or l'assistance de la Prusse contre la Turquie est plutôt vaine tandis que l'Autriche, dont les vues sur les Balkans sont assez nettes, peut être d'un grand secours en conjuguant ses forces et ses appétits avec ceux de la Russie. De plus, Catherine II, toute grisonnante et assagie par l'âge qu'elle puisse être, laisse vagabonder son imagination vers Constantinople et dominée par les rêves byzantins, se laisse séduire par Joseph II ; par contre-coup, elle délaisse Frédéric II L'alliance conclue avec la Cour de Berlin le 11 avril 1764 ne résiste pas aux outrages du temps ; renouvelée soigneusement en octobre 1769, en avril 1777, elle n'est plus prolongée eu 1781 et se dénoue d'elle-même avant d'arriver à expiration en 1782. Ce n'est point

que les relations russo-prussiennes se gâtent, elles demeurent cordiales mais cessent d'avoir ce caractère d'intimité qui les caractérisaient auparavant.

C'est le gouvernement de Vienne qui assume cette position de favori politique, en encourageant les visées sur Constantinople, en devenant le second dans l'œuvre de médiation ; c'est lui qui va conclure à son tour une alliance avec l'empire russe. Son ministre à Saint-Pétersbourg va partager avec le représentant de l'Angleterre cette influence que l'étranger peut exercer à la cour de Catherine II. Louis de Cobentzel est ce ministre de l'Empereur, un nouveau venu lui aussi, nommé à ce poste presque en même temps que son collègue prussien. Arrivé en février 1780, il a remplacé le Comte de Kaunitz envoyé à Madrid mais, en moins de deux ans, il est devenu un personnage dans la capitale moscovite. A l'inverse de son collègue britannique il n'est point parvenu à cette place par ses talents mais par la puissance de son pays et la force de séduction de son maître autant que la sienne propre. Louis de Cobentzel sait s'insinuer, se glisser dans la société ; son habilité demeure longtemps négative car elle se retourne contre lui ; n'inspire-t-il point la défiance par un esprit changeant, un visage mobile. Par ses fêtes et ses réceptions, il devient un grand favori du monde russe tout en donnant perpétuellement l'impression d'être double et faux. Il fréquente assidûment Sir James Harris mais il domine en même temps le Marquis de Vérac ; il applaudit à la Neutralité Armée mais sa cour est l'une des dernières à adhérer à ses principes : il insiste et s'agite pour faire aboutir la médiation conjointe dont se préoccupent également peu la tsarine et les belligérants. Il ignore le Nouveau-Monde et ne voit dans la guerre d'Amérique qu'une occasion de régler à deux la question d'Orient sans interférence de la part des puissances maritimes.

A côté des agents des grandes puissances intimement mêlés à la grande politique se tiennent dans la

pénombre les ministres des cours secondaires qui à certaines heures prennent de l'importance. Il en est deux qui émergent de l'obscurité des arrière-plans. Ce sont les représentants des Etats scandinaves. Le Suédois, le Baron de Nolken, a succédé au début de 1779 au Comte de Gyldenstolpe ; il a une situation difficile que son « honnêteté » et son absence de génie ne sauraient améliorer. Son pays flotte constamment entre la paix et la guerre ; son monarque Gustave III, en régénérant par un coup d'état son gouvernement, s'est attiré l'inimitié de la Russie qui avait réussi à établir un protectorat de fait sur le royaume voisin. Les relations russo-suédoises sont en perpétuelles variations mais la Déclaration de Neutralité Armée a permis de provoquer une certaine détente et a donné l'occasion au Cabinet de Stockholm de paraître sur la scène diplomatique. Le Baron de Nolken a une activité médiocre en dépit des pourparlers qui suivent la conclusion de la Ligue des Neutres et il ne peut prétendre à être *personna grata* près de Catherine II.

Au contraire, le Danemark jouit du bénéfice d'être l'allié, le client de la Russie du fait de son traité d'alliance du 11 mars 1765 renouvelé le 12 août 1773, véritable Portugal de la grande puissance du Nord. Son envoyé à Saint-Pétersbourg, le Baron d'Ahlefeldt, pourrait presque faire figure de ministre de famille comme celui de France à Madrid ou à Vienne ; toutefois, bonhomme de caractère et peu dépensier de nature, il s'attire railleries et brocards des caustiques courtisans d'une souveraine ironique et impulsive. On conçoit dès lors qu'il ne soit fervent du séjour sur les bords de la Néva et que, depuis l'été de 1779, il soit remplacé provisoirement par son secrétaire de légation P. C. Schumacker faisant fonction de chargé d'affaires. Le Cabinet de Copenhague, dirigé jusqu'en 1781 par Bernstorff le jeune aux Affaires Etrangères, Schilmeimann au Trésor, se trouve assuré par ses inclinations anglophiles et russolâtres d'une vie paisible entre les

deux puissances qui contrôlent, politiquement comme économiquement, la Baltique : il n'a guère de souci, évite toute apparence de conflit et se contente d'être un modeste participant de la Ligue des Neutres couvert par l'égide moscovite.

De leur côté, les Provinces-Unies ont à Saint-Pétersbourg un représentant, M. Swart, que sa roture et un mariage peu brillant desservent étrangement à la Cour et qui, dans les débats relatifs aux questions de navigation neutre, à la belligérance de son pays, est assez dédaigneusement traité par la chancellerie impériale. Aussi y a-t-il depuis l'adhésion de la république à la Ligue des Neutres (septembre 1780) une délégation extraordinaire néerlandaise, comprenant le Baron de Wassenaar-Starembourg et le Baron de Heckeren-Brantzenbourg qui signèrent le traité d'accession du 4 janvier 1781 et demeurèrent en Russie pour doubler l'insignifiant Swart. L'envoyé saxon, le Baron von Sacken, est un homme qui ne compte guère socialement ou diplomatiquement. Le résident de Pologne Deboli consacre toute son activité aux affaires plus contentieuses que politiques nées du premier partage de 1772. Les Deux-Siciles viennent d'envoyer un diplomate auprès de l'Impératrice du Nord ; mais le Duc de Santa Nicola, tout fraîchement débarqué de Naples en 1780, est singulièrement dépaysé et sa présence n'a d'autre utilité que de fournir matière aux brocards des Russes. Quant au Portugal qui jusqu'à ce jour n'est pas représenté à Saint-Pétersbourg, il négocie lentement la question de l'envoi d'un ministre en même temps que la question de son entrée dans la Ligue des Neutres (1) mais son absence au sein du corps diplomatique ne gêne nullement l'infatigable Sir James Harris qui ne ressent guère le besoin d'un second.

Au milieu de cette cohorte brillante et chamarrée de diplomates, comment Dana pouvait-il espérer ren-

1. A la fin de 1781, le Portugal envoyait à Saint-Pétersbourg un consul.

contrer quelque sympathie ou réconfort alors que le monde officiel l'ignore, le dédaigne ou n'ose entrer en relations avec lui de peur de se compromettre, alors que la France, entourée de ses alliés et de ses clients, ne se hasarde point à le présenter et à le patroner à la cour, alors que les milieux russes, critiques impitoyables de l'étranger, s'acharnent avec malignité contre les représentants les plus brillants des puissances les plus redoutables, alors que ces mêmes milieux, esclaves de quiconque les paie, se prosternent aux pieds de ces ambassadeurs pourvus de larges crédits de propagande !

CHAPITRE X

LA SITUATION DIPLOMATIQUE EN L'ÉTÉ 1782

Si Dana ne trouve auprès des hommes que peu d'éléments de succès, il ne semble être guère plus heureux avec les événements, qui eussent pu influer sur le cours de la politique russe et les sentiments personnels de la tsarine. Les événements d'Amérique en l'année 1781 n'ont guère souri à la cause insurgente en Europe. Les Anglais ont mené grand bruit autour de leurs projets d'encerclement, autour de leurs succès préliminaires et ils ont masqué adroitement leurs désillusions et leurs légers revers ; hors du Nouveau-Monde, ils ont tenu en échec les Français et Gibraltar demeure inexpugnable en dépit d'un long blocus et d'assauts infructueux.

Seuls quelques esprits pénétrants, et attentifs peuvent, par une profonde connaissance des ressorts secrets des cours, des opérations militaires et navales sur ces théâtres si divers et si éloignés, se rendre un compte exact de la situation respective des belligérants et encore devraient-ils suivre les fluctuations des changes à Amsterdam ou Francfort, suivre les cours des marchés et les variations des frets et des assurances, ainsi que les appels lancés par des gouvernements intéressés au crédit public ; enfin, chose plus difficile encore, être avisé des tentatives de paix blanche et de paix séparée qu'effectuaient des agents secrets britanniques à Madrid, à Paris et à La Haye ; mais les cabinets alliés, objets de ces manœuvres de séduction, observaient le plus profond mystère à cet égard, par crainte de déro-

ger ostensiblement aux clauses d'alliance. Peut-être alors eussent-ils pu, à la fin de 1781, prévoir le succès des Alliés pour un avenir plus ou moins lointain et encore attribueraient-ils aux monarchies bourbon la plus grande part du triomphe définitif et des profits éventuels. Mais de tels hommes à l'intelligence vaste et déliée, à l'expérience européenne, il ne saurait en exister dans l'entourage de Catherine le Grand.

D'ailleurs, l'Angleterre, en dépit du désastre que va subir Lord Cornwallis, en dépit des difficultés économiques et financières qui l'assaillent et qu'elle dissimule, en dépit de la crise morale qui va aboutir au renversement du Cabinet North, l'Angleterre fait preuve en cette année 1781 d'une jactance qui frise l'insolence, d'une jactance qui, propagée par maints échos, impressionne les adversaires et trouble plus encore les neutres. Elle désire certes les bons offices de la Russie, elle est prête même à les acheter au prix de Minorque mais elle veut le rétablissement du *statu quo ante bellum* combiné avec une consécration d'un *uti possidetis* avantageux : conquête des comptoirs français de l'Inde, acquisition de colonies néerlandaises.

Quand l'ambassadeur russe à Londres, Simolin, recueille et transmet à l'impératrice ces propos caractéristiques d'un secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, Lord Stormont : « Le roi ne reconnaîtra l'in-« dépendance de l'Amérique que quand les Français se « seront rendus maîtres de la Tour de Londres... Quant « à céder Gibraltar, il ne connaît que Madrid à rece-« voir en échange... », les dirigeants de la politique russe, — quels que soient leurs sentiments particuliers, — ne peuvent s'empêcher de ressentir quelque respect pour cette puissance britannique qui, aux prises avec trois adversaires redoutables, ne dédaigne pas d'en provoquer un nouveau, les Provinces-Unies, plutôt que de renoncer à ses principes de droit maritime et qui décline fièrement toute médiation ne consacrant point ses prétentions.

De plus, cette puissance a sur les bords de la Néva un agent actif, zélé, adroit en la personne de Sir James Harris. Celui-ci vaut une armée pour son pays car il sait jouer de cette arme qu'est la propagande et il use largement autant qu'intelligemment des crédits qui lui sont alloués dans ce but. Certes il y a eu quelque refroidissement entre l'impératrice et l'ambassadeur de Georges III à la fin de l'automne et durant l'hiver de 1781 ; ce n'est point de l'indifférence, ni de l'antipathie, ni même une disgrâce ; c'est plutôt une faveur moins marquée, une sorte de pique qu'on pourrait attribuer à la divulgation de ce mot d'esprit de Lord Hillsborough, secrétaire d'Etat pour le Nord, à Simolin : « La marine marchande de Sa Majesté la tsarine est l'une des mieux protégées en Europe car pour chaque bâtiment de commerce, il y a un navire de guerre ! » (1)

M. de Vérac ne bénéficie nullement par contre-coup d'un régime de bienveillance plus accentuée que par le passé.

Dana a donc affaire à forte partie et c'est candeur de sa part que de croire pouvoir à lui seul, par la vertu de ses instructions et d'un vote du Congrès sur la Neutralité Armée forcer une porte devant laquelle les représentants de bien des dynasties plus anciennes que les Romanof ont fait et font antichambre. Croit-il donc que le temps travaille pour lui et que du côté de la médiation comme du côté de la Neutralité Armée un accès peut lui être ménagé auprès de Catherine ?

La question de la navigation neutre semble vouloir justifier le mot lancé par Catherine II à Harris dans un entretien particulier : « la neutralité armée ? dites la nullité armée ! » En effet, à quoi bon formuler avec retentissement des principes, obtenir des adhésions multiples de neutres ou d'un groupe de belligérants si l'autre belligérant refuse obstinément de souscrire à ces principes et si des moyens de contrainte ne sont

1. Propos généreusement attribué à Sir James Harris.

point mis en œuvre contre ce réfractaire. La Grande-Bretagne par son opposition rend vaine l'œuvre de la tsarine et la tourne en ridicule. Elle démontre avec éclat l'inanité ou la timidité de la Ligue des Neutres qui n'ose être logique avec elle-même en déclarant la guerre à la seule puissance qui lèse les intérêts neutres. Mais, d'un autre côté, l'impératrice ne paraît guère disposée à faire respecter sa Déclaration même par des mesures de coercition bénigne dirigées contre l'Angleterre.

Pourtant l'un des membres de cette Ligue est tombée victime de ces combinaisons. Les Provinces-Unies, lasses de voir leur marine marchande contrôlée par les croisières anglaises, ont adhéré au programme des nations du Nord. C'est la guerre qui éclate aussitôt sur l'initiative du Cabinet de Saint-James qui, fidèle à sa tactique, prend les devants et, quoique harcelé par les Franco-Hispano-Américains, attaque avec succès les colonies néerlandaises. Si les dirigeants de Hollande ou de Gueldre avaient tablé hardiment sur l'épuisement de l'Angleterre et avaient espéré par un rapprochement avec les monarchies bourbon sauver leur domaine d'outre-mer, la vitalité britannique aurait déjoué ces calculs. Deux mois après la rupture, la capture de la florissante Antille hollandaise, Saint-Eustache, enlevée par surprise et pillée sans vergogne, constituait une éclatante manifestation de force qui aux yeux du monde relevait plus d'un raid de flibustiers que d'une opération militaire mais qui n'en impressionnait que plus les neutres. Les établissements guyanais de Demerary et d'Essequibo étaient pris, Curaçao, le Cap, Ceylan étaient menacées et les comptoirs des Indes à la veille d'être enlevés.

Qu'importent les clameurs de l'opinion publique dans l'Ancien et le Nouveau-Mondes ? Qu'importent les appels des Etats-Généraux aux puissances du Nord ? Les flottes anglaises ont frappé un coup redoutable qui atteint gravement un de leurs adversaires et qui, de plus, achève

de terrifier les neutres. La tactique russe sera donc dilatoire autant que le permettent les convenances internationales. Simolin est gagné aux vues anglaises, Patiomkine a glissé dans l'orbite britannique et Catherine II conserve ses sympathies pour la Cour de Londres. Au lieu donc de venir au secours de ce neutre en danger, belligérant malgré lui, on joue à Saint-Pétersbourg derechef de la médiation. Cette fois c'est une médiation particulière entre Grande-Bretagne et Provinces-Unies, médiation distincte de la médiation générale austro-russe, doublant celle-ci et achevant d'enchevêtrer ces pourparlers laborieusement stériles.

Le Cabinet de Saint-James déclina d'ailleurs la médiation particulière comme il avait repoussé la médiation générale. Toutefois, à l'automne de 1781, il se décida à formuler une acceptation *pro forma* dont les Russes s'empressèrent de tirer parti pour éluder tout secours à la Hollande sous prétexte de l'impartialité due à un médiateur. Ce ne fut qu'au début de 1782 que cette médiation prit forme tangible par la présence à La Haye d'un envoyé extraordinaire Markoff. De tels délais équivalaient à favoriser indirectement les Anglais en permettant à ceux-ci de se saisir de gages nombreux. C'est ce que comprirent les Etats-Généraux ; ceux-ci, avisés au bout de quelques semaines par leur délégation de Saint-Pétersbourg (ordinaire et extraordinaire) de l'inanité de toute aide impériale, songèrent à se défendre eux-mêmes c'est-à-dire renonçant à faire la guerre isolément dans l'espoir très problématique d'être appuyés par la Ligue des Neutres, ils se rangèrent du côté des Alliés et à la fin d'avril 1782 reconnaissaient l'indépendance des Etats-Unis, succès dont Adams ne manqua pas de s'enorgueillir.

Quant à la médiation générale, vieille déjà de plusieurs années, elle paraissait douée d'une vitalité toute passive et d'une longévité qui se trouvait en raison inverse de son activité. Elle sommeillait, cette pauvre médiation, sans que nulle cour songeât à la tirer

de cette torpeur ; médiation qui n'était prise au sérieux par personne à cette heure, pendule oscillant d'un cabinet à l'autre. Propositions et contre-propositions se succédaient à longs intervalles irréguliers : le problème de l'admission de plénipotentiaires américains, repoussée par l'Angleterre, réclamée par la France, constituait une pierre d'achoppement que nul ne paraissait désireux, hormis les insurgents, d'écarter du chemin.

En septembre 1781, la Cour de Londres, pour réveiller le jeu, annonce qu'elle accepte la médiation générale de la Russie mais non celle de l'Autriche. Echange de notes ; puis à Saint-Pétersbourg on demande communication des conditions de chaque belligérant reconnu. Interminables débats car de Londres vient la prétention d'un abandon préalable par les Provinces-Unies des règles de la Neutralité Armée. La Russie, instigatrice de ces règles, accueille sans indignation cette humiliante demande. Elle montre par là le désintéressement qu'elle éprouve pour son œuvre, coup redoutable porté à la Ligue, coup que la conclusion d'un traité d'alliance austro-russe par lequel Joseph II faisait siennes ces règles de neutralité ne parvient pas à effacer dans l'opinion des neutres (Echange de déclarations impériales des 9 et 10 octobre 1781). La stipulation rituelle prévoyant une action concerté des deux contractants au cas où l'un d'eux serait molesté ou attaqué pouvait prêter à sourires et réflexions ironiques après l'application toute récente de cette éventualité aux Provinces-Unies.

Il apparaissait aux yeux les moins prévenus que l'ascendant anglais à Saint-Pétersbourg n'était nullement ébranlé ; on y subissait en silence et sans réaction toutes les avanies britanniques et on ne faisait aucun effort pour défendre des alliés dans la détresse. Bien mieux, on avait la honte de voir les convois prussiens plus respectés et plus libres que les convois russes contrôlés par les croisières anglaises. Reconnaître dans

ces conditions l'indépendance américaine était chimérique alors que les délégués des Etats-Généraux étaient accueillis par des rebuffades et taxés d'intransigeance envers la Grande-Bretagne.

Sir James Harris, s'il avait subi une petite éclipse de faveur vers la fin de 1781, était quelques mois plus tard mieux reçu que jamais à la cour, était l'objet d'un traitement privilégié. Il pouvait mander à sa cour que la souveraine et ses conseillers étaient remplis de prévenances à son égard, que le marché russe était plus fermement que jamais entre les mains des négociants de la *City*. Pendant l'année 1781, sur une exportation totale du port de Saint-Pétersbourg de 12 millions de roubles, environ 8 millions 653.000 roubles avaient été embarqués à destination de l'Angleterre ou à bord de bâtiments anglais tandis que des Français n'avaient emporté qu'une valeur de 333.000 roubles, les Espagnols 75.000, les Hollandais 116.000 roubles. En revanche, plus de deux millions de roubles en marchandises britanniques étaient entrés dans l'empire. La situation était donc très satisfaisante pour la Grande-Bretagne.

Par contre, les doléances ou les réclamations du Marquis de Vérac et de Don Pedro Normandez étaient accueillies avec froideur et dédain ; les lenteurs de la bureaucratie moscovite permettaient de n'y donner aucune suite et d'éluder ainsi tout engagement ou toute réponse. Sans doute, l'un et l'autre de ces diplomates étaient admis à la cour, le marquis fut même autorisé plusieurs fois à faire la partie de l'impératrice, mais il était loin de disposer des ressorts politiques que possédait son collègue anglais ou qu'avait détenus le Chevalier de Corberon. Les attentions et courtoisies dont il était l'objet étaient purement officielles et sans portée pratique.

L'ambassadeur de Louis XVI, constatant l'inefficacité de la médiation impériale (tant particulière que générale), constatant aussi l'impuissance de la Ligue des Neutres, constatant l'indifférence de Catherine II

envers ces questions, était réduit à informer son ministre en juillet 1781 qu'« une révolution survenait dans la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg » et il avouait le 31 août suivant : « le système actuel du Cabinet de Saint-Pétersbourg me paraît un mystère très difficile à pénétrer ». De mystère, il n'y en avait point en réalité. La tsarine ne se souciait plus guère de médiation ou de protection des neutres mais ces deux lourdes machines politiques ayant été lancées depuis un an ou deux continuaient à se mouvoir en vertu de la vitesse acquise. La médiation donnait lieu de temps en temps à quelque note ; quant aux principes de la neutralité, ils étaient approuvés par tous, hormis l'Angleterre ; mais, en fait, les grandes puissances seules pouvaient compter obtenir le respect de leurs marines grâce à leurs forces mais non à des principes qui ne protégeaient nullement les petits Etats incapables de se protéger eux-mêmes.

* * *

Que pouvait donc devenir en ces conditions la mission de Dana ! De quels atouts celui-ci disposait-il ? Médiation générale mais, fût-elle prise au sérieux, elle ne pouvait permettre l'admission des insurgents à la cour russe puisque l'exclusion des Américains de tout pourparlers était une condition *sine qua non* de l'Angleterre. Navigation neutre, l'adhésion américaine à la Déclaration de 1780 avait été signifiée par le Marquis de Vérac et une notification par un plénipotentiaire du Congrès n'ajoutait rien à ce fait d'autant plus que les Etats-Unis n'étaient point une puissance reconnue *de facto*. Les victoires remportées sur les Anglais, mais l'impératrice croyait devoir témoigner à Sir James Harris ses regrets du désastre de Yorktown tandis qu'une défaite française aux Antilles au printemps de 1780 ne devait point procurer à l'ambassadeur de

Sa Majesté Très Chrétienne la consolation de recevoir des condoléances russes.

L'initiative que Dana comptait prendre au lendemain de la chute du cabinet North ne se présentait point sous des auspices aussi favorables que se l'imaginait l'impatient envoyé américain. Eut-elle été réalisée,elle eut tourné à la confusion de son auteur. En effet, cette perturbation politique, loin de desservir la cause britannique à Saint-Pétersbourg, était de nature à la favoriser: Fox, chargé des Affaires Etrangères dans le nouveau ministère Rockingham, se trouvait être un des condisciples d'Oxford de Sir James et avait contracté avec ce dernier une solide amitié. Aussi le représentant de Grande-Bretagne ne pouvait manquer de se faire l'avocat de son ancien camarade d'Université et de vanter la politique de modération — du reste très réelle — de ce nouveau Secrétaire d'Etat. De tels plaidoyers étaient d'ailleurs superflus. Fox, sans trop le savoir, était l'objet d'une admiration profonde de la part de Catherine II qui ressentait à l'égard de personnages étrangers (Voltaire, Grimm) des engouements aussi violents qu'inexplicables, qui, de plus, professait une aversion caractérisée pour Lord North, ce qui devait rendre l'avènement de Fox doublement agréable à l'impulsive souveraine. Ainsi l'astre de Sir James Harris et celui de l'Angleterre brillaient-ils d'un vif éclat à la Cour de Saint-Pétersbourg au printemps de 1782.

Les conseils de prudence et de temporisation multipliés par Vérac n'étaient-ils donc pas les plus sages ? L'incognito permettait à Dana d'attendre un moment favorable, un revirement de la politique russe. Sans doute une telle conduite pouvait paraître insupportable à l'ardent Américain mais du moins présentait-elle l'avantage de ménager l'avenir, d'éviter au prix d'une fastidieuse attente le désagrément et l'humiliation d'être exclus officiellement du corps diplomatique, véritable expulsion car, après une tel affront, tout

séjour dans la capitale russe eût été impossible au nom de l'honneur national à un délégué du Congrès.

Au cours de sa mission, Dana ne fit nulle mention en ses rares dépêches, d'une question cependant intéressante : aucune allusion concernant la façon dont il préservait son incognito ou l'attitude des fontionnaires impériaux envers le modeste particulier qu'il affectait d'être. Crut-il avoir réussi à abuser, quant à sa qualité réelle, les sbires de ce gouvernement ou estimait-il de médiocre importance le soin donné à son incognito ? Toutes les hypothèses sont possibles à ce sujet mais il est vraisemblable, en revanche, que les autorités russes, toujours policières et tracassières envers les étrangers, ne manquèrent point d'avoir leur attention attirée sur ces Américains dont le séjour était plutôt suspect. Ces personnages ne pouvaient être des marchands ; ils se donnaient comme des voyageurs curieux d'étudier les mœurs de l'empire. Or nul d'entre-eux ne parlait le russe ou l'allemand (un peu de français était insuffisant pour des recherches) et ils ne sortaient point de la capitale. D'autre part, le cabinet noir qui fonctionnait activement — ainsi que Dana s'en aperçut en octobre 1782 — devait fournir de précieuses indications aux autorités impériales. Bref, leur incognito ne pouvait tarder à être percé à jour, d'autant plus qu'on n'ignorait pas en haut lieu la décision prise par le Congrès, le choix d'un certain Deane ou Dane, nouvelles communiquées par Sir James Harris dans le moindre délai. Ainsi donc la fiction selon laquelle Dana était un homme privé se déplaçant pour son plaisir ou son instruction personnelle ne résistait pas à un examen des faits et gestes de cet étranger qui se trouvait avoir de singuliers rapports avec l'ambassade de France.

Catherine II et son entourage étaient à la fin de 1781 assurément avertis de la présence auprès d'eux d'un envoyé du Congrès. Par le respect de cet incognito, ils témoignaient de leur indifférence envers les

Etats-Unis et montraient par une attitude passive l'inutilité de vouloir engager avec eux des pourparlers officiels. C'était là certes un enseignement qui pouvait échapper quelque temps à l'esprit mais qui, à la longue, devait s'imposer ; c'était là un symptôme de bien mauvais augure pour l'issue de la mission confiée à Dana.

CHAPITRE XI

POURPARLERS DE DANA AVEC LES RUSSES DÉBOIRES ET DÉPART

1. — Dana et les Préliminaires de Paix.
2. — Ultimes relations avec la France.
3. — Illusions et déboires avec la chancellerie russe.
4. — Le Départ (août 1783).

I. — Dana et les préliminaires de paix

Dana avait conçu de grands espoirs à la suite de la chute du Cabinet North. Il avait cru l'occasion favorable de s'approcher du gouvernement russe, mais il avait été cruellement désillusionné par le veto de Vérac. Il l'eut plus été encore s'il eut su combien Catherine II était favorablement disposée envers un ministère qui comptait à la direction des Affaires Etrangères Fox. La crise intérieure qui, au cours de l'été 1782, força ce dernier à se retirer, dut être sévèrement appréciée par la tsarine, mais celle-ci, en revanche, put se flatter que peut-être les pourparlers pacifiques directs, dus en grande partie à Fox, allaient être compromis ou ajournés ce qui permettrait aux puissances médiatrices de prendre un rôle prépondérant.

Il est vrai qu'à ce moment l'envoyé américain recevait une nouvelle extraordinaire, fort imprévue. La Grande-Bretagne acceptait de négocier directement et ouvertement avec ses anciennes colonies révoltées, fait d'une portée considérable, puisque jusqu'à ce moment le Cabinet de Saint-James avait refusé de traiter d'égal à égal avec ses sujets insurgés. C'était sous la pression des circonstances autant que sous l'action des partis d'op-

position venus au pouvoir après le départ de lord North que cette réaction contre la politique antérieure survenait. Ces pourparlers avaient été engagés discrètement, officieusement : ils avaient eu lieu du côté anglais par un double canal ministériel, par Oswald, agent de lord Shelburne et par Th. Grenville, agent de Fox. Le départ de celui-ci après la mort du chef du cabinet Rockingham n'altéra en rien les dispositions pacifiques de la Cour de Londres et apporta une simplification dans le mode de négociation : lord Shelburne, devenu premier ministre, accrédita le 25 juillet 1782, Oswald comme premier plénipotentiaire lui donnant, deux assistants et experts, Alleyne Fitzherbert et Henry Straley. Si la dualité de délégation britannique disparaissait, les méthodes tortueuses chères à lord Shelburne subsistaient et contribuaient à ralentir l'allure des conversations.

Les commissaires insurgents avaient répondu avec satisfaction aux ouvertures et propositions de l'Angleterre, propositions qui, par leur modération, contrastaient avec celles antérieurement présentées par le cabinet North. Adams avait saisi l'occasion de s'affirmer et cherchait à prendre la direction de la diplomatie américaine. Il trouvait les procédés d'Oswald et Grenville fort à son goût car il aimait la politique secrète à l'égard des monarchies bourbon, redoutant de la part de celles-ci une intervention au cours de la pacification, intervention qui eut réduit les avantages matériels et moraux des Etats-Unis. Il préférait assurément non seulement traiter en dehors de la France mais même gagner de vitesse cette dernière afin d'obtenir en premier les meilleures conditions de la Grande-Bretagne. Le Cabinet de Versailles était à cette date l'objet de sollicitations analogues dues à l'initiative de Fox, mais il n'inclinait guère à faire une paix particulière en contradiction avec l'accord franco-insurgent de 1778.

Adams faisait preuve d'un grand empressement. Il

avait crainte de voir s'évanouir l'occasion propice de présider à l'œuvre glorieuse de la pacification. Aussi avait-il fait appel à J. Jay, alors en mission à Madrid et délégué par le Congrès aux négociations de paix, à Jay qui partageait ses idées de méfiance envers les monarchies bourbon. Il avait demandé à son collègue de revenir d'urgence et de se rendre auprès de lui en Hollande ou à Versailles pour participer aux conversations diplomatiques qui s'ébauchaient en mai 1782. Il avait grand besoin du renfort que constituait Jay pour contrebalancer son collègue Franklin, troisième commissaire, toujours francophile. Jay accourut à Paris et le Congrès ratifiant après coup son départ de Madrid (mi-mai 1782), il seconda les vues de J. Adams et contribua dans une large mesure *to overrule* Franklin par le jeu de la majorité au sein de la délégation. Il aida puissamment à décider de la marche des pourparlers et à hâter la conclusion de l'accord préliminaire. Les négociations se dégageant bientôt de la phase préparatoire (mai-juillet) se précisèrent vers septembre et aboutirent à la signature des préliminaires du 30 novembre 1782, entre Oswald d'une part et Adams, Jay, Franklin et J. Laurens d'autre part (1).

Dana à Saint-Pétersbourg était tenu au courant des événements de Paris par Adams. Il espéra voir poindre avec ces pourparlers la fin de cette inaction qui lui pesait si lourdement. Il pouvait escompter assez raisonnablement que du jour où la Cour de Londres reconnaîtrait officiellement les Etats-Unis, — ce qui, en fait, était acquis par les entretiens diplomatiques en cours — la Russie ne trouverait plus d'excuse ou de défaite pour ne pas le recevoir et Vérac n'aurait plus de raison de s'opposer à la présentation des lettres de créance du Congrès.

1. J. Laurens était le fils d'Henry Laurens, le plénipotentiaire capturé par les Anglais et détenu à la Tour. Il fit fonction de secrétaire et d'interprète, n'exerçant aucune influence sur les négociations.

2. *Adams à Dana*, 17 septembre, 10 octobre 1782. W. V, 732.

Dana n'avait reçu les sévères instructions de Livingston qu'au cœur de l'été (29 août) et avant d'en avoir connaissance, il avait fait part à ce secrétaire d'Etat par une dépêche datée du 28 juin de ses velléités d'entrer en rapports avec la chancellerie impériale au lendemain de l'avènement de Fox et de l'opposition que l'ambassadeur de France avait fait à ce projet. Il signalait, en outre, qu'incapable de se résoudre à une inaction prolongée, il avait rédigé sous le titre de *Réflexions* un mémoire tendant à démontrer l'utilité pour la Russie d'établir des échanges réguliers avec l'Amérique. Ce mémoire qui visait à réfuter les arguments de Sir James Harris et qui se rapprochait du genre pamphlet si répandu en pays anglo-saxon, avait été traduit en français et trois exemplaires en avaient été obtenus « qui, j'en suis assuré, disait l'envoyé du « Congrès, ont été placés dans les mains où je désire « les voir placés... Comme ces réflexions ne sont pas « de ma main, qu'elles ne sont pas signées de moi et « expédiées de moi, il n'y a aucun danger de décou- « vrir le Congrès ou moi-même en cette affaire. « Quoiqu'il n'y ait pas grand doute au sujet de la « main qui les rédigea, elles peuvent être néanmoins « désavouées par moi si cela paraît bon. Je ne pré- « tends pas avoir jeté un nouveau jour sur ce sujet « ou avoir épuisé tout ce qu'on en pourrait dire. Etre « bref est indispensable et nécessaire... Dans l'en- « semble, je ne me repens pas de cette mesure quoi- « qu'elle puisse ne pas être suivi immédiatement de « bons effets, cependant je me flatte qu'elle ne sera « pas dépourvue de fruits.

« J'ai préparé une seconde partie qui renforce la « première, entrant plus dans le côté politique et étant « destinée à répondre à certaines objections osten- « sibles qui ont été formées à ce que je comprends « contre le dessein de S. M. I. de nouer des relations « politiques avec les Etats-Unis, mais je n'en ai pas « encore l'utilisation parce que depuis la propagation

« de la première [partie], la nouvelle est venue [ici] des « avantages remportés par la flotte anglaise sur la « flotte française dans les Indes Occidentales ce qui « semble avoir quelque peu changé la face des af- « faires... (1) »

Dana n'était pas sans concevoir des illusions sur la portée du mémoire fort de quelques pages qu'il avait fait remettre aux ministres russes, mémoire qui ne contenait aucun argument propre à faire impression sur l'esprit le moins prévenu. En revanche, il jugeait à sa valeur l'incident de la bataille des Saintes (12 avril 1782). Cette victoire de l'amiral Rodney, non seulement faisait tomber aux mains des Anglais le comte de Grasse et huit vaisseaux français, mais sauvait d'une invasion et d'une conquête la riche Jamaïque et donnait désormais aux escadres britanniques une supériorité marquée dans les Antilles sur les Franco-Espagnols, Catherine II, reprise alors d'un ferveur anglophile, avait chaleureusement félicité Sir James Harris de ce brillant succès.

A la réception des lettres de Livingston, l'envoyé américain ressentit quelqu'embarras et quelque mécontentement. Il se voyait enjoindre plus impérieusement que jamais de faire preuve de prudence et de réserve envers les Russes, de déférence envers la France ; il recevait ces instructions de caractère négatif en un moment où des pourparlers anglo-insurgents permettaient d'espérer une prochaine paix et la reconnaissance des Etats-Unis par l'Angleterre. Marri, en ce qui concernait la désapprobation de sa conduite passée, il était inquiet pour sa conduite future qu'il envisageait sans enthousiasme à s'en tenir à la lettre des instructions. Il ne pouvait manquer de regretter la nomination de Livingston, trouvant qu'un changement notable était survenu dans la diplomatie américaine

1. *Dana à Livingston*, 25 juin 1782. W. V, 528.

et regrettant cette tendance française qui, à ses yeux, perçait dans les dépêches du secrétaire d'Etat.

Aussi répondit-il sur-le-champ, après avoir en quelques lignes laissé voir sa désapprobation d'un excès de prudence, il s'attacha à présenter sous les couleurs les plus séduisantes l'avenir de la politique russe : « J'ai toute raison de croire, écrivait-il le « 30 août 1782, qu'à ce moment l'illustre souveraine de « cet empire et ses principaux ministres sont pleine- « ment convaincus que les affaires des Etats-Unis ont « acquis une consistance qui rend leur indépendance « parfaitement certaine, particulièrement en ce qu'ils « ne sont pas distraits par des dissensions intestines, « en ce que le Congrès est partout hautement respecté, « librement obéi... (1) »

Allégations quelque peu hasardeuses aussi bien en ce qui concerne la tsarine que ses ministres, tous fort bien disposés envers la Grande-Bretagne, surtout après la victoire des Saintes qui avait eu grand retentissement en Europe. Comment Dana pouvait-il sonder les intentions de l'impératrice, de quels moyens d'information disposait-il ? De cela, il ne souffla mot ni au secrétaire d'Etat, ni à Adams. Néanmoins, il récidive quelques jours plus tard, le 5 septembre, atténuant cette fois les déclarations qui se font moins catégoriques :

« Quoiqu'il n'y ait actuellement aucun danger de « souffrir des fausses informations des Anglais et que « notre indépendance peut être considérée comme « hors de toute question, cependant S. M. I. entre- « tient encore l'espoir de se poser en médiateur à une « paix générale, toute mesure [de ma part] qui pourrait « constituer un obstacle à ce dessein sera soigneuse- « sement évitée... Toutefois je dois confesser en même « temps que j'aurai risqué la mesure [de me présenter « officiellement] dès l'instant où j'aurais vu la média-

1. *Dana à Livingston*, 30 août 1782. W. V, 679.

« tion abandonnée par S. M. I., parce que je ne vois « les Etats-Unis en humbles suppliants à cette cour et « n'arrivant à rien demander dont ils ne pussent don- « ner un large équivalent. Je ne considère vraiment « pas que le véritable honneur et la dignité des Etats- « Unis seraient plus exposés, même au cas où S. M. I. « refuserait d'accepter nos propositions et je me retire- « rais immédiatement de sa cour, que par mon long « séjour ici en qualité de simple citoyen des Etats-Unis « quand les événements montreront que tout le temps « j'avais en poche un brevet m'accréditant comme « ministre public des Etats-Unis. Vous voudrez bien « concevoir, Monsieur, que je ne prétends pas mettre « en question le bien-fondé des ordres du Congrès que « vous m'avez transmis. Je sens que c'est mon devoir « d'obéir à leurs commandements et non de les contes- « ter... (1) »

L'émissaire américain dissimulait mal envers ses commettants l'empressement qu'il avait à vouloir jouer un rôle politique sur la scène de Saint-Pétersbourg. Il sentait s'approcher l'heure de la paix générale et il eut vivement désiré ne pas attendre ce moment pour être reçu officiellement par Catherine II. Il jugeait que l'attitude actuelle de l'Angleterre, négociant avec ses anciens sujets, pouvait autoriser les gouvernements neutres à reconnaître les Etats-Unis. Même il ne demandait qu'à prendre contact avec les ministres russes, se flattant de convaincre sans peine de vive voix tsarine et chancelier. Il nourrissait de tels espoirs à ce sujet, il concevait si bien la reconnaissance de son pays acquise sans débats, la conclusion d'un acte d'adhésion à la Neutralité Armée ou même la rédaction d'une convention de commerce et navigation qu'il soulevait dans sa dépêche du 5 septembre la question des cadeaux d'usage à faire en cette occasion aux ministres moscovites.

1. *Dana à Livingston*, 5 septembre 1782. W. V, 700.

« Il est convenable d'aviser le Congrès que c'est en « cette cour une coutume ferme que toute puissance « concluant un traité avec S. M. I. doit payer « 6.000 roubles à chacun de ses principaux ministres, « c'est-à-dire à quatre d'eux, soit 24.000 roubles en « tout. Comptant comme change moyen sur Londres, « les roubles à 45 pence sterling, cela ferait 4.500 livres « sterling si je ne m'abuse. Cette somme a été payée « par toutes les puissances neutres qui ont accédé à la « convention maritime de S. M. Si, par conséquent, « le moment arrivait pour moi de faire tel traité ici, il « serait indispensable pour le Congrès de me per- « mettre l'avance de cette somme pour l'exécution de « ce traité. Je ne fais pas d'autre commentaire sur cette « pratique que celui d'espérer que cette habitude ne « prendra point racine chez nous... (1) »

J. Adams avisait son ami en résidence à Saint-Pétersbourg le 8 novembre que Georges III venait de signer les pleins pouvoirs donnés à Richard Oswald pour la négociation du traité anglo-insurgent. C'était donc la reconnaissance par la métropole de l'indépendance des colonies, pas décisif qui ne laissait planer aucun doute sur la pacification prochaine. Néanmoins aucun acte diplomatique n'était encore intervenu entre l'Angleterre et les monarchies bourbon ce qui ne laissait pas que de limiter l'action de Dana qui représentait une puissance liée par un traité d'alliance à la France toujours belligérante dans toute la force du terme.

Ce fut par une dépêche d'Adams, en date du 6 décembre 1782, que Dana apprit la conclusion de l'accord préliminaire conclu une semaine auparavant, entre les plénipotentiaires américains et anglais. Accord à demi secret en quatre articles qui reconnaissait l'in-

1. W. V. 700. Dana, dans sa dépêche du 23 septembre suivant, se borne à faire un tableau bien sommaire du gouvernement russe et à se plaindre des retards et des pertes relatives aux dépêches du secrétaire d'Etat ; bien souvent, il ne reçoit qu'un exemplaire de lettres expédiées en triplicata. W. V, 752.

dépendance des Etats-Unis, fixait les frontières de la nouvelle république (jusqu'au Mississipi vers l'Ouest et jusqu'aux Florides vers le Sud), réglait l'échange des prisonniers et la liquidation des prises réciproques (1). Accord mi-secret qui ne pouvait manquer de mécontenter la diplomatie franco-espagnole, car cette défection des insurgents coupait court aux plans de certains hommes d'Etat européens relativement à la reprise de Gibraltar, ainsi qu'aux idées d'expulsion des Anglais de toute l'Amérique du Nord, y compris le Canada, l'Acadie et les îles (Cap Breton, Terre-Neuve, etc.).

Le commissaire américain concluait sa lettre très brève en faisant remarquer à son correspondant que l'occasion était venue de révéler sa véritable qualité aux ministres russes. Ce n'était point là témoignage d'amitié ou de sympathie, mais expression d'une conviction politique car, dès le 3 décembre, il avait écrit à Franklin dans le même sens, demandant si des instructions ne devaient pas être envoyées par eux, délégués à la paix, pour inviter Dana à faire reconnaître l'indépendance par Catherine II et obtenir l'accession de la république parmi les membres de la Neutralité Armée (2). Franklin déclina avec raison de se substituer à Livingston et fit observer à son collègue que les temps étaient changés et que les Etats-Unis possédaient un Ministère des Affaires Etrangères, qu'au reste Dana avait des instructions dont il devait s'inspirer.

Pour agir avec pleine chance de succès, l'envoyé du Congrès eut dû attendre la paix générale, mais de ces délais nouveaux, il n'avait cure, stimulé qu'il était par la perspective d'être bientôt sorti de l'embarrassante position où il avait langui depuis plus d'une année car, puisque la Grande-Bretagne ne contestait plus l'indépendance américaine, pourquoi les Russes seraient-ils

1. Texte de l'accord, W. V, 805.
2. *Adams à Dana*, 6 décembre 1782, W. VI, 120 : *Adams à Franklin*, 3 décembre 1782, W. VI, 101.

plus formalistes que la métropole si réfractaire à faire acte de soumission envers les rebelles. En conséquence, il se prépara à des conférences préliminaires avec le comte Ostermann, conférences qu'il prévoyait presque immédiates, conférences réservées uniquement à la discussion du mode de présentation des lettres de créance. A ses yeux, là gisait le principal obstacle capable de retarder sa réception officielle mais obstacle bien minime que quelques entretiens pourraient aplanir.

Dana se voyait déjà en quelques semaines reçu à la cour. Toutefois il n'osait encore s'affranchir de la tutelle française et en pupille docile, il crut devoir, armé de la lettre d'Adams, notifier courtoisement au marquis de Vérac, le traité préliminaire anglo-américain en même temps que ses intentions (début de janvier 1783). A sa vive stupeur et à sa profonde colère, il constata que l'ambassadeur de France s'élevait derechef contre toute initiative, invoquant des arguments de circonstance qui prirent Dana au dépourvu.

L'ambassadeur faisait valoir que si des préliminaires étaient intervenus entre Anglais et Insurgents, il n'y avait point de paix générale, qu'à ce titre la médiation des cours impériales, se survivant à elle-même, pouvait être invoquée à tout moment par l'un des belligérants et par les médiateurs, que par suite la tsarine invoquerait, non sans raison, cette situation pour refuser de recevoir le plénipotentiaire américain. Ce serait là une humiliation causée par une précipitation injustifiable ; qu'importait une attente de quelques semaines, attente qui ne porterait point préjudice au succès de la mission et qui éviterait un échec.

M. de Vérac dut évoquer aussi les détours plus ou moins tortueux de la politique russe. Catherine II, alarmée à la nouvelle de conversations diplomatiques en Occident, serait littéralement atterrée en apprenant que la paix était proche, cette paix qui survenait au moment où une crise orientale soigneusement prépa-

rée allait éclater, ouvrant les voies à l'anéantissement de l'empire ottoman. C'était assurément une paix bien inopportune pour la tsarine qui aurait désiré voir plus que jamais aux prises France et Angleterre à l'heure où elle-même de concert avec son complice d'Autriche renouvellerait à l'égard de la Turquie la manœuvre qui, dix ans auparavant, avait réussi envers la Pologne. Il apparaissait probable que le Cabinet de Saint-Pétersbourg ferait tous ses efforts pour prévenir une cessation complète d'hostilités et si la médiation était invoquée par l'un des belligérants ou au moins si elle n'était pas formellement déclinée, Catherine II s'en servirait pour brouiller les cartes et tenir la contre-partie du rôle de médiateur. N'arriverait-elle point à ses fins par ce moyen, elle serait doublement dépitée de voir la pacification se faire et son mécontentement englobant tous les participants au traité se porteraient spécialement sur les Américains, coupables d'avoir ouvert l'ère de paix.

Quant aux intentions belliqueuses de l'impératrice, elles ne pouvaient être niées à la fin de 1782. En dépit de la convention d'Aïn Ehli Quavaq, la chancellerie moscovite avait exhumé de nouveaux motifs de querelle du traité de Koutchouk-Kaïnardji, motifs dont la faiblesse témoignait d'une ferme volonté de leur donner existence. Alors qu'on poussait à Kherson, récemment occupé, les travaux d'aménagement du port, alors qu'on y créait des chantiers de construction et que des armements navals s'y préparaient ostensiblement, on se plaignait amèrement des entraves apportées par la marine ottomane à la navigation russe encore dans l'enfance. D'autre part, on tirait argument des lenteurs mises par la Sublime Porte à reconnaître le Khan russophile Shaïm Gueray en Crimée tandis que l'annexion de cette péninsule allait être proclamée officiellement au printemps de 1783. Enfin on prétendait que le régime privilégié de Moldavie et de Valachie n'était pas respecté selon les termes du traité de 1774 : il eut fallu que les hospodars fussent

inamovibles, que les divers impôts fussent fondus en une taxe unique, etc. Aucune possibilité d'accord n'était à envisager. La Russie repoussait toute ombre d'accommodement. Le rêve byzantin dominait non seulement l'esprit de la souveraine, mais encore la cour toute entière. Une fièvre belliqueuse s'abattait sur tout le pays et des divers gouvernements on tirait des troupes qui, envoyées en Ukraine, allaient former une vaste armée dont le commandement était dévolu à Patiomkine, prêt à marcher sur le Bug dès que les derniers préparatifs seraient terminés.

En ces conditions, comment Catherine II pouvait-elle approuver l'imminence d'une paix qui libérerait de tout souci les cabinets de Versailles et de Londres ; comment pouvait-elle détourner son attention du programme turc vers un plénipotentiaire américain ; que lui importait à elle et à ses conseillers l'adhésion américaine à la Ligue des Neutres et à la Neutralité Armée alors que trois ans auparavant en plein zèle pour cette œuvre de réforme de droit maritime, elle se souciait peu de l'opinion des insurgents à cet égard.

Dana reçut assurément communication par Vérac de ces événements, et de ces dispositions d'esprit de la tsarine qui, les uns et les autres, tenaient une large place dans la correspondance échangée avec Vergennes. Fut-il convaincu de l'inopportunité de sa démarche, crut-il bon d'attendre que le ressentiment impérial se fut apaisé ? En tout cas, cette fois encore, il se résigna à demeurer dans la retraite et l'obscurité. D'ailleurs, dès le 17 janvier, il avait appris par la rumeur publique que les préliminaires étaient près d'être signés entre l'Angleterre et les cours bourbon (1). L'armistice allait être général et la paix définitive. Il pouvait donc patienter quelque temps, comptant être reçu prochainement, à moins de complications imprévues susceptibles de mettre en péril la pacification.

1. *Dana à Livingston*, 15 janvier et 25 février 1783. W. VI, 214 et 263.

II. — Ultimes rapports avec la France

De cette soumission peut-on déduire quelque appréciation sur la nature des rapports entre l'envoyé du Congrès et l'ambassadeur de France ? Non sans doute, car Dana, jusqu'au début de 1783, fréquentait peu l'Hôtel de France ; sa difficulté à parler le français, tout autant que son tempérament et ses opinions, s'unissaient pour légitimer une abstention de sa part. Il ressentait peu de sympathie envers M de Vérac, tant comme homme privé que comme personnage public. Aussi avait-il réduit au minimum ses relations officielles avec le représentant du Roi Très Chrétien, relations qui n'avaient guère consisté qu'en une monotone et rituelle répétition de deux opérations : démarche pour obtenir l'approbation d'une remise à la chancellerie russe des lettres de créance du Congrès et refus courtois et motivé de cette approbation, refus fondé sur des raisons puissantes qui variaient selon le moment. Le diplomate américain considérait donc le ministre de Louis XVI comme l'instrument d'une opposition irréductible à toute politique d'expansion des États-Unis, cette politique que préconisait si fermement J. Adams. N'osant rompre trop violemment avec les instructions du Congrès, moins encore après les injonctions impératives de Livingston, il suivait ces avis avec un sombre désespoir et un désappointement de plus en plus amer, espérant voir survenir le jour où il se dégagerait de cette emprise française, du fait soit d'un revirement d'opinion à Philadelphie où Versailles, soit d'une initiative russe, soit d'une capitulation militaire et diplomatique de la Grande-Bretagne. Aussi n'attendait-il que la confirmation des rumeurs publiques annonçant la paix prochaine et générale pour agir de son propre chef.

Dana, durant les deux années déjà passées dans la capitale russe, n'avait point eu de correspondance bien active avec M. de Vérac, non plus que de confé-

rences fréquentes. Ses idées ne s'étaient modifiés au sujet de la situation respective de son pays et de la France, ni par le développement de la politique mondiale, ni par le contact particulier avec l'ambassadeur du roi. Bien au contraire, s'était-il aigri envers la monarchie bourbon, envers la diplomatie de Vergennes, cause première de sa situation humiliante à Saint-Pétersbourg et aspirait-il dans un but tout personnel à voir disparaître cette tutelle française.

Durant ce long séjour incognito, il avait utilisé ses nombreux loisirs à épier autant qu'il le pouvait l'activité diplomatique du Cabinet de Versailles en Russie. Avec son tour d'esprit hostile à cette Cour, il était prêt à exercer lui même une surveillance étroite sur les démarches du marquis et à tenter de dépister toute manœuvre de *foul play* qui ne pouvait manquer d'être pratiquée par les perfides dirigeants de la monarchie bourbon contre les intérêts de la jeune république américaine. Sa patience et sa vigilance avaient d'ailleurs été récompensées ainsi qu'elles devaient l'être fatalement.

A l'instant où Dana annoncait à Livingston qu'il faisait parvenir secrètement aux ministres de l'impératrice un mémoire justificatif de la nécessité d'établir un courant commercial russo-américain, il signalait amicalement à Adams un parfait complot ourdi par les Français contre le développement économique de sa patrie, complot qui ajoutait des preuves palpables à ses fréquentes mais vaines dénonciations au sujet de l'hostilité des Français envers les Etats-Unis, complot qui corroborait et expliquait la mauvaise volonté du marquis de Vérac, s'opposant à toute démarche américaine auprès de la Cour russe.

Tout s'éclairait par la révélation du machiavélique plan de Vergennes. Il s'agissait d'amener le gouvernement impérial à signer ce traité de commerce franco-russe vainement sollicité depuis des années et comment séduire les ministres de la tsarine si ce n'est en

leur offrant d'amener en France les produits bruts moscovites au détriment des articles similaires américains. Ceux-ci seraient donc exclus du marché français qui, par contre, serait réservé aux marchandises russes. Dès lors se comprenait cette crainte du Cabinet de Versailles de laisser les insurgents négocier un accord commercial avec l'impératrice et souffler des débouchés et des frets au négoce et à la marine françaises.

Telle était la grande idée de Dana qui rêvait de contrecarrer ces ambitieux projets de Vergennes et qui jugeait bon — n'osant sans doute mettre en garde un secrétaire d'Etat, francophile avéré, contre la duplicité du Grand Allié — de mander à Livingston par une dépêche du 10 février 1781 que les traités de commerce signés avec la France et les Provinces-Unies étaient singulièrement défectueux, devaient être rectifiés dans un sens plus avantageux pour les Etats-Unis. L'envoyé américain témoignait de son activité et aussi de sa médiocre compétence en parlant également d'une convention à établir avec le Portugal ; ce royaume semblait enclin à créer des factoreries (?) aux Etats-Unis par l'intermédiaire de la compagnie d'Oporto et il devrait être encouragé à persévérer en ces intentions car il était prêt à faire des concessions en vue de laisser entrer dans le Nouveau-Monde les vins nationaux. Peut-être était-ce là le résultat de conversations avec le Consul de Portugal fraîchement débarqué en Russie ou était-ce le fruit de réflexions solitaires ? En tout cas, l'absence de ministre portugais à Saint-Pétersbourg empêchait le hardi plénipotentiaire du Congrès d'élaborer et de négocier un traité lusitano-américain (1).

Assurément Dana ne se possédait pas de joie en révélant les intrigues françaises à son excellent ami, joie de témoigner son patriotisme éclairé, sa vigilance, joie aussi d'apporter une preuve de cette thèse chère

1. *Dana à Adams*, 15 octobre 1782. W. V, 815. *Dana à Livingston*, 10 février 1783, W, VI, 248.

au clan des Adams et des Lee. Toutefois, il faut convenir que ces graines expédiées de Russie allaient tomber sur un sol devenu moins propice à leur éclosion, en un moment défavorable à leur existence.

En effet, John Adams n'était plus alors identiquement dans les mêmes dispositions d'esprit qu'en 1780 et 1781 ; non qu'il professât la plus vive sympathie pour la Cour de Versailles, non qu'il convînt de l'échec complet de sa *militia policy* mais son hostilité envers la France diminuait en violence. La conclusion des préliminaires de paix n'était-elle pas survenue dans l'intervalle ; bon tour joué aux vieilles diplomaties bourbon que de négocier directement avec cette métropole si irréductible un traité reconnaissant l'indépendance. Par cet accord provisoire (dont rien ne paraissait menacer l'existence avant l'acte définitif et l'échange de ratifications) les insurgents coupaient court à toute intervention diplomatique française, supprimaient tout jeu de balance de la part des monarchies de France et d'Espagne et finalement donnaient aux États-Unis un rôle éclatant dans l'œuvre de pacification. La guerre anglo-franco-hispanique, si elle se poursuivait, n'était plus qu'un conflit d'ambitions maritimes rivales et non plus une entreprise de libération d'un peuple.

D'autre part, J. Adams, chez qui l'amour-propre tenait une place extrême, ne dissimulait plus alors la satisfaction qui inondait son âme au lendemain des pourparlers avec la Grande-Bretagne. Non seulement il avait signé le traité qui humiliait si profondément la mère-patrie, mais encore il en était l'auteur essentiel. N'était-ce pas lui qui avait appelé son collègue Jay de Madrid et qui avait ainsi vaincu les vues de Franklin ; n'était-ce pas lui qui avait puissamment contribué à la rédaction de certains articles. N'avait-il pas non plus accompli bon travail aux Provinces-Unies, préparé les voies à la reconnaissance des Etats-Unis par cette république, conclu un traité de commerce avantageux.

L'orgueil tant national que personnel d'Adams était délicieusement caressé par les multiples témoignages d'humilité des Français et des Anglais. Adams se rappelait avec un plaisir toujours nouveau les compliments flatteurs qu'à maintes reprises, lui avait prodigués en 1782 l'ambassadeur de France, le duc de la Vauguyon, vantant son énergie et sa ténacité. Il oubliait moins encore les remarques aimables des plénipotentiaires britanniques et le mot d'Oswald : « Vous êtes, Monsieur, le Washington de la négociation ! » faisait bondir d'aise le vaniteux commissaire doublement touché par cette comparaison, touché de voir sa valeur personnelle reconnue par un ennemi, touché surtout de la perspective que ces compliments pouvaient atteindre les oreilles de Franklin et faire pâlir de jalousie le patriarche du Nouveau-Monde (1).

On conçoit dès lors que la froideur d'Adams envers la France se soit atténuée sous une chaude averse d'hommages, que sa raideur ait diminué par la disparition d'un antagonisme politique entre les deux alliés. La rivalité économique subsistait mais, en ce moment, on était surtout à la joie de voir la paix refleurir. Les commissaires insurgents, sauf peut-être Franklin, ne songeaient guère aux difficultés de l'heure prochaine, à l'œuvre pénible de reconstruction morale et matérielle qui attendait les dirigeants de Philadelphie et des gouvernements locaux. Adams, fidèle à son tempérament, cherchait ailleurs de nouvelles suspicions, de nouveaux doutes ; aussi dut il accueillir d'un œil moins intéressé qu'auparavant les révélations de Dana, qui, isolé à Saint-Pétersbourg, ne participait pas au tourbillon des affaires publiques de Londres et de Paris, qui, par suite, devait dans ses idées accuser un certain retard fort excusable. Ces révélations restèrent donc lettre morte comme les conseils économiques donnés à Livingston demeurèrent oubliés.

1. *Adams' Writings*, t. II.

Réciproquement, le Cabinet de Versailles n'avait guère prêté attention à la mission de Dana après 1781. Il voyait, non sans raison, en la Russie, l'élément essentiel du problème oriental plutôt que le facteur décisif des affaires maritimes. C'est pourquoi, considérant la scène où se jouait l'existence de la Turquie, il reléguait à l'arrière-plan la propagande insurgente faite à Saint-Pétersbourg, propagande que d'ailleurs il croyait vouée à l'insuccès. Pour ramener sur l'envoyé du Congrès l'attention de Vergennes, tout préoccupé envers la Russie des affaires de Crimée et de Mer Noire, il fallut l'occasion d'un bruit public qui attribuait à la tsarine l'intention de reconnaître les Etats-Unis par bouderie contre l'Angleterre. Le ministre de Louis XVI écrivait sur ce sujet à son ambassadeur le 24 juillet 1782 :

« Les circonstances changeant chaque jour, le séjour « de M. d'Æna en Russie devient moins indifférent que « jamais. Au reste, Monsieur, je souhaite que les lettres « que cet émissaire aura reçues de M. Livingston lui « persuadent qu'il ne peut mieux faire que de se diriger « d'après vos conseils... On assure que l'Impératrice a « ordonné à ses ministres de déclarer que puisque « l'Angleterre avait reconnu l'indépendance des Etats-« Unis de l'Amérique du Nord, l'empire russe la recon-« naîtrait aussi. Cette résolution serait-elle une suite « du chagrin qu'aurait causée à l'Impératrice la mission « de M. Greenville (*sic*) ou réellement l'Impératrice se « serait-elle crue intéressée à n'être pas la dernière à « reconnaître l'indépendance des Etats-Unis... (1) »

M. de Vérac s'empressa de démentir, le 10 septembre suivant, cette information fantaisiste qui ne reposait même point sur une apparence de vérité, mais il ne présenta aucune réflexion sur Dana ou la mission de celui-ci. Toutefois, par une coïncidence curieuse en cette même journée de septembre, il répondait à une

1. A. E. Russie, vol. 109, f. 69.

lettre du chevalier de la Luzerne qui lui faisait savoir combien peu le Congrès avait approuvé les opinions de son plénipotentiaire au sujet du rejet de toute entente avec le représentant de la France. Le marquis s'empressait de donner sur son collègue américain des appréciations courtoises et lui délivrait un brevet de bonne conduite diplomatique.

« ...Il [Dana] est convenu sans peine de la nécessité « d'attendre que le moment favorable fut arrivé et il me « semble que sa conduite publique est parfaitement « conforme à ce plan. Du reste, M. Dana me paraît un « homme plein de sens et de raison, d'une société fort « douce et qui peut se promettre des succès dans ce « pais-ci... (1) » Termes prudents et peu compromettants à coup sûr.

Si la personnalité de l'envoyé américain avait jusqu'alors tenu peu de place dans la correspondance officielle française, elle allait en disparaître complètement, noyée dans les complications orientales qui coïncidaient avec l'approche de la paix générale. Dana devait encore résider à Saint-Pétersbourg près d'un an mais, durant cette ultime phase de sa mission, ses rapports avec l'ambassadeur allait se ralentir et cesser complètement après mars 1783 si bien que l'annonce de son départ, signalée pourtant dans les dépêches du représentant britannique, ne fournirait même pas matière à un fait divers de la vie de cour ou de la vie publique sous la plume du marquis de Vérac.

III. — Illusions et déboires avec les Russes

Quand, à la fin de février 1783, Dana avait expédié au secrétaire d'Etat Livingston, une dépêche pour lui faire part du veto opposé par Vérac à toute démarche auprès des autorités moscovites, il nourrissait bien en

1. Voir aux *Documents* le texte de la lettre de la Luzerne (3 mai 1782) et la réponse de Vérac.

son cœur l'espoir de passer outre à cette interdiction et de s'inspirer des conditions générales, de l'état des négociations de paix pour forcer la porte de la chancellerie impériale. Cependant ces velléités n'étaient point nouvelles et rien ne faisait prévoir un prompt dénouement à cette situation. La pacification pouvait être retardée de longs mois par l'intransigeance anglaise.

Le hasard malicieux allait intervenir et paraître vouloir combler les vœux de l'impatient Américain. Celui-ci reçut la visite le 5 mars 1783 de cet informateur privé sur lequel il avait beaucoup compté pour se frayer un accès auprès du trône de Catherine II. Cet informateur reparaît sur la scène, ou au moins dans la correspondance de Dana. Avait-il fréquenté depuis la fin de 1781 le Bostonien, son ami? Peut-être, mais s'il le vit à plusieurs reprises, il se tint sur une sage réserve. Or, ce mystérieux personnage, dont l'anonymat demeure difficile à percer, était, semble-il, d'après les dires de Dana, un membre du cabinet particulier de l'impératrice. En tout cas, il perdit ce jour de mars toute prudence diplomatique et, renonçant à se confiner dans les réticences, aborda nettement les questions politiques russo-américaines.

« Il m'informa, dit Dana dans sa dépêche à Livings-« ton,... que je pouvais communiquer ma mission au « vice-chancelier [Ostermann] à tout moment, que vrai-« semblablement je ne recevrai point de réponse immé-« diate à ma lettre mais que je n'aurais nulle inquiétude « à ressentir à ce sujet car le retard ne serait en rien dû à « des choses concernant les Etats-Unis ou ma personne. « Je lui dis que je ne pourrais me former une opinion « que selon des principes généraux et qu'en jugeant par « ceux-ci je ne voyais point d'obstacles qui prévien-« draient Sa Majesté de recevoir à ce moment un am-« bassadeur des Etats-Unis. Cependant il était possible « que Sa Majesté eut quelque matière particulière en « vue, matière susceptible de constituer un empê-

« chement dont je n'aurais nulle connaissance... »

Dana ajoutait cette insinuation en vue de savoir si les objections toutes récentes de Vérac relativement à la guerre imminente contre la Turquie étaient bien fondées; mesure inspirée par cet esprit de défiance invétérée envers la politique française. Il eut la satisfaction de constater que son interlocuteur abondait en son opinion et il se réjouit assurément d'avoir à nouveau démasqué une perfidie française, ce qu'il ne manqua pas de souligner discrètement dans sa dépêche du 12 mars 1783 adressée à Livingston.

De tels encouragements semblant émaner de l'entourage impérial, voire même de la tsarine, coïncidaient avec ceux d'Adams (1) et devaient fatalement déterminer Dana à ne plus prendre conseil que de lui-même. Il évita soigneusement de prévenir Vérac de ses intentions d'entrer sur-le-champ en rapport avec le gouvernement russe. N'était-il pas dans une large mesure justifié d'agir ainsi ? Il était las des vetos multiples formulés par l'ambassadeur de France et d'autre part, il pouvait tenir pour *genuine*, pour réelle l'invitation à présenter ses lettres de créance, invitation émanant d'une personnalité de la cour, d'une personne dont la parole était de poids.

Aussi à peine son visiteur l'eût-il quitté qu'il adressa au comte Ostermann la communication suivante que depuis de nombreux mois il brûlait d'envoyer.

Saint-Pétersbourg, 24 février (a. s.).

Monsieur,

« J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que les « Etats-Unis d'Amérique assemblés en Congrès ayant

1 Bien mieux, John Adams dans une lettre du 22 février 1783 (perdue d'ailleurs) engageait Dana à conclure des traités de commerce avec le représentant de l'Empereur et les ambassadeurs d'autres puissances. Dana déclina ces conseils, tirant excuse de l'absence de pouvoirs spéciaux lui permettant de signer de telles conventions avec des Etats quelconques. Il avait, du reste, assez d'esprit pour convenir que la *militia policy* devait s'appliquer avec discernement et qu'elle n'était guère de saison alors. *Dana à Adams*, 16 mars 1783. W. VI, 306.

« jugé convenable de désigner un ministre pour rési-
« der près de S. M. I. de toutes les Russies, m'ont
« muni de leurs lettres de créance dans ce but.

« Convaincu de la justesse de leur cause, confiant
« absolument dans la stricte neutralité qu'il a plu à
« S. M. I. de déclarer avec la dignité attachée à Son
« caractère... le Congrès, mon souverain, m'a expres-
« sément recommandé de retarder la communication
« de ma mission jusqu'à ce que le cours des événe-
« ments puisse préparer la voie à cette mesure sans la
« moindre infraction au système adopté par S. M. I.
« système par lequel Elle a acquis tant de gloire pour
« Elle-même. Persuadé que ce moment est mainte-
« nant arrivé, je prends la liberté de solliciter l'hon-
« neur d'une audience de Votre Excellence afin que je
« vous puisse présenter une copie de mes lettres de
« créance adressées à S. M. I. Je suis... etc... » (1)

Cinq jours plus tard, le 12 mars, Dana recevait une « communication verbale » du vice-chancelier par laquelle ce dernier l'informait avoir bien reçu son message d'introduction et s'excusait sur les solennités du Carême (qui venait de s'ouvrir) de ne pouvoir soumettre à la tsarine ce document (2). Certes il comptait obtenir une réponse plus encourageante mais il se consola de cette déception en pensant que le retard dû au Carême n'excéderait pas quelques jours. Il était fermement persuadé que l'initiative venait du gouvernement moscovite, qu'il se conformait seulement aux vœux secrets de la chancellerie russe et que, par suite, cette dernière ne pouvait manquer de l'accueillir à bras ouverts.

Néanmoins la fin de mars vint, le carême passa, le mois d'avril s'écoula à son tour et du comte Ostermann comme de ses subordonnés aucune nouvelle. Les autorités impériales observaient une attitude de sphinx. Ce mutisme obstiné commença à alarmer le plénipoten-

1. *Dana à Livingston*, 7 mars 1783. W. VI, 275.
2. *Dana à Livingston*, 12 mars 1783. W. VI, 286.

tiaire américain qui se mit l'esprit à la torture pour trouver le mobile de ce silence étrange et quelque peu contradictoire avec les avances du début de mars. Quelqu'événement était-il donc survenu postérieurement au 12 mars pour altérer la politique impériale. Etait-ce la demande faite par le marquis de Vérac à la tsarine au sujet de la participation de cette dernière à la paix en qualité de médiatrice ? Etait-ce l'annonce de la conclusion prochaine d'un traité de commerce entre les Etats-Unis et la Suède ? Etait-ce des démarches françaises en faveur de la Porte ? Etait-ce plutôt une raison toute platonique qui prévenait cette réponse, un motif purement matériel : une maladie dont Catherine II venait de ressentir les effets, qui avait suspendu les réceptions officielles pendant le Carême. Dana, tout en énumérant ces hypothèses à Livingston, le 17 avril, annonçait son intention de renouveler sa première démarche en envoyant au vice-chancelier une copie de sa première lettre accompagnee d'une nouvelle communication (1). C'est à quoi il se résolut le 21 avril (10 avril, ancien style). Après avoir rappelé au comte sa lettre et la communication verbale du 12 mars, il continuait en ces termes :

« Après que le roi de Grande-Bretagne a reconnu « formellement l'indépendance des Etats-Unis de l'Amé- « rique et conclu un traité provisoire et préliminaire « de paix avec eux, traité qui a pris effet par la signature « d'un traité préliminaire entre L. L. M. T. C. et B., « après que ces traités ont été ratifiés de la part de L. « M. et que des proclamations ont été édictées en consé- « quence par eux et par les ministres des Etats-Unis de l'A- « mérique ordonnant la cessation des hostilités et après « que le Parlement Britannique s'est solennellement en- « gagé à observer et maintenir ces traités, après de telles « mesures nationales prises de part et d'autre, je me « flatte qu'on ne saurait douter que le cours des événe- « ments a préparé la voie pour que S. M. I. reçoive un « ministre des Etats-Unis de l'Amérique sans la moindre

« infraction au système de neutralité qu'Elle a adopté « et si glorieusement conservé durant la dernière guerre.

« Présumant d'après le message de Votre Excellence « que ma lettre a été mise sous les yeux de S. M. I. la « semaine d'après, je prends la liberté de demander « qu'il vous plaise de m'informer de son bon plaisir à « ce sujet aussi bien pour diriger ma propre conduite « que pour fournir des renseignements certains aux « Etats-Unis de l'Amérique... (1) »

Presqu'en même temps l'envoyé du Congrès reçut avis — de quelle source on ne sait car il resta toujours mystérieux sur ses rapports avec les Russes et ne livrait dans sa correspondance aucun nom — mais vraisemblablement de son correspondant anonyme — il reçut avis d'une objection que dans les milieux officiels on faisait à son admission parmi le corps diplomatique, ses lettres de créance portaient une date antérieure à la reconnaissance de l'indépendance américaine par Georges III. Dana réfuta-t-il cette objection ? il répondit assurément à cette remarque dans une dépêche à Livingston, où il n'énumérait pas moins de 7 raisons différentes militant toutes pour le rejet de cette objection. Ce serait, disait-il, biffer sept années d'existence de la république, annuler la déclaration d'Indépendance de 1776, admettre que cette indépendance est tenue, non de la volonté nationale, mais du bon plaisir de Georges III. Après cette explosion d'indignation et ce déploiement d'éloquence, il concluait en affirmant au secrétaire d'Etat ses espoirs d'obtenir en quelques jours une réponse favorable (2).

Cette réponse vint le 23 avril sous forme d'une demande d'entrevue. Dana se rendit auprès d'Ostermann et apprit de la bouche du ministre les quatre conditions que Catherine II mettait à la réception d'un plénipotentiaire américain :

1° Conclusion de la paix définitive.

1. *Dana à Livingston*, 21 mars, 17 avril 22 avril, 1783. W. VI, 327, 381, 390.
2. *Dana à Livingston*, 22 avril 1783. W. VI, 390.

2° Lettres de créance portant une date postérieure à la reconnaissance de l'indépendance par Georges III.

3° Lettres de créance portant une date postérieure à la reconnaissance par Catherine II.

4° Réception préalable à Londres d'un ministre des Etats-Unis.

En somme, c'était une fin de non-recevoir déguisée sous des motifs juridiques. La troisième condition en particulier soulignait le caractère de ce refus. Dana demanda une note écrite mais Ostermann courtoisement déclina de donner satisfaction à ce vœu. Dana se lança alors en un long plaidoyer préparé à l'avance puisqu'il connaissait par Vérac et par son informateur les objections relatives à sa mission. Effort d'éloquence inutile. L'orateur le comprit car, à peine de retour chez lui, il adressa à Livingston une dépêche relatant l'entretien, dépêche pessimiste qui se terminait par l'annonce d'un départ prochain. Ce départ ne pouvait d'ailleurs avoir lieu avant la fin de mai en raison des glaces obstruant la Haute Baltique ou des routes défoncées de Pologne.

Une telle mesure risquait d'être précipitée. A la réflexion, Dana changea d'opinion et inclina à penser que les prétentions russes étaient tellement insoutenables qu'elles ne pouvaient être maintenues. Il resta donc dans l'attente d'un revirement dans l'attitude du gouvernement impérial. Il pensa même aider à ce revirement et, le 8 mai, il envoyait à Ostermann un long mémoire reprenant par écrit chacun des arguments présentés oralement le 24 avril. Ni Ostermann, ni Bezboredko, ni aucun des membres du Collège des Affaires Etrangères ne lui donnèrent réponse. C'était un dédaigneux silence qui renforçait la portée de l'ultimatum adressé à la république américaine, ultimatum inacceptable qui signifiait rupture.

Une semblable politique ne pouvait manquer de jeter la perturbation dans l'esprit de Dana. Etait-ce donc une illusion que les paroles encourageantes de son

informateur secret, était-ce une démarche perfide destinée à le compromettre. Que signifiaient ces longs délais, ces réponses évasives ? C'était là une énigme difficile à percer, d'autant plus difficile à éclairer qu'à nulle personne l'Américain ne pouvait demander secours ou explication, à l'ambassadeur de France moins qu'à tout autre après ce coup de tête diplomatique.

Sans doute, le correspondant de Dana demeuré inconnu appartenait à ce petit groupe d'hommes peu favorables à l'Angleterre et désireux de jouer quelque tour à Sir James Harris. Par malheur, ce petit groupe anti-britannique n'avait point l'appui des puissants du jour comme le prouvaient maints incidents. C'est ainsi que des services des Affaires Etrangères se préoccupaient de donner suite à un projet déjà ancien de la tsarine ; la rédaction d'un code maritime. M. d'Epinus, chargé de ce travail essentiellement juridique, se heurtait, non seulement à l'indifférence de sa souveraine qui avait complètement oublié ses ordres antérieurs, mais encore à l'hostilité ouverte de Patiomkine et de ses sous-ordres Bezboredko et Bakounine qui tous voyaient en ce projet de codification une attaque dirigée contre la Grande-Bretagne. Si l'œuvre de M. d'Epinus était destinée à rester sans succès, l'initiative de Dana ne pouvait avoir un sort plus heureux puisqu'elle rencontrait l'opposition des membres influents du Collège des Affaires Etrangères. Ostermann, neutre dans le débat, évitait, grâce à son habileté de diplomate, de se compromettre.

Du reste, l'ambassadeur de Georges III eut vent presqu'aussitôt de la démarche de Dana, cette démarche qui eut lieu le 24 février/7 mars. Or à peine quarante-huit heures s'étaient-elles écoulées que Sir James Harris, avisé de ce fait, assuré de la réalité de son information et, peut-être même de la teneur de la lettre, contre-attaquait brillamment en se portant contre la clé de la position. Il allait se plaindre amèrement auprès des ministres russes de la hardiesse du représentant des

insurgents, accompagnant sa protestation d'une menace nullement déguisée.

« Aussitôt que je me fus assuré de la vérité de ces « faits, je me rendis auprès de mon ami [Patiomkine] « et auprès du secrétaire [Bezboredko, sans doute]. Je « leur relatais en peu de mots ce que j'avais appris et « comme ils ne me contredisaient point, je continuais « en leur faisant observer que quoique sans aucun doute « l'Amérique fut devenue un état indépendant et comme « tel eut droit aux mêmes privilèges et considérations « que d'autres nations tombant sous la même descrip- « tion, cependant je laissais à leurs sentiments le soin « de savoir s'il serait agréable à la nation britannique « de voir la Russie qu'elle avait coutume de considérer « comme un allié naturel et une puissance liée à l'An- « gleterre par les plus forts liens de l'amitié politique « et de l'intérêt politique — la première parmi les cours « européens (nos ennemis excepté) à recevoir un « ministre américain et à entrer en rapports avec l'Amé- « rique. J'étais loin, dis-je, de prétendre disputer le « droit de S. M. à cette occasion, moins encore de criti- « quer sa conduite ; cependant je ne pouvais manquer « d'observer que tant que l'échange des ratifications « du dernier traité n'avait point lieu (1), l'indépendance « des Etats-Unis n'était pas virtuellement constituée et « le fait de négocier avec un ministre américain avant « cet événement serait au moins une mesure précipitée « si ce n'est même injustifiable. Le secrétaire admit « tout ce que je dis et m'assura que rien n'était plus loin « des intentions et des vœux de l'impératrice que de « donner le moindre ombrage à ma cour.

« Le Prince Potemkim tint à peu près le même lan- « gage et quoiqu'il dut savoir que je n'avais nulle instruc- « tion à invoquer à ce sujet, cependant par la similitude « de leurs expressions il est évident qu'il s'attendaient « à ce que je mentionnasse ce sujet avec eux.

1. L'échange des ratifications avait eu lieu à Paris deux semaines auparavant.

« Quoique je souffris que la conversation s'arrêta « là avec M. Bezboredko, je ne pus m'empêcher de la « pousser plus loin avec mon ami et lui dis nettement « que puisque je trouvais ne pouvoir opérer sur ses « sentiments, je faisais appel à son jugement et lui de- « mandais s'il était d'une bonne politique pour l'Impéra- « trice au moment où Elle était à la veille d'une guerre « [avec la Turquie] au cours de laquelle Elle aurait « besoin au moins de l'influence si ce n'est de l'assis- « tance de la Grande-Bretagne d'adopter une mesure « qui lui aliénerait pour toujours l'affection de la nation « et fournirait à nos ministres un aussi bon motif de « refuser tout espoir de participer à Ses projets, que « si Elle était assez mal conseillée pour mettre l'avan- « tage minime et incertain provenant d'un traité con- « clu avec la nouvelle puissance d'outre-atlantique au- « dessus des avantages permanents et essentiels qui « résulteraient de la continuation de l'amitié et de la « bienveillance de la Grande-Bretagne pour Son empire, « il était de mon devoir en sujet loyal et fidèle de mettre « en garde S. M. et de L'empêcher de quitter la proie « pour l'ombre.

« Mon ami me promit de rapporter cet entretien à « l'impératrice et je compte avoir ajourné l'apparition « publique de l'agent américain ici jusqu'au moment « où cette apparition pourrait avoir lieu sans effets « fâcheux ou extraordinaires (1). »

L'impression produite sur le gouvernement russe par les propositions de Sir James avait été profonde, d'autant plus profonde que les dirigeants moscovites se souciaient peu des Etats-Unis. Si, chez ces dirigeants, il y avait eu des velléités de négocier avec les insurgents, ces velléités s'évanouirent devant l'intervention de l'ambassadeur britannique. Dans ces conditions, Dana pouvait indéfiniment attendre une réponse favorable à sa

1. *Sir James Harris à Lord Grantham*, 11 mars 1873. *Malmesbury's Papers*, II. 36.

demande en vue de présenter ses lettres de créance. La conduite du cabinet de Saint-Pétersbourg allait être guidée par le souci de ménager l'Angleterre vis-à-vis des affaires d'Orient. Pourtant la paix était virtuellement signée ; les préliminaires du 30 novembre avaient été ratifiés à Paris le 20 février 1783 et la cessation des hostilités définitive entre Anglais et Insurgents. Cependant la Cour de Londres ne laissait point échapper l'occasion de se venger de ses anciennes colonies par de mesquines vexations.

Dana ignorait la riposte de Sir James. L'eut-il connue que vraisemblablement il eut averti Livingston de l'inutilité d'une plus longue attente, de l'ascendant des anglophiles auprès de la tsarine et il eut parlé à nouveau de son départ. Néanmoins ses expérances conçues en mars 1783 avaient été si vives que les désillusions survenues en avril et mai avaient provoqué un mouvement de réaction pessimiste. Ses dépêches au secrétaire d'Etat reflétaient cet état d'esprit : elles niaient toute possibilité de reconnaissance prochaine, écartaient l'idée d'un traité de commerce et contenaient une demande de rappel. Dana était si découragé qu'il parlait de laisser à son successeur tout l'honneur d'ouvrir les relations diplomatiques avec l'empire des tsars. C'en était fait, il n'aspirait pour lui-même qu'à revoir le Massachussets (1).

Une nouvelle entrevue avec Ostermann le 14 juin ne contribua point à altérer ses opinions. Cette entrevue n'apportait d'ailleurs aucun élément nouveau d'où l'on put tirer un heureux présage pour l'aboutissement de la mission américaine. Le vice-chancelier, en un discours fleuri, avait cherché à apaiser les susceptibilités des Américains, faisant valoir qu'il ne fallait pas inférer de l'attitude de Catherine II que cette souveraine fut ennemie des Etats-Unis, mais bien plutôt qu'elle était liée par ses devoirs de neutralité à remplir, devoir

1. *Dana à Livingston*, 9 mai, 13 mai, 20 mai, 6 juin, 17 juin 1783. W. VI, 417, 425, 455, 477, 494.

qui la forçait à ajourner le moment où elle recevrait avec plaisir l'envoyé de la nouvelle république. C'était une lointaine et vague réponse au mémoire d'avril (1). Dana n'avait nul bonheur avec ses documents tant politiques qu'économiques remis aux mains des Russes. L'assurance que lui et ses compatriotes seraient cordialement accueillis sur les territoires de l'empire, était une bien mince consolation et un résultat minime de tant d'efforts.

Dana répugnait à rompre *proprio motu*. Il résolut d'attendre la réponse qui lui viendrait de Philadelphie au sujet de sa demande de rappel. Si, dans l'intervalle, il obtenait audience de Catherine II, s'il était reconnu en qualité de ministre, il aurait tout loisir de renoncer à son départ.

IV. — Le Départ (août 1783)

Le secrétaire d'Etat Livingston, à la lecture des premières dépêches de Dana, s'était rendu compte de l'inutilité de cette mission ; il ne put qu'être affermi en cette idée à la réception de lettres qui témoignaient de l'indifférence du gouvernement russe envers les Etats-Unis. Lui-même, adversaire de la politique d'expansion à outrance, partisan d'une politique de recueillement imposée par les événements intérieurs et extérieurs, jugeait bon d'éviter l'humiliation d'un échec retentissant que ne pouvaient compenser, en cas d'improbable succès, des avantages de piètre valeur pour les négociants américains.

C'est pourquoi presqu'au lendemain de l'annonce des préliminaires de paix anglo-américains, il proposa au Congrès de mettre un terme au programme adamsien et, en particulier, de rappeler Dana dont la présence à Saint-Pétersbourg depuis deux ans bientôt ne se légi-

1. *Dana à Livingston*, 9 mai, 13, mai, 20 mai, 6 juin, 17 juin 1783, W, VI, 417, 425, 435, 477, 494.

timait par rien. On aurait pu s'étonner de voir préconiser une telle tactique d'abstention au moment où les Etats-Unis venaient d'être reconnus par leur ancienne métropole, au moment où ils pouvaient déployer leur activité diplomatique en Europe avec plus de succès qu'auparavant. Mais l'expérience de deux à trois années pesait lourdement dans la balance, montrant la répugnance des cours à entrer en rapport avec les insurgents. De plus, le stimulant de la guerre, la nécessité d'obtenir des alliances n'étaient plus là pour rallier les esprits les moins timorés aux idées d'Adams. Enfin les difficultés intérieures contribuaient dans une large mesure à faire pénétrer au travers des portes les plus closes la politique de prudence et de recueillement.

Aussi fût-ce sous les auspices de la devise « Prudence et Economies » que le secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères présenta aux délégués des Etats la question des missions extraordinaires. Le 26 février 1783, il soumettait officiellement au Congrès la proposition de rappeler Dana et il motivait de la sorte cette motion.

« Je dois confesser que je suis hors d'état (*at a loss*) « de découvrir une raison pour maintenir ce gentle- « man plus longtemps auprès d'une cour où il sera peu « probablement reconnu jusqu'à ce que l'Angleterre « n'ait plus d'objection à faire valoir contre cette recon- « naissance. Après quoi, un traité pourra être signé « s'il est nécessaire ici ou à la Haye — des pouvoirs « étant envoyés dans ce but à M. Adams — avec autant « de facilité qu'à Saint-Pétersbourg. Le Congrès jugera « donc s'il convient d'avoir à la Cour de Saint-Péters- « bourg une mission ou si un résident avec des pouvoirs « consulaires (1) ne répondrait pas au même but et ne « procurerait pas une économie d'argent.

« Le désir qu'a exprimé M. Dana de retourner ici

1. C'est-à-dire un commerçant chargé de ces fonctions, autrement dit un agent consulaire.

« m'enlève toute réserve et me permet de m'exprimer « aussi complètement devant le Congrès... (1) »

Le 1er avril 1783, le Congrès votait une motion conforme aux intentions du ministre, approuvant l'intention de Dana de quitter la capitale russe pourvu qu'aucune négociation ne fut alors en cours, sinon ces négociations devraient être menées à leur terme et le départ du plénipotentiaire suivre aussitôt. Du reste, Livingston, mieux informé par de nouvelles dépêches envoyées de Saint-Pétersbourg, ne modifia point son opinion mais communiqua de nouveaux détails à l'Assemblée et ouvrit un nouveau débat sur la question des missions diplomatiques.

Il s'étonnait le 21 avril des grandes sommes réclamées par l'envoyé pour les cadeaux relatifs à la conclusion d'un traité, protestait que les Etats-Unis entendaient ne point acheter de conventions au gouvernement russe et demandait la permission de répondre négativement à ce sujet. C'était poser à nouveau la question des relations avec l'empire des tsars (2).

Une commission de trois membres (Madison, Gorham, Fitzsimmons) fut constituée pour étudier le problème de la mission Dana ; quand elle voulut déposer son rapport, un vote d'ajournement fut obtenu de l'Assemblée devenue inquiète et houleuse. Mais un habile détour de procédure permit de neutraliser cet ajournement ; le 21 mai 1783, le député Hamilton, secondé par Madison, déposait une motion disant :

« Que M. Dana soit informé que les traités récem- « ment conclus ont fait disparaître l'objet primitif de « sa mission c'est-à-dire l'obtention de nouveaux « appuis en faveur de l'indépendance, qu'en ce qui « concerne un traité de commerce les bénéfices en « seraient très contestables. Il n'y aurait donc nulle « raison d'entrer en relation avec cette puissance si ce

1. *Livingston au Congrès*, 26 février 1783. W. VI, 264.
2. W. VI, 437 et suiv.

« n'était le désir de cultiver l'amitié de cette cour et « de répondre à une disposition également amicale.

« A moins que M. Dana n'ait fait de propositions « formelles, il doit limiter à quinze ans (comme c'est « le cas pour le traité conclu avec la Suède) la durée du « traité et stipuler expressément que ce traité pourra « être revisé par le Congrès avant sa ratification ; de « plus, il doit insister pour obtenir la réciprocité. Aus- « sitôt cet objet accompli ou s'il découvre la moindre « répugnance de la Russie à conclure un traité sur ces « principes, il est autorisé à rentrer aux Etats-Unis. « Quoique les Etats-Unis approuvent les principes de « la Neutralité Armée, ils ne jugent pas à propos d'en- « trer dans une Ligue qui pourrait les mêler aux « affaires d'Europe contre leur gré... »

La proposition d'ajouter un paragraphe relatif aux présents destinés aux ministres russes fut repoussée par 5 non contre 4 oui. Le débat devint bientôt confus et obscur. Des amendements de forme se succédèrent pour échouer les uns après les autres contre le désarroi des esprits et finalement une majorité se trouva pour rejeter la motion Hamilton, majorité peu convaincue en réalité, qui cherchait avant tout à esquiver une discussion surgie inopinément.

Ce sujet fut ramené le lendemain à l'ordre du jour et cette fois on décida de s'en tenir au terme de quinze ans et à la clause de revision éventuelle par le Congrès. Dana recevait mandat de négocier et signer une convention au cas seulement où des pourparlers seraient déjà engagés au moment où il recevrait ces instructions. Par mesure de précaution, une commission de trois membres (Fitzsimmons, Higginson et Rutledge) fut instituée pour dresser les grandes lignes d'un tel traité ; projet destiné non à être envoyé à Dana mais à servir de terme de comparaison avec la convention qui pourrait être conclue à Saint-Pétersbourg (1).

1. W. VI, 437-441.

A la date du 1er mai, Livingston se hâta de notifier à l'envoyé américain le vote du 22 avril et y joignit des commentaires personnels, servant d'instructions : « En « ce qui concerne la Ligue des Neutres c'est un traité « qui est de peu de conséquence pour nous et puisque « nous n'y avons pas été admis en temps de guerre, « nous n'avons pas à en payer le prix en temps de paix. « D'autre part, ce n'est plus un traité avec l'Impératrice « seule mais avec toutes les puissances neutres... En « ce qui concerne le traité de commerce, vous n'en « pouvez signer aucun. Vous pouvez aller seulement « jusqu'à communiquer avec les ministres de S. M. I. à « cet égard mais non jusqu'à une signature... (1) »

Le Congrès n'était assurément pas d'un avis aussi absolu sur cette question ; il n'entendait pas interdire à son représentant de signer une convention si toutefois de tels pourparlers étaient engagés. Il manifesta son opinion en adoptant le 27 mai une résolution renouvelant plus solennellement sa décision de principe du 22 avril : délai de quinze ans et clause revisionnelle.

Ces instructions du 1er mai parvinrent à Saint-Pétersbourg le 27 juillet en un moment où Dana n'avait plus l'espoir d'amener les autorités russes à le recevoir diplomatiquement. De conclure un traité, il était moins question encore que de reconnaissance officielle. La présence d'un plénipotentiaire américain à la Cour de Catherine II ne se justifiait plus depuis la communication d'Ostermann relative aux humiliantes conditions imposées pour la réception d'un envoyé américain. Aussi l'autorisation de quitter la capitale moscovite fût-elle la bienvenue en dépit du fait qu'elle attestait l'inutilité des efforts accomplis depuis deux ans.

Dana était las de son séjour sur les bords de la Néva, las de demeurer incognito, spectateur passif des événements politiques, las de passer par des alternatives

1. *Livingston à Dana*, 1er mai 1783. W. VI, 403.
2. W. VI, 437-441.

d'espérance et de désillusion, las de vivre au milieu d'une agitation frivole et luxueuse, las de cette existence si différente de celle d'un homme de loi bostonien. Il était las aussi des soucis d'argent qui accompagnaient son ambassade, obligé qu'il était de vivre chichement car les six mille et quelques livres reçues au début de 1783 ne suffisaient guère à couvrir les frais de résidence dans l'une des capitales les plus dispendieuses du monde (1). Ne venait-il pas de louer une maison peu de temps avant de se résoudre au départ, alors qu'il était sous l'empire d'illusions et annuler le bail conclu était une nouvelle source de dépenses (ce devait être d'ailleurs la seule négociation qu'il eût avec des Russes).

Toutefois la perspective de regagner le Massachussets quitté depuis quatre années était gâtée par une phrase contenue dans la dépêche de Livingston, par la phrase qui déniait à Dana le droit de signer un traité. Bien que ce fut là en les circonstances présentes une question toute platonique, Dana ressentit vivement cette restriction à ses pouvoirs et si, dans sa réponse du 27 juillet, il se déclare prêt à partir, il conteste, en revanche, avec la plus grande énergie l'interprétation donnée par le secrétaire d'Etat à ses instructions de décembre 1780. Il reparaît en cette occasion le juriste délié, discutant pied à pied et s'il ne poursuit indéfiniment la discussion, c'est qu'il ne veut pas chicaner outre mesure sur une question dénuée de portée pratique (2). Mais il n'en est pas moins douloureusement blessé dans son amour-propre et il exhale avec fougue et amertume son ressentiment dans une lettre privée à John Adams, deux jours après avoir répondu au secré-

1. Dana fit savoir à Livingston que si le Congrès voulait envoyer à Saint-Pétersbourg un ministre de second ordre, il devrait attribuer à ce dernier un traitement de 2.500 à 3.000 livres sterling, plus une indemnité de 1.000 livres sterling afin de mettre le représentant des États-Unis à égalité avec les autres membres du corps diplomatique.

1. *Dana à Livingston*, 27 juillet 1783, W. VI, 597.

taire d'Etat. Il épilogue avec une virulente ironie sur la distinction faite par Livingston entre négociation et signature (1). Peut-être était-ce là l'expression de quelques illusions secrètes et tenaces sur la possibilité d'arriver à un accord avec des Russes, la manifestation du regret d'avoir touché au port et d'être rétrospectivement frustré de l'honneur de signer le premier traité russo-américain par un revirement d'opinion du Congrès et par les dispositions peu bienveillantes du secrétaire d'Etat.

En tous cas, ce n'était plus en ce mois d'août 1783 que châteaux en Espagne. Le départ était décidé en principe, prochain en son exécution. Toutefois, Dana, avant de se mettre en route, avait une dernière tâche à remplir : prendre congé sous un prétexte honnête et en des formes courtoises de ce gouvernement impérial si décevant. N'ayant point été reçu par la tsarine, n'étant même point reconnu en qualité officielle, il avait toute liberté de rompre avec le vice-chancelier ces relations toutes officieuses et à peine ébauchées. Il s'attacha cependant au cours de ses adieux à colorer d'une teinte non-officielle son départ, à éviter de donner un caractère politique à cette retraite soudaine. C'est ainsi qu'après avoir le 8 août avisé Ostermann de son intention de quitter Saint-Pétersbourg il craignit de n'avoir point souligné assez fortement qu'il retournait aux Etats-Unis, non par dépit de n'être pas reçu, mais pour des motifs privés. Aussi écrivit-il à nouveau à Ostermann le 14 août pour expliquer que seule sa mauvaise santé l'obligeait à regagner le pays natal. Le vice-chancelier répondit dès le lendemain sollicitant une visite de l'envoyé américain. Cette entrevue eut lieu le 16 août et le ministre russe s'étant enquis si le Congrès rappelait son plénipotentiaire, ce dernier répliqua par mille assurances négatives, démontrant par une confrontation de dates que jamais le Congrès

1. *Dana à Adams*, 29 juillet, W. VI, 617. Voir aux *Documents* le texte de cette lettre.

n'eût pu prendre une telle résolution à cause des délais mis à sa propre réception à lui Dana puisque l'autorisation du Congrès avait été rendue à un moment où nul ne connaissait à Philadelphie les premières démarches de mars et d'avril dernier. Les deux interlocuteurs se séparèrent dans le meilleur état d'esprit, le Bostonien ayant laissé entendre qu'il serait vraisemblablement remplacé (1).

Dana ne manqua pas de profiter de l'occasion pour expédier à Livingston une ultime dépêche le 17 août 1783, une dépêche où percait encore le ressentiment de n'avoir pas été autorisé à négocier et signer un traité. Il insista, peut-être lourdement, sur les inquiétudes de la chancellerie moscovite au sujet de ce départ subit et sur les désirs des conseillers de Catherine II de le voir demeurer à son poste. C'était laisser entendre que la convention commerciale eût pu être obtenue après quelqu'attente et que c'était se retirer au moment où s'ouvrait une porte jusque-là close. Une flèche du Parthe était contenue dans une dernière réflexion : puisque le Congrès ne tenait point à un traité avec la Russie, il était inutile d'entretenir un représentant à Saint-Pétersbourg (2).

La liquidation des frais de séjour et d'ambassade fut pénible. Dépenses personnelles et semi-officielles s'accumulaient : la vie était singulièrement onéreuse dans la capitale de la Sémiramis du Nord et il fallait résilier le bail de la maison imprudemment louée au printemps de 1783 (au prix de 1600 roubles par an). Dana demanda des ouvertures de crédit à ses banquiers personnels (600 livres sterling), demanda une avance à la Banque Willinck d'Amsterdam (un millier de livres sterling).

Enfin il fut prêt à partir. Préférant éviter la voie de terre dont il conservait le souvenir peu agréable, il saisit l'occasion de profiter du passage d'un brick qui

1. Voir aux *Documents* les deux lettres de Dana à Ostermann des 8 et 14 août 1783.
2. *Dana à Livingston*, 17 août 1783. W. VI, 655.

se rendait de la Baltique en Nouvelle Angleterre. Il s'embarqua dans les premiers jours de septembre à bord de *la Duchesse de Kingston* qui le déposa à Boston vers la mi-décembre après quatre-vingt-quinze jours de traversée.

Dana, à peine de retour, signala son arrivée au Président du Congrès, proposant de gagner sur-le-champ Philadelphie afin de rendre compte de sa mission (1). Zèle inutile ! les temps étaient changés et les problèmes de politique intérieure tendaient de plus en plus à prendre le pas sur les autres. Le délégué du Massachussets, après quatre années d'absence, retrouvait son pays, le Congrès et la politique également changés. Il ne pouvait qu'être dépaysé, lui qui revenait d'un long séjour à Saint-Pétersbourg. Aucun débat, semble-t-il, n'eût lieu à l'Assemblée fédérale sur sa mission ou sur les rapports diplomatiques avec la Russie. Cette question paraissait totalement oubliée, éclipsée par d'autres problèmes plus immédiats et plus pressants.

*
* *

Dana quittait l'empire russe deux ans après y avoir débarqué. Ces deux années avaient été remplies d'événements. Les Etats-Unis n'étaient plus une fragile puissance, un groupement de rebelles mais une puissance reconnue par maints cabinets européens. Leur existence, si elle était incontestée au point de vue international, n'en était pas moins incertaine au point de vue intérieur mais juridiquement une nouvelle république était née, république qui était le premier Etat indépendant du Nouveau-Monde.

Toutefois à ces événements Dana, de par sa mission, n'avait point pris part et de ces événements essentiels pour sa patrie il n'avait ressenti au cours de sa mission aucune répercussion. Arrivé incognito et isolé, il partait

1. *Dana au Président du Congrès*, 17 décembre 1783. W. VI, 739.

non moins incognito et non moins isolé. Il n'avait vu nul cortège l'accompagner jusqu'au quai ! il n'avait participé à aucune cérémonie officielle à l'occasion de son départ : point de présentation de lettres de rappel, point d'audience de congé, point de réception du corps diplomatique. C'était un départ sans éclat qui puisait tout son agrément en la joie de quitter une ville pleine de souvenirs pénibles et d'illusions perdues, en la joie de laisser bien loin les soucis de la vie diplomatique et de retrouver le pays natal.

Ce départ passa inaperçu. Les Russes ne prêtaient nulle attention aux affaires d'Amérique en une heure où la question d'Orient absorbait tous leurs regards. L'ambassadeur de France ne se souciait guère d'un protégé peu docile. Quant au représentant de l'Angleterre, il fut le seul à mentionner ce fait ; ne pouvait-il s'empêcher de signaler dans ses dépêches un échec américain qui constituait pour lui un véritable succès personnel : « M. Dana, disait-il à son ami Fox le 25 août 1783, « après avoir fait plusieurs tentatives infructueuses en « vue d'être reconnu ici en une capacité publique, s'en « retourne maintenant à Boston et il se passera proba- « blement bien des années avant qu'un autre Américain « soit pris du désir d'être employé comme ministre « auprès de cette cour (1). »

Dana, arrivé plein d'espoir de faire entrer son pays dans la Ligue des Neutres, de seconder la médiation impériale, pouvait mesurer le chemin parcouru depuis son arrivée. De la Ligue des Neutres, nul ne parlait plus avant même que la guerre fut terminée ; des principes de Neutralité Armée, on ne soufflait plus mot et le code maritime de M. d'Epinus ne devait pas encore voir le jour. Quant à la médiation, elle avait été déclinée à la veille de la paix générale. Vergennes avait paru demander la participation des deux cours médiatrices aux pourparlers définitifs ; l'opposition britan-

1. *Malmesbury's Papers*, volume II.

nique à cette proposition joint à la médiocre inclination des cours bourbon pour cette intervention l'avaient fait décliner finalement par tous les intéressés. Ainsi s'étaient successivement écroulées les passerelles qui devaient conduire à une ouverture des relations diplomatiques russo-américaines.

L'envoyé du Congrès n'eut même pas la consolation d'avoir alarmé par sa seule présence ou son activité le Cabinet de Saint-James, d'avoir mis sur les dents Sir James Harris. En effet, il n'avait guère porté officiellement ombrage à cet ambassadeur qui, deux ans durant, avait dédaigneusement ignoré le séjour d'un Américain muni de lettres de créance et ne s'était aperçu de l'existence de celui-ci que pour le mettre échec et mat d'un seul coup, par une unique démarche auprès du prince Patiomkine.

Avait-il même été un élément perturbateur pour la diplomatie française ? Nullement en dépit des apparences, notamment des entretiens de Versailles de 1780, qui eussent pu lui suggérer une opinion contraire. La correspondance échangée entre Vergennes et Vérac ne fit que rarement allusion à sa mission et en des termes qui n'auraient pu satisfaire ses espérances présentes ou réveiller ses regrets passés.

Il faut bien avouer que le Congrès lui-même, après avoir muni son plénipotentiaire de vagues instructions, l'abandonna à lui-même et se désintéressa de cette mission, ne témoignant point d'un empressement marqué à entendre le rapport sur ce malheureux (*ill-fated*) séjour à Saint-Pétersbourg.

Est-ce à dire que cette ambassade ne fut qu'un épisode insignifiant en lui-même ; en aucune façon car elle sert à montrer sur le vif l'action de la propagande insurgente, de cette propagande fortement naïve en ses buts et singulièrement faible en ses moyens d'action. C'est d'ailleurs le cas le plus caractérisé de propagande américaine faite auprès d'un pays neutre demeuré neutre car des autres Etats qui connurent de telles

missions, l'Espagne fut un belligérant de la troisième heure, les Provinces-Unies un belligérant de la dernière heure. Il est probable qu'Adams eut échoué sur la question de la reconnaissance comme sur celle du traité de commerce et Franklin lui-même, déployant tout son art de séduction, n'eut obtenu qu'une reconnaissance rendue assez vaine par l'absence d'une convention économique.

Dana quittait la Russie au moment où le gouvernement de Saint-Pétersbourg témoignait un engouement politique pour l'Autriche et se prêtait à une domination commerciale de la part de l'Angleterre. Il pouvait constater, non sans amertume, que sur les douze millions de roubles représentant le commerce extérieur russe en 1783, six millions environ constituaient la part britannique et un million et demi celle des Hollandais. Cette situation pouvait. du reste, atténuer dans une certaine mesure la blessure d'amour-propre de l'envoyé insurgent revenant les mains vides. En effet, par suite de ce véritable monopole des Anglais, tout traité de commerce et navigation conclu entre la Russie et les Etats-Unis, fut-il conçu de façon favorable à ces derniers, n'eut été qu'un chiffon de parchemin ajouté à bien d'autres car il eut été impuissant à mettre un terme à la position privilégiée des entreprises anglaises dans l'empire moscovite. Pratiquement une telle convention eut été un leurre, capable de séduire les Américains, de les inciter à une concurrence désastreuse avec leurs rivaux britanniques dans la Baltique ou la Méditerranée. Les événements devaient prouver que cette absence de débouchés russes ne gênerait ni le commerce, ni la marine des Etats-Unis.

Il est vrai que présenter un semblable traité, fut-il sans portée, eut été une satisfaction pour l'envoyé du Congrès qui ainsi eut démontré que son activité à Saint-Pétersbourg n'avait point été dépourvue de résultat, mais cette satisfaction fut refusée à Dana qui ne

rapportait même point la reconnaissance officielle de la jeune république américaine par la tsarine Catherine II. Les deux années de cette ambassade si particulière paraissaient donc avoir été dépensées en pure perte.

CHAPITRE XII

LES RÉSULTATS DE LA MISSION DANA

Le bilan de la mission de Francis Dana en Russie comme celui d'autres missions insurgentes données à la même époque par le Congrès se dresse aisément : les résultats furent nuls ou négatifs, au moins en apparence.

Nuls pour la Russie dont l'axe diplomatique n'était, ni ne pouvait être déplacé par l'apparition dans le Nouveau-Monde d'un Etat nouveau à forme républicaine et fédérale. Le gouvernement de Catherine II considéra donc avec la plus parfaite indifférence, avant comme après la conclusion de la paix de Versailles, ces Etats-Unis qui n'exerçaient aucune influence sur les affaires européennes en général, moins encore sur les affaires jugées essentielles par la chancellerie moscovite. L'évolution de la Pologne, le démembrement de l'empire ottoman avaient le pas sur toutes les autres questions à Saint-Pétersbourg. Qu'importait donc que les colonies ci-devant anglaises devinssent une puissance indépendante puisque la formation de celle-ci n'entraînait aucune répercussion importante sur le statut diplomatique en Europe Centrale et Orientale. Ouvrir des rapports avec cette naissante Confédération à l'existence encore précaire paraissait superflu à tous les points de vue. Aux yeux de la tsarine, la république américaine comptait autant que la principauté de Sayn-Wittgenstein, bien moins que la petite république de Raguse ou l'Ordre de Malte, ces derniers ayant l'avantage de se trouver en Méditerranée, théâtre nouveau des ambitions moscovites.

Même les questions de commerce et de navigation ne pouvaient aider au rapprochement entre les deux pays. Le développement de la marine russe avait été et demeurait l'un des thèmes favoris de l'impératrice : l'expansion dans la Baltique était malaisée en raison des concurrences britannique, danoise, hollandaise, etc.; mais l'expansion dans le Levant et la Mer Noire devait être le prélude de l'effondement de la Turquie et déjà elle avait commencé. Si le pavillon ragusain apparaissait dans les Echelles ou sur les rivages d'Anatolie à l'égal des pavillons français, vénitien, génois, si Malte constituait une splendide escale à mi-route des ports d'Occident et d'Orient, les vaisseaux américains ne se montraient guère dans ces mers, non plus que dans la Baltique. Leurs rapides et fugitives apparitions en Europe cessaient avec la fin de la guerre et l'explosion de la crise économique atteignait dans les Treize Etats armateurs et négociants. D'autre part, les produits du Nouveau-Monde que pouvaient fournir les Américains étaient sans grande utilité aux Russes, soit que ces produits fussent identiques à ceux qu'exportait l'empire, soit que ces produits fussent coloniaux et alors l'Angleterre jouissait d'un véritable monopole de livraison dans la Haute Baltique.

Pour les Etats-Unis, les résultats étaient négatifs. D'ambitieuses espérances caressées par certains hommes d'Etat de Philadelphie ou de Boston s'effondraient. De reconnaissance point, de secours matériels ou moraux contre la Grande-Bretagne moins encore et quant au traité strictement commercial et maritime, aucune perspective d'obtenir la moindre convention. C'était sans éclat et sans phrase la condamnation de cette politique de propagande à outrance préconisée par les Adams, les Lee, etc. Il n'avait d'ailleurs pas été nécessaire d'attendre l'année 1783 et l'échec définitif de Dana pour révéler l'inanité de ces plans qui partout avaient avorté. Les yeux de maints députés au Congrès s'étaient dessillés à la suite de ces échecs successifs :

ainsi s'était dessiné un retour à une politique de prudence et de modération. Premier bénéfice, quoique bénéfice indirect et négatif, de ces insuccès.

Insuccès diplomatiques qui, du reste, n'avaient point empêché les Colonies-Unies de sortir fort heureusement de la crise militaire et politique. Elles avaient amené leur métropole à résipiscence, la contraignant à reconnaître leur indépendance, à leur abandonner les territoires à l'Est du Mississipi et à faire des concessions en matière de pêcheries. Sans le secours de la Russie, sans les subsides de la Prusse ou des Provinces-Unies, elles avaient triomphé. Si elles avaient le déplaisir de voir la Russie décliner toute relation officielle, refuser une reconnaissance que rien ne venait plus prévenir, elles avaient, en revanche, à la fin de 1783, obtenu de la plupart des nations neutres cette reconnaissance jalousement interdite par la Cour de Saint-Pétersbourg. Par suite, la réserve moscovite prenait un caractère personnel.

La mission de Dana, de même que celles de ses collègues, fut, quoique négative, un excellent enseignement national en même temps qu'un apprentissage. Ces missions servirent, dans une certaine mesure, aux représentants membres du Congrès, à prendre contact avec les cabinets étrangers, avec les corps diplomatiques et à prendre conscience de la relativité internationale. Ce but ne fut pas toujours atteint, il est vrai, mais ce fut une occasion d'apprendre la modestie et de ramener à une plus juste valeur absolue les sentiments d'appréciation nationale qui, à maintes reprises, avaient faussé *in globo* ou *in parte* l'opinion publique américaine.

Y eut-il réaction sur la politique française par la seule présence d'un envoyé insurgent à Saint-Pétersbourg? Réaction insignifiante mais probablement réelle. Le nom de Dana, ses agissements dans la capitale russe ne tinrent qu'une place minime dans la correspondance échangée entre Vergennes et Vérac ou entre

Vergennes et la Luzerne : une demi-douzaine de fois en 1781, deux ou trois fois en 1782, nulle mention en 1783. Assurément, ils tinrent moins de place encore dans les préoccupations du ministre de Louis XVI qui, vis-à-vis de la Russie, songeait avant tout aux complications de Crimée ou de Mer Noire, complications qui pouvaient provoquer une guerre russo-turque, embrassant elle-même l'Europe, mieux encore que n'aurait pu le faire la question de la succession bavaroise.

Si l'apparition sur les bords de la Néva d'un envoyé du Congrès n'avait dans l'esprit de Vergennes qu'une valeur épisodique en elle-même, il n'en était plus de même si on la considérait sous le jour de cette *militia policy* dont Adams était l'avocat ardent et qualifié. Cette tendance, cette politique imprudente et anti-française dans ses manifestations, se révéla clairement au Cabinet de Versailles à cette occasion : il devenait patent que l'opinion et le gouvernement des Etats-Unis ne suivaient pas unanimement les vues de Franklin et qu'une opposition sérieuse existait contre la France. Dana se révéla comme membre de cette opposition, et, par suite, il ne devait, dans l'exécution de sa mission, montrer qu'une docilité relative à suivre l'impulsion française. Aussi Vergennes songea-t-il plus à surveiller, à contrôler cette activité qu'à l'encourager ou à l'appuyer. En définitive, cette mission n'eut qu'une valeur secondaire pour la diplomatie bourbon, elle ne servit ni à renforcer, ni à atténuer l'alliance franco-américaine ; elle contribua seulement, en soulignant et corroborant l'attitude de J. Adams, à éclairer les ministres de Louis XVI sur la complexité du facteur politique insurgent.

Quant à l'effet moral produit dans les Treize Etats par la non-réalisation des espérances conçues par l'envoi de Dana, il se trouva fort atténué du fait que cet échec ne devint patent que peu avant la signature de la paix définitive du 3 septembre 1783 et bien après la conclusion des préliminaires avec l'Angleterre en 1782.

L'attitude hostile de la Cour de Saint-Pétersbourg passa tout à fait inaperçue dans les anciennes colonies devenues indépendantes. On y était tout à la joie des succès remportés, à la satisfaction de voir cesser les hostilités, d'avoir obtenu la Louisiane Orientale au delà des Alleghanys. On y était aussi en pleine crise économique et politique : travail de réfection matérielle, d'organisation constitutionnelle et œuvre de consolidation morale de l'Union suffisaient à absorber l'attention du public, l'énergie des partis. Les dissensions intestines, les rivalités entre fractions et nationalismes locaux, les intérêts provinciaux antagonistes allaient pour une longue période détourner les milieux dirigeants de toute activité diplomatique soutenue. Qu'importait dans ces conditions la reconnaissance de l'indépendance par la Russie, qu'importait la non-conclusion d'un traité de commerce avec cette puissance ? Même les armateurs et les commerçants avaient d'autre souci que d'établir des relations avec Arkhangel ou les ports baltiques. C'est pourquoi nul ne songea à reprocher à Dana l'inanité de ses efforts ou à critiquer sa tactique à l'égard des conseillers de Catherine II.

D'ailleurs, les conséquences de cet échec restèrent strictement limitées à la Russie et n'eurent aucune répercussion à l'étranger. En effet, le double refus de reconnaître l'indépendance américaine et d'ouvrir l'empire au commerce ou à la navigation américaine ne fut point imité par les Etats voisins, par les puissances continentales qui pouvaient s'inspirer de la politique moscovite. Cette attitude d'abstention, ces principes de claustration économique ne servirent point d'exemple et cet anti-libéralisme de la tsarine si éclairée ne trouva point sur les trônes de serviles disciples. La conclusion des préliminaires de paix entre les commissaires du Congrès et les plénipotentiaires de Georges III levait l'interdit qui pesait jusqu'alors aux yeux des neutres sur la république du Nouveau-Monde, interdit qu'avaient bravé au prix d'une guerre la France et les

Provinces-Unies. Aussi, dès la fin de 1782, les agents diplomatiques américains pouvaient reprendre avec pleine chance de succès leurs travaux d'approche en vue de faire reconnaître leur pays et faire signer des conventions commerciales par le plus grand nombre possible de puissances maritimes.

Cette question de traités d'établissement, navigation et commerce était particulièrement importante pour une nation qui, déjà sous le régime colonial, avait acquis une indéniable prospérité par le trafic maritime, qui, de plus, disposait de vastes régions encore inexploitées mais riches en matières premières. Les Américains fournissaient exclusivement des produits bruts, leur industrie naissante (hors celle des constructions navales) suffisant à peine à tous leurs besoins et ne pouvant lutter contre la concurrence d'Europe ; ils avaient donc besoin d'acheter à l'étranger ce qui leur manquait en articles manufacturés ou non, d'acheter par voie d'échange avec leurs propres produits. De là, la nécessité d'assurer des débouchés à leurs matières premières, au bois principalement ainsi qu'aux minerais (fer ou cuivre, l'extraction du plomb n'étant pas encore commencée) extraits des gisements proches des grands lacs.

Si les habitants des Treize Etats ne parvenaient pas à rendre stable le courant d'exportation vers l'Ancien Continent, ils avaient à redouter les plus graves conséquences pour leur prospérité ou même leur existence. C'était condamner à la ruine armateurs, commerçants, industriels, voire même agriculteurs et trappeurs, c'était contraindre à l'expatriation toute cette population des villes côtières, déjà clairsemée par les départs de loyalistes et par la guerre, c'était restreindre l'expansion agricole qui gagnait rapidement vers l'hinterland, c'était en même temps porter un coup mortel aux manufactures qui commençaient à s'établir en Nouvelle Angleterre et dans le New-York (textiles, papier, etc.). C'était aussi frapper de stérilité, vouer à la destruction

cette flotte marchande existant avant la guerre mais singulièrement développée grâce aux opérations navales, cette flotte qui avait travaillé à ravitailler les provinces insurgentes et qui avait servi à la guerre de course. Un gros effort était indispensable au lendemain de la paix pour rendre viable et cette marine marchande et ce commerce extérieur. Ne convenait-il pas d'ailleurs de profiter de l'état tout provisoire d'abaissement dans lequel se trouvaient tous les participants à la Guerre d'Indépendance : l'Angleterre et les autres grandes puissances maritimes du continent, afin d'asseoir les bases des grands courants d'échange avec les places d'Europe. La crise sévissait bien en Amérique comme dans l'Ancien Continent mais la nation qui parviendrait à se ressaisir la première, était assurée de conquérir d'importants marchés. L'occasion qui s'offrait alors risquerait de disparaître dès que les plaies de la lutte seraient pansées et que la concurrence reprendrait son jeu normal.

D'autre part, la prospérité nationale était également indispensable à obtenir, pour des raisons purement politiques. L'Etat américain, tant pouvoir central que gouvernements locaux, avait eu à supporter d'écrasantes dépenses durant la guerre. Tout un service de dette extérieure était à constituer et il fallait pourvoir pendant un long laps de temps au fonctionnement de ce service. La France, principale créancière, et l'Espagne, agissant par l'intermédiaire de la France, avaient de 1777 à 1783 alimenté le Trésor de la Confédération. Le règlement des arrérages, l'amortissement de ces prêts allaient, de longues années durant, grever le budget de la naissante république. La convention du 25 février 1783 fixait la liquidation des avances françaises de la sorte : emprunt global de six millions de livres avec les caractéristiques suivantes : période de remboursement, 1797-1802 — intérêt courant à 5 0/0 — droit de libération anticipée spécialement réservé. Il fallait donc que la nation fut riche pour payer d'impor-

tants impôts directs ou des taxes indirectes, pour supporter sans en être écrasée un lourd fardeau fiscal inévitable tant pour rembourser les dettes de guerre que pour subvenir aux nouveaux services publics. Il fallait qu'elle fut prospère pour étouffer les germes de discussion et de sécession qui tendaient à se faire jour au sein de cette fragile union.

Aussi la fermeture d'un marché quel qu'il fût était une question importante car les anciens insurgents avaient tout à créer dans le domaine des relations internationales économiques. Sous le régime colonial, ils avaient pour débouchés assurés et obligatoires l'Angleterre ; de plus, ils avaient bénéficié de quelques dérogations relatives au trafic intercolonial. Avec l'indépendance, ils trouvaient le marché britannique clos, les marchés de l'Amérique Centrale ou Méridionale, ceux des Antilles soumis à des monopoles ou des sujétions qui en écartaient l'étranger au moins officiellement. Restait, outre la grande ressource qu'était la contrebande coloniale, la possibilité de se glisser dans les ports européens sous leur propre pavillon.

Assurément la fermeture de l'empire russe — et par suite, l'échec de la mission Dana — eût été vivement ressentie, au moins par principe, tant au Congrès que dans les milieux mercantiles de Nouvelle-Angleterre, du New-York et de Virginie si John Adams ne fût apparu, retour d'Europe, porteur de maints traités de commerce, les uns tout signés et prêts à entrer en vigueur, les autres préparés et près d'être conclus. N'avait-il pas négocié durant son ambassade de Hollande avec les Etats-Généraux une convention du 8 octobre 1782 qui établissait entre les deux parties contractantes le régime de la nation la plus favorisée. Franklin, de son côté, avait signé le 3 avril 1783 un traité analogue avec le ministre de Suède à Paris, le comte Philippe de Creutz. Enfin l'infatigable Adams avait engagé des conversations avec l'envoyé de Prusse à La Haye, conversations qui devaient aboutir en avril

1784 à un projet de traité, puis en septembre 1785 à un traité commercial.

Ainsi donc si la Russie s'abstenait de nouer des relations économiques avec les Américains, d'autres états de l'Europe et non des moindres se jetaient sur les brisées de la France qui, dès le 6 février 1778, avait passé avec son allié un accord commercial. Toutefois, là devait se borner le succès de la diplomatie marchande des Etats-Unis. Ni le Danemark, ni l'Espagne, ni l'Angleterre ne devaient avant longtemps conclure des traités économiques avec la république américaine et ce n'étaient point les actes intervenus avec les Régences Barbaresques (1) qui pouvaient compenser l'exclusion du marché espagnol ou du marché britannique.

D'autre part, ces accords si solennels dont se vantait volontiers J. Adams, étaient destinés à rester des monuments augustes mais vides. En effet, la crise qui marquait le retour à l'état de paix atténuait le trafic qu'avaient entretenu les insurgents avec l'Europe. Les rouliers des mers, principalement les Anglais, après une courte période d'incertitude, allaient reprendre leur concurrence redoutable dans les mers de l'Ancien Continent, tandis qu'armateurs et négociants des Treize Etats, survivant à la grande liquidation économique, cherchaient des bénéfices aléatoires mais fructueux dans le trafic illicite avec les Indes Occidentales et les possessions espagnoles de Terre Ferme. La contrebande et la semi-contrebande (commerce mixte, transport de denrées prohibées et de marchandises admises) offraient plus de séduction que les opérations honnêtes avec les ports d'Europe si bien qu'en pratique les fameux traités d'établissement et de commerce constituaient plus une sauvegarde pour l'avenir qu'un avantage immédiat et réel. Dès lors, ce fait

1. Traité avec le Maroc, janvier 1787 ; avec Alger, 1795 ; avec Tripoli, 1796 ; avec Tunis, 1797.

réduisait encore la portée de l'échec de Dana et permettait de ne point regretter l'intransigeance et l'hostilité de la Russie.

Ce fut assurément Dana qui ressentit le plus vivement l'inutilité de sa mission. C'était là la première fois qu'il abordait la carrière diplomatique et il y apportait, en sus de son ardeur naturelle et de son patriotisme sincère, le zèle du néophyte. Il conçut un dépit profond du rôle jugé quelque peu humiliant qu'il joua à la Cour de Catherine II, dépit qui renforça encore son éloignement pour la France et pour la politique du Cabinet de Versailles. Il eut d'ailleurs la consolation de constater que sa malheureuse ambassade ne lui nuisît en rien auprès du Congrès et ne porta nullement atteinte ni à sa popularité auprès des habitants des Massachussets, ni à sa carrière ultérieure.

Dana, après son retour à Boston, ne quitta plus son petit pays, consacrant son activité à la vie politique et judiciaire, ce qui convenait mieux à l'homme de loi qu'il était que de lointaines randonnées parmi les cours d'Europe. Dès février 1784, il était derechef élu au Congrès ; puis en 1787, il prenait part aux travaux de la Constituante fédérale. En 1785, il avait été nommé conseiller à la Cour suprême du Massachussets et, six ans plus tard, *Chief Justice* du même état, fonction qu'il conserva quinze ans. Son ami Adams, parvenu à la présidence de la Confédération, lui proposant en 1797 l'ambassade de Paris, il déclina fermement ce poste délicat. Si, en 1806, il quitta la magistrature et la vie publique, il ne perdit point contact avec le monde parlementaire et sous Jefferson se signala comme un adversaire de la Politique de l'Embargo (1).

Il semble donc que Dana eut, après l'expérience de Saint-Pétersbourg, la sagesse d'abandonner la diplomatie. Toutefois resta-t-il convaincu de la justesse des vues d'Adams en ce qui concerne la propagande insur-

1. Dana mourut à Cambridge (Mass.) le 25 avril 1811 à soixante-huit ans.

gente ? Certes, il resta invinciblement fidèle à l'ami comme au chef de parti. Néanmoins, on peut penser que Dana, par son séjour en Russie, contribua à porter un coup mortel à cette politique chère à Adams, cette *militia policy* que le secrétaire d'Etat Livingston condamnait, que Franklin réprouvait et que le Congrès adopta en toute ignorance de cause.

TROISIÈME PARTIE

LES CAUSES DE L'ÉCHEC DE LA MISSION DANA

CHAPITRE XIII

LES CAUSES DE L'ÉCHEC: LES RESPONSABILITÉS AMÉRICAINES

1. Ignorance, Inexpérience et Illusions américaines.
2. Harris et la propagande britannique.
3. La personnalité de Dana et de Vérac.
4. Les Aventuriers : Stephen Sayre.

La mission de Dana fut indéniablement un échec diplomatique, échec moins de la politique du Congrès que de la politique particulière de ces propagandistes acharnés qui voulaient essaimer dans toute l'Europe des ambassades américaines. En effet, le Congrès, en dépit de certains votes hâtifs qu'on ne saurait imputer qu'à la technique des Assemblées souveraines, avait un sens de prudence et de modération qui manquait à certains de ses plénipotentiaires.

De cette infructueuse tentative, on peut essayer de dégager les causes d'un semblable échec. Ces causes paraissent multiples : les unes dues aux personnes, les autres à l'époque, certaines enfin présentant un caractère plus général. Ces dernières semblent avoir un jeu exclusif du temps, un jeu qui, s'exerçant à la fin du XVIIIe siècle, pourrait se retrouver un siècle plus tôt ou un siècle plus tard. Elles doivent donc tenir à des conditions qui ne s'effacent point en quelques décades et qui apparaissent comme un véritable apanage de la cour russe ou du tempérament américain.

I. — Ignorance, Inexpérience et Illusions américaines

Les Américains ne pouvaient pas comprendre la Russie. Tout d'abord, ils ignoraient complètement ce pays demeuré fermé à tout accès de l'étranger et, à cet égard, ils étaient dans la même situation que les peuples d'Europe. Mais des Américains une fois en résidence à Saint-Pétersbourg ne pouvaient manquer d'être dépaysés malgré le décor occidental de la cour. Comment des descendants de quakers, de colons anglo-saxons ou hollandais, accoutumés à la règle de l'*habeas corpus*, façonnés à l'application de chartes ou d'actes de Parlement pouvaient-ils comprendre un régime où fonctionnait l'esclavage, où la volonté du souverain était l'unique loi. En toute occasion, il y avait choc et antinomie entre la mentalité d'un habitant de Boston ou de Philadelphie et les pratiques moscovites.

Sans doute, la civilisation russe si difficile à pénétrer n'était que de médiocre importance pour les négociations diplomatiques, toutefois ces négociations mêmes obligeaient à un contact fréquent avec des esprits russes pétris de cette civilisation quasi-orientale et vernis superficiellement à la mode de Versailles. Si les dirigeants de Saint-Pétersbourg étaient excusables de n'avoir nul souci d'étudier ou de suivre les affaires du Nouveau Monde, en était-il de même pour les envoyés du Congrès ? Ceux-ci ne venaient-ils pas en quémandeurs, ne prenaient-ils point l'initiative de ces relations politiques et ne devaient-ils pas par conséquent être préparés à leur tâche et entrer en lice armés de pied en cap pour la lutte qu'ils avaient à soutenir.

Il semble bien qu'à ce sujet une grave incompréhension présida à l'organisation de cette naissante diplomatie américaine. Jamais les colonies n'avaient jusqu'alors eu besoin de diplomates, jamais elles n'avaient fait appel à des hommes versés en la science des chancelleries, tout au plus avaient-elles envoyé à Londres, sur-

tout dans les dernières décades du régime colonial, des délégués qui faisaient figure plutôt d'avocat que de diplomate. Il fallait donc improviser totalement le service extérieur. On fit donc appel pour ces fonctions à des hommes politiques de premier ou de second plan, c'est-à-dire à des hommes de loi ; on les choisit selon les meilleures intentions du monde mais rien ne paraissait les désigner à la tâche qu'ils devaient accomplir à l'étranger.

Ce recrutement hâtif était, de plus, laissé à la discrétion d'une Assemblée souveraine, ce qui ne présentait guère de garantie. Il donna certes des résultats moins déplorables qu'on ne le pourrait supposer mais il n'en présenta pas moins un mélange assez bizarre, faisant des envoyés du Congrès un corps étrangement bigarré. Là figuraient à côté de vétérans de la cause de l'indépendance, de caractères réputés, des hommes récemment ralliés aux principes insurgents (comme ce William Lee qui en 1779 était encore alderman de Londres), surtout des individus de bas aloi. Parmi les hommes que désignait leur compétence il en était dont les belles qualités morales étaient illusoires et chez des patriotes fervents et honnêtes, l'ascendant des passions était inquiétant.

Le goût des aventures et des voyages, la perspective de toucher d'appréciables traitements et de jouir d'honneurs, celle aussi de conclure de lucratives affaires durent intervenir, fût-ce à l'arrière-plan, dans les préoccupations de maints plénipotentiaires improvisés. De sordides querelles d'argent, des rivalités de basse jalousie, des revirements d'opinion et des petites vengeances frisant la défection ou la trahison ne manquèrent pas d'illustrer le fonctionnement de cette diplomatie où de simples aventuriers réussirent à se glisser et à opérer — fait qui n'avait d'ailleurs rien d'anormal à cette époque qui comptait jusque dans les milieux officiels de tous les pays quelque figure inquiétante ou suspecte.

Quant à la préparation à cette tâche diplomatique, elle était inexistante qu'il s'agisse de notions générales ou de connaissances particulières sur tel pays ou tel commerce. Le Comité des Affaires Etrangères était lui-même composé de gens à la compétence bien modeste en ces matières et, à ce titre, ne constituait point un précepteur. Si l'on songe que les Américains n'avaient en général guère l'habitude de fréquenter l'Europe et qu'ils ne sortaient point volontiers de leur province, on conçoit leur ignorance des mœurs politiques étrangères et plus encore leur ignorance de la vie des Cours. Les citoyens du Massachussets ou même des Carolines participaient bien aux affaires publiques, mais cette pratique était fort différente de celle de la diplomatie ; tenir l'emploi de juge de comté ou siéger en un conseil local ne prédisposait pas à négocier avec des chancelleries étrangères et à rivaliser d'intrigue avec des diplomates habiles. D'autre part, les dirigeants de la politique insurgente, c'est-à-dire le Congrès *in corpore* était par lui-même trop novice en ces questions pour fournir à ses agents les moyens de suppléer à cette ignorance. Leurs instructions étaient généralement brèves, sèches, assez floues pour tout le côté positif des missions ; les dépêches envoyées de Philadelphie ne contenaient point de conseils ou d'informations. Le plus souvent, les délégués du Congrès étaient libres d'agir à leur guise pourvu qu'un heureux résultat couronnât leurs efforts. Dana, itérativement tenu de subordonner son activité à l'approbation de Vérac, constituait un cas exceptionnel.

Le choix du Congrès en matière diplomatique ne pouvait manquer de tomber soit, sur des membres de l'Assemblée, soit sur des hommes qui avaient déjà participé dans les diverses colonies à la vie publique. On était donc réduit à désigner des juristes, ces hommes qui formaient l'armature de la société anglo-saxonne d'outre-atlantique, qui constituaient l'aristocratie de l'intelligence dans le Nouveau-Monde. Or ces gens de loi

subitement transformés en plénipotentiaires étaient hors d'état de se dépouiller d'une formation intellectuelle bien anglo-saxonne dont ils étaient imprégnés ; aussi, au travers de leurs dépêches percent l'esprit juridique, l'habitude du plaidoyer. N'était-il pas étrange que la représentation à l'étranger d'un peuple essentiellement commerçant, d'un peuple dont les manifestations internationales, dont les relations internationales présentaient un fort caractère économique fut confié à des gens, non de négoce, mais de loi. Ce fait frappa plusieurs cours et se présenta parfois à un degré tellement aigu que des Américains en eurent la perception.

Dana est un exemple frappant de cette méprise. En réalité, il n'avait à traiter avec la Russie que d'affaires commerciales, surtout maritimes. Or, son ignorance à ce sujet était complète et il l'avouait sans grand ambage. Il donnait à sa mission une importance essentiellement politique et ne s'attachait guère aux questions économiques. Dans trois dépêches à peine en deux années, il parle de trafic entre Russie et Amérique ; ses vues sont singulièrement naïves et les arguments qu'il présentait au gouvernement impérial, manquaient de poids. Reconnaissant que les deux pays produisent des matières premières similaires (bois, textiles), ne suggérait-il pas l'idée que les armateurs et négociants des Etats-Unis exerçassent le monopole du commerce des denrées coloniales d'Amérique avec la Russie. Par quel prodige ces Américains eussent-ils pu obtenir des Espagnols, des Français ou des Anglais les marchandises provenant des Antilles ou de Terre Ferme, il ne s'expliquait point là-dessus (1). Très vraisemblablement il eut éprouvé autant d'embarras que de surprise si des pourparlers sérieux avaient été engagés avec Ostermann en vue de la conclusion d'un traité de commerce et de navigation ; il eut montré son incompétence économique, incompétence qui n'était

1. *Dépêches de Dana*, 1er octobre et 1er novembre 1782. La première est perdue, l'autre figure dans W. V.

point rachetée par la présence à Philadelphie de bureaux techniques capables de dresser la minute d'une semblable convention. De tels inconvénients pouvaient aisément passer inaperçus puisqu'au sein du Congrès, ces hommes politiques influents ne brillaient point par leurs connaissances économiques et financières.

Etudes juridiques et expérience du barreau d'une part, administration des affaires locales d'autre part, telle était la meilleure formation de l'Intelligence américaine ; somme toute, médiocre préparation à la carrière diplomatique, à la participation à cette vie politique européenne si complexe, préparation qui devenait défaut quand à elle s'ajoutait une ignorance presque complète des hommes et des choses d'Europe. Aussi à l'incompréhension des politiques occidentales, à l'inaptitude de maîtriser ces diplomaties de cabinet venaient se superposer d'inévitables tendances à l'illusion et au parti-pris.

Franklin, par sa longue expérience que doublaient un rare bon sens et une prudence naturelle, put non sans difficultés et non sans dangers pour sa popularité personnelle ou ses amitiés, rectifier le jugement de ses compatriotes et de ses collègues sur la nation, le gouvernement de France. Ce qu'il pouvait faire grâce à son renom, à son prestige, nul autre ne le pouvait faire et ce qui lui était possible à l'égard de la France ne l'était plus au sujet de la Russie qu'il ne connaissait pas et avec laquelle il n'avait point de contact. Eut-il fréquenté l'hôtel du prince Bariatinski, ministre de Catherine auprès de Louis XVI, il n'eut pu, en dépit de sa finesse et de sa pénétration, deviner les caractéristiques de la cour russe non plus que la politique de la tsarine.

Cour, mœurs et histoire russes ne pouvaient être connues dans les Treize Etats que par oui-dires et la science livresque était à cette époque bien modeste, surtout en ce qui concernait les pays orientaux. Une ombre épaisse enveloppait le fonctionnement réel de

l'empire tandis qu'un brouillard habilement répandu ne permettait qu'une vision restreinte de Saint-Pétersbourg. Catherine II, grâce à la précaution prise d'embaucher de nombreux thuriféraires, était assurée de laisser voir de son œuvre ce que bon lui semblait et par un phénomène de mirage de faire représenter ce qui n'existait pas. Par de tels moyens d'investigation, les dirigeants insurgents comme les commissaires en résidence à Paris, ne pouvaient manquer de croire que le reflet de la Russie officielle correspondait à une exacte réalité.

Des éléments personnels contribuaient encore à renforcer ces illusions. Adams, en particulier, achevait de se suggestionner dans ses dépêches : foncièrement attaché à l'idée d'une extension demesurée de la diplomatie américaine autant qu'hostile au cabinet français, il devait accueillir et propager toutes les notions sur la Russie favorables à ses vues. C'est assurément à ses lettres sur l'excellence des projets d'intervention de l'impératrice que furent dues la décision relative à l'envoi d'une mission à Saint-Pétersbourg et la désignation de Dana. Ce fut à ses encouragements écrits ou oraux que Dana dut de s'engager plus profondément dans la conviction que la tsarine était dans les meilleures dispositions envers les Etats-Unis.

Qu'Adams et ses collègues méconnussent le caractère de cette souveraine, ils étaient excusables, eux nouveaux venus en Europe puisque maints hommes d'Etat des vieilles cours se laissaient induire en erreur par les artifices de la propagande russe. Ils n'étaient point en position de démêler la part de réalité de la part d'imposture dans tout ce qui était rapporté sur la Russie : ils pouvaient donc admettre comme certain le penchant philosophique (c'est-à-dire libéral et démocratique) de la toute puissante autocrate, ce penchant qui devait lui permettre de considérer avec bienveillance les champions du droit et de la liberté luttant contre l'oppression d'un despote aussi peu éclairé

que Georges III et les riches bourgeois de la *City*.

En revanche, les insurgents eussent dû être plus avertis en ce qui concernait les interventions russes d'ordre diplomatique et maritime. A la rigueur ils eussent pu concevoir des illusions à l'égard de la Neutralité Armée : le gouvernement de Saint-Pétersbourg ne s'enflammait-il pas d'un zèle de paladin pour la défense des cargaisons neutres bien que dix ans auparavant le Prince Orlof courait sus dans l'Archipel à tout bâtiment destiné aux ports turcs. Sur ce point, quelques recherches documentaires eussent pu atténuer l'attrait du mirage russe aux yeux américains. Dana, au cours de sa résidence dans la capitale moscovite, eut pu éclairer ses compatriotes s'il eut pensé faire une enquête à ce sujet et s'il n'eut été confiné en une claustration quasi absolue autant par son incognito que par son ignorance du français. Il eut appris que le manifeste du Prince Orlof en date du 1er mai 1772 prescrivait d'arrêter les vaisseaux porteurs de contrebande « sous toutes sortes de déguisements » et établissait en outre des cours de prise en pays neutres. Il aurait pu concevoir — ce dont à Boston ou à Philadelphie on ne pouvait avoir le moindre soupçon — que cette politique maritime russe était faite toute d'opportunité et ne visait en réalité qu'à faciliter par tous les moyens l'établissement et le développement d'une marine marchande puissante en Méditerranée comme l'attestaient les efforts réitérés accomplis par la tsarine pour ouvrir la Mer Noire à ses bâtiments : traité avec Venise de 1763 et traités avec la Turquie de 1774 et 1779.

La conception de la Ligue des Neutres et la propagande faite auprès des cours européennes par Catherine II étaient de nature à inspirer confiance et les promptes adhésions du Danemark, de la Suède étaient encourageantes ; par contre, l'expérience dont furent victimes les Provinces-Unies révéla la fragilité et la stérilité de ces engagements solennels. Dana, d'ailleurs, dans une dépêche de mars 1782 ex-

prima ses premiers doutes sur l'efficacité de la Ligue et le secrétaire d'Etat Livingston, de Philadelphie mettait son envoyé en garde contre un enthousiasme trop excessif. En effet le zèle de la Russie pour faire respecter les principes de la navigation neutre — se fût-il maintenu — n'eut pu déterminer ce gouvernement à reconnaître les Etats-Unis. On ne pouvait exiger de la prudente chancellerie impériale qu'elle risquât un conflit avec la Grande Bretagne pour la satisfaction d'enregistrer une nouvelle accession à ces règles de neutralité. A plus forte raison, une chancellerie qui avait de fortes prévention contre les Etats-Unis, préventions de principes, préventions dues aux agissements de corsaires insurgents en 1777-1778 envers des navires russes. Croire donc qu'un plénipotentiaire porteur d'un Acte du Congrès ratifiant la Déclaration de 1780 serait accueilli à bras ouverts sur la seule vue d'une telle introduction était chimérique.

Plus chimériques encore étaient les vues de certains Américains influents au sujet de la médiation. Presque tous s'imaginaient de bonne foi que la médiation austro-russe visait le gouvernement insurgent, constituait une sorte de reconnaissance tacite des Etats-Unis alors qu'en réalité les Cours impériales s'ingéniaient à bien préciser que les rapports entre l'Angleterre et ses colonies révoltées restaient affaires locales et intérieures. Ces bons offices n'avaient d'effet qu'entre cours belligérantes. Ni la lecture des documents officiels, ni les explications réitérées de Vergennes, de Vérac et de la Luzerne ne purent venir à bout de cette opinion erronée fortement accréditée et enracinée par patriotisme. Erreur née de la diversité de types internationaux de belligérants, confusion provoquée par la conclusion de l'alliance franco-américaine de 1778. Pourtant cette distinction était soulignée à tout propos par le Cabinet de Saint-James, par les puissances médiatrices, par la France même qui faisait de l'admission de négociateurs américains la condition *sine qua non* de l'acceptation de la

médiation. Cependant la Cour de Versailles, tout en adoptant résolument et sans perfide arrière-pensée cette attitude, n'était pas à l'abri des suspicions de maints Américains.

Si ceux-ci méconnaissaient les intentions de la France, ils méconnaissaient plus encore le rôle de la Russie. Au fond, Catherine II ne souhaitait guère faire aboutir la médiation qu'elle-même avait mise en branle dans un but d'ostentation, elle était d'un tempérament trop changeant à l'égard des affaires secondaires pour persévérer dans une telle œuvre de longue durée. Elle avait d'autres soucis personnels, d'autres plans politiques à cette époque. Ne valait-il pas mieux pour elle laisser les puissances maritimes occidentales s'épuiser mutuellement en une lutte maritime après laquelle ni la France, ni la Grande-Bretagne n'auraient grande velléité — quel que fût le résultat de la guerre — de s'immiscer dans le règlement des affaires orientales et de prévenir un dépècement de l'empire ottoman. Toutefois de ce jeu diplomatique, du caractère de l'impératrice plusieurs traits au moins figuraient dans les objections tour à tour formulées par Vergennes et par Vérac à Adams et à Dana mais objections dédaignées. C'est que Dana méconnaissait aussi sa position à Saint-Pétersbourg : il n'eut point conscience d'être un intrus systématiquement ignoré par les ministres moscovites et il ne comprit pas même après la signature de la paix de 1783 tout le néant de sa mission, sortie en réalité de l'imagination de quelques hommes d'Etat insurgents.

Dans cette aventure diplomatique apparaissent, une fois les facteurs personnels dégagés, certaines caractéristiques du tempérament américain, caractéristiques qui expliquent en partie l'échec de cette mission : confiance en soi, confiance en les méthodes nationales, confiance aussi dans le bon droit de la cause insurgente, ce qui a comme contre-partie inévitable l'absence de considération pour les conseils venus de l'étranger, un

aveuglement facile, une tactique de spontanéité et le dédain de toute opération préliminaire.

II. — Harris et la Propagande Britannique

Ce dédain d'une campagne diplomatique préparatoire joint à une excessive confiance en l'excellence de la cause insurgente fut une des causes essentielles du désastre des espérances de Dana et d'Adams. Le monde politique russe était certes difficile à influencer mais il n'était pas absolument inaccessible à certaines formes d'influence. Certains procédés, certaines méthodes eussent puissamment aidé Dana à accomplir partie de sa mission (en particulier la conclusion du traité de commerce). L'envoyé du Congrès négligea ces méthodes qui avaient permis à l'adversaire de son pays, au ministre de Grande-Bretagne, de gagner à Saint-Pétersbourg une position presqu'inexpugnable. Il se heurtait à une subtile propagande britannique et n'avait rien à opposer aux manœuvres de l'ennemi.

Cette propagande était menée avec énergie et souplesse, à Londres et à l'étranger, en vue d'atteindre certains buts précis et concrets, en vue principalement d'atteindre sûrement l'opinion des cabinets continentaux par l'intermédiaire de leurs envoyés ou des diplomates britanniques, par des canaux secrets contrôlés d'Angleterre. Elle constituait une merveilleuse entreprise d'espionnage politique ayant sa ramification dans tous les Etats comme à tous les étages de la société. Entreprise qui mettait en jeu des rouages plus compliqués et plus secrets que ceux de la police politique de Metternich ; entreprise colossale pour l'époque, effroyablement onéreuse mais cependant rémunératrice si l'on songe que la Cour de Londres sans alliance, ni appui extérieur tint tête huit ans durant au monde entier mi-ennemi déclaré, mi-hostile.

Ce n'était pas d'ailleurs là première fois que le

Cabinet de Saint-James se lançait dans cette voie. Il n'aurait pu en quelques mois ou même en quelques années improviser un service aussi délicat et aussi complexe. Il possédait de longue date les éléments de cette organisation et il avait à cet égard sur ses rivaux l'avantage d'une longue expérience. Depuis le début du XVIIIe siècle, depuis le commencement de cette lutte pour la maîtrise des océans (1), il avait reconnu l'utilité qu'il y a à enregistrer l'expression de la voix populaire et à impressionner l'opinion publique et les milieux dirigeants. Cette conception pouvait facilement naître dans ce monde anglo-saxon où existait une opinion publique assez restreinte, du reste, participant à l'exercice du pouvoir et elle avait pu recevoir son application depuis plusieurs décades déjà, depuis la reprise sous Walpole du duel maritime avec les monarchies bourbon. Les Anglais n'étaient donc point novices en ces matières et distançaient sans peine les Français ; les diplomates de Versailles conservaient encore des traditions d'honnêteté et des scrupules que leurs collègues de Londres comprenaient sans se laisser toutefois arrêter par de tels sentiments.

Saint-Pétersbourg fut, après La Haye et Amsterdam, l'un des points d'Europe où cette activité toute spéciale eut à s'exercer. Si dans les Provinces-Unies il fallut beaucoup d'efforts pour influencer les milieux dirigeants de ces républiques oligarchiques (avec un résultat final, négatif), il en fallut moins en Russie où la situation politique et le mécanisme gouvernemental se trouvaient simplifié du fait du régime autocratique.

Les mœurs régnant dans la capitale de Catherine II facilitaient en apparence la tâche mais la rendaient en réalité difficile. La vie de luxe, d'ostentation qui fleurissait sur les bords de la Néva jointe à la dépravation

1. Au temps des guerres engagées entre Louis XIV et Guillaume III, on rencontre de semblables organisations dirigées contre la France mais ces entreprises avaient un caractère plutôt confessionnel. Cf. *Le Rôle Politique des Protestants français de 1685 à 1715* par J. Dedieu, 1921.

morale toute slave et asiatique permettait d'acheter toutes les consciences, même celles qui pouvaient paraître à l'abri de toute tentation. Tout était tarifé à Saint-Pétersbourg et il suffisait de payer un haut prix pour obtenir les choses en apparence les plus inaccessibles ou les moins réalisables. L'embarras naissait justement de cette facilité et le système des surenchères présentait ses inconvénients. L'aristocatie russe mendiait sans vergogne sous un manteau de pourpre et d'hermine ; elle mendiait de son souverain d'abord, des monarques étrangers ensuite. On savait que Panine était aux gages de la Prusse, que Strogonoff était stipendié par la France tandis que Galitzin touchait des pensions autrichiennes et il était de notoriété commune que l'Angleterre disposait d'innombrables clients, les uns permanents et les autres accidentels.

Au sein des ambassades, des marchés sordides ou extraordinaires se concluaient et il était sinon habituel, du moins fréquent que des pièces officielles s'égarassent quelque temps loin de portefeuilles ministériels ou sortissent subrepticement de poches princières pour se livrer à d'inattendues excursions en des lieux bénéficiant de l'exterritorialité, excursions qui n'étaient pas toujours empreintes d'esprit de retour. Les dépêches anglaises comme les dépêches françaises (aux temps où le représentant de Louis XVI était l'industrieux Chevalier de Corberon) contenaient de temps à autre des documents émanant soit de la chancellerie russe, soit de la diplomatie adverse, documents interceptés par des mains adroites. Cet échange de bons procédés pratiqués en dehors des habituelles ressources du cabinet noir, n'était point sans présenter des traits piquants, témoins ces incursions nocturnes à l'aide de fausses clés dans les hôtels de France et d'Espagne, mentionnées dans la correspondance de Harris, car cet ingénieux ambassadeur avait sous ses ordres tout un personnel d'informateurs, d'espions et de mouchards recrutés moins parmi les Anglais que parmi les colonies

étrangères et les indigènes. De ces derniers, il n'y avait pas que gens de basse extraction ou aventuriers marqués, il y avait aussi des personnages aux noms fameux et aux fonctions importantes qui émargeaient discrètement au trésor de S. M. Georges III.

Ce service de renseignements fonctionnait admirablement quoique survînt de temps en temps quelqu'accident fâcheux dû à l'administration policière russe ou aux contre-mines des diplomaties adverses. Mais il n'était point de lieux où l'Angleterre n'eût la main, il n'était pas de milieux où l'ambassadeur ne pût déposer une semence favorable à la cause britannique. Propagande formidable et indispensable qui coûtait fort cher mais les Secrétaires d'Etat à Londres ne discutaient point l'importance des crédits alloués pour cette tâche et ne disputaient point de leur emploi qui avec Sir James était assurément judicieux.

Malheureusement pour le rendement de ces dépenses extraordinaires, le tempérament slave avec ses incessantes fluctuations et ses revirements fréquents ne permettait pas d'enregistrer des résultats décisifs, encore moins définitifs. Cette entreprise était donc un véritable rocher de Sisyphe, un tonneau des Danaïdes qu'éternellement il fallait alimenter. Il était flatteur autant qu'utile de tenir à sa solde la plupart des ministres et des conseillers de la tsarine mais il fallait aussi tenir constamment en haleine ces pensionnés spéciaux, à la fois par crainte de surenchères possibles et souvent réalisées, par besoin de ne pas laisser se dénouer des liens faciles à rompre. Il y avait donc lieu d'alimenter sans cesse ces fonds secrets. Le Trésor royal se trouvait aux prises avec la plus effroyable détresse, nécessitant des appels réitérés au loyalisme fiscal des Anglais, obligeant le gouvernement à multiplier les emprunts plus ou moins déguisés, plus ou moins onéreux en un temps où les consolidés tombaient à moitié de leur valeur, où le change baissait tandis que les frets et les assurances s'élevaient ; néan-

moins ces crédits n'étaient jamais contestés et Sir James Harris pouvait fournir à ses chefs d'intéressantes et secrètes informations sur la Cour de la tsarine.

Vis-à-vis de cette souveraine, la propagande anglaise renonçant à son caractère pécuniaire se faisait psychologique. Pour gagner les bonnes grâces de Catherine II, surtout pour se maintenir en faveur, il fallait se plier aux faibles de la Sémiramis du Nord, y applaudir avec esprit, y souscrire avec élégance et tact, tâche aussi difficile à réaliser qu'aisée à recommander. On voit les hommes d'Etat européens tracer dans leurs instructions un portrait peu flatteur de l'impératrice lorsqu'ils détaillent à leurs ambassadeurs les défauts de la cuirasse impériale. Harris recevait de lord Weymouth des conseils identiques à ceux que Vérac obtenait de Vergennes.

« Applaudir à ses projets, l'entretenir d'objets qui « flattent ses goûts, lui persuader que les yeux de la « France comme ceux de l'Europe sont tournés sur « elle, c'est à quoi l'on peut borner tout le plan d'agir « du ministre du Roi dans les entretiens qu'il aura avec « Catherine II... (1) »

Le grand obstacle était l'art à déployer pour rendre naturelles et variées ces flatteries. Sir James Harris parvint, non sans peine, à gagner dans l'esprit de la tsarine une place importante. Toutefois, s'il réussit à faire échec en plus d'une occasion aux menées de ses adversaires, il s'illusionna vraisemblablement sur la portée de l'ascendant qu'il exerçait. Dans ses dépêches, il se glorifiait de façon immodérée. L'esprit inconstant des Slaves joint au tempérament personnel de l'impératrice et à sa politique de balance devaient prévenir toute tutelle réellement efficace.

En somme, la propagande britannique permettait de recueillir d'heureux résultats en démasquant des manœuvres ennemies ou en acquérant des informations,

1. *Vergennes à Vérac*. A. E. Russie Supplément, vol. 15, f° 1-30.

mais elle était moins efficace quand il s'agissait de fixer d'une manière durable dans un sens anglophile la diplomatie moscovite. A maintes reprises, elle remplit ce but mais en certaines occasions elle subit des revers ou des éclipses. Il n'en reste pas moins que cette œuvre pour la période de la Guerre d'Indépendance ne fut point inutile et le mérite en revint pour la plus large part à l'habile ambassadeur qu'était Sir James.

*
* *

Les autres diplomaties notamment celle de France ne restaient point inactives dans ce domaine extra-officiel et le Chevalier de Corberon avait créé avant l'arrivée de Harris une organisation des plus perfectionnées qui périclita avec le départ de son auteur. La jeune diplomatie américaine songea-t-elle à suivre cet exemple ? Le Congrès, ignorant les mœurs politiques de la Russie ne pouvait se douter de quelle foire aux consciences la Cour de Saint-Pétersbourg offrait le tableau ; bien que la vertu ne régnât pas de façon incontestée sur les provinces du Nouveau-Monde on n'y trafiquait cependant point d'une façon éhontée des affaires publiques ou des secrets d'Etat. Dana, de son côté, n'aurait pu être initié à cet aspect secret de la politique et de la diplomatie sous le ciel moscovite ; eut-il perçu quelque symptôme ou deviné le système mis en œuvre que son caractère assez austère l'eut incité à se taire et plus encore à s'abstenir de telles pratiques. Enfin les dirigeants de Philadelphie eussent-ils été avisés de ces méthodes et eussent-ils songé à les appliquer qu'ils eussent été fort empêchés de donner suite à leurs projets faute d'argent. Ce n'était assurément pas au moment où les dates d'échéance étaient des périodes critiques pour la trésorerie à demi vide des insurgents qu'un pactole américain eût-pu couler vers les mains avides des courtisans de Catherine II.

On peut cependant à titre de pure spéculation envisager l'hypothèse d'une campagne de propagande américaine. Cette campagne eut été peu fructueuse en raison de la nature du terrain d'opérations. En Russie, point d'opinion publique qui compta, point de classe intellectuelle accessible à des arguments bien présentés; il n'y avait là ni bourgeoisie commerçante comme aux Provinces-Unies, ni salons comme en France, ni aristocratie libérale, ni groupements commerciaux comme en Espagne; le gouvernement autocratique russe ne se laissait pas influencer indirectement. Les boiards à la cour ne s'intéressaient guère de politique extérieure et l'eussent-ils suivie avec attention que leur action fut demeurée platonique; du reste à l'égard de l'Amérique, ils eussent été effarouchés par la rébellion des colons contre leur souverain légitime.

La propagande intellectuelle, la seule que menaient en Europe les agents du Congrès — témoins les tracts, pamphlets et brochures inspirés par les commissaires insurgents : exposés politiques ou économiques, dénonciations d'atrocités anglaises, etc. — eût manqué son but à Saint-Pétersbourg, eût-elle échappé aux rigueurs de la censure impériale. Le timide essai tenté par Dana était éloquent par son échec ; ces mémoires anonymes sur les avantages d'un commerce russo-américain, remis aux ministres de la tsarine en l'été de 1782 n'eussent été suivis de nul résultats même s'ils eussent été accompagnés de magnifiques cadeaux. L'espionnage britannique était trop développé et trop efficace pour que de telles initiatives pussent aboutir sans camouflets ou contre-mines.

Il eut fallut atteindre l'impératrice ou ses conseillers immédiats. Or nul moins que Dana pouvait approcher ces hautes sphères gouvernementales, lui le représentant d'un Etat rebelle et non reconnu, lui qui était réduit à contempler de loin les splendeurs de la cour et le maître de l'empire. D'ailleurs, au cas où les Etats-Unis auraient été reconnus, le résultat des

démarches de leur plénipotentiaire aurait encore été négatif, car Sir James Harris était un adversaire trop redoutable, trop rompu aux habiletés diplomatiques, trop versé en l'art de séduire une société frivole, trop puissant quant à ses moyens d'action pour ne point venir à bout aisément de toute propagande menaçant les intérêts britanniques, cette propagande fût-elle adroite, fût-elle faite au nom d'une cause excellente. Le rôle terne et secondaire du marquis de Vérac quoique représentant d'une des plus vieilles dynasties et d'un des plus grands pays était une démonstration du génie d'intrigue des Anglais, de l'ascendant de leur ambassadeur à Saint-Pétersbourg et de la nécessité de recourir en cette cour à des méthodes de basse police. Ce devait être aussi une consolation pour le délégué du Congrès de constater l'effacement du propre ministre du Roi Très Chrétien.

III. — La Personnalité de Dana et de Vérac

La personnalité de Dana ne fut certes pas sans influence sur l'issue fâcheuse de la tentative faite par le Congrès d'entrer en relations amicales avec la Russie. Rien ne disposait Dana à accomplir cette mission. A tous les inconvénients inhérents au mode de recrutement des premiers diplomates américains, s'ajoutaient ceux venant d'un tempérament ardent, impétueux, voire même ambitieux, toutes qualités qui ne convenaient guère à un envoyé sinon secret, du moins incognito. Une position faite d'obscurité, de patience et d'humilité, position rendue nécessaire par le caractère particulier des Etats-Unis, belligérant non reconnu, devait fatalement peser à un homme actif, désireux de se révéler autant par patriotisme que par amour-propre personnel. De là, propension naturelle à essayer à tout moment de s'approcher officiellement d'une cour hostile ou au moins indifférente. De là, une contradiction entre les con-

ceptions de Dana d'une part, ses instructions et les conseils de la diplomatie française de l'autre.

Dana, en dépit de ses déclarations, tenait en piètre estime ses instructions qui ne coïncidaient point avec ses opinions personnelles. Sans les mépriser ou les enfreindre ouvertement, il les pliait dans une certaine mesure à son goût et donnait assurément le pas aux avis de John Adams sur ceux qui venaient de Philadelphie. Aussi ne se plaignait-il guère des longs délais qui marquaient l'échange de correspondance entre la Russie et l'Amérique et s'il s'impatientait de ces retards et de ces intermittences, c'est parce qu'il désirait avoir des renseignements précis sur les événements de la politique intérieure, les nouvelles relatives aux faits militaires lui parvenant par l'intermédiaire des gazettes européennes. Il s'estimait — non sans quelque raison d'ailleurs — plus apte à apprécier les événements d'Europe et de Russie que ses compatriotes du Nouveau Monde ; par malheur, son jugement était faussé par les idées préconçues et sa perspicacité mise en défaut. De plus, il était peu favorablement disposé envers R.R. Livingston qui n'appartenait point au même parti que lui et son caractère indépendant tirait occasion de ce fait pour se plier moins encore aux injonctions du secrétaire d'Etat d'observer la plus grande prudence vis-à-vis d'Ostermann et la plus grande déférence à l'égard de Vérac.

Si Dana n'était point diplomate par habitude ou tradition, il n'était point désigné pour le poste de Saint-Pétersbourg où une étroite collaboration avec le représentant de Louis XVI s'imposait. N'appartenait-il pas à un clan politique qui tout en préconisant une expansion diplomatique hardie était adversaire déclaré du Cabinet de Versailles. A ce titre, nul moins qu'un fidèle ami d'Adams eut dû remplir fonctions qui obligeaient à subir une tutelle française. Dana, par son caractère comme par ses opinions, était hors d'état de sympathiser avec le marquis de Vérac qui lui-même

était peu enclin à comprendre son collègue d'Amérique.

La première entrevue et les premières lettres échangées au début de septembre 1781 suffisaient à accuser l'opposition raciale, sociale autant que politique qui existait entre les deux hommes et à couper court *ab ovo* à toute collaboration possible — au cas où Dana fut arrivé avec l'intention de travailler de concert avec l'ambassadeur français.

A la question de politique se mêlaient question de tempérament et question d'amour-propre. Dana repoussait avec horreur la nécessité de prendre conseil d'un étranger ; mais, de son côté, le marquis subissait l'influence de fâcheuses impressions nées du premier contact avec l'envoyé insurgent. Le marquis, grand seigneur, homme de cour féru d'étiquette et pourvu d'une intelligence moyenne, avait senti le ridicule de l'entretien initial et avait conçu une médiocre opinion de ce collègue nouveau, opinion qui venait renforcer des idées toutes faites sur les Américains et sur l'insurrection. Il ne pouvait manquer de tenir en piètre estime ce roturier fraîchement débarqué du Nouveau-Monde, incapable de comprendre le français et plus encore de s'exprimer en cette langue des gens de bon ton, mal façonné aux élégances de cour et aux joutes de bel esprit, s'essayant à soutenir pour la première fois un rôle diplomatique et montrant un penchant boutiquier pour l'économie. Il pouvait sourire à la vue de cette petite ambassade d'une république naissante, à la vie agitée non moins que contestée, cette ambassade dépourvue de faste autant que de moyens d'action. Les prétentions du chef de cette délégation à vouloir prendre rang presque sur-le-champ, parmi le corps diplomatique contrastaient étrangement avec la pauvreté des moyens dont il disposait et plus encore avec les dispositions de la cour russe. Si M. de Vérac fut jamais enclin par condescendance à aider le représentant de cette jeune république à se faire une place modeste dans l'entourage de Catherine II, il dut vite renoncer à ces

intentions devant l'indépendance de Dana. Peut-être aussi fut-il choqué par des manifestations de démocratie et de républicanisme. Personnellement indifférent aux affaires d'Amérique, le ministre de Louis XVI ne pouvait donc être encouragé par la personnalité même de son collègue à secourir cet emmuré d'un nouveau genre, emmuré solidement au milieu des réserves et des mesures dilatoires de la chancellerie russe. Muni d'instructions d'une teneur plutôt négative, il s'y devait conformer strictement, répudier toute initiative inopportune — ce qui était conforme à son caractère —et traduire par là avec fidélité la politique toute de prudence qu'appliquait Vergennes.

Dana n'était point l'homme désigné pour entretenir de cordiales relations avec la France, convenait-il mieux à des négociations avec les ministres russes ? Moins encore car non seulement il n'avait nulle notion du mécanisme gouvernemental de l'empire ou des personnages de la cour, non seulement il était incompétent en matière commerciale ou maritime mais, de plus, il ignorait les mœurs de la société moscovite, mœurs qui ne se pouvaient comparer avec celles du Massachussets. Comment pouvait-il se plier, lui impatient et énergique, à la tactique diplomatique de Catherine II, cette tactique qui surprenait les chancelleries étrangères, comment accepter ces longs délais indispensables à un Ostermann ou à un Bezboredko, ces réponses vaines et évasives.

Bien moins encore le sévère et rigide Bostonien pouvait-il admettre que tout dans le gouvernement russe s'achetât, que les consciences des plus hauts dignitaires fussent mises à l'encan ; pouvait-il comprendre que le fait de se présenter à une entrevue officielle sans avoir les mains pleines équivalait à courir à un échec inévitable. Dana — en dehors même de la question de trouver des crédits suffisant aux frais de sa résidence à Saint-Pétersbourg — était fort éloigné de songer à semer l'or à pleines mains, à

organiser des fêtes capables d'impressionner boiards blasés et dédaigneux de l'étranger. La seule pensée d'offrir un cadeau officiel aux ministres de la tsarine à l'occasion d'un traité conclu soulevait son indignation vertueuse et lui faisait exprimer l'espoir que de telles habitudes restassent confinées à l'empire moscovite. Sentiments analogues à ceux qui devaient dicter quinze ans plus tard la fameuse apostrophe américaine à Talleyrand, ministre du Directoire : « Des millions pour la défense et pas un cent pour un tribut. »

Dana vivant en modeste bourgeois américain se conformait à ses goûts autant qu'à sa mentalité ; une telle existence était parfaite tant que l'incognito était de rigueur mais elle l'eut exposé au ridicule le plus complet le jour où il eut dû paraître sur la scène officielle en ministre des Etats-Unis. Alors que les représentants de vieilles cours qui se hasardaient à éviter toute extravagance étaient vivement critiqués et taxés de laderie par les courtisans dépensiers et avides de plaisir, l'envoyé du Congrès, croyant sincèrement servir les intérêts nationaux, aurait contribué non à rehausser le prestige de son pays, mais à l'avilir par la piètre figure qu'il eut tenue dans le tourbillon de mondanités et d'intrigues qui enveloppait le trône de Catherine II.

IV. — Les Aventuriers : S. Sayre

Le XVIIIe siècle si fertile en diplomaties secrètes, doublant et contrariant les diplomaties officielles, ne pouvait manquer, grâce à cette atmosphère d'intrigues et aux courants d'immoralité de faire naître tout un monde d'aventuriers qui, se mêlaient de près ou de loin aux affaires publiques, qui sous le couvert de questions d'Etat, se livraient à des opérations privées. Monde essentiellement suspect où se coudoyaient escrocs, espions, thaumaturges, prophètes, demi-savants et demi-poètes, monde où les notions de classe étaient

effacées. La Guerre d'Amérique, comme les conflits antérieurs, fut un terrain propice facilitant l'éclosion quasi spontanée de ces personnages malsains et déshonorants, personnages jugés utiles et employés à ce titre par tous les gouvernements et tous les hommes d'Etat.

La diplomatie américaine officiellement ne connut point de tels auxiliaires si elle se servit parfois d'agents secrets. Certains de ses membres eurent toutefois occasion de se servir d'informateurs dangereux et suspects dans un but plutôt personnel; d'autres se trouvaient fort inconsciemment entourés de collaborateurs qui étaient à la solde de l'Angleterre : tel fut le cas d'Adams et d'Arthur Lee fréquemment trahis par leurs secrétaires.

Dana eut l'heureuse chance d'échapper à ce double danger : il ne se servit point d'espions pour sa politique personnelle ou pour ses fonctions officielles. Qui d'ailleurs eut-il pu recruter à Saint-Pétersbourg : il n'y avait point d'Américains en cette Cour et les Russes n'étaient guère enclins à entrer au service d'un personnage peu généreux et ignorant du français, de l'allemand ou du russe. D'autre part, il ne trouva pas autour de lui — du moins autant qu'on peut le savoir — de mouches attachés plus ou moins ostensiblement à sa personne par les soins du cabinet britannique. Pourtant il eut peut-être été exposé à cette infortune s'il avait persisté dans son intention de prendre comme secrétaire E. Jennings, cet individu résidant à Londres, considéré avec suspicion par Franklin mais recommandé par Adams qui ne le connaissait d'ailleurs point. Le choix de John Quincy Adams, le fils aîné de son ami, était à tous points de vue bien préférable à celui de cet inconnu émergeant tout à coup de la capitale anglaise. Il est probable que Dana dut cette absence de surveillance occulte à l'appréciation médiocre de ses talents par le Cabinet de Saint-James et au peu d'importance de sa mission en Russie en raison de la présence près de la tsarine de l'habile et puissant Harris.

Néanmoins l'envoyé du Congrès ne fut pas sans subir le contre-coup indirect des mœurs aventureuses du XVIIIe siècle. Il eut à souffrir — sans s'en douter — dans l'exécution de sa mission de l'influence lointaine exercée par un aventurier américain ou soi-disant américain qu'il ne rencontra d'ailleurs point dans la capitale moscovite.

Stephen Sayre est l'un de ces types d'hommes intelligents que l'avidité et l'inconstance détournent du succès et qui, tournant leur activité de tous côtes, finissent par faire passer l'audace avant l'honnêteté. Né à Long Island, étudiant à Princeton, Sayre, pressé de s'enrichir, se mêla dans sa jeunesse aux spéculations agraires de l'Ouest et du Nord-Ouest (région de l'Ohio) ; c'est ainsi qu'il fut l'agent de Charles Townshend, le Chancelier de l'Echiquier anglais. Il passa ensuite dans la métropole, entra en rapports vers 1774 avec Wilkes et prenant une part importante à l'agitation électorale libérale à Londres fut, de concert avec William Lec, un autre Américain, élu alderman et sheriff de la bonne cité de Londres. Il parut alors à la veille de jouer un rôle politique en Angleterre, en liaison étroite avec l'opposition et avec le vieux Pitt. Un incident mal expliqué le conduisit l'année suivante à la Tour sous l'inculpation de complot ayant pour but de s'emparer du roi. Relâché sous caution, puis acquitté, il continua à mener une vie désordonnée jusqu'au moment où les affaires d'Amérique prenant une tournure sérieuse lui offrirent un nouveau champ d'action.

Sayre s'immisce auprès d'Arthur Lee, accompagne ce dernier à Berlin en qualité de secrétaire (1777) ; alors survient un fâcheux incident de documents volés et livrés au Cabinet de Saint-James. Il se lance donc, à la fin de cette année, seul dans les entreprises les plus chimériques ; il s'occupe de navigation, d'armements. A Copenhague où il surgit tout à coup dans les premiers mois de 1778, sous le nom peu compromettant de Schmidt, il veut organiser des entrepôts (de contre-

bande, vraisemblablement) dans les Antilles danoises, il veut créer un mouvement d'échanges et de navigation entre le Danemark et l'Amérique du Nord. Dans ce but, il s'adresse au ministre Bernstorff et attire sur sa modeste personne l'attention du ministre-résident d'Angleterre, M. de Laval qui réclame, mais en vain, son expulsion. Ces projets s'évanouissent avant même de prendre corps.

Après la Déclaration de Neutralité on le voit paraître dans les Etats du Nord faisant figure d'un envoyé du Congrès chargé de défendre les intérêts américains contre les saisies opérées dans les mers septentrionales. En vain, Franklin averti par la rumeur publique, alarmé par les incidents diplomatiques qui peuvent naître d'une telle conduite où la politique se mêle à des opérations plus ou moins inavouables, dément avec vivacité ces bruits et semonce Sayre. Celui-ci ne persiste pas moins à vouloir jouer un rôle que, prétend-il auprès de Franklin, la malignité publique lui impose, cependant qu'il se sert à titre d'introduction de l'insignifiante correspondance échangée avec Franklin sous le couvert de plans audacieux à soumettre au chef de la délégation insurgente.

Le début de l'année 1780 le voit faire son apparition à Saint-Pétersbourg où il se pose en agent américain chargé d'équiper des navires et de former des convois. Le climat de la Russie et surtout les habitudes policières de ce pays durent lui déplaire car son séjour en cette capitale n'excéda pas quelques mois au plus. Séjour suffisant d'ailleurs pour semer le plus profond discrédit sur le véritable envoyé du Congrès. Sir James Harris, comme M. de Laval à Copenhague, ne se fit point faute de profiter de l'occasion pour répandre dans les salons de l'aristocratie et les palais impériaux mille bruits fâcheux sur les Etats-Unis, sur l'aventurier Sayre, digne représentant des infâmes insurgents et de leurs perfides méthodes; ce qui n'empêchait pas la Cour de Londres d'obtenir de la bienveillance russe la

possibilité d'équiper sur les réserves de l'Amirauté plusieurs croiseurs dans les chantiers d'Arkhangel. Un incendie ayant dévoré sur les quais de la Néva plusieurs magasins contenant des articles navals, Sayre répandit le bruit que les Anglais par représailles contre la Déclaration de Neutralité Armée avaient mis le feu à ces bâtiments. L'Ambassadeur de Grande-Bretagne exigea des pouvoirs publics réparation de cet outrage et donna à cette affaire minime un éclat voulu destiné à tourner à la confusion de la cause américaine par l'intermédiaire d'un très indigne représentant de cette cause.

Dana semble avoir toujours ignoré le passage à Saint-Pétersbourg de Stephen Sayre, passage qui précéda de quelques douze ou quinze mois sa propre arrivée à la mi-mai 1781. Sir James signalait encore au Vicomte Stormont l'activité du pseudo-agent insurgent, démarches empreintes souvent d'impudence et d'indiscrétion mais non dépourvues d'habileté (1). Dana ne parut point soupçonner que l'accueil glacé des autorités et de la population eut pu être motivé par les interventions antérieures de quelques aventuriers dont le rôle politique fut nul mais dont l'influence indirecte ne fut pas sans contribuer dans une certaine mesure à l'échec de cette mission officielle.

Notamment il est indéniable que les opérations de quelques corsaires américains dans la Mer du Nord et l'Atlantique Septentrional vers 1777 et 1778 déterminèrent à la Cour de Catherine II un fort courant anti-insurgent, indépendamment de toute autre raison. La tsarine ressentit vivement la capture et le déroutement de plusieurs bâtiments russes, capture opérée par des croiseurs appartenant à une puissance non reconnue même comme belligérant et son ressentiment — nullement négligeable chez une souveraine de plus en plus autoritaire, convaincue de son infaillibilité et de son omnipotence — était nourri, exaspéré par les remarques

1. *Harris à Stormont* 12 mai, 26 mai et 15 juillet 1780.

de l'adroit représentant de l'Angleterre, Sir James Harris (1).

Ces éléments impondérables devaient concourir eux aussi à rendre vains les efforts de Dana.

1. Comparer plus haut Chapitre IV, § 3, p. 80, les confidences de Catherine II à Grimm sur les corsaires insurgents.

CHAPITRE XIV

LES CAUSES DE L'ÉCHEC : LES FACTEURS RUSSES

1. — Catherine II et Patiomkine.
2. — Le Jeu de la Diplomatie Russe.

I. — Catherine II et Patiomkine

Le splendide mirage russe qui avait séduit les yeux des Américains tant de Boston, de Philadelphie que de Paris n'avait pas uniquement pour cause un jeu d'imagination ; il s'exercait encore à l'encontre de maints personnages européens et était dû en partie à la brillante et forte personnalité de Catherine II. Que l'un des devanciers de celle-ci se fût trouvé à cette époque sur le trône des Romanoff, que ce fût la tsarine Elisabeth ou Anne qui présidât alors aux destinées de l'empire et vraisemblablement jamais le Congrès n'eut été incité à faire appel plus à la Russie qu'à la Sublime Porte ou au Grand Mogol contre l'Angleterre. Sans la pratique du despotisme éclairé, destiné non aux moujicks mais aux philosophes de Paris, sans la réputation de la Sémiramis du Nord, tous les efforts des hommes qui comme J. Adams voulaient mener une active propagande auprès de tous les souverains eussent été vains, principalement en ce qui concernait l'empire moscovite jugé peu redoutable et à demi-barbare en 1730.

L'idée de la médiation de même que la conception de la Déclaration de Neutralité Armée et de la Ligue des Neutres ne pouvait émaner que de la tsarine. Un seul cerveau pouvait en Russie former de telles notions ;

c'était le cerveau à la fois puissant, ingénieux et frivole qui avait conçu et su réaliser la décevante façade administrative de l'empire. Cet esprit fécond et inconstant qui après avoir imaginé la Ligue des Neutres, tourna en dérision son propre ouvrage et laissa en quelques mois tomber en ruines une œuvre à l'avenir brillant. Cet esprit qui se définissait tout en expliquant la genèse de la Déclaration de 1780 en une lettre adressée au confident Grimm : « C'est du volcanique denn die Teutschen hassen nicht so als wenn die Leuten ihnen auf die Nasen spielen wollen (car les Allemands ne détestent rien tant que de recevoir des nasardes). » Seulement l'éruption volcanique était aveugle en ses effets, éphémère en son action ; phénomène dont les neutres et les belligérants de la Guerre d'Indépendance devaient faire l'expérience.

C'est à Catherine II que revient l'honneur d'avoir inconsciemment illusionné les dirigeants américains bien avant l'explosion des hostilités, cela quoique ses manœuvres, son art de séduction s'adressassent au public des cours européennes. C'est elle qui par sa personnalité propre, par sa personnification de l'esprit slave façonna ces illusions américaines sur la Russie, c'est elle qui incita par une voie indirecte le Congrès à lui envoyer un plénipotentiaire bien qu'elle ne se doutât point qu'un tel résultat serait obtenu par sa propre propagande dans les milieux intellectuels.

Dans l'entourage impérial, parmi les Russes et les étrangers qui gravitaient autour du trône des tsars, il n'était personne qui eut un génie créateur de grandes machines politiques, de grands systèmes. Panine, Patiomkine, Bezboredko, premiers rôles de cette cour, n'étaient que des instruments de la volonté impériale traduisant, interprétant, réalisant cette volonté mais n'étant que des organes de transmission ou d'exécution. Nul mieux que la tsarine, nul sauf elle, n'aurait pu lancer coup sur coup ces bombes redoutables pour les vieilles diplomaties caressant amoureusement les pro-

blèmes sans les résoudre à fond : guerre turco-russe, médiation dans l'affaire bavaroise, médiation dans la guerre maritime, ligue des neutres, annexion déguisée de la Crimée, partage de la Pologne et démembrement éventuel de la Turquie. Toutes ces affaires s'enchevêtraient les unes aux autres, chevauchaient les unes sur les autres et venaient se mêler encore aux plans de réforme intérieure, de constitution donnée à l'empire.

En dehors des questions essentiellement russes, questions territoriales visant les voisins de la Russie et questions de prestige (médiation), il y avait de singulières fluctuations dans la politique de la tsarine ce qui faisait annoncer presque périodiquement par M. de Vérac « des révolutions dans le système russe ». Si Catherine II n'eût été profondément enfoncée en son rêve byzantin (en partie sous l'influence de Joseph II, de Patiomkine, etc.), si elle n'eût pas subordonné son action internationale à ce programme, peut-être eût-elle attachée plus d'importance au conflit franco-anglais aux événements d'Amérique et peut-être se fût-elle intéressée à ce délégué du Congrès présent à Saint-Pétersbourg. Mais celui-ci venait parler de reconnaissance des Etats-Unis et de traité de commerce au moment où la tsarine par son manifeste du 8 avril 1783 annexait la Crimée, où elle se préparait de concert avec Joseph II à ouvrir des hostilités en Bessarabie et à accomplir le premier acte du démembrement ottoman, jamais occasion plus inopportune ne se présentait pour traiter des affaires du Nouveau-Monde. Quand la paix définitive fut signée à Versailles en septembre 1783, l'impératrice fut déçue et dépitée car comment procéder au partage de l'empire turc en présence des puissances occidentales, France et Grande-Bretagne, débarrassées de leur guerre particulière. Il fallait donc ajourner les projets byzantins. Désappointement intense qui ne pouvait faire considérer avec bienveillance la mission de Dana, ni par la souveraine irritée, ni par les ministres impériaux prompts à se modeler sur leur monarque.

D'autre part, les conditions intérieures de la cour moscovite avaient été défavorables à l'envoyé du Congrès depuis le début de son séjour à Saint-Pétersbourg et contribuaient à rendre inévitable l'échec de cette mission. En effet, si Catherine II était dominée au point de vue politique par l'obsession du mirage byzantin, elle était depuis 1789 en proie à la passion violente conçue pour le beau Lanskoï. C'est à ses conseillers, à ces automates qu'elle laisse le soin de pourvoir à la routine administrative et diplomatique, se réservant seulement la solution des problèmes qui intéressent directement le programme byzantin ou qui surgissent tout à coup et peuvent désemparer les hauts fonctionnaires russes. Ainsi donc aux temps de splendeur de la Ligue des Neutres, la tsarine, fût-elle sceptique sur les résultats de son initiative, ne s'y intéressait guère, absorbée qu'elle était par d'autres devoirs.

Or les sous-ordres de l'impératrice livrés à eux-mêmes, soucieux de ne pas innover et empressés à se conformer aux traditions comme aux désirs probables de la souveraine, ne pouvaient considérer avec faveur le mandataire d'un peuple rebelle, le représentant d'un ordre nouveau et de principes perturbateurs, l'adversaire de l'Angleterre, en une période où un courant anglophile se dessinait à Saint-Pétersbourg. Ils devaient donc s'ingénier à écarter de la cour ce nouveau venu, cet importun, ce que Sir James Harris ne pouvait qu'encourager hautement.

D'ailleurs Catherine, se fût-elle attachée à revivre l'époque de sa jeunesse en suivant avec attention le développement des affaires d'Amérique, elle eut montré des dispositions peu bienveillantes envers les insurgents. Elle n'eut pu empêcher l'effet de l'âge, la réaction des traditions, elle n'eût pu rendre son esprit accessible aux innovations bien qu'elle eût une réputation de libéralisme. Autocrate recouverte d'un vernis philosophique, elle n'eût pu accepter les idées d'éman-

cipation même dans leur application en un autre hémisphère : ce vernis même en 1781 commençait à s'effriter et à laisser apparaître la femme volontaire, infaillible et parfois inconstante, caractères de plus en plus accusés par la vieillesse. Néanmoins il eût été curieux d'apprécier dans quelle mesure le despotisme éclairé de l'impératrice russe eût reconnu et traité la révolution américaine. L'absentéisme politique, tout relatif du reste, de la tsarine prévint cette expérience et permit à son entourage d'accentuer la tendance anti-américaine et anglophile du gouvernement.

Il n'est pas jusqu'à la présence de Patiomkine, à la situation que ce prince occupait à la cour qui ne jouèrent un rôle dans la mission de Dana. Ce dernier, sinon par lui-même, du moins par l'intermédiaire de Vérac eût occupé une position moins désastreuse, si son arrivée n'eût coïncidé avec la disgrâce de Panine et la rupture de l'équilibre qui s'était maintenu plusieurs années durant dans le monde officiel russe. Il n'y a plus deux pôles d'attraction qui se contre-balancent mais un seul. Patiomkine est l'arbitre de la politique russe et les Bezboredko, les Ostermann, les Repnine sont effacés dans l'ombre du grand favori. Aux temps du partage d'influence, si Patiomkine eût incliné vers l'Angleterre, Panine se fût fait un devoir d'appuyer la France et les alliés de celle-ci. Ainsi Dana eût pu se ménager un accès à la cour. Après la chute de Panine, nul ne reprit cette succession de contre-poids et Patiomkine, circonvenu par Sir James, ne pouvait qu'être défavorable à Dana privé de tout porte-parole dans l'entourage impérial. Fait d'autant plus fâcheux, que la déclaration des Neutres avait été rédigé en partie par Panine, œuvre qui ne pouvait être reprise par Patiomkine.

Ainsi le hasard des circonstances de la politique intérieure russe fut également funeste à l'entreprise du Congrès, entreprise qui rencontrait donc partout des éléments hostiles et contraires depuis la person-

nalité de Dana jusqu'à celle des diplomates étrangers et des ministres impériaux à Saint-Pétersbourg.

II. — Le Jeu de la Diplomatie Russe

A quelle pensée répondait en somme le gouvernement de Catherine II en se refusant obstinément à admettre le représentant des Etats-Unis à la Cour et à négocier avec lui ? Sur ce point de simples hypothèses peuvent être présentées, hypothèses que rien ne vient confirmer ou infirmer puisque nul des participants russes à ces affaires n'a laissé de mémoires et ceux-ci existeraient qu'ils ne feraient guère mention d'un incident aussi minime et aussi dépourvu d'importance pour l'empire que les prétentions d'un envoyé américain à faire reconnaître son pays à l'heure où allait se décider le sort de l'empire ottoman.

Il y a donc lieu de procéder à un essai de reconstitution de la psychologie russe.

Au point de vue du Droit des Gens, la conclusion des préliminaires de 1782 et plus encore la paix de 1783 faisaient tomber d'un seul coup toutes les objections juridiques à la reconnaissance de la république américaine puisque l'ancienne métropole, la Grande-Bretagne elle-même, se résignait à reconnaître l'indépendance de ses colonies insurgées. De ce côté nulle raison valable légitimant un refus, hormis le droit pour un gouvernement indépendant de mener une politique à sa guise.

Dans le domaine moral, un mobile obscurément perçu exerça vraisemblablement une action déterminante. Ce fut le fait que les Américains étaient des sujets en rébellion contre leur légitime souverain, rebelles heureux dans leurs revendications, dans leur résistance à main armée, mais le succès ne justifie point toujours de telles causes aux yeux des chancelleries. Ce fait brutal ne pouvait manquer d'exercer une

influence sur les esprits russes. Pour des courtisans pliés sous un servage doré autant qu'impitoyable, pour ces esclaves soumis aux caprices les plus insensés de leur tsar, pour ces hommes dominés par la conception de l'autocratie théocratique, toute insurrection était monstrueuse, effroyable, justifiant les sauvages répressions dont la civilisation slave s'accommodait. Le souvenir des sévères exécutions par lequel se maintenait le despotisme des tsars, celui tout récent de la révolte agraire de Pougatcheff et des sanglantes vengeances qui avaient présidé à l'étouffement de ce mouvement contribuaient évidemment à présenter sous un jour défavorable la cause insurgente. Sir James Harris ne fut sans doute pas étranger à cette opinion répandue contre les Américains et à cette assimilation des armées de Washington avec les hordes ukraniennes et cosaques de Pougatcheff. Propagandiste habile, il put aisément façonner l'esprit russe encore vierge en ce qui concernait le Nouveau Monde et l'impression une fois prise demeura.

Politiquement la Cour de Saint-Pétersbourg, puissance continentale et semi-orientale, n'avait nul motif de s'intéresser aux Etats-Unis. Au cas où la rivalité anglo-américaine dût subsister, au cas où la Russie voulût neutraliser l'expansion anglaise, n'était-il pas plus simple et plus efficace de faire agir la France que la république américaine. Versailles et Madrid étaient des terrains plus connus des diplomates moscovites que Philadelphie. A quoi bon dès lors entretenir des relations diplomatiques avec un Etat extra-européen appelé à ne jouer aucun rôle dans l'équilibre européen, un Etat dont l'unique incidence en Europe était relative à l'Angleterre et, même dans cet étroit domaine, restait incertaine et incidente, du reste, pouvant être suppléée par une action des monarchies bourbon.

Reste le point de vue économique. A cet égard Russie et Etats-Unis ont des traits communs mais ils en ont trop. Tous deux sont des pays neufs, des pays

dont les ressources ne sont que partiellement exploitées, des pays qui sont encore au stade de l'exportation de quelques produits bruts. Il est vrai que l'un a un commerce national presque inexistant, un trafic extérieur aux mains de l'étranger tandis que l'autre possède de fortes traditions commerciales, une classe de négociants puissants dans l'Etat, une classe qui forme même une aristocratie et constitue l'épine dorsale de la société. Cette différence est sans réaction immédiate sur les rapports entre les deux contrées. Au contraire, l'identité de matières exportées prévient la formation d'un courant d'échange. Les mines de l'Oural valent celles du New-York et de l'Ohio, le bois des forêts russes rivalise avec celui des forêts américaines. Qu'importent aux habitants des Treize Etats les blés de la Mer Noire ou les suifs de la Baltique, les lins de Livonie ou le chanvre de Riga ! Les Etats-Unis ne produisent pas encore en quantités industrielles le coton et le sucre, tandis qu'ils livrent leur tabac en France, en Hollande. Pour eux donc, il n'y a, de ce chef, point chance de remplacer le marché britannique ou intercolonial par un marché russe.

De plus, le commerce d'importation en Russie était aux mains d'étrangers, surtout d'Anglais qui n'étaient point enclins à favoriser au détriment de leurs compatriotes le trafic américain. De plus, les Etats-Unis n'avaient nul besoin des articles russes, fût-ce des textiles ou du goudron ; comment donc s'effectuerait le règlement des livraisons américaines au cas improbable où des cargaisons venues de Boston arriveraient dans la Baltique? Le gouvernement de Saint-Pétersbourg, à l'égal des autres gouvernements, s'efforçait d'avoir une balance de commerce favorable et n'encourageait point l'ouverture de crédits dans les banques d'Allemagne ou de Hollande ; les corporations britanniques de Russie ne travailleraient point de leur côté à faciliter de telles opérations. Enfin la hausse considérable des prix en Amérique, le relèvement des taux du fret et

des assurances même après 1783 n'étaient point susceptibles de faire admettre sur le marché russe les produits de Nouvelle Angleterre et de Virginie.

Question de navigation ? Les deux Etats travaillent l'un et l'autre à fortifier ou développer leur marine marchande mais jamais les Russes n'iront chercher de fret dans le Nouveau Monde et les Américains ne se hasardent guère à venir cueillir des cargaisons dans la Baltique, moins encore en Méditerranée ou en Mer Noire, à cause de la concurrence des Anglais, des Hollandais, des Français, des Hanséates, des Danois, ou des Italiens. Ils n'apparaissaient guère en les mers d'Europe, n'ayant que peu de chargements pour ces destinations et ne visitant que des ports comme Bordeaux, Londres, Anvers ou Hambourg, rarement Gênes ou Cadix.

Ainsi le refus de signer un traité de commerce pouvait s'expliquer. Y a-t-il lieu à ce propos de rappeler la répugnance du gouvernement moscovite à contracter de tels engagements ? La France de Louis XV et de Louis XVI dut patienter près de vingt ans avant d'obtenir une telle convention, rituellement mentionnée dans les instructions des ambassadeurs qui se succédaient à la Cour de Catherine II. Les Etats-Unis ne pouvaient donc se plaindre d'être l'objet d'un traitement de rigueur tout spécial.

Une tendance traditionnelle russe semblait persister et résister à l'attraction occidentale : c'était le goût de la claustration, goût très marqué même en dehors du parti vieux-russe. Les tsars répugnaient à l'idée d'ouvrir leurs territoires à la pénétration étrangère et s'attachaient au contraire à maintenir intacte la Muraille de Chine enclosant leur empire ; de la Russie on ne voyait que les capitales, les ports et les régions avoisinantes. Même à Saint-Pétersbourg on n'accueillait qu'avec peu d'enthousiasme les initiatives étrangères en vue de nouer des rapports diplomatiques. C'est après 1780 qu'apparaît à la Cour moscovite un

représentant du royaume de Deux-Siciles et l'envoi d'un ministre de Portugal donne lieu à de longues et vaines négociations. Si le gouvernement russe agissait ainsi avec la dynastie de Bragance ou la maison de Bourbon (branche napolitaine), pourquoi eût-elle adopté une attitude différente envers la république de l'Amérique du Nord !

C'est assurément à ce facteur, à cet isolement intellectuel, moral, économique, à ce vestige de civilisation asiatique qu'il faut surtout attribuer la cause des refus qu'essuya Dana auprès des ministres de Catherine le Grand.

CONCLUSION

Telle fut la mission de Dana à Saint-Pétersbourg dans sa genèse, son accomplissement et ses résultats. Rarement mission diplomatique suscita plus d'espoirs et procura plus de désillusions. Jamais bilan plus négatif ne fut obtenu par une mission qu'un des hommes politiques américains qualifiait ainsi le 28 avril 1781 : « Aucune mesure du Congrès ne fut prise à un moment plus opportun, ni avec plus de sagesse que la désignation d'un ministre à La Haye et à Saint-Pétersbourg (1). » Adams, s'il évoqua après 1783 ce verdict, ne pouvait cependant se plaindre que la mission en Russie eût été « sabotée » par le plénipotentiaire ou par le Congrès, car dans l'Assemblée, il exerçait à la tête de son parti une grande influence et l'envoyé auprès de Catherine II n'était rien moins qu'un de ses lieutenants et disciples favoris. Adams, en constatant l'échec de ses vues et l'erreur de ses pronostics, ne pouvait se plaindre d'avoir été trahi par les siens ; il aurait été mal venu de prétendre avoir été trahi par Vergennes et les diplomates français ; en fait, il avait été trahi par les circonstances et surtout par son imagination. De cette faute il était excusable.

En effet, les hommes politiques américains pouvaient et devaient se faire de l'empire russe, de ses ressources et de son gouvernement des idées fausses, fort éloignées de la réalité ; ils ne connaissaient ce pays et ces hommes que par ouï dire et par les livres.

1. *J. Adams à Dana*, 28 avril 1781, W. IV, 368.

L'opinion française, les ministres de Louis XVI n'avaient-ils pas des conceptions bien érronées et bien chimériques à l'égard tant de la Russie que des Etats-Unis. Aussi ne saurait-on tenir pour crime ou erreur diplomatique la politique de propagande du Congrès auprès de Catherine II.

Que cette mission vouée à l'échec se fût prolongée de 1781 à 1783 n'est-ce point explicable tant par la difficulté de Dana de se dégager de toute illusion que par les circonstances qui l'incitaient à demeurer dans l'espérance que la tsarine se déciderait à reconnaître la Confédération, fût-ce après la Grande-Bretagne. Cette espérance pourtant raisonnable fut déçue ; qu'elle dût fatalement être déçue pouvait apparaître aux yeux d'un homme à qui la psychologie russe, le mécanisme de la chancellerie moscovite n'étaient point cachés, mais Dana, pas plus que ses compatriotes, ne pouvaient posséder ces connaissances si rares au XVIIIe siècle.

*
* *

Dana, en arrivant à Saint-Pétersbourg et plus encore par son long contact avec la population de la capitale, devait prendre conscience de l'opposition profonde existant entre les mondes américain et slave, s'il ne pouvait pénétrer le secret des combinaisons de Catherine II ou le mystère du gouvernement russe. Ne pouvait-il voir que cet empire était depuis des siècles organisé quoiqu'il ne se fût révélé que récemment à l'Europe, quoiqu'il fût en voie de modernisation, d'européanisation ; ne constatait-il pas que cet Etat était sous l'empire de traditions, était régi par des conceptions mi-politiques, mi-religieuses à tel point que les souverains d'origine étrangère qui se succèdaient sur le trône se transformaient peu à peu sous l'influence du milieu.

Dana ne pouvait ignorer les principes du régime

russe, ce despotisme tempéré par le meurtre et le renouvellement des favoris ; il devait percevoir les mécanismes ministériels et n'était-il pas rongé d'impatience, lui qui désirait jouer au plus vite un rôle diplomatique en apercevant la lenteur et le formalisme de cette chancellerie si réputée à cet égard : sans le caprice du souverain ou d'un favori, les affaires courantes ne s'expédiaient qu'avec un retard considérable. De même, il devait voir quelques reflets des occultes combinaisons d'antichambre, de ces manœuvres de coteries, conséquence de la toute-puissance de quelques privilégiés : les hauts fonctionnaires, les favoris du jour n'étaient-ils pas entourés d'une cour brillante et empressée jusqu'à l'heure de leur disgrâce.

De telles manifestations n'étaient pas sans faire prévoir qu'une propagande conçue selon des idées américaines, fondée sur l'existence d'une opinion et le jeu d'assemblées politiques, était fort mal adaptée à la vie de Saint-Pétersbourg. Là, il fallait mener campagne d'intrigues parmi les courtisans, séduire favoris et favorites, user de tous les moyens de corruption pour flatter les goûts d'un monde corrompu, toutes choses comprises par un ambassadeur britannique mais non par un Bostonien peu au fait de la vie officielle et des mœurs slaves. Pourtant les perturbations que de tels spectacles ou de telles méthodes devaient provoquer dans l'esprit de Dana furent dans une large mesure atténuées par l'action de Vérac qui prévint tout coup d'éclat de la part de l'envoyé américain.

Ce dernier ne pouvait qu'être choqué par l'absence d'esprit public, par le régime de classes fort tranchées que compliquait la hiérarchie du tchin, régime contrastant avec cette unité sociale des Etats-Unis où l'influence héréditaire était nulle, où nulle délimitation persistante n'existait entre prolétariat et classes possédantes. Le servage russe ne se pou-

vait comparer à l'esclavage des nègres et d'ailleurs en Nouvelle Angleterre l'abolitionnisme, à la veille d'entrer dans la loi, était admis par l'opinion. Au point de vue religieux, nulle comparaison non plus entre le sentiment religieux des communautés américaines et le mysticisme névrosé russe, entre les églises et les sectes du Nouveau-Monde et cette église orthodoxe au clergé formé de fonctionnaires sans prestige, ni mission spirituelle.

Quant à la politique russe, elle oscillait entre deux facteurs : l'un, but traditionnel et national, acquérir des territoires aux dépens de la Pologne, de la Suède et surtout de la Turquie, l'ennemi héréditaire ; l'autre, conception personnelle au souverain, faire de la Russie l'arbitre des affaires européennes, voire mondiales. Catherine II répondait à cette pensée en lançant la Déclaration de Neutralité Armée, en offrant sa médiation entre belligérants de la Guerre d'Amérique ; elle visait par là à affirmer sa puissance, déclaration et médiation étant des moyens et non des buts, la tsarine se souciant peu de la navigation neutre ou de l'effusion de sang dans le Nouveau-Monde. Le Congrès, impressionné par les demandes d'Adams, dominé encore en 1780 par le parti expulseur se plut à voir dans ces interventions russes une manifestation de sympathie envers lui, d'hostilité envers l'Angleterre alors qu'il n'y avait là en réalité qu'une manifestation des ambitions russes et cathériniennes. Il fallut l'échec de la mission de Dana pour révéler la nature et l'ampleur de ces illusions, mais cette révélation survenant à l'heure du succès final, fut de ce fait, peu amère.

Il n'est pas moins vrai que rien — facteurs politiques, économiques ou moraux — ne rapprochait Etats-Unis et Russie, que des relations étaient difficiles à établir avec un empire qui conservait de son origine asiatique un penchant pour la claustration. Nul diplomate n'eût pu lutter contre ce fait; Franklin lui-même

eût été impuissant à faire départir la Cour de Saint-Pétersbourg de sa réserve hautaine et si la contre-propagande britannique facilita l'échec de Dana, toute la collaboration de diplomates européens n'eût pu amener Catherine II à reconnaître les Etats-Unis, moins encore à aider ceux-ci.

Et si la tsarine à un moment quelconque eut été gagnée à la cause insurgente, il eut été malaisée de la retenir dans ce clan de belligérants par suite tant des arguments anglais que du tempérament slave si versatile. De fait, la Cour moscovite, pour favorable qu'elle fut à la Grande-Bretagne, n'en varia pas moins dans son attitude au cours de la guerre ; ne lança-t-elle pas cette Déclaration de Neutralité Armée, véritable brûlot menaçant de faire sombrer l'hémégonie britannique sur les Océans.

Ainsi quelles qu'eussent été les mesures prises par les insurgents, l'appui même moral de la Russie eut été bien problématique, l'appui financier fort illusoire et l'appui militaire nul. Il semble que toute politique de propagande à Saint-Pétersbourg dut être négative: prévenir toute intervention hostile. Le Cabinet de Saint-James parut le comprendre après quelques expériences (acquisition de troupes russes, affaire de Minorque) et agir, bon gré mal gré, en conséquence.

*
* *

Les historiens américains impartiaux ont coutume de caractériser d'un mot cette tentative faite par le Congrès durant la Guerre d'Indépendance d'entrer en contact avec la Russie « l'humiliante mission de Dana » disent-ils. Cette appréciation n'est-elle pas bien dure car eux-mêmes admettent l'imprudence du Congrès à souscrire au programme adamsien. La mission de Dana n'eut ni résultat positif, ni conséquences négatives et si elle n'ajouta rien au prestige américain, elle ne compromit nullement la position des Etats-Unis envers les

cours voisines ou alliées de la Russie. Elle fut absolument comme si elle n'avait point existé.

Peut-on parler d'humiliation car même au point de vue d'un amour-propre national chatouilleux les apparences furent amicalement sauvegardées. Dana, ne présentant point de lettres de créance, ne vit point celles-ci hautainement refusées; il ne fut ni éloigné honteusement (comme Adams de Versailles en 1780), ni expulsé sans grand ménagement (comme Lee de Burgos). Il n'eut même pas à subir de refus officiel. Tout se passa officieusement, sous le manteau d'une fiction qui respectait l'honneur national.

Ce qui, par contre, fut rudement atteint, ce fut les illusions de Dana quant à l'importance de sa mission et à son habileté à rompre un blocus diplomatique, ce fut aussi les notions chimériques de certains membres du Congrès en ce qui concerne le caractère de Catherine II et le rôle de la Russie dans la Guerre d'Amérique. On ne saurait trop relever le fait que Franklin ne cessa — en même temps que Vergennes — de mettre Dana comme l'Assemblée en garde contre un empressement excessif à vouloir jouer un rôle à la cour de la tsarine. Le secrétaire d'Etat Livingston, quoique peu au fait de la politique russe, ne témoignait dans ses dépêches d'aucun espoir quant à l'issue favorable de cette mission.

Celle-ci, décidée en décembre 1780 par motion du Congrès, constituait un double succès pour la politique d'Adams : par elle-même et par le choix du plénipotentiaire. Est-ce à dire que par son échec elle caractérise la politique de propagande américaine ? Nullement. Cette politique était pour les Insurgents une impérieuse nécessité et, en définitive, elle fut couronnée de succès ; le traité de Versailles n'est-il pas la manifestation éclatante de cette politique car il n'aurait pas existé sans alliance, sans reconnaissance officielle, sans subsides qui tous furent le résultat matériel et tangible de la propagande insurgente.

En revanche, on ne saurait dire que cette politique fut une ; elle se présente sous deux types principaux : celui de Franklin caractérisé par la prudence, le tact et le discernement — le type d'Adams qui apparaît avec plus de zèle, de turbulence, d'empressement et d'enthousiasme. La mission de Dana appartient à ce second type et en est l'illustration la plus brillante. A cet égard, elle montre par son échec le danger des conceptions diplomatiques du parti expulseur tout comme les embarras administratifs de 1778 à 1780 démontrent l'erreur des conceptions constitutionnelles de ce même parti.

L'échec de Dana eut pu être évité par une sage abstention ; il n'en reste pas moins excusable, d'autant plus excusable qu'il accuse l'attrait exercé sur les esprits par la Déclaration de Neutralité Armée et qu'il prouve le caractère décevant de la politique russe.

Dans l'histoire des autres missions de propagande, il est des épisodes plus séduisants ou plus féconds en résultats, il en est aussi de plus réellement « humiliant », mais il n'en est point qui soient aussi typiques des méthodes en œuvre, il n'en est point surtout qui dans un contraste saisissant mettent en contact le régime démocratique américain avec un système autocratique et démocratique européen.

DOCUMENTS

I

INSTRUCTIONS DONNÉES PAR LE CONGRÈS A DANA LE 19 DÉCEMBRE 1780 (1)

Le grand objet de vos négociations est d'engager S. M. I. à favoriser et appuyer la souveraineté et l'indépendance de ces Etats-Unis et d'établir les bases d'une bonne entente et de rapports amicaux entre les sujets de S. M. I. et les citoyens de ces Etats-Unis pour le mutuel avantage des deux nations.

Vous concevrez facilement qu'il serait un point essentiel et capital si ces Etats-Unis étaient formellement admis comme partie à la Convention des puissances maritimes neutres pour le maintien de la liberté du commerce. Cette réglementation en laquelle l'Impératrice est vivement intéressée, et de laquelle elle a tiré une si grande gloire, ouvrira avec faveur la voie à votre réception que nous avons les meilleures raisons d'escompter puisqu'elle a publiquement invité les puissances belligérantes à y accéder et vous donnerez à cette réglementation une attention en rapport avec son importance.

Votre succès dépendra cependant d'une variété de causes et de contingences, d'une plus parfaite connaissance de l'état de l'Europe qu'il n'en peut être obtenu à cette distance, des dernières vues de S. M. I., de la tendance de son cabinet, des avenues conduisant à leur confiance, des dispositions des puissances neutres avec lesquelles Elle est liée et des événements de la guerre. En de telles conditions, des instructions précises ne vous peuvent être données. Au contraire, la plus grande latitude vous doit être laissée pour l'exercice de votre pénétration et de votre habileté à obtenir des informations convenables ainsi que de votre prudence et talent à l'amélioration pour notre plus grand avantage [de notre position]. Votre zèle pour le bien public vous conduira à saisir tout événement favorable et

1. Cf. Chapitre V, § 3, p. 99.

convenable qui puisse recommander ces Etats à l'amitié de S. M. I. et de ses ministres. Votre attachement à l'honneur et à l'indépendance de votre pays préviendra de votre part toute concession peu conforme à la dignité d'un peuple libre. La position diplomatique en laquelle vous place votre commission évitera des embarras qui, en une matière si délicate, pourraient s'élever quant au pointilleux cérémonial, tandis qu'elle vous donne droit à toute la confiance et toute la protection essentielle (s) à la mission d'un ministre public.

Pour l'exécution ultérieure de votre mission vous vous conformerez autant que possible aux instructions suivantes :

1° Vous communiquerez vos pouvoirs et instructions à nos ministres plénipotentiaires à la Cour de Versailles et pour la négociation de la paix, et vous obtiendrez leurs avis et conseil et il sera prudent d'avoir par leur intermédiaire l'opinion de la Cour de France.

2° Vous communiquerez l'objet général de votre mission au ministre de S. M. T. C. à la Cour de Saint-Pétersbourg et vous vous efforcerez par son moyen de sonder les dispositions de S. M. I. ou de ses ministres envers les Etats-Unis.

3° Si le résultat de votre enquête vous montre une heureuse perspective d'une honorable réception, vous aurez à annoncer votre caractère public et à délivrer vos lettres de créance en la forme habituelle.

4° Vous devrez manifester en toutes occasions le haut respect que le Congrès éprouve pour S. M. I., pour l'éclat de son caractère et le libéralisme de ses sentiments et de ses vues et en particulier vous êtes [chargé] de témoigner dans les plus forts termes notre approbation pour les mesures que S. M. I. a suggérées et concertées pour la protection du commerce [maritime] contre les violations arbitraires de la Cour britannique. Vous présenterez l'Acte ci-joint du Congrès déclarant notre assentiment aux règles de S. M. I. au sujet de la protection du commerce et vous userez de tous les moyens possibles pour obtenir l'appui et le consentement de cette Cour en vue d'inviter ou d'admettre les Etats-Unis à accéder comme nation indépendante et essentielle à ladite convention. En ce cas, vous êtes autorisé à signer le traité ou la convention pour la protection du commerce au nom des Etats-Unis soit avec S. M. I. conjointement avec d'autres puissances neutres ou, si cela est inadmis, séparément avec S. M. I. ou toute autre de ces puissances.

5° Vous aurez à impressionner S. M. I. et ses ministres au sujet du caractère juste de notre cause, au sujet de la nature et de la stabilité de notre union et des engagements solennels par lesquels non seulement les Etats mais encore S. M. T. C. sont

réciproquement liés en vue de maintenir inviolable la souveraineté, les droits et la juridiction de chacun des Treize Etats et l'impossibilité pour nous d'accéder à tout traité avec la Grande-Bretagne sur la base de *l'uti possidetis* ou de tous autres termes qui n'impliquent pas la reconnaissance de la souveraineté de chacun et qui ne serait pas consistant avec la lettre et l'esprit de notre traité d'alliance, d'amitié et de commerce avec S. M. T. C. Vous représenterez en termes précis la manière barbare selon laquelle la guerre est menée par l'ennemi, les difficultés que nous avons surmontées et la perspective certaine que nous avons de pouvoir, grâce à la bénédiction divine, expulser nos ennemis et établir notre indépendance sur des bases telles que nous serons utiles au monde commercial et que nous serons nous-mêmes heureux. Vous assurerez S. M. I. de notre ambition de compter un souverain aussi magnanime et sage parmi nos amis et de lui assigner une place distinguée parmi ces personnages illustres des temps anciens et modernes qui ont fait leur bonheur en faisant celui de l'humanité et en désarmant les tyrans de leur pouvoir de faire le mal.

6° Vous assurerez S. M. I. et ses ministres des dispositions sincères de ces Etats-Unis d'entrer en un traité d'amitié et de commerce avec Elle sur les termes de la plus parfaite égalité, réciprocité et avantage mutuel et semblable à ceux exprimés dans notre traité avec S. M. T. C. et vous êtes autorisé à communiquer avec les ministres de S. M. I. sur la forme et les termes d'un tel traité et de transmettre ceux-ci au Congrès pour ratification.

7° Vous communiquerez ponctuellement avec nos ministres respectifs en Europe et vous vous inspirerez de leurs conseils et avis ainsi que des succès de leurs négociations respectives pour élever notre importance et soutenir nos intérêts à la Cour de Saint-Pétersbourg.

8° Vous vous efforcerez d'acquérir une parfaite connaissance des mœurs et étiquette de la Cour auprès de laquelle vous résidez et particulièrement de ce qui concerne la diplomatie, les industries et le commerce de cet empire et de signaler dans votre correspondance en quelles mesure et condition les deux nations peuvent bénéficier ou progresser l'une l'autre en commerce, culture, art et agriculture.

Enfin vous poursuivrez en général toutes mesures qui vous paraîtront les plus propres aux intérêts des Etats-Unis pour l'exécution fidèle de votre important mandat et que les circonstances vous feront paraître salutaires et profitables.

SAM HUNTINGDON, Président.

(*Wharton*, t. IV, p. 201.)

II

CORRESPONDANCE DE DANA ET DU COMTE DE VERGENNES (1)

A. — Dana au Comte de Vergennes pour l'annonce de sa mission

Paris, 31 mars 1781.

Monsieur,

J'ai l'honneur de faire connaître à Votre Excellence qu'il a plu au Congrès de me charger d'une mission comme son ministre à la Cour de Saint-Pétersbourg et qu'éprouvant la plus haute confiance en S. M. T. C. son premier et illustre allié ainsi qu'en ses ministres, il m'a particulièrement chargé de communiquer l'objet général de ma mission au ministre de S. M. à Saint-Pétersbourg dans le but sans doute que ses négociations [du Congrès] auprès de cette cour puissent être conduites en parfaite harmonie avec celles de S. M. sur l'assistance puissante et gracieuse de laquelle Majesté, par l'intermédiaire de son ministre auprès de lui, le Congrès se repose entièrement.

Si le Congrès n'avait pas craint que ses dépêches ne m'eussent trouvé ici, il n'aurait pas manqué d'ordonner de faire immédiatement cette communication à S. M. par l'intermédiaire de Votre Excellence. Dans cette persuasion, je prends la liberté de faire connaître à Votre Excellence que l'intention générale du Congrès à l'égard de cette mission est d'engager S. M. I. à favoriser et soutenir la souveraineté et l'indépendance des Etats-Unis et de poser les bases d'une bonne entente et de rapports amicaux entre les sujets de S. M. I. et les citoyens des Etats-Unis pour le mutuel avantage des deux nations, tels qu'ils peuvent être compatibles avec les traités existant entre S. M. T. C et les Etats-Unis.

Que cette démarche soit l'objet de la plus complète approbation de S. M., je n'en doute pas mais je suis heureux d'éprouver Sa bienveillance en un appui et encouragement convenable pour l'exécution de ma mission. Je crois bon de faire savoir à Votre Excellence que je me propose de me mettre en route pour la Hollande mercredi prochain au matin s'il n'y avait point occasion ou matière à de nouveaux retards et de là me rendre à Saint-Pétersbourg. Il n'est point de mon intention d'assumer

1. Cf. chapitre VI, § 2, p. 111 et suiv.

un caractère officiel à mon arrivée là-bas, mais seulement d'apparaître comme un simple citoyen des Etats-Unis jusqu'à ce que le résultat de mes enquêtes indique qu'une prompte et favorable réception m'est réservée. J'obéirais très agréablement à mes instructions en communiquant l'objet général de ma mission au ministre de S. M. à Saint-Pétersbourg dont l'avis et l'assistance seront, je l'espère, volontiers assurés par Votre Excellence.

Je suis...

(*Wharton*, t. IV, p. 343.)

B. — Réponse du Comte de Vergennes a Dana

Versailles, 1er avril 1781.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire le 31 du mois dernier. J'ai déjà reçu avis de la décision prise par le Congrès à l'égard de la mission dont vous êtes chargé auprès de la Cour de Saint-Pétersbourg. Comme il me semble que les circonstances présentes peuvent avoir quelque influence sur la fixation du terme de votre départ, je serais à cet égard heureux d'avoir un entretien avec vous. Les réflexions que je pourrais communiquer ont en leur principe l'intérêt sincère avec lequel je considère la cause de votre pays aussi bien que la dignité du Congrès.

J'ai l'honneur...

(*Wharton*, t. IV, p. 348.)

C. — Réponse de Dana au Comte de Vergennes

Paris, 2 avril 1781.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que Votre Excellence me fit l'honneur de m'adresser hier en réponse à celle du jour précédent et j'aurai avant mon départ l'honneur de me rendre auprès de Votre Excellence dans le but mentionné en ce mot.

Il est hors de doute que les réflexions que Votre Excellence désire me communiquer sont fondées sur le sincère intérêt que vous prenez à la cause de notre pays et à la dignité du Congrès.

Je suis...

(*Wharton*, t. IV, p. 348.)

III

CORRESPONDANCE ENTRE LE CHEVALIER DE LA LUZERNE ET LE MARQUIS DE VÉRAC (1)

A. — Le Chevalier de la Luzerne au Marquis de Vérac

Philadelphie, 3 mai 1782.

...Le Congrès a été informé par M. Dana des démarches qu'il a faites vis-à-vis de vous et des conseils que vous lui avez donnés. Ce commissaire a envoyé en même temps ici les lettres qu'il vous a écrites et vos réponses. Le Congrès a été peu satisfait de voir qu'il n'a pas entièrement déféré à vos avis. On lui a envoyé l'ordre d'y donner la plus grande attention et M. Livingston, ministre du Département des Affaires Etrangères, m'a prié de vous engager à continuer à le guider pendant le séjour qu'il fera à Saint-Pétersbourg et de vous remercier des conseils que vous avez bien voulu lui donner. On regarde sa mission comme à peu près inutile, mais on craint qu'il n'y ait des inconvénients à le rappeler et le Congrès n'a encore rien déterminé à cet égard...

(*Affaires Etrangères*, *Russie*, vol. 108, f° 256).

B. — Le Marquis de Vérac au Chevalier de la Luzerne

Saint-Pétersbourg, 10 septembre 1782.

...M. Dana, dans les premiers temps de son séjour en Russie, avait l'empressement très naturel et très excusable de se faire reconnaître par la Cour de Saint-Pétersbourg en sa qualité de ministre du Congrès. Il ignorait les difficultés qui rendaient et rendent encore aujourd'hui cette démarche impraticable parce qu'il ne connaissait pas encore les affections politiques du ministère de Russie. J'ai eu l'honneur de les lui expliquer : il est convenu sans peine de la nécessité d'attendre que le moment favorable fût arrivé et il me semble que sa conduite publique a été parfaitement conforme à ce plan. Du reste, M. Dana me paraît un homme plein de sens et de raison, d'une société fort douce et qui peut se promettre des succès dans ce pays-ci. Il a profité du temps que lui laisse sa non-existence politique pour se fortifier dans la langue française absolument nécessaire ici et il y a fait des progrès sensibles. Si le Congrès croit utile à ses

1. Cf. chap. XI, § 2, p. 240-241.

intérêts d'avoir un ministre à Saint-Pétersbourg, j'ai lieu de penser qu'il sera satisfait de son zèle et de ses talents...

(*Affaires Etrangères, Russie*, vol. 109, f° 176.)

IV

NOTES D'ADIEU DE DANA AU COMTE OSTERMANN [1]

Saint-Pétersbourg, 28 juillet-8 août 1783.

Monsieur,

J'ai l'honneur de communiquer à Votre Excellence qu'ayant obtenu du Congrès de l'Amérique la permission de retourner en Amérique, je me propose de quitter cet empire dans quelques semaines. Et comme S. M. a bien voulu ajourner l'octroi d'une audience pour présenter mes lettres de créance jusqu'à la conclusion des traités de paix définitifs sous la médiation de S. M. I., quoique cet événement puisse survenir avant mon départ, cependant il serait inutile de troubler S. M. avec cette cérémonie qui serait sitôt après suivie d'une autre. J'ai pensé qu'il était de mon devoir d'informer Votre Excellence de mon intention de retourner en Amérique avant que de faire toute démarche qui rendrait publique cette intention.

Je suis...

Saint-Pétersbourg, 3-14 août 1783.

Monsieur,

De crainte que le mobile du Congrès des Etats-Unis en m'accordant la permission de retourner en Amérique, ainsi qu'il était mentionné en la lettre que j'eus l'honneur d'écrire à Votre Excellence le 8 de ce mois, ne puisse être mal interprété, je prends la liberté de vous informer que trouvant que ma santé avait beaucoup souffert depuis mon arrivée sous ce climat et que mes affaires personnelles me rappelaient en même temps, j'ai écrit au Congrès en septembre dernier faisant part de mon désir de retourner en Amérique. C'est en conséquence de ce désir et de cela seulement que le Congrès m'a accordé son autorisation.

Ces causes, mais principalement le mauvais état de ma santé me pressant plus fortement en cet instant, m'obligent à rechercher la plus prochaine occasion de retourner en Amérique et l'une de ces occasions s'offrant en ce moment en ce port, je me

1. Cf. chap. XI, § 4, p. 258.

propose d'en profiter. Mais indépendamment de telles considérations qui me sont personnelles, comme je n'ai pas encore été reconnu en mon caractère officiel, il m'apparaît peu convenable, après avoir reçu l'Acte ci-dessus mentionné du Congrès, de demander audience à S. M. I. quand, le faisant, je devrais immédiatement solliciter une audience de congé. Ces raisons, je l'espère, excuseront mon départ à titre privé ainsi que l'a été mon séjour ici. Hautement sensible à l'honneur que je trouve d'avoir été le premier ministre des Etats-Unis d'Amérique auprès de cette cour impériale, c'est avec infiniment de regret que je me trouve dans la nécessité de partir sans avoir assumé ce caractère. Si Votre Excellence le juge convenable, j'aurais l'honneur de me rendre auprès d'Elle afin de vous donner sur ce sujet toute explication complémentaire.

J'ai l'honneur...

V

DANA A JOHN ADAMS (1)

Saint-Pétersbourg, 29 juillet 1783.

C'en est fait. The bolt of your Vulcan has hit its aim. L'idée que vous me signaliez il y a quelque temps relativement à l'usage de ce crédit dont je vous parlais, idée qui n'est point nouvelle pour moi ainsi que je vous le disais, idée identique à celle émise par des personnes que soupçonner de vues sinistres ou intéressées serait une hérésie politique des plus damnables, cette idée a traversé l'Atlantique et a pris possession du Congrès. Je me laisse dire qu'ils achèteront un traité à ce jour. Mais pardon, remarquez ce que je vous disais dans ma lettre du 21 mai dernier relativement à ce sujet particulièrement dans le dernier paragraphe. Vous pouvez vous référer également à ma lettre du 26 du même moi. Mais méprisable au delà de tout mépris est la construction élevée à propos de mes instructions (2).

Est-ce qu'un chicaneur (*pettifogger*) ne perdrait pas contenance à être surpris en train de faire une chose si misérable.

1. Cf. Chapitre XI, § 4, pages 257-258.

2. Les correspondances particulières entre hommes d'Etat américains sont souvent difficiles à lire, étant écrites en langage convenu ou chiffré, mesure inspirée par la défiance qui dressait les uns contre les autres ces personnages. Cette lettre est dirigée contre le parti représenté par Franklin et surtout contre Livingston. Le début est relatif manifestement à une accusation de corruption de la part de la majorité des membres du Congrès.

Dites, mon ami, êtes-vous suffisamment versé dans la science diplomatique pour développer le double sens du mot *communication* et des deux *etc.*? Ceux-ci, ainsi que l'observe Lord Coke, sont souvent très pleins de sens (*pregnant*) et ce monsieur [Livingston] a lu Lord Coke et doit par conséquent être un excellent commentateur. Mais au cas où il n'aurait pas lu entièrement le texte au moment où il fit son commentaire, je le lui ai mis sous les yeux dans toute sa longueur Il peut maintenant le commenter à loisir; je l'ai jugé trop facile à comprendre pour nécessiter tout commentaire de ma part.

Ne vous imaginez pas, mon ami, que je suis furieux, dirais-je, de ce commentaire hollandais. Non! J'ai d'autres sentiments en ce qui le concerne et notre pays tant abusé Je me rappelle le cas des instructions que nous avons reçues relativement aux pêcheries lors de notre départ Je me rappelle cette fatale révocation de vos pouvoirs pour conclure un traité commercial avec la Grande-Bretagne. Je l'appelle fatale parce que, si je ne me trompe, nous avons perdu pour toujours par cette mesure les plus importants avantages d'un commerce libre avec les Indes Occidentales Britanniques. Nous pouvions obtenir tout lors de la conclusion du traité préliminaire si nos commissaires avaient eu ces pouvoirs. C'est évident d'après le *Bill* de M. Pitt, le chancelier de l'Echiquier. Ce dernier trait à mon avis couronne le système. Un moment plus favorable pour négocier un traité commercial ici ne surviendra sans doute jamais. Les vues présentes de la Grande-Bretagne nous donnent beaucoup d'avantage pour obtenir des concessions utiles. La Russie peut-elle voir avec indifférence la Grande-Bretagne accorder des faveurs spéciales pour le développement de nos articles navals (*naval stores*)? Mais je n'ai pas lieu d'entrer en des détails sur ces matières avec vous...

J'ai avisé plusieurs fois le Congrès de mon désir et intention de retourner en Amérique ausitôt que j'aurai conclu un traité commercial avec S. M. I. En conséquence, il a, par une résolution, approuvé mon retour « pouvu que je ne fusse engagé en une négociation avec cette cour au moment de recevoir la résolution, auquel cas il est de l'intention du Congrès que je termine cette négociation avant de retourner ». Je ne suis engagé en aucune négociation comme je n'ai pas encore eu d'audience; *communiquer* et non *signer* est hors de ma compréhension et, je crois, surpasse la leur aussi? Si je passais au travers de cette toile d'araignée, je me trouverais arrêté court par l'autre matière qui est essentielle (1). Qu'y a-t-il à faire en de telles cir-

1. Il s'agit évidemment des crédits nécessaires (environ 24 000 roubles) pour

constances? Je réponds que le parti le plus sage m'apparaît d'en sortir au plus vite. S'il n'y avait cette dernière difficulté (1), je demanderais mon audience aussitôt que le traité définitif serait conclu, j'entrerais aussitôt en négociation pour un traité de commerce et malgré tout commentaire signerais — ah ! et scellerais aussi ! — la forme et les termes d'un traité sur lesquels je serais d'accord avec les ministres de S. M. Ainsi qu'il en est maintenant, je me dis à moi-même : « Va-t-en ! ». Je pars...

(*Wharton*, tome VI, page 617.)

offrir les cadeaux d'usage aux ministres de Catherine II à l'occasion de la signature d'un traité. Cf. Chapitre XI, § 1 et 4, pages 230 et 254.

TABLEAUX ET STATISTIQUES

Nous croyons bon de réunir en quelques pages des renseignements statistiques susceptibles de mieux faire apprécier la position respective des diverses puissances intéressées aux manifestations de la *Propaganda Diplomacy*. Toutefois il y a lieu de signaler combien il importe de faire des réserves quant à la valeur absolue des chiffres donnés ci-dessous, chiffres empruntés à des documents officiels de l'époque ; rapports consulaires (pour les Etats-Unis et l'Angleterre), rapports diplomatiques (pour la Russie) tirés des Archives du ministère des Affaires Etrangères de France.

A la fin du XVIIIe siècle, la science statistique était encore dans l'enfance et les informations fournies étaient fort sujettes à caution même quand l'informateur était de bonne foi. Il n'existait guère, fût-ce dans des Etats aussi organisés que la France ou l'Angleterre, *a fortiori* en Russie, de services officiels capables de dresser des tableaux rigoureusement exacts du commerce, de la navigation ou des finances nationales ; les gouvernements se souciaient peu de dénombrer la population ou de recenser les richesses naturelles, les industries. Pour les impôts de capitation ne comptait-on pas fréquemment par habitations ou par feux ! Entreprendre la critique de ces chiffres serait difficile autant que vain, car le seul résultat de laborieuses recherches serait d'obtenir des chiffres plus approchés de la réalité sans cependant connaître le degré exact d'approximation. Il convient donc de prendre ces informations à titre d'estimation et de considérer surtout leur valeur relative pour faire des comparaisons ou dresser des courbes marquant l'évolution de tel facteur économique d'année en année.

RUSSIE

Population. — La population de l'empire était évaluée en 1776 à environ 16 millions d'âmes se décomposant ainsi pour les provinces russes : 231.000 prêtres, 1.200.000 nobles, 1.500.000 artisans (agglomérations urbaines), 10.700.000 paysans

(districts ruraux), soit en tout 13.631.000 personnes auxquelles s'ajoutaient les populations de Sibérie et d'Ukraine, puis quelques années plus tard (1780-1783) celles de Crimée, de la région du Bug, soustraites à la domination turque.

Armée. — Les forces militaires réunies sous les drapeaux représentaient à peine 1,5 o/o de la population ; en effet, l'armée régulière comptait 215.000 hommes. Quant à l'armée irrégulière qui comprenait les milices, les Cosaques, les Kalmouks, etc., elle s'élevait à 360.000 hommes. Le coût d'entretien de ces forces figurait au budget pour 11 millions de roubles par an.

Marine. — La flotte de la Baltique était en 1776 répartie ainsi : à Cronstadt, 9 vaisseaux de ligne et 1 frégate en bon état, 2 vaisseaux de qualité médiocre ; à Revel, 3 vaisseaux et 1 frégate en station, 3 vaisseaux en croisière ; à Saint-Pétersbourg, 3 vaisseaux et 1 frégate en construction. Il y avait une flotte de la Mer Blanche à Arkhangel et des escadrilles dans la Mer d'Azov. Les équipages comprenaient 18.000 hommes et les dépenses officielles s'élevaient à 2.227.000 roubles.

La puissance des bâtiments était assez variable. En principe, les vaisseaux de ligne avaient 66 canons, rarement 74 et un seul d'entre eux avait 80 canons ; l'armement des frégates oscillait entre 32 et 36 canons (Cf. Chapitre IV, page 71 et suiv.).

Finances. — Les dépenses dites civiles atteignaient à cette date (1776) un total de 13 millions de roubles dont 3 millions pour la cour, 2 1/2 millions pour la cassette impériale. La dette extérieure était représentée par 500.000 roubles, provenant d'un emprunt fait aux Provinces-Unies au taux de 5 o/o ; après 1776, un emprunt extérieur fut à nouveau contracté cette fois pour 3.700.000 roubles. Le produit des impôts était estimé à 11 millions de roubles dont 5 millions pour la taxe de capitation, 4 millions pour les revenus des douanes, 1 million pour la contribution de l'Ukraine. Les domaines et la perception de droits régaliens représentaient une recette d'environ 20 millions ; le monopole de l'eau-de-vie rapportait à lui seul 7 millions, celui du sel 2 millions, les mines 3 millions, les monnaies 1.200.000 roubles. La circulation fiduciaire était d'un gros bénéfice pour le Trésor ; elle était de 20 millions de roubles en 1774, atteignait 100 millions en 1786 et devait, dix ans plus tard, dépasser 186 millions de roubles. Quant aux emprunts intérieurs, ils sont impossibles à estimer, ne se distinguant guère du cours forcé des billets, des impôts.

Commerce extérieur. — A cet égard, on n'obtient de renseignements complets et véridiques que sur le trafic de Saint-Pétersbourg. L'importance du commerce anglais en Russie ressort du tableau suivant où importations et exportations sont grou-

pées uniquement par pays de provenance ou de destination, les années 1776 à 1778 pouvant être considérées comme années moyennes et années types :

	1776	1777		1778		
	Exportations	Importations	Exportations	Importations	Exportations	en milliers de roubles
Angleterre	5.600	1.900	7.125	1.500	6.150	
Provinces-Unies	300	440	485	395	397	
France	420	66	433	41	702	
Espagne	60	11	53	8	21	
Hanse (surtout Rostock)	450	300	750	350	850	
Italie	180	128	300	160	233	
Autriche	—	911	—	—	—	
Total approximatif	9.000	7.600	11.100	6.500	12.000	

Il n'est pas sans intérêt de juger quels achats faisaient en Russie les principales puissances européennes. Le tableau ci-contre donne un aperçu des exportations russes en 1781 au double point de vue : marchandises, nationalité des acheteurs. Les quantités (1) sont évaluées en pouds (environ 16 kgs) et les valeurs en milliers de roubles (Il s'agit toujours du trafic de Saint-Pétersbourg).

Pays	Navires	Fer	Chanvre net	Lin douze têtes	Cordage	Suif	Poix	Toile à voiles	COMMERCE Importation	COMMERCE Exportation
								(2)		
Angleterre	464	3.205.500	1.311.000	189.200	4.076	389.500	15.250	272	2.361	8.653
Londres	3	25.900	11.900	—	—	8.400	—	—	—	—
France	50	123.360	183.400	11.000	3.000	21.400	1.670	2.083	130	111
Espagne	4	2.385	6.064	1.700	2.900	—	1.240	6.720	4	75
Portugal	18	16.800	6.950	12.430	66.650	1.340	—	4.345	159	29
Italie	20	68.650	14.400	28.250	915	—	—	200	88	333
Prusse									85	317
Hollande									233	116
Suède									33	64
Russie									4 457	2.367

(*A.-E. Russie, volume 107, f° 330 ss.*)

1. Sauf pour les cordages et les voiles.
2. Pièces.

Pour cette année 1781 le total des exportations à Saint-Pétersbourg atteignait près de 13 millions de roubles (12.954.000) et les importations 9.582.000 roubles.

ÉTATS-UNIS

Population. — La répartition de la population au point de vue tant de la densité que de la couleur était fort variable selon les États. Un fait était cependant commun aux treize colonies : la prédominance de l'élément rural sur l'élément urbain. La capitale ou siège du pouvoir central, Philadelphie, comptait en 1782, 45.000 habitants ; la ville de New-York et les agglomérations avoisinantes représentaient le chiffre considérable de 80 à 85.000 âmes. L'importance démographique des divers États apparaît la suivante en milliers d'habitants :

Etats	Population	dont nègres		Total	Blancs
New-Hampshire	102	(1)	Nouv. Anglet.	741	726
Massachussets	372.5	4			
Rhode Island	59	3.8			
Connecticut	207	6.5			
New-York	180	(?)	Midland	1.365	1.107
New-Jersey	182	20			
Pennsylvanie	358	?			
Delaware	28	—			
Maryland	197	70			
Virginie	420	168			
Caroline du Nord	166	60	Sud	443	164
Caroline du Sud	265	210			
Géorgie	12	9			
Total	2.549	527.3		2.549	1.997

Coût de la vie et exportations. — Il est assez piquant de relever quelle fut l'influence de la Guerre d'Indépendance sur le prix des denrées dans les Treize Etats, influence qui d'ailleurs persista après la paix. La hausse, en dépit de la crise qui suivit

1. En 1782, l'abolition immédiate de l'esclavage n'existait que dans la région de Vermont (1777) et au Massachussets (1780) ; elle devait être appliquée en 1783 au New-Hampshire. L'abolition graduelle était en vigueur en Pennsylvanie depuis 1780 ; le Connecticut et le Rhode Island l'introduiraient dans leur régime intérieur par statut d'état en 1784. Le New-York devait suivre cet exemple en 1799, le New-Jersey en 1804. Les autres Etats du Midland et ceux du Sud restaient esclavagistes.

la cessation des hostilités, ne fit point place immédiatement à un mouvement de baisse et elle fut définitive pour certains articles. Le tableau ci-dessous donne la comparaison des prix pratiqués en 1775 et en 1781 pour des produits identiques à ceux que fournissait la Russie, produits qui, du reste, formaient le gros des exportations américaines (Tableau extrait d'un rapport de M. de Valnais, consul de France à Boston. *A. E. Etats-Unis, Documents, volume IV f° 38 et ss.*).

	Unité	PRIX EN MONNAIE FRANÇAISE		
		En 1775	En 1781	
Bois de construction.....	tonneau	157	314	livres
Bois de charpente.....	pied	8-6	13-4	sou
Chevrons.....	pied	4-0	6-5	sou
Planches et madriers.....	millier	122	195	livres
Douves.....	millier	36	90	—
Douves.....	millier	20	50	—
Huile de lin.....	gallon	2-12-6	—	livres
Huile de poisson.....	tonneau	350	1050	—
Spermaceti.....	tonneau	560	1680	—
Maïs.....	boisseau	2	7	livres
Blé.....	boisseau	3-15	10-10	—
Goudron.....	baril	—	31-10	—
Chanvre.....		20-0	94-8	livres
Bœuf salé.....	baril	36-17-6	84-0-0	livres
Porc salé.....	baril	52-10	141-15	livres
Porc sur pied.....	livre	2-4	7-0	sou
Morue pour l'Europe.....	cent	12	30	livres
Morue pour les Antilles...	cent	7-12	26-5	livres

Le prix des petites mâtures (84 pieds et au-dessous) avait doublé, passant de 71 ou 290 livres à 140 ou 580 livres ; les grandes mâtures (96 à 108 pieds) avaient augmenté de 50 o/o : 1.500 et 4.000 livres au lieu de 1.000 et 2.700 livres.

COMMERCE ANGLO-AMÉRICAIN

Le trafic réciproque entre les treize colonies et l'Angleterre était ainsi, pour l'une des années précédant la Guerre d'Indépendance, estimé en moyenne pour chacune des provinces :

	Fournitures anglaises	Fournitures américaines	Tonnage
Nouvelle-Angleterre	£ 407.000	£ 770.000	150.000 tonneaux
New-York.....	531.000	529.000	
New-Jersey et Delaware.	50.000	—	
Pennsylvanie.....	650.000	685.000	183.500 —
Maryland et Virginie....	865.000	md 379.000 va 706.000	
Caroline du Nord.....	25.000	78.000	
Caroline du Sud.....	365.000	532.000	66.500 —
Géorgie.....	50.000		
Total.....	£ 2.933.000	£ 3.679 000	400.000 tonneaux

(*A. E. États-Unis, Documents, volume IV.*)

Si l'on prend les états de 1773, on trouve les chiffres suivants :

Nouvelle-Angleterre.....	£ 527.000	£ 125.000
New-York.....	290.000	76.000
Pennsylvanie.....	426.000	37.000
Maryland et Virginie...	329.000	590.000
Les deux Carolines.....	345.000	456.000
Géorgie.....	63.000	85.000

ce qui permet une comparaison avec le trafic des autres possessions britanniques d'Amérique. On constate que le Canada fournissait relativement peu de choses et que les îles à sucre tenaient la première place dans le trafic colonial de l'Angleterre :

Canada.....	£ 317.000	£ 420.000
Nouvelle-Ecosse.....	28.000	2.000
Jamaïque.....	700 000	1.300.000
Grenade	103.000	445.000
Dominique.....	43.000	248.000
Barbades.....	149.000	168 600
Saint-Christophe.....	65.000	150.000
Saint-Vincent.....	88.000	146.000

(*A. E. Angleterre, Documents, volume 70.*)

ANGLETERRE

Troupes continentales en Amérique. — D'après l'ouvrage de Lowell, *Hessians in the Revolution* (N.-Y., 1884), les troupes

allemandes envoyées par Georges III contre les Insurgents représentaient une force de 30.000 hommes environ, dont la moitié regagnèrent leurs foyers (17.313 hommes). Les pertes se répartissent ainsi : 1.200 morts de blessures, 6.554 morts de maladies et environ 5.000 déserteurs. Le gouvernement anglais eut de ce chef à payer, outre les frais d'entretien de ces soldats, des subsides à leurs souverains allemands, subsides s'élevant à un total de 1.770.000 livres sterling.

Marine marchande. — La force comparée de la flotte commerciale britannique avant et après la Guerre d'Indépendance est ainsi présentée dans un rapport de Richard Champion sur l'ouvrage de Lord Sheffield consacré à la marine anglaise et paru en 1785 (*A. E. Etats-Unis, Documents, volume XIV, f° 94*).

	Avant la guerre	Après la guerre
Grande Bretagne : Nord.....	2.419 bâtiments	2.226
Sud.....	1.311	1.081
Irlande.....	199	144
Colonies d'Amérique.....	163	104
Etats-Unis.....	2.342	1.126
Total.....	6.434	4.688
En pays étranger.....	1.260	2.892

Ces vaisseaux représentent un tonnage de 1.300.000 tonneaux. Le commerce d'Europe absorbait 1.220 vaisseaux jaugeant 195.000 tonneaux ; celui d'Amérique et surtout des Antilles 2.150 vaisseaux et 146.000 tonneaux. Enfin les pêcheries d'Atlantique : 1.049 vaisseaux et 60.000 tonneaux. Restaient le commerce du Levant, celui d'Afrique et des Indes Orientales, le cabotage. Rappelons que la valeur annuelle moyenne (1770-1773) pour le commerce d'exportation aux Antilles était de 1.300.000 £, pour celui de l'Amérique Continen-

tale 3.500.000 £, pour les expéditions faites aux comptoirs d'Afrique de 700.000 £.

Finances de guerre. — Nous nous bornerons à donner des chiffres globaux car entrer dans le détail des ressources ordinaires et extraordinaires de l'Angleterre durant la Guerre d'Indépendance serait pénétrer dans un maquis. Relativement peu d'impôts nouveaux furent crées, mais les impôts existants furent lourdement majorés. L'année 1781 qui vit l'entrée en guerre des Provinces Unies eut au budget 704.000 livres de taxes additionnelles. L'appel à l'emprunt fut constant :

Dette en 1775 : consolidée £ 122.963.000 — flottante £ 3.079.800 — intérêts £ 4.703.500 (1).

Dette en 1783 : consolidée £ 211.363.000 — flottante £ 18.513.000 — intérêts £ 9.065.600.

Le coût total de la guerre est estimé à plus de 97 millions de livres sterling dont 94 millions et demi payés par voie d'emprunt et 3 millions par voie d'impôt (d'après *England under the Hanoverians* de M. G. Grant Robertson, 1918).

1. Dette de l'Angleterre. Celle de l'Irlande passait de 800.000 livres à 2 millions (de livres sterling).

TABLEAU SYNOPTIQUE

DES POSTES DIPLOMATIQUES ET MINISTÉRIELS OCCUPÉS DE 1775 A 1783

CABINET ANGLAIS	Chef du cabinet.....	1770-1782, Lord North. Mars-juillet 1782. Lord Rockingham. Juillet 1782-février 1783, Lord Shelburne. 1783, North et Fox.
	Secrétaire d'Etat (pour le Sud).....	Lord Weymouth. 1775-1779. Lord Stormont, 1779-1780. Lord Grantham, 1781-1783. Fox, 1783. Lord Carmarthen, 1784.
	(pour le Nord).....	Lord Hillsborough, 1775. Sheridan. Fox. Lord Grantham. Lord North 1783.
AMBASSADEUR RUSSE	à Londres.....	Simolin
	à Paris.....	Bariatinski.
	à Madrid.....	Zinovief.
Ministre des A. E. russe....		Jusqu'en 1781 Panine. 1781, Comte Ostermann avec Bezboredko comme adjoint.
AMBASSADEUR A SAINT-PÉTERSBOURG	d'Angleterre.....	1778-1783, Sir James Harris.
	d'Autriche.....	Comte de Kaunitz — 1780, Comte Louis de Cobentzl.
	de Danemark.....	Baron d'Ahlefeldt (2). Schumacker (1).
	de Deux-Siciles.....	Premier représentant arrive en 1780 : Duc de Santa Nicola.
	d'Espagne.....	1775-1778, Marquis de Lascy. 1778-1782, Don Pedro Normandez (1). 1782, Marquis de la Torre.
	de France.....	1774-1777, Marquis de Juigné. 1778-1780, Chevalier de Corberon (1). 1780-1784, Marquis de Vérac.
	des Provinces-Unies.	Swart — Barons van Heckeren-Brantzenburg et van Wassemaar-Staremburg.
	de Prusse.....	Comte de Solms — 1779, Comte de Gortz.
	de Saxe.....	Baron von Sacken.
	de Suède	Cte Gyldenstolpe — 1779, Baron Nolken.
Ministre des A. E. américain.		Création de ce poste, 10 janvier 1781-oct. 1781-1783, Robert R. Livingston. 1783, J. Armstrong.
ENVOYÉ AMÉRICAIN	à Saint-Pétersbourg..	1781-1783, Francis Dana.
	à Paris.....	1776-1783, Benjamin Franklin (3).
	à La Haye.....	1780-1785, John Adams (4).
	à Madrid.....	1779-1782, John Jay. 1782, William Carmichael et John Jay (5).
Ministre des A. E. espagnol.		1777, Comte de Florida Blanca.

1. Chargé d'affaires.
2. En congé depuis l'été de 1779.
3. Régime collégial jusqu'en 1779 : Silas Deane, John Adams.
4. Officiellement depuis 1782.
5. Situation non officielle jusqu'en 1783.

BIBLIOGRAPHIE

La diplomatie américaine durant la Guerre d'Indépendance n'a donné lieu à nulle littérature, sauf en ce qui concerne les rapports de la France avec les Insurgents. Même aux Etats-Unis, cet élément du problème politique paraît avoir tenu toute la scène et encore n'est-il pas apparu sous l'aspect — qui, semble-t-il, est le vrai — l'aspect d'une campagne de propagande. Aussi pour étudier la Politique de Propagande des Insurgents, faut-il recourir uniquement aux documents, ce qui permet d'éviter toute influence de système.

A titre de sources essentielles figurent les *Archives américaines, anglaises et françaises*. Qu'on ne s'étonne point de ne point voir mentionner les *Archives russes* ; la lecture des chapitres précédents montre que la mission de Dana n'interféra guère avec le gouvernement de Catherine II, qu'elle fut avant tout un duel entre Dana et Vérac, un conflit entre la politique d'Adams et la diplomatie de Vergennes. Par suite, il ne pouvait guère y avoir à Saint-Pétersbourg de documents intéressant cette mission, hors la correspondance — si brève — entre Dana et Ostermann, correspondance qu'on connaît par les archives américaines. De plus, les affaires américaines tenaient assurément si peu de place dans les préoccupations de la tsarine et de ses conseillers qu'elles ne durent provoquer l'éclosion d'aucun mémoire ou rapport important. Toutefois par scrupule, bien que les recherches dans les archives russes fussent avant la guerre difficiles et depuis 1914 impossibles, nous avons vérifié les ressources dont auraient pu disposer ces archives grâce au *Guide* de M. Frank A. Golder. Le résultat de ce dépouillement fut de trouver une quarantaine de pages intéressant l'Amérique, trois rapports datés de 1781-1783 et de 1784, rapports anonymes classés aux Archives d'Etat (nos XV et XIX).

D'autre part, nous avons compilé les *Imperatorskoe Russkoe Istoricheskoe Obschestvo...*, nul travail ne porte sur la période 1776-1784, les études faites sur les ambassades françaises ou anglaises s'arrêtant en 1772 ou 1776.

Les mémoires ne fournissent rien encore, les personnages directement mêlés à la Politique de Propagande n'ayant laissé aucun souvenir. La *correspondance* et les *papiers* de John Adams ont vu

le jour mais ne projettent nulle lueur sur les péripéties de la Politique de Propagande. Les *Papers and Diary* de Sir James Harris (devenu Earl of Malmesbury) sont d'un médiocre intérêt à cet égard, les dépêches de cet ambassadeur étant infiniment plus instructives. Par contre, le *Journal* du Chevalier de Corberon (prédécesseur de Vérac) fait connaître la vie politique à Saint-Pétersbourg en 1777 et complète les travaux approfondis du Comte Walizewsky sur Catherine II et son entourage.

La Ligue des Neutres, au contraire, a provoqué une floraison d'ouvrages à consulter ; citons-en quelques-uns : *La Diplomatie française et la Ligue des Neutres de 1780* de M. Fauchille (Paris, 1893), *Sveriges underhandlingar om beväpnet neutralitet, aaren 1778-1781* de M. Zarichson (Upsal, 1863), *Die bewaffnete Neutralität* de M. Bergbohm (Berlin, 1884), enfin le récent ouvrage de M. Thorwald Boije, *De væbnede Neutralitetsforbunder* (Christiania, 1912) qui traite aussi des initiatives scandinaves antérieures à 1780, enfin les études magistrales de M. Friis sur la période bernstorffienne se réfèrent en partie à ces questions.

Il faut mentionner, pour être fidèle, outre le recueil de Wharton, *Diplomatic Correspondence of the American Revolution, 1776-1783*, la brochure de M. John C. Hilt, *Early Diplomatic Relations of the United States with Russia* (1906) qui est un bon catalogue de documents au moins pour la période du XVIIIe siècle, enfin l'article assez bref de M. Strauss, *The United States and Russia, their historical relations* (*North American Review* d'août 1905).

Qu'il nous soit permis à cette place de solliciter quelque peu d'indulgence pour avoir tenté de frayer au lecteur curieux des débuts de la diplomatie américaine une sente dans l'inextricable forêt des documents et des légendes de la Période Héroïque de l'Histoire des Etats-Unis.

INDEX ALPHABÉTIQUE

A. — NOMS DE PERSONNAGES

Adams (J.), 35, 37, 38, 41, 44, 51, 53, 94, 97, 106, 122, 186, 192, 197, 216, 224, 230, 238, 243 n, 272, 282
Adams (J.-Q.), 122, 126, 164, 177, 185, 299.
Ahlefeldt (d') 209.
Alopéus (d') 172
Bakounine, 172, 248.
Bariatinsky, 112, 282.
Bernstorff, 62, 63, 65, 79, 83, 209, 301.
Bezboredko, 103, 173, 247, 249.
Bute, 20.
Caillard, 63, 162.
Carmichael, 192.
Cobentzl (L. de) 136 n, 208.
Corberon (Chevalier de), 115, 151, 161 n, 162, 289, 292.
Dana, 98, 100, 110, 157, 160, 175, 185, 219, 225, 235, 250, 267, 275, 281, 294, 308.
Deane, 51, 103, 106.
Epinus (d'), 248, 261.
Florida-Blanca, 58, 59.
Fox, 193, 196, 220, 223, 226, 261.
Franklin (B.), 38, 45, 51, 93, 95, 105, 111, 117, 120, 190, 225, 263, 282, 301.
Franklin (Wm. Temple), 52, 107.
Galitzin (Prince), 112, 115, 121, 123, 289.
Görtz (Comte de), 207.
Greigh, 72, 134.
Harris (Sir James), 79, 103, 146, 151, 154, 203, 214, 218, 248, 261, 288, 291, 301.
Hillsborough (Lord), 214.
Jay (J.), 38, 142, 225.
Jennings, 126, 299.
Juigné (Marquis de), 144, 145, 151, 153.
Lanskoï, 79, 167, 171, 307.
Laurens (J.), 107, 225.
Laurens (H.), 109, 110, 126, 128.
Laval (de), 63, 64, 301.
Lee, 35, 37, 41, 45, 96, 113, 126, 279, 299, 300.
Livingston (R. R.), 40, 43, 194, 197, 241, 252.
Lovell, 39.
Luzerne (Chevalier de la) 114, 119, 191, 241.
Macartney, 76, 150, 159.
Mercy (Argenteau), 6.
Necker, 54.
Nolken (Baron), 209.
Normandez (Don Pedro), 206, 218.
North (Lord), 20, 88, 193, 220.
Oakes, 79, 144, 145.
Orlof, 170, 284.
Ostermann (Comte), 172, 242, 250, 258.
Oswald, 224, 230, 239.
Panine (Prince) 146, 147, 154, 170, 189, 289, 308.
Patiomkine (Prince), 147, 149, 171, 234, 249, 308.
Pitt, 31.
Sayre, 64, 298.
Ségur (Comte de), 151.
Simolin, 213.
Stormont (Lord), 49, 82, 213.
Suffolk (Lord), 146.
Swart, 210.
Turgot, 48, 54.
Vauguyon (Duc de la), 109, 192, 239.
Vérac (Marquis de), 62, 115, 119, 151, 161, 176, 214, 218, 232, 234, 240, 296.
Vergennes (Comte de), 48, 53, 82, 92, 105, 113, 137, 154, 176, 180, 184, 240, 262.
Washington, 36, 43, 93.
Weymouth (Lord), 156, 204 n, 205, 291.
X, 118, 124, 242.
Yorke (Sir Joseph), 83, 109, 110, 245.
Zinovief, 81.

B. — ACTES DIPLOMATIQUES

Aïn Ehli Quavaq (21 mai 1779), 73, 153, 169. 233.
Anglo-russe de 1766, 76, 150.
Koutchouk Kaïnardji (21 juillet 1774), 72, 74, 134, 233.
Paris (10 février 1763), 30.
Teschen (13 mai 1779), 68, 84, 153.

C. — ÉVÉNEMENTS POLITIQUES ET MILITAIRES

Alliance anglo-russe, 144, 146.
Arkangel (chantiers), 151.
Chantiers russes, 73.
Commerce russe en 1781, 218.
Concordia et *Saint Nicolas*, 81, 155.
Enrôlements russes, 144.
Flotte russe (états), 72, 332.
Forty to One Act, 94.
Médiation austro-russe, 84, 216, 261.
Minorque, 147.
Mohilev (entrevue de), 147.
Neutralité Armée (9 mars 1780), 16, 154, etc.
Oukase de 1780, 151.
Raids insurgents contre la Russie, 80, 152, 302.
Règlement maritime français (26 juillet 1778), 17, 154.
Règlements maritimes autres, 77.
Saintes (bataille des), 227.
Saratoga (bataille de), 53, 54, 84, 88.
Théorie constructive et remédiale, 34, 43.
Théorie expulsive et libérative, 33, 34, 42.
Yorktown (capitulation de), 190, 194, 213, 219.

Impr. JOUVE et Cie, 15, rue Racine, Paris. — 5646-22

HUS
R.3966e
194995
Author Renaut, Francis P.
Title [Etude d'histoire américaine] Ser. (A. vol.1.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU